

« Initiatives »

# Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14720 – 6 F

MERCREDI 27 MAI 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE



## Yougoslavie : l'impuissance

TRISTE spectacle que celui d'une communauté internationale qui, il y a un peu plus d'un an, neutralisait en quelques heures la moitié de l'aviation de Saddam Hussein et qui n'est pas capable aujourd'hui de faire entendre raison à ce qui reste de l'armée fédérale en Yougoslavie. C'est à quelques centaines de kilomètres de Venise, de Vienne, de Budapest que l'on massacre, et c'est naturellement sur l'Europe que pèse d'abord la responsabilité de cette impuissance. Sortant d'une longue réserve, les Etats-Unis le font ces jours-ci remarquer. Leur inquiétude est réelle de voir ainsi les Européens laisser s'installer une guerre et pourrir un conflit sur leur sol.

La réaction des Américains est aussi politique : elle souligne à bon droit le paradoxe européen, au moment où la France et l'Allemagne viennent d'affirmer plus fortement que jamais leur prétention à doter à terme la Communauté d'une certaine autonomie d'action en matière de défense. Une des justifications avancées à l'appui de ce projet est en effet que les Européens doivent prendre en main certaines tâches que les Américains – en voie de désengagement mental et militaire, dit-on – ne seraient plus disposés à assumer.

CELA étant, si l'Europe est impuissante en Yougoslavie, les Etats-Unis le sont aussi, et l'on pourra qualifier de gratuits les propos de M. Baker faisant allusion à une éventuelle intervention armée tant qu'ils ne seront assortis d'aucune offre concrète d'appui à une opération de ce type.

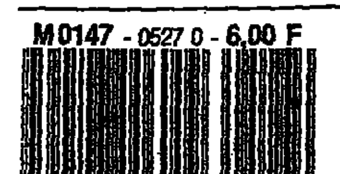
On fait justement valoir à Paris que deux mille Français servent dans le contingent dépêché par l'ONU en Croatie, où les Etats-Unis ne sont pas représentés. Ces soldats ont pour mission de maintenir la paix dans cette République, non de la faire, c'est-à-dire de garantir un cessez-le-feu avec l'accord des parties en conflit ; pas de soumettre l'un des belligérants par la force, comme ce serait le cas en Bosnie. Aucun Etat ne s'est à ce jour déclaré disponible pour une opération militaire coercitive contre les Serbes.

L'IDÉE d'intervenir dans la guerre civile même paraît a priori exclue : elle supposerait un énorme contingent à terre, pourrait être extrêmement coûteuse en hommes et risquerait l'enlisement. Il semble qu'on n'ait pas encore envisagé non plus la faisabilité d'actions militaires plus ponctuelles, plus ciblées, moins risquées, qu'elles soient de l'ordre de l'intimidation ou de l'appui à des opérations humanitaires, par exemple.

Personne – ni la Communauté européenne, ni les Etats-Unis seuls, ni l'OTAN, ni la CSCE – ne peut s'ériger en gendarme de la Yougoslavie. Seule l'ONU pourrait le faire : l'ONU qui a pris six mois de retard pour l'envoi de « casques bleus » en Croatie et dont le secrétaire général plaide ces temps-ci plutôt pour le retrait que pour l'envoi de renforts. Mais personne n'en a apparemment non plus la détermination politique : ni la France qui fait la fine bouche alors qu'on ne parle pour l'instant que d'hypothétiques sanctions économiques contre les Serbes, ni l'Allemagne dont l'opinion est toujours à l'heure du pacifisme, ni les Etats-Unis qui auraient peut-être bien aimé en l'occurrence pouvoir se servir des Européens sans s'y frotter directement. Tout au moins pourrait-on envisager enfin sérieusement l'idée d'un embargo pétrolier contre Belgrade.

*Lire l'article de FLORENCE HARTMNAN et nos informations, page 4*

M 0147 - 0527 0 - 6,00 F



L'assassinat du juge Falcone et le scrutin présidentiel

## L'élection de M. Scalfaro témoigne du désarroi des Italiens

*Le traumatisme causé par l'assassinat, en Sicile, du juge anti-Mafia Giovanni Falcone, a permis de débloquer la situation au Parlement italien, où les grands électeurs se sont mis d'accord au seizième tour de scrutin, lundi soir 25 mai, pour porter à la présidence de la République un démocrate-chrétien réputé pour son intégrité, M. Oscar Luigi Scalfaro. Le choix d'un homme qui se tient à l'écart des appareils politiques traduit l'affaiblissement des grands partis italiens. Cette élection ne règle pas pour autant la crise politique et le problème de la formation du nouveau gouvernement.*




*Lire page 4 les articles de MARIE-CLAUDE DESCAMPS*

Avec une progression du PIB de 1% au premier trimestre

## L'économie française retrouve un taux de croissance élevé

*La croissance économique a été forte au premier trimestre, selon les comptes publiés mardi 26 mai par l'INSEE. Le PIB (produit intérieur brut) a progressé de 1 % au cours des trois premiers mois de l'année par rapport au quatrième trimestre, ce qui correspond à un rythme annuel très élevé, d'un peu plus de 4 %. Cette bonne tenue de l'économie française, après une croissance de 1,2 % en 1991, est supérieure à celle de l'Allemagne de l'Ouest pour la même période (2,5 % à 3 %). Elle est principalement due aux bonnes performances du commerce extérieur.*

En glissement annuel (premier trimestre 1992 comparé au premier trimestre 1991), la croissance a été forte également, atteignant 2,8 %. La production industrielle augmente quant à elle de 1,6 % en un trimestre et de 3 % par rapport au premier trimestre 1991.

La forte croissance économique du premier trimestre (1 % par rapport au quatrième trimestre 1991, 4 % en rythme annuel) surprend dans la mesure où les divers indices et enquêtes de conjoncture publiés semaine après semaine n'avaient jamais fait état d'une pareille amélioration de la situation.

Derniers en date, les chiffres de la consommation des ménages en produits industriels publiés lundi 25 mai par l'INSEE (*le Monde* du 26 mai) montrent certes une progression mensuelle de 4,2 % en avril mais succédant à un mois de mars qui avait été exceptionnellement mauvais avec un recul de 10 %.

Si l'habillement a très bien tiré son épingle du jeu le mois dernier, l'automobile a de nouveau régressé. L'intérêt des comptes trimestriels est de donner *une vision d'ensemble*, même si les chiffres annoncés sont souvent corrigés par la suite.

On s'aperçoit ainsi que la consommation totale des ménages, qui, en plus des *produits manufacturés*, porte aussi sur les services, a augmenté de 0,7 % par rapport au quatrième trimestre 1991.

ALAIN VERNHOLES

*Lire la suite et nos informations sur la reprise de la croissance en Allemagne page 19*

## L'Amérique centrale après la guerre froide

### I. – *De fleurs et de cendres*

SAN-SALVADOR

*de notre envoyé spécial*

*Tout rond, tout calme,* le lac de Coatepeque sourit au soleil qui illumine son écrin de bougainvillées. Un homme répare une modeste jetée de bois. *« On voit que la guerre est finie, dit notre guide, il y a quelques semaines encore, il n'aurait pas osé. »*

Après douze ans d'une guérilla qui a tué soixante-quinze mille de ses cinq millions et demi d'habitants, en a jeté un gros million d'autres sur les routes de l'exil, et a coûté au Salvador plus de 1 milliard de dollars, un traité, signé le 16 janvier à Mexico entre le gouvernement conservateur du président Cristiani et les « marxistes-léninistes » du Front Farabundo Marti (1) de libération nationale, a institué un cessez-le-feu à compter du 1er février.

Contrôlé par un millier d'observateurs des Nations unies, parmi lesquels neuf Français, et à peu près respecté jusqu'à présent, il est appelé à se transformer le 31 octobre prochain en paix définitive. Est-ce pour célébrer l'événement ? Le volcan de Santa-Ana, qui domine le lac, s'est arrêté de fumer le jour même de l'ouverture de l'hôtel bâti juste en face pour permettre aux amateurs de sensations fortes de contempler en toute sécurité ses accès de colère. On aimerait s'en tenir à ces images rassurantes. Croire que la fin de la guerre froide qui l'avait tellement alimentée a mis un terme à la violence des hommes, sur ces terres si souvent meurtries par celle de la nature. La paix n'a-t-elle pas l'air de s'installer dans le Nicaragua voisin ? Deux ans après la défaite électorale du président sandiniste (2) Daniel Ortega, son frère continue de commander les forces armées.

ANDRÉ FONTAINE

*Lire la suite page 7*

(1) Dirigeant communiste salvadorien, fusillé dans le cadre de la terrible tuerie qui a suivi l'insurrection manquée de 1932.

(2) César Sandino s'est illustré dans la lutte armée contre les « marines » américains appelés au secours par le président Alfonso Diaz. Un an après leur départ, il fut assassiné en 1934 par la police de Somoza. Curieusement, alors que les sandinistes, aujourd'hui encore, se réclament du communisme, Sandino, loin d'être communiste lui-même, avait été dénoncé comme traître par le Komintern et par Farabundo Marti.

## Les plans sociaux contestés

### Mme Aubry critique la manière de réduire les effectifs

par Alain Lebaube

Oubliée, la querelle qui a opposé M. Jacques Calvet, patron de Peugeot-Citroën, et Mme Martine Aubry, ministre du travail, pendant toute la fin du mois d'avril sur le plan social de la firme ? Pas du tout.

Au contraire, cette passe d'armes très médiatique est révélatrice. Involontairement fournie par l'actualité, elle pourrait annoncer de difficiles débats à venir. Sur le contenu réel des plans sociaux des entreprises, d'une part. Sur l'incidence financière, pour l'UNEDIC, de certaines pratiques, d'autre part.

Ce n'est un mystère pour personne. Depuis son arrivée au ministère du travail, Mme Martine Aubry ne cesse de mettre en doute le contenu réel des plans sociaux proposés par les entreprises, voire l'absence totale d'accompagnement, quand celles-ci *doivent réduire leurs effectifs.* Ses critiques, parfois abusivement interprétées comme une volonté de revenir à l'autorisation administrative de licenciement, supprimée en 1986, ont depuis été relayées par M. Pierre Bérégovoy, lors de son discours d'investiture. Alerté par maints exemples, le premier ministre recommandait *la plus grande* vigilance à cet égard, la modernisation de l'économie ne devant pas se faire, à ses yeux, au détriment des responsabilités sociales.

*Lire la suite et nos informations page 20*

## Accord en Afghanistan

Les deux « hommes forts » – et frères ennemis – du nouveau pouvoir en Afghanistan, le commandant Ahmed Shah Massoud et M. Gulbuddin Hekmatyar, ont annoncé, lundi 25 mai, avoir conclu un accord en sept points, confirmant le « plan de paix » élaboré la semaine dernière. Le document porte notamment sur un cessez-le-feu, le retrait des combattants de Kaboul et l'organisation d'élections dans un délai de six mois. Les affrontements entre factions rivales dans la banlieue de la capitale semblent, en conséquence, avoir cessé.

page 5

## Démontrer sa nationalité française

Chaque année, 200 000 Français doivent faire la preuve de leur nationalité à l'occasion du renouvellement de leurs papiers d'identité. Ils se heurtent à une administration rendue soupçonneuse par le débat sur le code de la nationalité et l'exacerbation des tensions sur l'immigration. Simple formalité jusqu'alors, le renouvellement d'un passeport peut se transformer en parcours d'obstacles pour ceux qui ont un nom ou une physionomie d'apparence « étrangère ».

Lire page 10 l'article de PHILIPPE BERNARD

Un point de vue de M. Edgard Pisani

## Quelle agriculture pour l'Europe ?

M. Edgard Pisani, ancien ministre de l'agriculture dans les gouvernements de MM. Michel Debré et Georges Pompidou, après avoir analysé les raisons du malaise qui règne actuellement dans le monde agricole européen, explique sur quels principes devrait être fondée, à son avis, une nouvelle politique commune.

page 2

*« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 26*



## INITIATIVES

### Transferts

Entrepris depuis 1963, avec la naissance de la DATAR, le mouvement en faveur de la « décentralisation » a longtemps ressemblé à un travail de Sisyphe. Jusqu'aux « délocalisations », décidées par surprise, sans négociation préalable, par Mme Edith Cresson, en janvier 1991. En juin, de nouveaux déménagements seront décidés. C'est l'occasion de faire le point, à la lumière d'un passé récent.

pages I à XVIII

## SCIENCES ◆ MÉDECINE



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 460 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Europe

# De quelle agriculture avons-nous besoin ?

par Edgard Pisani

LES fondateurs de la politique agricole commune ont commis trois erreurs. Ils ont séparé le marché des céréales de celui des aliments du bétail, conduisant la Communauté à importer aujourd'hui 50 millions de tonnes de nourriture pour animaux et subventionner de ce fait l'exportation de maïs et de blé que ses veaux, vaches, cochons, poulets pourraient consommer. Ils ont rendu automatique et ont proportionné l'aide accordée aux agriculteurs à la quantité produite, aidant plus les grandes exploitations et les régions riches et favorisant le développement artificiel de productions excédentaires. Ils ont négligé l'outil de production, les structures, ce qui a privé la Commission des moyens d'orientation et d'aménagement dont elle aurait pourtant eu le plus puissant besoin.

Les fondateurs n'ont, de surcroît, pas pu prendre la mesure du développement de la capacité productive rendu possible par les progrès de la génétique animale et végétale, de l'art vétérinaire, de la phytopharmacie, de la nutrition des animaux, de la fertilisation et du travail des sols : en trente ans, le rendement moyen s'est accru de plus d'un quintal de blé par hectare et par an et la quantité d'aliments nécessaire à un porc pour gagner un kilo de poids a diminué de moitié ou presque.

Erreurs et imprévisions prises en compte, l'Europe, gravement déficitaire en 1961, était excédentaire dix ans plus tard dans les principales productions agricoles. Il aurait fallu alors changer de politique. On ne l'a pas pu à cause de la «règle de l'unanimité». Les producteurs ont continué à plus produire, à plus investir et à acheter plus d'intrants, les marchands à vendre plus sur le marché mondial et à solliciter pour cela plus d'aide, le budget agricole n'a cessé de croître, la politique agricole n'a cessé de devenir plus impopulaire, les concurrents de l'Europe et les pays en voie de développement ne cessant quant à eux de protester contre des pratiques jugées déloyales ou gênantes.

Malaise dans le monde agricole européen, malaise à Bruxelles, malaise entre la Communauté et les Etats-Unis. Menace non voilée, chantage : la tutélaire armée américaine pourrait cesser de protéger l'Europe – qu'au demeurant plus rien sans doute ne menace, – si l'aide à l'exportation des denrées agricoles continuait d'irriter le lobby des farmers du Middle-West : nous sommes en année électorale.

Voilà dix ou quinze ans que la politique agricole commune joue en défense. Accusée de toutes parts, elle est amendée, rognée, rapetissée, déformée, dévoyée, défigurée car nul, semble-t-il, n'ose envisager de l'enterrer après avoir pris soin d'en définir une autre. La PAC est morte, vive la politique agricole européenne. L'entreprise est d'une difficulté extrême parce que, précisément, la PAC a favorisé des productions artificielles, des investissements disproportionnés, des pratiques abusives et qu'il est impossible de faire disparaître tout cela en un jour. Trop d'intérêts légitimés seraient lésés : on les étouffe progressivement. Il faudrait les mettre en cause ouvertement, et donc courageusement, et se donner les moyens de les prendre en compte pour les faire disparaître dans une dynamique nouvelle.

Le temps est venu de ne plus corriger, le temps est venu d'inventer et de poser ouvertement la question de savoir de quelle agriculture l'Europe a besoin et de dire les moyens et instruments dont elle a besoin pour la faire accepter et la mettre en œuvre.

Si une telle attitude était adoptée, la stratégie à déployer à la table du GATT serait tout autre qu'elle n'est aujourd'hui : au lieu de négocier le montant et la technique des aides, l'Europe négocierait les politiques, c'est-à-dire tout à la fois les perspectives agricoles, écologiques et alimentaires mondiales, et la définition des règles et des pratiques capables de nous permettre de faire face aux problèmes qui nous attendent : sécurité alimentaire, sauvegarde de la nature et des ressources non renouvelables, équilibres géographiques, économiques, sociaux et culturels internes, atténuation des variations erratiques, artificielles et destructrices des cours mondiaux.

## Des millions d'hommes meurent de faim

C'est pure rhétorique que de parler de libre-échange et de concurrence dans un domaine où chaque pays, chaque ensemble politique a pour souci de survivre ou de dominer. Il faut des lieux où se négocient les politiques avant que ne se marchandent les tarifs et règles de concurrence, pour que les opérateurs s'affrontent loyalement.

Il n'est plus possible d'aller à Genève pour s'entendre dire que la politique agricole commune est seule responsable de tous les malheurs du monde. Il faut que la Communauté européenne, premier marché alimentaire mondial, demande et obtienne que soit abordé et traité le problème que pose l'avenir du monde vivant et qu'à une approche doctrinale de l'économie succède un traitement objectif des réalités et des menaces : il y a des millions d'êtres humains qui meurent de faim, il y a le désert qui s'étend, la forêt tropicale qui crève, l'eau qui se fait rare et la population du monde qui augmentera de moitié en un tiers de siècle ! En même temps que le mythe du Progrès, a sombré l'illusion que tout finirait par s'arranger : seule la volonté de l'homme peut corriger les dégâts que l'homme provoque lorsqu'il ne règle plus ses consommations sur ses besoins mais sur ses fantasmes et qu'il feint de croire qu'il peut disposer de la nature à sa guise.

Car la première question à laquelle il faut répondre est de savoir si et comment la planète – et aussi, sans doute, le génie de l'homme – pourra nourrir convenablement dix milliards de bouches. Il faudra, pour y parvenir, doubler la production alimentaire actuelle. Or l'explosion démographique accroît les concentrations urbaines, et celles-ci se développent sur les terres les plus fertiles du monde. La vallée du Nil est rongée par l'urbanisation. L'expansion passée de la production s'est moins faite par conquête de nouvelles terres que par progrès technique, irrigation et surconsommation d'énergie. Il faut entre 6 000 et 15000 mètres cubes d'eau pour irriguer un hectare, il faut détruire entre 8 et 10 calories combustibles pour produire l'une de ces calories animales dont l'homme riche est friand. Le progrès technique risque fort de s'essouffler, et la terre, l'eau, l'énergie, de devenir des facteurs limitants. Le modèle dominant n'est pas susceptible d'être étendu à l'ensemble de la planète, les ressources de celle-ci n'y suffiraient pas.

Sauf à imaginer, mais au prix de quelles violences, que dans vingt-cinq ans, un milliard d'humains vivront mieux mais qu'en contrepartie huit ou neuf milliards vivront ou survivront très mal, il faut chercher la solution du problème posé non dans l'intensification gaspilleuse, mais dans un effort cohérent de recherche scientifique et d'organisation culturale ; il nous faut des plantes qui captent l'azote de l'air et aient moins besoin d'engrais et d'eau ; il nous faut une organisation culturale extensive moderne, moins exigeante en capital, en énergie, en eau d'irrigation et sans doute donc plus consommatrice d'espace et peut-être de travail, permettant à l'exploitant agricole de vivre dans son temps. La vraie performance n'est pas dans l'accroissement démesuré des rendements à l'hectare mais dans un meilleur rapport entre rendement et consommation d'eau, d'énergie et d'intrants. C'est, pour la recherche agronomique et pour les industries para-agricoles, une véritable révolution culturelle.

A l'inverse de ce qu'elle fait aujourd'hui, la politique agricole doit favoriser cette évolution. C'est cette mutation que l'Europe doit négocier et non la manière de réguler l'écoulement des excédents. Il faut élaborer une stratégie internationale de développement agricole, d'équilibre alimentaire et de sauvegarde de l'environnement. Le GATT n'est assurément pas le meilleur lieu pour en discuter, et accepter de se limiter au débat du GATT, c'est s'engager sur une fausse piste puisque c'est prétendre régler par le marché seul des processus où sont engagées la nature et la société. C'est régler en myope l'avenir de l'espèce.

Mais pour négocier de la sorte dans les conférences internationales, la Communauté doit avoir changé de philosophie et de politique. Accepter que joue la seule loi du marché, c'est, pour l'Europe, accepter la diminution de plus de moitié du nombre de ses exploitations agricoles, c'est accepter qu'un tiers supplémentaire de son territoire devienne un quasi-désert, c'est s'engager à faire face aux problèmes que lui poseront le manque d'eau, la consommation d'énergie, mais aussi la pollution car, plus elle est intensive, plus la production est polluante.

Il ne s'agit pas de créer un système de protection qui mette l'agriculture européenne à l'abri du marché mondial, mais de définir, à l'échelle du monde et compte tenu de tous les paramètres pertinents, des disciplines qui assurent l'avenir et dans le respect desquelles puissent alors jouer la concurrence et la loi du marché. Le monde n'y est guère préparé, la conférence de Rio le démontrera demain. Il n'est de perspective acceptable que celle qui assure la satisfaction des besoins alimentaires de tous les hommes sur une planète dont la vitalité demeure intacte. C'est cela d'abord le *«ustainable development»*, le développement qui dure.

Venons-en à la question initiale et à la négociation que la Communauté doit engager chez elle avec les professions liées à l'agriculture : «De quelle agriculture l'Europe a-t-elle besoin ?», et «Comment définir et mettre en œuvre la politique qui permettra qu'elle se mette en place ?»

Il faut mesurer la rupture que constitue en elle-même la première question. Hier encore, presque partout sur le Vieux Continent, «l'ordre éternel des champs» faisait partie de l'héritage sacré. Le paysan était le prêtre qui renouvelait chaque jour, par son labeur, le lien fondateur qui existe entre l'homme et la nature, entre l'homme et Dieu. Il était celui par lequel venait le pain quotidien. Il était le nourricier dont dépendait la vie. C'est à partir de ces images, suivant des processus lentement modifiés, que sont élaborés notre paysage mental, notre culture et qu'a été modelée notre nature. L'Europe doit dire si elle tourne le dos à cette perception du monde. Mais elle ne peut pas dire en même temps qu'elle veut demeurer un camaïeu de multiples espaces jardinés et qu'elle veut forcer la nature au nom du marché. Elle ne peut pas dire qu'elle veut un espace rural habité et des champs, des étables, des poulaillers-usines à produire de la bouffe. Elle ne peut pas dire qu'elle aime les joies de la table et le fast-food. Et si, raisonnable et fidèle pourtant, elle veut trouver un compromis, il faut qu'elle cherche ce compromis et voie comment le mieux en payer le prix. Il est encore temps ; demain, il sera trop tard.

## Un espace entretenu et une production orientée

L'Europe, où les espaces sont limités, où la terre est coûteuse et où les ressources du sous-sol sont quasi inexistantes, doit dire de la même façon si son ambition n'est que d'être autosuffisante ou si elle veut au contraire occuper une place significative sur le marché mondial des denrées alimentaires. Si, à technique et organisation égales, ses coûts de production sont supérieurs à ceux qui peuvent être obtenus sur les vastes plaines et sous d'autres climats, il faut qu'elle fasse admettre par ses partenaires son droit à compenser les inégalités qui pèsent sur son agriculture. Et, si elle prend cette position, elle aura d'innombrables complices : la Suisse et le Japon d'abord, la plupart des pays en développement ensuite car, si les uns et les autres étaient soumis à la loi du marché, c'en serait fait de leur agriculture. La concurrence internationale est une discipline qui oblige à réduire les coûts et à accroître les qualités ; nul ne devrait accepter qu'elle assure le triomphe d'un modèle dangereux.

Acceptant la concurrence ainsi définie, l'Europe doit dire qu'elle veut que son agriculture peuple et jardine son espace, qu'elle assure sa sécurité alimentaire et sa place sur les marchés mondiaux. Elle doit dire sans peur et sans honte que cela n'est pas négociable parce que cela fait partie de la définition qu'elle donne d'elle-même et de ce qu'elle considère comme ses intérêts fondamentaux.

On imagine à quels débats de telles affirmations peuvent donner lieu au sein de la Communauté elle-même. Parmi les douze pays, il en est qui voient autrement l'avenir. Ils sont forts de leur connivence avec les Etats-Unis. Soit. Mais au moment de franchir le pas que constitue la ratification du traité de Maastricht, il est bon que l'on sache ce que l'on veut en faire : la charte d'une organisation essentiellement économique soumise à une volonté extérieure ou la préconstitution d'une entité politique de plein exercice cogérant les équilibres du monde.

Voilà donc les principes : un espace entretenu et une production orientée, dans une concurrence régulée qui favorise le développement, et garantisse l'avenir et les grands équilibres.

L'aide au produit que la politique agricole commune a mise en place en 1961 ne répond parfaitement à aucun de ces objectifs : elle favorise les excédents sans sauvegarder l'espace ni contribuer aux équilibres internationaux. Il faut s'en écarter après avoir trouvé d'autres modes d'intervention et de régulation. Est-ce que «l'aide à la personne» promet d'être plus pertinente ? Coexistant avec l'aide au produit, parce que celle-ci sera maintenue, elle aboutira à une concentration et à une intensification accélérées des productions. Elle sera l'alibi d'un processus destiné à nous faire entrer dans la course à la concentration des productions et le jeu dément de la concurrence internationale. En marche vers la mondialisation puisque les laissés-pour-compte recevront compensation. Insidieusement, la combinaison de l'aide au produit et de l'aide à la personne est sans doute le système le plus pernicieux qui soit. Elle donne bonne conscience aux zélateurs d'une politique qui détruit nos équilibres.

«L'aide à la personne» doit être maintenue comme instrument d'appui à des transitions nécessaires ; elle ne saurait devenir un système. Mieux vaut pousser plus avant l'analyse et se demander si, à l'aide au produit et à l'aide à la personne, ne doit pas être ajoutée «l'aide au service» ou, pour mieux dire, la rémunération des services que les agriculteurs rendent à la collectivité : si l'agriculteur produit des denrées, il produit aussi des services, et ceux-ci méritent comme celles-là d'être quantifiés et payés. L'aide à la personne est une subvention à la présence, l'aide aux services la rémunération d'un travail utile : l'aménagement de l'espace demande mille interventions qui se paient. Voyons comment les quantifier, les orienter, les contractualiser. Faisons-les entrer dans le calcul économique. Ce n'est point chose aisée ; c'est, à l'évidence, chose possible. Il n'est pas acceptable de payer des hommes et des femmes pourvu qu'ils ne produisent rien. Il est possible et bon de les payer pour qu'ils assurent l'aménagement de l'espace.

Mais revenons à l'aide au produit. Elle ne sera pas supprimée. Elle doit être aménagée. Linéaire, elle favorise l'excédent ; modulée, elle peut tout à la fois jouer le rôle social qui est sa justification première et jouer un rôle économique en permettant aux surplus d'être payés à des prix proches des prix mondiaux. Le système a fonctionné en matière de céréales en France jusqu'à l'apparition de la politique agricole commune. Il fonctionne en matière de sucre à la satisfaction générale. Comment moduler ? Chaque produit, chaque marché exige des modalités particulières. Mais prenons le cas du sucre parce qu'il est le plus simple à exposer et le plus facile à comprendre : par convention entre la Communauté et les betteraviers, un certain contingent est payé à prix haut ; il correspond aux besoins de la consommation intérieure. Un certain contingent subit une décote qui permet de répartir la charge de l'exportation entre les professionnels et la collectivité. Un troisième contingent ne reçoit aucun soutien ; il est vendu sur le marché mondial, au cours mondial. Le marché du sucre s'est régulé quasiment sans charge pour le budget communautaire.

## Le système des quantièmes

Le même principe a joué de 1936 à 1962 en France, au niveau de chaque exploitation, en matière de céréales. C'était le système des quantièmes : une première quantité est payée à tous à prix plein, une quantité complémentaire à prix inférieur et ainsi de suite jusqu'à ce que le prix payé au producteur soit équivalent au cours mondial. Pour citer des chiffres parfaitement théoriques : exploitation par exploitation, les cent premiers quintaux sont payés 100 F le quintal, les cent suivants, 90 F, les cent suivants, 80 F... c'est-à-dire que le paysan qui produit 100 quintaux reçoit un prix moyen de 100 F au quintal, mais que celui qui produit 300 quintaux (100+90+80=270) ne reçoit que 90 F au quintal. Ainsi met-on en valeur la fonction sociale du prix garanti et s'assure-t-on de la compétitivité des surplus en tenant compte de la décroissance des coûts.

Cette méthode, qui a sauvé l'agriculture française en 1936, est dite complexe et difficile à gérer par les technocrates qui ont inventé des règlements bien plus sophistiqués. Elle est claire, elle est anti-productiviste, elle favorise la sauvegarde d'un certain équilibre rural ; elle permet d'aborder avec de bons arguments la négociation internationale.

C'est par la combinaison bien gérée des trois formes d'intervention : personne, service, prix modulé, que l'Europe peut atteindre les objectifs qu'il lui est suggéré de retenir.

Mais comment gérer le passage et comment négocier cette politique agricole européenne ?

Il faut d'abord inventer un message qui, au lieu de fractionner et de séparer les problèmes de cette fin de siècle, les présente comme un ensemble dont les différents aspects sont interdépendants : agriculture, environnement, aménagement du territoire, équilibre Nord-Sud, survie de l'espèce, sauvegarde des ressources rares, nécessité de rendre à la nature ce que nous lui prenons, tout se tient. L'opinion publique est désireuse d'entendre ce message, et les agriculteurs comprendront, s'il est prononcé avec une suffisante force, le rôle qui est le leur au carrefour de la production alimentaire et de l'équilibre biologique. Seuls certains doctrinaires refusent de l'entendre, qui n'ont pas compris que le marché a besoin, pour jouer son juste rôle, d'un système mixte où le long terme et les grands équilibres sont assumés par la collectivité.

## Développer un système puissant

Il faut, pour appuyer ce message et accroître les chances de sa pleine efficacité, développer un système puissant de recherche qui ne soit pas exclusivement soucieux de productivisme. Il faut que le monde agricole, ainsi resitué, ne se sente plus marginalisé et comme engagé dans un irréversible déclin. Il faut que le monde agricole sache le rôle mixte, complexe mais essentiel dans chacune de ses dimensions qui est désormais le sien. Et pour qu'il en soit ainsi, il convient que la bataille dont il est l'enjeu à Bruxelles ne soit pas seulement budgétaire. On pourrait imaginer que l'Europe consacre désormais, par contrats quinquennaux successifs, un certain pourcentage de son PNB à la réalisation de son équilibre « biologique » et alimentaire, à l'orientation de ses productions et à leur soutien, dans des conditions négociées, sur le marché international. Et qu'une conférence ait lieu, tous les cinq ans, pour dire – avec tous ceux qui sont concernés – quel est le meilleur usage possible des sommes ainsi engagées. Le monde agricole doit être consacré comme responsable de son propre destin, c'est-à-dire aussi de l'accomplissement par lui des tâches qui lui sont confiées dans la vie et l'avenir de la Communauté.

Mais il faut qu'un débat politique ait lieu au sommet. Un débat politique et non une de ces discussions consacrées à la seule question de savoir combien on économisera sur la PAC ou quelles concessions pourraient être faites à Genève pour satisfaire les Américains sans désespérer nos agriculteurs. Ce débat est décisif, et l'opinion doit y être intéressée parce qu'il s'agit de soulever et d'affronter tous les problèmes que posent nos équilibres multiples : rapports entre l'agriculteur et la nature, entre le besoin de production et le devoir d'entretien, entre le court et long terme, entre notre modèle de production-consommation et les capacités d'une planète bientôt peuplée de dix milliards d'êtres humains, entre le monde rural et les réseaux urbains, entre le Nord et le Sud, entre les disciplines dynamiques du marché et les disciplines plus conservatrices de la société, entre le libéralisme sans frein et l'approche globale et donc mixte qu'exige une certaine régulation, entre les Etats-Unis et le reste du monde, même si les thèses américaines ont des partisans convaincus à l'intérieur même de la Communauté.

Il ne s'agit point de maintenir l'interventionnisme de la PAC, ni de suggérer une forme quelconque d'économie administrée – chacun en connaît le prix. Il s'agit de dire de quelle agriculture l'Europe et le monde ont besoin et comment la volonté politique doit intervenir pour que cette agriculture se mette en place en exploitant la dynamique du marché.

Pour prendre une image osée, le marché est sans doute notre moteur, il n'est ni notre « manche à balai » ni notre navigateur, ni notre pilote. Il n'en a pas la capacité. Seule la politique...

▶ **M. Edgard Pisani, ancien ministre de l'Agriculture (1961-1966), est président de l'Institut du monde arabe.**





S'engageant à ne plus avoir de missiles nucléaires sur son territoire d'ici sept ans

# Le Kazakhstan a signé un traité d'amitié avec la Russie

**Le Kazakhstan a signé, lundi 25 mai, un traité d'amitié avec la Russie qui pourrait être le premier d'une série d'accords bilatéraux conclus par Moscou avec les Républiques de l'ex-URSS ayant adhéré au pacte de sécurité collective de Tachkent.**

MOSCOU

*de notre correspondant*

M. Noursoultan Nazarbaev a signé, lundi 25 mai, un traité *«d'amitié, de coopération et de bon voisinage»* qui place le Kazakhstan sous la protection de la Russie. Le traité, signé pour vingt-cinq ans, prévoit que la Russie aidera le Kazakhstan à constituer sa propre armée nationale, et que les deux pays emploieront conjointement des bases et des installations militaires et contrôleront en commun leur espace aérien.

M. Nazarbaev a expliqué lui-même que le texte constituait *«le fondement de la mise en place d'une défense commune»*. Le traité, qui comporte également des volets économiques, confirme que le Kazakhstan est résolu à jouer la carte d'une étroite coopération avec la Russie, au moment même où l'Ukraine et, dans une moindre mesure, la Biélorussie prennent leurs distances, et où la CEI bat de plus en plus de l'aile. M. Nazarbaev a toujours été plutôt favorable au maintien de liens étroits avec «le centre», et cela dès l'époque où M. Mikhaïl Gorbatchev tentait d'imposer sa conception d'un nouveau traité de l'Union. La composition ethnique de son pays, où les Russes sont presque aussi nombreux que les Kazakhs, imposait d'ailleurs un tel choix.

Snobé par les trois Républiques slaves lorsque celles-ci créèrent, en décembre 1991, une nouvelle Communauté après avoir «constaté» la mort de l'URSS, M. Nazarbaev a assez rapidement surmonté son amertume. Mais non sans marquer qu'il fallait compter avec l'immense et riche Kazakh- stan, ses considérables gisements de matières premières, ses énormes missiles stratégiques SS 18 et son centre d'essais spatiaux. Il a aussi lancé, par voie de presse, de fermes mises en garde à ceux qui, en Russie, revendiquaient certaines régions «russes» du Kazakhstan, dénonçant en particulier les déclarations du très nationaliste maire de Saint-Pétersbourg, Anatoli Sobtchak. *«Si quelqu'un imagine que Nazarbaev se conduit de manière amicale parce qu'il a peur, et qu'il permettra qu'on enlève au Kazakh- stan une partie de son territoire, il se trompe profondément»*, déclarait-il au début du mois à la *Nezavissimaïa Gazeta*.

Sans doute pour renforcer son jeu, tant à l'égard de la Russie qu'à l'égard de la Chine, avec laquelle il partage une longue frontière, le Kazakhstan a longtemps joué avec l'idée de conserver ses armes nucléaires, avant d'y renoncer sous l'insistante pression des Etats-Unis.

### L'assurance de Washington

Ce n'est que lors de son tout récent séjour à Washington que M. Nazarbaev a fini par se résoudre à laisser à la Russie le monopole des armes nucléaires dans l'ex-URSS, le Kazakhstan s'engageant à ne plus avoir de missiles sur son territoire dans un délai maximal de sept ans. D'ici là, les armes nucléaires entreposées au Kazakhstan restent placées sous le commandement des *«forces unifiées de la Communauté»*, c'est-à-dire en pratique sous l'autorité du président russe.

Dans l'avion qui le ramenait des Etats-Unis, M. Nazarbaev a expliqué à un journaliste des *Izvestia* que son pays se trouvait désormais sous le «parapluie» de la Russie, mais qu'il avait également reçu du secrétaire d'Etat, M. James Baker, *«l'assurance écrite que les Etats-Unis prendraient toutes les mesures pour que la communauté mondiale protège le Kazakhstan»*. Même si cette *«assurance écrite»* ne semble pas très précise, M. Nazarbaev a de toute évidence été très flatté d'avoir été reçu avec tous les honneurs à Washington.

Le traité russo-kazakh pourrait être le premier d'une série d'accords similaires conclus entre le Kremlin et ceux des membres de la CEI qui ont paraphé le nouveau pacte de sécurité collective, élaboré il y a une dizaine de jours à Tachkent. Le Kirghizstan, en particulier, est sur les rangs; contrairement à ce qui avait été officiellement annoncé à Tachkent à la suite d'une invraisemblable *«erreur technique»*, le Kirghizstan a bien adhéré au pacte, alors que le Turkménistan est la seule des ex-Républiques d'Asie centrale à ne l'avoir pas fait. La Russie paraît ainsi vouloir «doubler» ce pacte collectif par une série de traités bilatéraux, un peu comme l'URSS était liée séparément à chacun des membres du pacte de Varsovie. Dès à présent, le «commandement unifié» des forces de la CEI a abandonné ses locaux au nouveau ministère russe de la défense, pour s'installer dans ceux de l'ancien commandement du pacte de Varsovie.

JAN KRAUZE

Selon un conseiller de M. Eltsine

# *Le Parti communiste soviétique aidait des organisations terroristes internationales*

Le Parti communiste soviétique ne finançait pas seulement les PC étrangers, mais aussi des organisations terroristes, auxquelles il fournissait également des armes, a révélé lundi 25 mai M. Sergueï Chakhraï, ancien vice-premier ministre de Russie et conseiller d'Etat auprès de M. Eltsine.

Parlant au cours d'une conférence de presse à Moscou, M. Chakhraï a fait allusion aux *«archives spéciales»* riches d'un million de documents environ, et dont l'examen se poursuit, a-t-il précisé, au rythme de deux cents par jour. L'un de ces textes, dont il a donné lecture, est une note du 16 mai 1975 rendant compte de la remise, deux jours plus tôt à Damas, d'armes soviétiques au Front populaire pour la libération de la Palestine de Georges Habache. Ces armes étaient destinées, selon lui, à *«exécuter des opérations contre des Américains et des Israéliens dans des pays tiers, à se livrer au sabotage et au terrorisme»*.

Toujours selon M. Chakhraï, ces fonds et ces armes étaient livrés aux destinataires selon la même procédure que les subventions envoyées aux PC étrangers (environ 20 millions de dollars par an) : le comité central du PC soviétique prenait la décision, après quoi les instructions étaient données à la Banque du commerce extérieur et au KGB, qui assurait le transport.

Le financement des «partis frères», au premier rang desquels figuraient les PC américain et français, avait été révélé au lendemain du putsch manqué d'août 1991, mais c'est la première fois qu'il est fait état d'une aide aux mouvements terroristes.

Ces révélations surviennent à la veille d'une session de la Cour constitutionnelle de Russie, qui doit se prononcer sur la légalité du décret par lequel le président Eltsine a mis fin aux activités du Parti communiste. M. Chakhraï, qui a démissionné de ses fonctions officielles en raison de ses désaccords avec d'autres membres de l'entourage de M. Eltsine, représentera le président russe lors de l'examen de l'affaire.




GÉORGIE : situation politique confuse

# M. Chevardnadze a accueilli à Tbilissi son «vieil ami» James Baker

**Le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, est arrivé lundi 25 mai à Tbilissi, où la situation politique reste marquée par la confusion.**

TBILISSI

*de notre envoyé spécial*

Les Géorgiens, même en proie à leurs querelles intestines, savent accueillir leurs invités. Les cérémonies marquant l'anniversaire de la brève indépendance du pays entre 1918 et 1921 risquent-elles de dégénérer en raison des manifestations de rue annoncées par les partisans de l'ancien président Gamsakhourdia, chassé du pouvoir en janvier? Qu'à cela ne tienne! On a retardé un peu les festivités pour qu'elles ne commencent, mardi après-midi, qu'après le départ du secrétaire d'Etat américain, qui fait une courte visite en Géorgie.

M. James Baker, arrivé lundi 25 mai de Lisbonne, a tout de même été plongé d'emblée dans les affaires géorgiennes. C'est d'ailleurs en raison de sa situation troublée que la Géorgie est la dernière des quinze Républiques ex-soviétiques où se rende le secrétaire d'Etat, qui est allé dans toutes les autres depuis la dislocation de l'URSS l'hiver dernier. Le président Gamsakhourdia, pourtant fort bien élu en octobre 1990, était devenu infréquentable à cause de son délire nationaliste et xénophobe. M. Edouard Chevardnadze, ancien ministre des affaires étrangères de M. Gorbatchev, devenu, le 10 mars dernier, président du conseil d'Etat de Géorgie, l'organisme chargé de gouverner le pays jusqu'aux élections d'octobre, est évidemment plus présentable.

M. Chevardnadze, les cheveux au vent, a donc salué son *«vieil ami»* M. Baker sur l'aéroport de Tbilissi avant de le conduire à l'ancienne villa Beria, une somptueuse résidence au milieu des bois, tout près de la ville. Les deux hommes se sont souvent rencontrés et ont géré en commun au jour le jour les grandes négociations de ces dernières années sur la réduction des armements stratégiques, la réunification de l'Allemagne et la guerre du Golfe. Leur amitié n'est pas feinte.

### L'ombre de M. Gamsakhourdia

M. Baker s'est dit lui aussi ravi de revoir son *«grand ami et collègue»*, mais il a insisté sur les risques de la situation actuelle. *«Vous êtes embarqués pour un voyage spécial. Vous avez relevé le défi de construire une société démocratique, et cela ne sera pas facile»*, a déclaré le secrétaire d'Etat à son arrivée. Il est surtout *«essentiel»*, selon lui, que le gouvernement en place maintienne son *«engagement envers les pratiques politiques démocratiques, y compris le respect des droits des minorités»*. M. Baker fait ici allusion aux divers groupes musulmans allogènes qui ont souffert de l'indépendance retrouvée de la Géorgie chrétienne et de l'exaltation de son nationalisme. M. Gamsakhourdia s'était empressé, notamment, de supprimer le statut particulier des Ossètes du Sud – qui n'a toujours pas été rétabli. A la suite d'un nouvel incident sanglant, les Ossètes du Nord, de même origine que ceux du Sud mais qui vivent sur le territoire de la Fédération de Russie, ont coupé le gazoduc approvisionnant la Géorgie. Il n'y avait donc pas de pain, lundi ni mardi, dans toute la République et les ménagères ne pouvaient pas préparer de repas chauds.

Le secrétaire d'Etat rappelle au passage que le respect des règles du jeu démocratique est la *«base»* sur laquelle les Etats-Unis ont noué tout récemment des relations diplomatiques avec la Géorgie. Il espère que la *«réconciliation nationale»* en cours se poursuivra jusqu'aux élections d'octobre, qui seront une *«étape critique observée par le monde entier»*. Une façon d'indiquer à M. Chevardnadze, s'il était tenté de retarder l'échéance en raison de la confusion des esprits, que cela serait fort mal vu à l'extérieur.

M. Chevardnadze a été, de son côté, très sobre, et même plutôt sombre. *«C'est le moment le plus difficile de ma vie»*, a-t-il dit. Le principal problème de la Géorgie est, selon lui, l'effondrement de son économie. La production agricole aurait baissé de moitié et tous les circuits sont désorganisés. Il déplore également la multiplicité des partis, même si leur nombre est passé de plus d'une centaine à environ une trentaine. Un journaliste américain lui a demandé s'il avait changé depuis l'époque où il était premier secrétaire du Parti communiste en Géorgie. La question l'a fait rire un court moment : *«Tout a changé, moi inclus»*, a-t-il répondu.

La vie politique locale est toujours aussi confuse. Le moindre des paradoxes n'est-il pas que l'ancien chef communiste du pays, devenu le défenseur de la démocratie, ait été appelé à la rescousse pour remplacer le président légitimement élu par 87 % des Géorgiens?

M. Gamsakhourdia, réfugié du côté russe de la frontière, à Grozny, en territoire tchétchène, garde de nombreux amis à Tbilissi et continue d'entretenir l'agitation par des tracts et des déclarations incendiaires. M. Chevardnadze, l'air un peu las, répète que la situation est *«difficile»*. On ne peut pas lui donner tort.

DOMINIQUE DHOMBRES

La visite officielle à Moscou du premier ministre turc

# M. Demirel tente d'obtenir une condamnation de l'attitude de l'Arménie dans le conflit du Haut-Karabakh

**M. Suleyman Demirel, premier ministre turc, qui fait une visite officielle en Russie, a indiqué, lundi 25 mai à Moscou, que la conférence internationale sur la question du Haut-Karabakh, qui devait avoir lieu à Minsk, en Biélorussie, à la fin du mois de juin, aura probablement lieu le 28 mai, en raison de l'urgence de la situation.**

MOSCOU

*de notre envoyée spéciale*

Selon le ministre des affaires étrangères turc, M. Hikmet Cetin, ce changement de date est dû à une initiative lancée à Lisbonne par le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, afin d'éviter que l'Arménie ne s'installe à long terme dans les territoires de l'Azerbaïdjan qu'elle a récemment occupés. Le niveau et le lieu de cette rencontre, placée sous l'égide de la CSCE, restent à déterminer, mais plusieurs principes de base sont déjà posés : l'Arménie et l'Azerbaïdjan participeront tous deux à la réunion, mais les représentants des deux communautés azérie et arménienne du Haut-Karabakh, bien que présents, n'assisteront – en principe – pas directement au débat. Parmi les autres participants figurent la Russie, les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et la Turquie. Il n'a pas été fait mention de l'Iran, jusqu'à présent un des principaux médiateurs dans ce conflit.

Après une semaine difficile, la Turquie commence à récolter les fruits de sa politique de patience et de non-intervention. La communauté internationale a réagi à l'extension du conflit et insiste sur l'inviolabilité des frontières reconnues dans la région. M. Demirel a déclaré qu'il avait l'impression que l'Arménie était désormais isolée politiquement et que *«rien ici* [à Moscou] *ne change cette vue»*.

A l'issue d'un long entretien en tête à tête avec M. Boris Eltsine, M. Demirel avait de quoi être satisfait. Après avoir signé un traité d'amitié et de coopération avec la Turquie, le dirigeant du Kremlin a suggéré qu'une ligne de téléphone «rouge» soit établie entre Moscou et Ankara. *«Les deux pays ont interprété correctement la nécessité de coopérer et sont conscients de l'importance de leur contribution bilatérale à la paix régionale*, a déclaré M. Demirel, *ils se sont mis d'accord pour que les Républiques turcophones ne constituent pas un obstacle à leurs relations mais servent de pont pour des liens plus étroits.»*

Les deux dirigeants poursuivront leurs consultations à Istanbul, puisque, au cours du dîner au Kremlin, M. Eltsine s'est laissé convaincre de participer à la cérémonie officielle d'ouverture de la zone de coopération de la mer Noire, le 25 juin. Il se rendra également en visite officielle en Turquie, probablement à l'automne.

Les dirigeants turcs étaient venus en Russie dans l'espoir d'obtenir de Moscou une condamnation officielle de l'attitude de l'Arménie. Selon M. Cetin, un communiqué commun dans ce sens, mais dont les termes exacts ne sont pas encore connus, sera publié à l'issue de cette visite.

NICOLE POPE

# EUROPE

## ITALIE : au seizième tour de scrutin

# Le démocrate-chrétien Oscar Luigi Scalfaro a été élu président de la République

**La fumée blanche, enfin, au terme de trois journées de deuil ! Lundi soir 25 mai, vers 21 heures, dans le Parlement de Montecitorio encore anesthésié par le choc de l'attentat qui, samedi en Sicile, a coûté la vie au juge Falcone, à sa femme et à ses trois gardes du corps, les appaudissements ont crépité comme une délivrance : l'austère et irréprochable président de la Chambre, le démocrate-chrétien Oscar Luigi Scalfaro, venait de passer la barre fatidique des 508 voix.**

ROME

*de notre correspondante*

L'Italie, encore meurtrie, mais soulagée, saluait son neuvième président de la République. Aux termes de la Constitution, un président, c'est bien peu, mais dans les circonstances présentes cette élection avait des allures d'exorcisme collectif. D'abord par la majorité écrasante avec laquelle ce mandat a été accordé (672 votes pour 1014 électeurs), puis par l'ampleur des forces qui l'ont soutenu et qui vont du parti de majorité relative, la Démocratie chrétienne (DC), au Parti socialiste italien (PSI), en passant par le PDS (ancien PCI), rallié à la dernière minute, aux libéraux, aux sociaux démocrates, aux verts, aux radicaux, et aux partisans de la Rete (le « Réseau »), le mouvement anti-Mafia...

Le ballet éprouvant et meurtrier des partis et les querelles de leurs chefs, qui tenaient le pays, depuis plus de dix jours, dans un suspense de moins en moins gratifiant sont donc bien finis. Et la vague gène éprouvée, même par certains élus, devant leur incapacité à produire un vote, taché de sang avant même d'avoir été délivré, s'est dissipée d'un coup. Non que cette élection ait finalement dérogé à la règle : l'exercice démocratique italien s'exprime par tant de voix qu'il lui faut le temps du débat, et seize tours, pourrait-on dire, c'est une bonne moyenne. Seulement, cette fois, après le clair signal de changement donné par les législatives d'avril, la constatation d'un déficit public bien trop lourd à l'heure délicate de l'Europe et, surtout, les révélations continues de scandales et de violences qui, de Milan à Palerme, font apparaître les bases corrompues de certains partis et la faiblesse de l'Etat, l'urgence semblait plus grande; les intrigues et les ambitions personnelles qui paralysaient le jeu, plus dépassées.

Paradoxalement, en choisissant, au nom des réformes à venir, M. Scalfaro, le « gentilhomme » au-dessus des factions, il semble que, outre le parti de « l'honnêteté », les grandes formations qui l'ont soutenu aient aussi choisi la voie de la sécurité.

### L'échec des monstres sacrés

Car, fervent défenseur des prérogatives du Parlement et opposé à tout changement « violent » contre la Constitution, le nouveau président est en fait l'anti-Cossiga par excellence, le pur produit de la République italienne. Pour le reste, cette élection a surtout sanctionné l'échec des grands monstres sacrés de la scène politique : du secrétaire démissionnaire de la DC, Arnaldo Forlani, battu deux fois personnellement et lâché par ses troupes lorsqu'il voulut proposer la candidature du socialiste Vassali; de Giulio Andreotti, le président du Conseil sortant purement et simplement absent des scrutins, lui qui briguait pourtant ouvertement la place. Et le panorama politique qui se dégage après ce laborieux exercice laisse augurer quelques délicates semaines de tractations pour la formation du futur gouvernement.

Parmi les partis les plus désemparés : la forteresse démocrate-chrétienne elle-même, en proie à des luttes de factions de plus en plus grandes – on a pu noter, par exemple, l'émergence très nette au cours des débats de l'aile gauche et du « grand centre » de M. Gava – et gangrenée par la multiplication de « francs-tireurs » qui ont tenu en échec les projets de M. Forlani. Mais, dans une moindre mesure, le PDS n'est pas exempt de failles, et, en dépit de la poigne de Bettino Craxi sur le PSI, les lignes de fracture sont également visibles chez les socialistes, durement éprouvés par le scandale des pots-de-vin de Milan. Les règlements de comptes post-électoraux risquent d'être bien plus importants même que ceux qui s'esquissaient au lendemain du « tremblement de terre » des législatives.

Encore que. Si ces deux élections ont secoué les partis et mis à mal les alliances traditionnelles, notamment au sein de l'ancienne coalition quadripartite, qui s'est avérée incapable de faire passer en force le candidat qu'elle s'était choisi – en l'occurrence M. Forlani, puis M. Vassali, – l'effet du prétendu « séisme électoral » d'avril sur les mentalités est plus difficile à évaluer. En ce sens, le débat consacré à la tragédie de Palerme qui a précédé le vote au Parlement était révélateur à plus d'un titre. Au-delà des envolées moralistes obligées sur la *« partitocratie omnipotente »* et des tirades de circonstance sur la *« faiblesse coupable de l'Etat »*, les vraies questions ont tout de même été posées : stratégie de la tension, corruption du jeu politique, hypocrisie de certains magistrats qui n'ont eu de cesse de « bloquer » Falcone, collusion, irruption sur la scène démocratique d'une Mafia dont certains se sont trop servis pour ne pas lui servir à leur tour, etc. Et, par-dessus tout, l'accusation peut-être la plus grave, mais la plus impalpable, faite à une classe politique coupée du pays réel et qui vit depuis trop longtemps en circuit fermé, celle de ne pas entendre les messages qui lui sont adressés.

### « Dehors, assassins d'Etat ! »

A cet égard, lundi matin, le poignant spectacle des obsèques du juge Falcone, de sa femme et des trois membres de son escorte dans une Palerme balayée par la pluie et le dégoût était la preuve la plus criante du divorce désormais installé entre les Italiens et une classe politique de plus en plus discréditée. Et l'émotion violente, visible notamment chez les centaines de tout jeunes gens qui s'étaient rassemblés, faute de place, à l'extérieur de l'église San-Domenico, n'explique pas tout. Giovanni Spadolini, qui assurait l'intérim de la présidence de la République, ainsi que les ministres de l'intérieur et de la justice ont été contraints de se faufiler par la sacristie, sous les sifflets et les huées de la foule, pour entendre, comme un reproche personnel, la jeune femme brisée d'un des agents de l'escorte crier devant les cinq cercueils : *« Moi, Rosalia Costa, veuve de l'agent Vito Schifani, au nom de tous ceux qui ont perdu la vie pour l'Etat, je demande que justice soit faite, tout de suite... »*

Auparavant, dans cette église qu'avec une ironie glacée les Palermitains ont baptisée *« San Funerale di Stato »* (*« Saintes-Funérailles d'Etat »*), et qui vit, entre autres tragédies, en 1982, les funérailles du général-préfet anti-Mafia Dalla Chiesa, assassiné – ou lâché par l'Etat ? – comme le juge Falcone, le cardinal-archevêque de la ville, Mgr Pappalardo, avait publiquement porté des accusations plus précises : *« On peut se demander,* avait dit le prélat sous les applaudissements, *comment il se fait que quelqu'un ait pu être au courant du voyage du juge Falcone et de quelle façon il voyageait. Qui était au courant ? Qui l'a révélé aux ennemis du juge ? L'opinion publique exige que soient découverts les coupables quels qu'ils soient et où qu'ils soient. L'Etat ne peut manquer à ce devoir. »* Et tandis que les personnalités présentes se dispersaient, après le départ du cortège funèbre, un nouveau cri s'était fait entendre : *« Dehors, assassins d'Etat ! »*

MARIE-CLAUDE DECAMPS

## L'anti-Cossiga

ROME

*de notre correspondante*

*« Avec l'aide de Dieu, je mènerai à bien ma mission... »* Pointilleux, amoureux du règlement et du respect des lois, honnête par passion, M. Oscar Luigi Scalfaro, ce juriste affable et austère, né le 9 septembre 1918 à Novare et diplômé de l'université catholique du Sacré-Cœur de Milan, se caractérise surtout par une carrière linéaire, sans tache et sans éclat : un « gentilhomme » de la politique, à l'ancienne.

Elu député à la Constituante de 1946 dans la circonscription de Turin-Novare-Vercel, il sera réélu jusqu'à aujourd'hui avec une constante régularité. Après un bref passage à la direction centrale de son parti, la Démocratie chrétienne (DC), alors sous la houlette de De Gasperi, il quitte la politique politicienne, pour laquelle il affiche peu de goût, et se plonge dans les dossiers, empilant les postes de sous-secrétaire d'Etat : au travail et aux prévisions sociales, à la présidence du conseil et même aux spectacles, avant d'aller à la justice et à l'intérieur.

A la fin des années 60, Aldo Moro le nomme ministre des transports et de l'aviation civile dans son troisième gouvernement. Poste que M. Scalfaro conservera successivement dans les gouvernements Leone puis Andreotti. Dans le deuxième gouvernement Andreotti, il devient ministre de l'instruction publique et, entre autres réformes, rétablit en 1973 le latin comme matière obligatoire au lycée. En 1976, il occupe également les fonctions de vice-président de la Chambre des députés, fonctions dans lesquelles il est confirmé en 1979. Enfin, de 1983 à 1987, dans les deux gouvernements formés par le socialiste Bettino Craxi, M. Scalfaro occupera, de nouveau, le poste de ministre



de l'intérieur, ce qui lui vaudra de se rendre, notamment, à Paris pour discuter avec son homologue français, M. Pierre Joxe, des problèmes des réfugiés italiens en France et de leur éventuelle extradition, à un moment délicat où le gouvernement italien estime que *« Paris se montre trop rigide »*.

Lorsque de trop graves divergences entre le PSI et la DC entraîneront une crise du gouvernement en mars 1987, le président Cossiga chargera M. Scalfaro, début avril, de former le nouveau gouvernement. Mais celui-ci, en dépit de tentatives désespérées de conciliation entre les cinq partis de la coalition, devra y renoncer pour se retrouver à nouveau ministre de l'intérieur dans le sixième gouvernement Fanfani.

### Résolument conservateur

Unanimement respecté, M. Oscar Luigi Scalfaro, ce leader politique sans troupe ni clientèle – *« une anomalie »* dans le panorama italien, disent les journaux, – se définit lui-même comme un *« homme libre »* au-dessus des factions. Veuf depuis très longtemps et sans aucune faiblesse connue, il est aussi résolument conservateur. Puisant sa force et son inspiration dans une foi catholique que d'aucuns trouvent un peu exubérante mais qu'il ne cherche nullement à minimiser en public, le nouveau président de la République, auteur d'un volumineux recueil de réflexions sur *la Vraie Mission de la Madone »*, est aussi parfois victime de sa réputation de moraliste rigoriste. Celle-ci lui a fait rappeler à l'ordre en pleine assemblée, ces derniers jours, un député qui, dans le feu des débats, avait entrepris de « tomber la veste ». Une légende, mille fois démentie mais toujours tenace, veut aussi que dans une réception, offusqué par le décolleté vertigineux d'une dame, l'austère Scalfaro ait fait mine de lever la main pour gifler l'impudente...

Dans sa jeunesse, le nouveau président a milité activement dans les rangs de l'action catholique, notamment durant la période de la lutte contre les fascistes. Il reste également marqué par l'expérience difficile qu'il traversa en 1945, lorsque, magistrat débutant, il dut prendre part aux cours de justice spéciales et expéditives de Novara et Alessandria.

Enfin, s'il est un trait marquant pour définir le nouveau président italien, c'est bien l'hostilité et la sévérité opiniâtres avec lesquelles il s'était opposé ces derniers temps à son prédécesseur, M. Francesco Cossiga. Au point que l'arrivée de M. Scalfaro à la présidence de la Chambre des députés, il y a un mois, avait été sans doute un facteur déterminant dans la démission du président de la République. *« Francesco Cossiga a fait beaucoup de mal en peu de temps ; quand il retournera chez lui, ce sera toujours trop tard »*, disait, entre autres compliments, M. Scalfaro. Ferme défenseur de la I[re] République et de cette Constitution que M. Cossiga se proposait de faire amender, M. Oscar Luigi Scalfaro, adversaire farouche de ce qu'il appelle le *« présidentialisme »*, était devenu le garant du pouvoir parlementaire. En élisant ce défenseur de l'ordre, de l'Eglise et de l'Etat, les grands électeurs, épuisés par leurs guerres fratricides, ont sans doute fait le choix le plus raisonnable et, du moins en apparence, le plus conservateur.

M.-C. D.

## Président de la « République du Kosovo »

# Ibrahim Rugova, symbole de la résistance passive contre Belgrade

**Selon les résultats partiels, publiés lundi 25 mai, des élections organisées la veille par les Albanais de souche et les minorités non serbes du Kosovo, la Ligue démocratique du Kosovo (LDK) s'est déjà adjugé soixante-dix-huit des cent sièges à pourvoir au Parlement. M. Ibrahim Rugova, leader de la LDK et seul candidat à l'élection présidentielle de la « République du Kosovo », autoproclamée en septembre 1990 à la suite d'un référendum clandestin sur l'indépendance de cette province du sud de la Serbie, est assuré de sa victoire. Le taux de participation au scrutin a été d'environ 95 %.**

PRISTINA

*de notre envoyée spéciale*

A quarante-six ans, l'écrivain de souche albanaise, Ibrahim Rugova, qui a fait du pacifisme et du réalisme les principaux instruments de sa politique, devient le premier président de la « République du Kosovo ». Engagé, comme beaucoup d'intellectuels albanais, dans la lutte contre la répression au Kosovo, il s'était lancé dans la politique en décembre 1989, en fondant le premier parti d'opposition au Kosovo. A cette époque, le dirigeant serbe, M. Slobodan Milosevic, et son équipe entreprennent la *« reconquête du Kosovo »* en réduisant dès mars 1989 l'autonomie de cette province du sud de la Serbie, où les Serbes sont moins de deux cent mille. Les Albanais de souche (environ 1,8 million d'habitants), qui constituent 90 % de la population, se révoltent mais les manifestations sont réprimées par la police et l'armée. La reprise en main du Kosovo par la Serbie – sa République de tutelle – se fera alors par la proclamation de l'état d'urgence et la mise à l'écart de la communauté albanaise.

Pour éviter un bain de sang, M. Ibrahim Rugova appelle alors le peuple albanais à la résistance passive. Avec succès : depuis deux ans, il n'y a pas eu de manifestation au Kosovo, et une véritable société parallèle s'est mise en place pour faire face aux licenciements massifs dont est victime la communauté albanaise. Ce petit homme calme et fragile, un foulard de soie autour du cou, dont le visage semble refléter toute la souffrance des Albanais du Kosovo, était désormais devenu un personnage charismatique, une sorte de Gandhi albanais.

Chef d'un Etat autoproclamé et considéré comme illégal par les autorités serbes, M. Ibrahim Rugova mise avant tout sur la communauté internationale pour cautionner son pouvoir. Dès la semaine prochaine, lorsque le Parlement du Kosovo sera constitué et que le gouvernement aura été élu, *« nous demanderons à la CEE la reconnaissance de la République du Kosovo »*, a-t-il expliqué, lundi, dans un entretien avec la presse française. En attendant le verdict de l'Europe, M. Rugova et les députés siégeront à l'Association des écrivains du Kosovo – puisque les bâtiments officiels leur sont fermés – et tenteront de mettre en place les structures d'un pouvoir parallèle destiné à contrer la « loi serbe » qui règne dans la province.

Les autorités de Belgrade ont rappelé qu'elles n'accepteraient jamais de perdre le contrôle du Kosovo, berceau culturel médiéval de la Serbie. Dans ce face-à-face, *« le débat politique est nécessaire »*, dit M. Rugova, en précisant que la « République du Kosovo » n'a pas l'intention de brandir l'aigle noir sur fond rouge, symbole du peuple albanais, pour provoquer les Serbes, mais que le Parlement tentera de trouver une solution pour satisfaire les uns et les autres. *« Il ne faut pas irriter l'autre communauté,* conclut-il, *nous avons eu une triste expérience en Croatie. »*

FLORENCE HARTMANN



# L'Europe et les Nations unies s'apprêtent à prendre des sanctions contre la Serbie

*« M. Baker parle d'or... Mais les initiatives et les préoccupations des Douze ne remontent pas à hier »*, dans la crise yougoslave, a déclaré lundi 25 mai le porte-parole du Quai d'Orsay, M. Daniel Bernard. Le secrétaire d'Etat américain avait déploré à la fin de la semaine dernière l'impuissance des Européens à mettre fin à ce qu'il décrit comme *« une barbarie »* et *« un affront à la conscience collective »*. *« Nous ne devrions pas accepter un cauchemar humanitaire au cœur de l'Europe »*, avait-il ajouté avant d'évoquer la possibilité, en ultime recours, d'une intervention militaire contre la Serbie (*le Monde* daté 24-25 mai).

M. Daniel Bernard a rappelé lundi que la France et la CEE avaient multiplié les initiatives diplomatiques et agissaient actuellement sur trois fronts : *« A Lisbonne, les conférences organisées par la présidence portugaise visent à permettre aux Serbes, aux Croates et aux Bosniaques de poursuivre leurs discussions,* a-t-il dit. *A Bruxelles, mardi, une réunion des fonctionnaires des Douze va examiner les mesures supplémentaires à prendre à l'égard de la Serbie. (...) A New-York, le même jour, M. Boutros Boutros-Ghali, secrétaire général des Nations unies, fera rapport au Conseil de sécurité de l'application de la résolution 752. »* Cette résolution, adoptée début mai, s'élevait contre les *« ingérences extérieures »* en Bosnie, réclamait le retrait de l'armée fédérale, sa dissolution ou la mise sous tutelle des autorités de cette République ainsi que la réouverture de l'aéroport de Sarajevo, et demandait au secrétaire général un rapport sur la possibilité de l'envoi de « casques bleus » pour une mission de paix en Bosnie.

Le porte-parole du Quai d'Orsay a également souligné que la France a envoyé 2 062 soldats en Croatie et est le premier pays à contribuer à la force de paix des Nations unies. *« La France n'a jamais cessé de réclamer des mesures pour la Bosnie-Herzégovine, en particulier des mesures humanitaires, »* a encore déclaré Daniel Bernard. *« Cette affaire est celle des Nations unies »*, même si *« les Européens sont appelés à jouer un rôle particulier »*, a-t-il ajouté. Pour sa part, le premier ministre britannique, M. John Major, a déclaré qu'il était temps, pour la CEE, de faire preuve de *« davantage de fermeté »* à l'égard de la Serbie.

Les représentants des ministères des affaires étrangères des Douze devaient examiner mardi à Bruxelles un rapport de la Commission sur les sanctions à mettre éventuellement en œuvre contre la Serbie.

A New-York, on estime que l'admission récente de la Bosnie-Herzégovine à l'ONU pourrait permettre d'avoir recours au chapitre de la Charte prévoyant des mesures coercitives des Nations unies en cas d'agression d'un Etat membre par un autre. Enfin, une autre idée, qui a les faveurs des Etats-Unis notamment, consisterait à exiger de la Serbie qu'elle remplisse les critères imposés par la communauté internationale aux nouveaux Etats pour être reconnus. La Serbie à ce jour les viole (notamment le respect des frontières et des droits des minorités). Elle se verrait ainsi dénier dans toutes les instances internationales la qualité d'Etat successeur de la Yougoslavie qu'elle revendique.

□ **Attentat contre un leader ultra-nationaliste serbe au Monténégro.** – Quarante personnes ont été blessées, lundi soir 25 mai, à Podgorica (ex-Titograd), capitale du Monténégro, dans un attentat à la bombe contre le leader ultra-nationaliste serbe M. Vojislav Seselj. Le président du Parti radical serbe (PRS), qui venait de prononcer un discours devant 15 000 personnes, est sorti indemne de cet attentat. Deux de ses gardes du corps ont été grièvement blessés, selon l'agence Tanjug. Dans son allocution, M. Seselj avait dénoncé les *« traîtres à la cause serbe »*, allusion aux partis d'opposition de Serbie et du Monténégro qui refusent de participer aux élections législatives et municipales convoquées pour le 31 mai par les autorités de la nouvelle « République fédérale de Yougoslavie » (RFY, Serbie et Monténégro).

□ **Massacre en Bosnie.** – L'envoyée spéciale de l'AFP, *Hélène Despiv-Popovic*, a constaté, le week-end dernier, que vingt-neuf hommes, exécutés d'une balle dans la tête, gisaient à l'entrée du village musulman de Nova-Kasaba (nord-est de la Bosnie-Herzégovine).







# PROCHE-ORIENT

THAÏLANDE : amendements constitutionnels pour tenter d'écarter les militaires

## Le premier ministre devra être député

**Le Parlement de Thaïlande a engagé un processus de réformes institutionnelles qui réduiront considérablement le rôle central qu'exerce traditionnellement l'armée dans la vie politique du pays. Désormais, le premier ministre devra être député.**

**BANGKOK**

*de notre correspondant*

Le ministre des affaires étrangères, M. Pongpol Adireksarn, a annoncé, mardi 26 mai, la levée de l'état d'urgence imposé, il y a huit jours, dans Bangkok et sa région. D'autre part, les quatre amendements à la Constitution réclamés par l'opposition sont passés, lundi, en première et deuxième lectures devant le Parlement. Une troisième lecture, après *un délai de quinze jours*, est cependant nécessaire pour l'adoption définitive de ces textes. Une nouvelle session des deux Chambres est prévue, à cet effet, le 10 juin.

En l'absence des principaux dirigeants militaires, qui sont membres de la Chambre haute, les sénateurs et les *députés ont ainsi décidé que* le premier ministre devra désormais être un membre élu du Parlement, donc un député, que le Sénat ne participera plus aux votes de censure *du gouvernement*, que le *président* du Parlement sera le président de l'Assemblée nationale (et non plus le président du Sénat), et que la deuxième session annuelle de l'Assemblée sera *ouverte à tout débat.*

Entre-temps, les tractations en vue de former un gouvernement sont dans l'impasse. *Un mouvement se* développe pour nier aux cinq partis de la *majorité pro-militaire* à l'Assemblée le droit de former un nouveau cabinet. En outre, les démarches en vue d'obtenir une révocation de l'amnistie décrétée, le 23 mai, en faveur de toute personne impliquée dans les sanglants affrontements du 17 au 20 mai, se multiplient. *Lundi*, les *quatre partis de* l'opposition à l'Assemblée ont formellement saisi le Tribunal de la Constitution, chargé de se prononcer sur la conformité du décret. Enfin, le ministre de l'intérieur a fait état, lundi, de 570 disparus parmi les manifestants. Ce chiffre, s'il se confirme, indiquerait que le nombre des victimes de la répression militaire est beaucoup plus élevé que *prévu.*

**JEAN-CLAUDE POMONTI**

AFGHANISTAN : cessez-le-feu et organisation d'élections

## Le commandant Massoud et M. Hekmatyar ont conclu un accord en sept points

Le chef du Hezb-i-Islami, M. Gulbuddin Hekmatyar, et son *principal rival*, le commandant Ahmed Chah Massoud, ont annoncé, lundi 25 mai, lors d'une *conférence de presse commune*, réunie après un tête-à-tête de sept heures – le premier depuis le mois d'octobre 1990 – qu'ils avaient conclu un accord en sept points portant notamment sur un cessez-le-feu, le retrait des combattants de Kaboul et l'organisation d'élections *dans un délai de six* mois.

*« Les modalités et le calendrier du retrait des forces seront décidés par une commission »* (de moudjahidins), indique un communiqué commun. *La sécurité sera assurée à* Kaboul par des moudjahidins, membres de « petits partis », placés sous la supervision du ministère de l'intérieur. Les deux parties sont convenues du retrait de la capitale afghane des combattants venus du nord du pays au moment de la prise de la ville, *c'est-à-dire* de la milice ouzbèke du général Abdul Rachid Dostom ainsi que des combattants du Jamiat-i-Islami, tous alliés du commandant Massoud.

Le départ de la milice ouzbèke *de Kaboul était la principale condi*tion de M. Hekmatyar pour la conclusion d'un accord de paix. La *réaction du général Dostom* à cet accord n'est pas encore connue. *« Concernant les contingents arrivés du nord, nous sommes convenus que ces forces seront retirées après que le Conseil de direction se sera assuré que les combats ne reprendront pas »*, a déclaré le commandant Massoud.

### *Interruption des combats*

Outre un cessez-le-feu, l'accord prévoit l'organisation d'élections dans les six mois, afin d'éviter une vacance du pouvoir, ainsi que l'engagement de ne pas prolonger le mandat de deux mois du gouvernement islamique intérimaire, présidé par M. Sibghatullah Mojaddedi, qui a pris ses fonctions le 28 avril, à Kaboul. *« Je souhaite transférer le pouvoir à nos frères, soit à travers une assemblée, soit par une élection à la fin de mon mandat dans deux mois »*, a précisé ce dernier, au cours d'une conférence de presse destinée à mettre fin aux rumeurs qui couraient sur sa volonté éventuelle de rester au pouvoir. Dans leur déclaration commune, les deux chefs moudjahidins ont indiqué qu'une commission électorale commencerait à fonctionner dès le mois de juin afin de fixer les modalités de la consultation. En cas de *« situation imprévue »*, le scrutin pourrait, toutefois, être reporté après *« consultation des deux parties »*. *« Il n'y aura pas d'effusion de sang en Afghanistan, il n'y aura pas de révolutions militaires et les élections seront, à l'avenir, la seule façon de changer de gouvernement »*, a assuré M. Hekmatyar. *« Nous avons tous deux décidé que la poursuite de la guerre est contraire à l'intérêt de la nation »*, a, de son côté, affirmé le commandant Massoud.

L'annonce de cet accord a interrompu les violents combats que se *livraient*, dans les faubourgs sud de Kaboul, la milice ouzbèke et les militants du Hezb-i-Islami. Les deux chefs moudjahidins avaient déjà accepté – sans se rencontrer – jeudi 21 mai, les termes d'un plan de paix *« permanent »*, présenté par un comité de médiation, dirigé par le commandant Jalaluddin Haqqani (*le Monde* daté 24-25 mai). Mais, toute référence au sort de la milice ouzbèke était absente de cet accord. – *(AFP.)*




# ASIE

Nouveaux raids israéliens au Liban

## La Syrie a mis en garde Jérusalem contre les risques d'une guerre

Des avions militaires israéliens ont bombardé mardi 26 mai des cibles au sud du Liban pour la deuxième journée consécutive (*le Monde* du 26 mai), ont rapporté des témoins.

La veille, dans un plaidoyer visant à la fois à justifier l'attitude de la Syrie et à mettre en garde contre une détérioration plus grande de la situation au Liban sud, le ministre syrien des affaires étrangères, M. Farouk Al Chareh, avait affirmé que Damas *« ne cherche pas l'affrontement avec Israël »*, mais *« n'aura d'autre choix que de faire front »* si l'Etat juif *« impose la guerre »*. Cette déclaration a été faite après des avertissements adressés par Israël à la Syrie, à propos de la présence du Hezbollah pro-iranien au Liban (*le Monde* du 26 mai). M. Chareh s'est également fait l'avocat de son allié, le gouvernement libanais, qui, a-t-il dit, s'est déclaré à plusieurs reprises *« disposé à déployer son armée le long de la frontière internationale »*, mais Israël *« a utilisé la force pour empêcher l'armée libanaise de réaliser cet objectif »*.

Le porte-parole du ministère israélien de la défense, M. Danny Naveh, a aussitôt répondu que son pays *« aspire à la paix »*, mais *« entend garantir la sécurité de ses habitants »*. *« Israël veut l'arrêt des opérations terroristes à partir du Liban. La Syrie peut y contribuer en exerçant son influence »*, a dit M. Naveh, qui *« ne croit pas qu'Israël doive craindre une intervention de Damas dans le conflit actuel »*.

Alors que le Hezbollah se déclarait déterminé à *« poursuivre la Djihad* (guerre sainte) *contre l'ennemi israélien quels que soient les sacrifices »*, le gouvernement libanais a décidé de déposer une plainte au Conseil de sécurité de l'ONU contre *« les agressions israéliennes »*. La France, pour sa part, a *« déploré très vivement le cycle de représailles réciproques* (au Liban sud), *dont elle ne peut que souhaiter l'interruption »*, a déclaré le porte-parole du Quai d'Orsay, M. Daniel Bernard. – *(Reuter, AFP.)*

L'enquête sur l'attentat de Lockerbie

## Le roi du Maroc invite le colonel Kadhafi à se montrer conciliant

Hassan II a estimé, dans un entretien diffusé lundi 25 mai par la télévision arabe MBC, que le colonel Mouammar Kadhafi aurait dû remettre les deux Libyens soupçonnés par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne d'être impliqués dans l'attentat de Lockerbie afin de *« sauvegarder son peuple »*. *« Si j'avais été à la place de Kadhafi et si je m'étais trouvé en présence d'un problème similaire (...), j'aurais choisi de sacrifier deux citoyens pour repousser le mal et pour sauvegarder mon peuple »*, a souligné le roi.

Le souverain chérifien a ajouté que les efforts du Maroc pour trouver une *« issue sauvegardant* [la] *dignité »* de la Libye continuaient. Il a ainsi affirmé qu'il *« suffirait que la Libye déclare accepter le principe de remettre* [les deux suspects] *pour que certains milieux et des Etats de bonne volonté se manifestent »* pour trouver une solution. – *(AFP.)*

Dans la bande de Gaza et à Tel-Aviv

## Violents incidents entre Israéliens et Palestiniens

*Dix-sept Palestiniens ont été* blessés par balles, lundi 25 mai, dans la bande de Gaza, lors de heurts avec des militaires israéliens, a-t-on indiqué de sources hospitalières dans cette région qui a été fermée pour trois jours, à la suite d'affrontements dimanche *entre des manifestants* et les *forces* de l'ordre israéliennes (*le Monde* du 26 mai).

Par ailleurs, un Arabe israélien a été sérieusement blessé à coups de couteau par un groupe d'Israéliens, *dans la banlieue de Tel-Aviv*, après l'enterrement de l'adolescente israélienne poignardée dimanche *par un Palestinien.*

Cinq *suspects* ont été arrêtés, a indiqué la police. Des centaines de personnes, qui participaient aux *funérailles, ont tenté de lyncher* trois ouvriers arabes israéliens employés d'une station-service *proche du cimetière, mais ils* en ont été empêchés par la police. – *(AFP.)*

□ ***Création d'un « forum démocratique » dans les pays du Golfe.*** – Plusieurs universitaires, journalistes et anciens ministres ou hauts responsables des six monarchies du Conseil de coopération du Golfe (Arabie saoudite, Koweït, Oman, Bahrein, Emirats arabes unis et Qatar) *ont créé un « forum démocratique »* qui revendique *« une participation populaire effective »* à la vie politique. Les quelque soixante-dix personnalités membres de ce forum entendent réaliser leurs objectifs par des *« moyens pacifiques »*. – *(AFP.)*














# AFRIQUE

## AFRIQUE DU SUD

# Les nouveaux malheurs de Winnie Mandela

JOHANNESBURG

*de notre correspondant*

La séparation officielle du couple Mandela (*le Monde* du 13 avril) n'a pas mis fin aux déboires de Winnie. Celle qui fut considérée, pendant des années, comme *« la mère de la nation »* par des millions de Noirs en lutte contre l'apartheid, est, de nouveau, sur la sellette. De plus en plus controversée au sein du Congrès national africain (ANC), Mme Winnie Mandela a été exclue *de facto* des fonctions qu'elle occupait au plan local, après la suspension, dimanche 24 mai, au terme d'une réunion houleuse, du comité exécutif régional (REC, couvrant notamment Pretoria et Johannesburg).

Certes, Mme Mandela est encore membre du comité national exécutif (NEC), la plus haute instance de l'ANC. Mais elle avait été contrainte, il y a cinq semaines, de démissionner de son poste de présidente du comité national d'aide sociale. Et un jeune avocat, Me Daluxolo Mpofu, son adjoint direct dans ce secteur important, chargé de la réinsertion des anciens exilés et prisonniers politiques, avait été démis de ses fonctions, le 14 mai, par la direction de l'ANC. La presse sud-africaine venait de dévoiler, parmi d'autres scandales – dont des accusations de complicité d'assassinats, – une liaison déjà ancienne entre Mme Mandela et Me Mpofu.

### *Querelles intestines*

Les journaux du dimanche sont allés plus loin, en révélant que le couple aurait indûment utilisé l'équivalent de 800 000 francs (*le Monde* du 26 mai), au cours de récents voyages à l'étranger. Mme Mandela et Me Mpofu ont tous deux démenti ces allégations. *« Il semblerait qu'une nouvelle campagne de dénigrement soit lancée contre moi et que ma démission du département des affaires sociales ne soit pas suffisante aux yeux de mes détracteurs »*, a déclaré celle qui est encore l'épouse du président de l'ANC, annonçant qu'elle envisageait de porter l'affaire devant les tribunaux.

L'ANC, qui a ouvert, le mois dernier, une enquête interne sur l'*« utilisation frauduleuse »* de 800 000 francs *« détournés »* de la comptabilité du département d'aide sociale, vient de laver Mme Mandela de tout soupçon ; certains responsables estiment même qu'il n'y aurait pas de *« trou dans la caisse »*.

La direction de l'ANC, à l'évidence embarrassée par cette *nouvelle « affaire Winnie »*, multiplie les déclarations contradictoires. L'état-major de l'organisation est, en fait, préoccupé par l'audience dont jouit toujours Mme Mandela dans les *townships*. Détestée par d'éminents membres de la hiérarchie du mouvement, elle est, en revanche, adulée par les jeunes des ghettos, dont l'impatience n'est pas toujours bien gérée.

Mme Mandela est notamment soutenue par l'aile « dure » de la Ligue de la jeunesse de l'ANC, influente dans les cités noires, et par une fraction de la Ligue des femmes. Une quarantaine de militantes ont partiellement occupé le 21 mai le siège de l'ANC, à Johannesburg, exigeant la réintégration de Mme Mandela et de Me Mpofu à la tête du département d'aide sociale. Une action inquiétante pour les dirigeants de l'ANC, dont certains soupçonnent Mme Mandela d'avoir recruté des résidentes de plusieurs bidonvilles proches de Johannesburg, pour la soutenir. Les mêmes responsables craignent qu'elle ne tente de se reconstituer une assise politique suffisamment forte pour conduire, à court terme, à une scission au sein de l'ANC.

La suspension du REC de la région de Johannesburg, où siégeait Mme Mandela, semble destinée à couper celle-ci de sa base, tout en évitant un conflit ouvert. A la veille de la conférence nationale annuelle de l'ANC, qui débutera jeudi, l'organisation, engagée dans de rudes négociations avec le gouvernement, souhaiterait ne pas s'affaiblir ni se laisser miner par des querelles intestines. Privée des derniers liens officiels avec la base militante dont elle jouissait encore, Mme Mandela n'est plus, désormais, qu'une voix parmi une centaine d'autres, au sein du comité exécutif national.

FRÉDÉRIC FRITSCHER

## ALGÉRIE

# Amnesty International demande la libération immédiate des prisonniers politiques

Dans un mémorandum rendu public, mardi 26 mai, et rédigé après la visite sur place, le mois dernier, d'une de ses équipes, Amnesty International se déclare *« inquiète »* des *« violations des droits de l'homme en Algérie »*. L'organisation humanitaire critique la détention de plus de six mille *« présumés opposants politiques »* sans inculpation ni jugement. Elle dénonce *« les arrestations arbitraires, la torture et les mauvais traitements »* des détenus et demande aux autorités locales d'assurer *« des procès équitables »* aux personnes incarcérées ou de les élargir.

Amnesty International presse le gouvernement de *« libérer immédiatement et sans conditions tous les prisonniers de conscience »*, sans fournir de chiffre précis quant au nombre de ces détenus – pour la plupart islamistes ou soupçonnés de l'être. Les autorités, qui dénient la qualité de prisonniers d'opinion à ceux qui sont rassemblés, au Sahara, dans des centres de sûreté, ont démenti que certains de ces suspects aient subi de mauvais traitements.

D'autre part, dix caches d'armes ont été découvertes dans les montagnes de Zbarbar, dans la région de Lakhdaria, à 80 kilomètres à l'est d'Alger, où la gendarmerie et les forces spéciales de l'armée ont mené, pendant dix jours, une opération de ratissage, a annoncé, lundi, la télévision algérienne. Le bilan officiel des affrontements entre groupes islamistes et forces de l'ordre fait état de six morts : quatre intégristes, un militaire et un gendarme. – *(AFP, Reuter.)*



## EN BREF

□ **« Africa International » baisse ses tarifs pour sa clientèle africaine.** – A partir du mois de juin, le magazine *Africa International* se vendra moins cher en Afrique, passant de 15 francs à 10 francs l'exemplaire. Pour financer ce *« réajustement »*, les tarifs seront, en revanche, augmentés en Europe, passant de 20 francs à 22 francs. *« Les lecteurs les plus fortunés financent ainsi ceux qui sont tout aussi motivés, mais désargentés »*, a expliqué la direction du mensuel, dans un communiqué publié à Paris, lundi 25 mai.

□ **CHINE : vingt ans de prison pour un « espion ».** – Le tribunal populaire de Yancheng, dans la *province du Jiangsu, sur la côte est* du pays, a condamné, le 29 avril, à vingt ans d'emprisonnement, M. Chen Xiaoli, accusé d'espionnage au profit de Taïwan, a annoncé le *Quotidien des lois du Jiangsu*. Le condamné aurait notamment livré à Taïwan des renseignements sur la zone économique spéciale de Shenzhen, après s'être rendu *« illégalement »* à l'étranger, en août 1990. – *(AFP.)*

□ **COLOMBIE : au moins soixante morts en trois jours.** – De violents affrontements entre l'armée et les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, marxistes) dans le nord-ouest du pays ont fait au moins 60 morts en trois jours, ont indiqué lundi 25 mai des sources militaires. Quelque 1 500 soldats et 500 rebelles s'affrontent près des villes de Dareiba et Mutata (province andine d'Antioquia), où l'armée de l'air est intervenue lundi, dans le cadre de la plus importante offensive militaire lancée depuis plusieurs années. Suspendu le 4 mai, le dialogue entre la guérilla et les autorités ne devrait reprendre qu'en octobre. – *(Reuter, AFP.)*

□ **CONGO : des dirigeants de la radio et de la télévision ont été relevés de leurs fonctions.** – Quatre responsables des médias d'Etat – le directeur des informations et le rédacteur en chef de la télévision, MM. Jean-Claude Kakou et Michel M'Boungou, ainsi que le directeur des informations et le rédacteur en chef de la radio, MM. Lomath Ekémy et Antoine Gangoye – ont été relevés de leurs fonctions, à la suite de la diffusion de messages anonymes appelant à la guerre civile, a-t-on annoncé, dimanche 24 mai, de source autorisée, à Brazzaville. – *(AFP.)*

□ **HAÏTI : rapatriement de réfugiés et fermeture des écoles.** – Alors qu'aux Etats-Unis, la décision du président Bush de rapatrier les réfugiés haïtiens vers leur île suscitait de vives protestations, plus de 510 d'entre eux sont arrivés, lundi 25 mai, à Port-au-Prince. Les autorités haïtiennes ont par ailleurs décidé de suspendre les cours pendant une semaine dans les lycées, après des tentatives de manifestations en faveur du président Aristide, toujours en exil. L'armée haïtienne a condamné lundi les attentats qui avaient coûté la veille la vie à deux militaires et à un civil, abattus par des hommes en tenue vert olive. – *(AFP, Reuter.)*

□ **INDONÉSIE : un indépendantiste de Timor-Oriental condamné à neuf ans d'emprisonnement.** – M. Fernando de Araujo, chef présumé de la Résistance nationale des étudiants de Timor-Oriental (RENETIL), a été condamné, lundi 25 mai, à neuf ans de prison pour subversion, par un tribunal de Djakarta. M. de Araujo était accusé d'être le chef du RENETIL, branche étudiante du Front de libération de Timor-Oriental (FRETILIN), qui lutte pour l'indépendance de l'ex-colonie portugaise, annexée en 1976 par l'Indonésie. – *(AFP.)*

□ **KENYA : deux manifestants tués à Mombasa.** – Deux manifestants ont été tués, lundi 25 mai, à Mombasa, après qu'un rassemblement de soutien au Parti islamique eut dégénéré en émeute, ont rapporté des témoins. Des coups de feu ont retenti, au moment où des centaines de personnes commençaient à affronter la police. C'est la quatrième fois en deux semaines que des incidents violents opposent manifestants musulmans et forces de l'ordre, dans la ville côtière. – *(Reuter.)*

□ **MALI : la Cour suprême a validé l'élection du président Konaré.** – La Cour suprême a validé, samedi 23 mai, les résultats de l'élection présidentielle du 26 avril et proclamé M. Alpha Oumar Konaré président de la République du Mali. Selon la Cour suprême, M. Konaré a obtenu 69,02 % des suffrages exprimés, lors du second tour du scrutin – soit plus de la majorité absolue requise. Sur plus de 4,7 millions d'électeurs inscrits, seuls un peu plus de un million d'entre eux ont voté. – *(AFP.)*

□ **MAURICE : un chalutier arraisonné avec cent cinquante passagers clandestins.** – Les autorités portuaires ont arraisonné, à la fin de la semaine dernière, à Port-Louis, un chalutier, le *Ching-Wing-18*, immatriculé au Honduras et arrivant de Chine, qui transportait, dans sa cale, quelque cent cinquante passagers clandestins d'origine chinoise. Ces derniers devaient être acheminés vers Haïti ou New-York, à moins, selon d'autres sources, qu'il n'ait été prévu de les débarquer à Maurice. – *(AFP.)*

□ **PARAGUAY : condamnation d'anciens membres de la police politique.** – La justice paraguayenne a condamné, samedi 23 mai, à vingt-cinq ans de prison M. Pastor Coronel, ancien directeur de la police politique du dictateur Alfredo Stroessner, et trois de ses collaborateurs. Ils étaient accusés d'avoir torturé et assassiné l'opposant Mario Schaerer en avril 1976. Cette condamnation est la peine la plus sévère prononcée contre d'anciens serviteurs du régime Stroessner depuis la chute de la dictature en 1989. – *(AFP.)*

□ **PÉROU : au moins neuf morts dans des actions du Sentier lumineux.** – Une personne a été tuée et une cinquantaine d'autres ont été blessées lors de l'explosion, samedi 23 mai, d'une camionnette chargée de dynamite au centre commercial de San-Isidro, quartier résidentiel de Lima. A 1 kilomètre à la ronde, plus d'une centaine d'édifices, parmi lesquels le ministère de la pêche, ainsi que les locaux de l'agence de presse espagnole Efe, ont été endommagés. L'attentat a été revendiqué par le Sentier lumineux, qui a, par ailleurs, tué au moins huit personnes au cours du week-end, en divers points du pays. – *(Corresp.)*

□ **PHILIPPINES : Mme Santiago a cessé sa grève de la faim.** – Mme Miriam Santiago, surnommée la *« Dame de fer de l'Orient »*, a décidé, lundi 25 mai, de mettre un terme à sa grève de la faim, entamée pour protester contre *« la fraude électorale »* (*le Monde* du 26 mai). Le gouvernement philippin a rejeté ses accusations tandis que le Congrès se prépare à confirmer la victoire de M. Fidel Ramos, soutenu par la présidente Corazon Aquino. Selon le dernier décompte semi-officiel portant sur près de 73 % des suffrages exprimés, M. Ramos arrive en tête avec 24 % des voix contre 18 % à Mme Santiago. – *(AFP.)*

□ **RWANDA : premiers contacts officiels entre le gouvernement et la rébellion.** – Le ministre des affaires étrangères, M. Boniface Ngulinzira, a rencontré, dimanche 24 mai, à Kampala (Ouganda) un représentant des rebelles du Front patriotique rwandais (FPR), pour tenter de mettre fin au conflit qui paralyse le Rwanda, depuis octobre 1990, et tenter d'ébaucher un calendrier de négociations. Il s'agit du premier contact direct, à haut niveau, entre les autorités rwandaises et le FPR, depuis la formation, en avril, d'un nouveau gouvernement *« de transition »*. – *(AFP.)*

□ **SALVADOR : le FMLN devient un parti politique.** – Le Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN) a proclamé, samedi 23 mai à San-Salvador, sa transformation en parti politique, devant des milliers de personnes. La légalisation du mouvement dépend toutefois du Parlement. Le nouveau parti entend constituer une alliance avec les partis de gauche dans la perspective de l'élection présidentielle de 1994. Il dénonce la *« poignée d'extrémistes »* au sein du parti Arena au pouvoir et de l'armée qui tentent de faire échouer les accords de paix conclus avec le gouvernement le 16 janvier. – *(Reuter, AFP.)*

□ **TURQUIE : près de trente morts dans des affrontements entre forces de l'ordre et séparatistes kurdes.** – Des affrontements entre séparatistes kurdes et forces de sécurité ont fait vingt-neuf morts depuis vendredi dans le sud-est de la Turquie, a-t-on appris, lundi 25 mai, de source autorisée à Ankara. Huit membres de la guérilla, sept soldats, deux femmes et deux enfants ont notamment été tués dans des accrochages entre les forces turques et des combattants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, marxiste-léniniste), dans les provinces de Batman, Bingol, Sirnak et Van. – *(Reuter.)*

□ **VENEZUELA : nouvelles manifestations.** – Des affrontements entre des étudiants et la police ont fait au moins sept blessés, lundi 25 mai, dans un quartier populaire de Caracas et dans la cité-dortoir Los Teques, au sud-ouest de la capitale. Les étudiants protestaient contre la répression policière et contre la levée du contrôle sur la plupart des prix, prévue pour la fin de la semaine. De toutes parts s'intensifient les pressions sur le président Carlos Andres Perez pour qu'il modifie sa politique économique néolibérale, adopte des programmes sociaux et tire les leçons du putsch manqué du 4 février. – *(AFP.)*

□ **VIETNAM : Hanoï note des *« progrès »* dans ses relations avec Washington.** – A l'occasion d'un entretien avec son homologue français, le ministre vietnamien des affaires étrangères, M. Nguyen Manh Cam, qui a entamé une tournée européenne, a déclaré, lundi 25 mai, à Paris, que *« le processus de normalisation entre le Vietnam et les Etats-Unis a fait des progrès »*. Washington pourrait, en effet, lever l'an prochain son embargo sur le commerce et les investissements. Le gouvernement américain a toujours lié la levée de l'embargo à la résolution de la question des soldats américains disparus lors de la guerre du Vietnam.

# AMÉRIQUES

## BRÉSIL : à huit jours du sommet de Rio

# La querelle des frères Collor devient une affaire d'Etat

RIO-DE-JANEIRO

*de notre correspondant*

A quelques jours de la conférence de l'ONU sur l'environnement, organisée du 4 au 14 juin à Rio-de-Janeiro, l'affrontement entre le président brésilien Fernando Collor de Mello et son *frère Pedro a pris, lundi 25 mai*, des allures de crise majeure au sommet de l'Etat.

Après que le cadet du chef de l'Etat eut notamment accusé, dans l'hebdomadaire *Veja*, M. Fernando Collor de s'enrichir illégalement (*le Monde* du 26 mai) et fait une claire allusion à sa consommation de cocaïne à l'âge de vingt ans, le porte-parole de la présidence, M. Pedro Luiz Rodriguez, a déclaré qu'il *« ne s'agit plus d'une affaire de famille mais d'Etat »*.

Le sénateur social-démocrate Federico Henrique Cardoso, peu coutumier des déclarations alarmistes, confiait qu'il *« espérait que le président ne commettrait pas une bêtise »* en démissionnant, et l'ancien ministre de l'économie, M. Delfim Netto, affirmait que *« le remplacement du chef de l'Etat par le vice-président Itamar Franco était à l'ordre du jour »*.

### *Un message à la nation*

M. Fernando Collor de Mello a adressé un message à la nation, lundi en milieu de journée, en s'estimant *« profondément choqué par les nouvelles de cette fin de semaine, alimentées par les déclarations insensées et fausses de* [son] *frère »*. Il a demandé au parquet l'ouverture d'une action pénale pour préjudice moral, ainsi qu'une enquête de la police fédérale.

La constitution d'une commission d'enquête parlementaire devait être décidée dès mardi, malgré l'opposition du parti du président à l'ouverture du telle procédure. *« Nous n'avons plus le choix »*, affirme le sénateur Cardoso en qualifiant *« cette tragédie grecque »*, d'*« extrêmement délicate »*.

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

Le Monde

*RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :*
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

*ADMINISTRATION :*
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33



Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex
1991

## AMÉRIQUES

# L'Amérique centrale après la guerre froide

*Suite de la première page*

Ledit général Umberto Ortega est *même allé jusqu'à* décorer l'attaché militaire des Etats-Unis, jadis grands fournisseurs, en armes et en argent, des insurgés anticommunistes de la Contra. Et partout, les ennemis d'hier se mêlent sans peine, y compris à l'ambassade de France.

*Le cas du Nicaragua est, il* est vrai, un peu à part, ne serait-ce que parce *que la* densité du peuplement y est bien moindre qu'au Guatemala et au Salvador. Plus qu'ailleurs, les années de développement rapide qui ont suivi la seconde guerre mondiale ont suscité la formation d'une importante classe moyenne, dont les enfants se sont précipités dans les universités. Et c'est aux deux camps *de la guerre civile que* les *licenciados* (les diplômés) ont fourni l'essentiel de *leurs cadres. Ce qui* signifie qu'elle a déchiré les familles autant qu'opposé classes et castes.

*De ce point de vue comme de* bien d'autres, le personnage de Violeta *Chamorro*, l'actuelle présidente de la République, est exemplaire. Il illustre le déclin du «machisme» dans une partie du monde où il fut congénital : on ne s'étonne plus de voir une femme diriger l'opposition au Costa-Rica, et d'autres détenir, dans le même Costa-Rica ou au Mexique, des postes de gouverneur *d'Etat ou de maire. Il résume aussi*, à bien des égards, la tragédie du Nicaragua.

Son mari, Pedro Joaquin, dont un ancêtre avait signé en 1914 le traité *concédant aux Etats-Unis le droit* d'y construire un nouveau canal transocéanique, dirigeait la coalition des forces d'opposition à la dictature héréditaire des Somoza. Il était aussi le patron de la *Prensa*, seul journal à oser dénoncer les exactions sans *nombre de la dynastie, cliente attitrée* d'une Amérique peu regardante – *«un fils de pute*, disait Franklin Roosevelt de son fondateur, *mais il est à nous»*.

*Pedro Chamorro paya son courage* de sa vie. Le remplaçant au pied *levé à la tête du quotidien*, sa veuve s'allia aux sandinistes, mais rompit avec eux le jour où, ayant pris le pouvoir après avoir renversé le despote abandonné à son sort par un Jimmy Carter écœuré, ils mirent à leur tour à mal les droits de l'homme. *Sa fille travaille aujourd'hui* à la *Prensa*. Un de ses fils dirige l'organe sandiniste *la Barricada*, pour le moment en froid avec l'ex-président Daniel Ortega. Un autre a été l'un des chefs de la Contra. Tous paraissent à présent raccommodés. Et l'immense statue du général Sandino, héros des révo*lutionnaires, continue de dominer* la capitale, Managua.

Pauvre, bien pauvre capitale! On a beau être prévenu, comment ne pas éprouver un choc en découvrant, au bord du lac transformé en cloaque par la pollution, ce qui n'est plus, pour l'essentiel, qu'un immense terrain vague. Les bidonvilles aux toits de tôle ondulée *prolifèrent sous* l'impitoyable canicule dans ce décor *sinistre, où la carcasse tordue d'une* tour de béton esseulée éveille des *réminiscences d'Hiroshima*.

### *Une capitale dévastée*

*Détruite* à 95 % par le tremblement de terre de 1972, Managua n'a en effet, hormis quelques bâtiments officiels, pratiquement pas été reconstruite : l'argent de l'aide internationale avait été directement dans la poche du dernier Somoza, «Tachito», et les sandinistes, en proie aux raids des contras, ont consacré à les combattre le *plus gros* de leurs maigres ressources. Comme de *surcroît leur gestion n'était guère* plus avisée que celle des pays de l'Est, comme l'intégrité de certains d'entre eux, dans les derniers temps, laissait fort à désirer, comme l'aide soviétique et cubaine s'est réduite telle la peau de chagrin au fur et à mesure *que se décomposait* l'ex-patrie du socialisme, la misère ne *connaît pas de bornes*.

En Amérique latine, il n'y a qu'à Haïti, au Honduras et en Guyana où elle soit comparable ou *pire*. Le Nicaragua partage avec la Guyana le *record de la chute du niveau de vie* depuis 1980 : 33,1 %, soit pour *1990* un PNB par *tête de 434* dollars, autrement dit 2,5 % du nôtre!

Dûment chapitré par le FMI *(notre vrai gouvernement, disent les* sandinistes), le pouvoir ne reste certes *pas inactif. L'inflation*, qui atteignait des proportions brésiliennes semble jugulée. Le tiers des entreprises publiques, lourdement subventionnées, a été privatisé. Les impôts ont été réduits mais on ne compte pas, sous ces latitudes, les *«exonerados» et la présidente n'a* pas jugé inutile, lors d'un récent remaniement ministériel, de mettre en garde ses ministres contre la tentation de s'enrichir.

Avec l'aide *du Mexique, de la* Colombie, du Venezuela, de l'Espagne et d'organisations *privées, le* Nicaragua a épongé les arriérés de sa dette envers la Banque mondiale. De leurs côtés, les Etats-Unis, l'URSS, et le Club de Paris ont effacé la majeure partie de leurs énormes créances. Du coup, le FMI a accordé un prêt appréciable à ce bon élève. A l'occasion de la visite à Managua, en février, d'Alain Vivien, alors secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, la France a, quant à elle, consenti une assistance alimentaire *de 15 millions de dollars. «Vous étiez plus généreux du temps des sandinistes»*, nous a-t-on fait remarquer.

Il faudra beaucoup de temps pour *que ces mesures soulagent* la *misère* générale, à supposer qu'elles y parviennent. *Il est* vrai que les villes de province, épargnées par le tremblement de terre, ont un visage plus souriant que la capitale. Que, par exemple, le très coloré marché de Masaya, au pied de l'impressionnant volcan du même nom, est à la fois *bien approvisionné* et *très achalandé*. Mais à elles seules, les grappes humaines, qui s'entassent jusque sur le toit des autobus aux essieux ployés à se rompre, en disent long sur le sous-équipement du pays.

Quant à l'alimentation! *«Comen, pero no se nutren»* : ils mangent mais ne se nourrissent pas, écrit des peuples de l'Amérique latine un *chercheur de l'Université de* Mexico. (3) Il cite des statistiques de l'Institut national de la nutrition, selon lesquelles pas moins de 80 à 90 % de ses compatriotes ont souffert à un moment ou à un autre de dénutrition. Or le Nicaragua est infi*niment plus pauvre*. Et il connaît, comme le Guatemala, une sécheresse terrible qui affecte, *dans son* cas, 16 % des surfaces cultivables. D'où une chute de 50 % de la récolte de maïs et le rétablissement de coupures quotidiennes de cou*rant*, dont les autorités reconnaissent sans difficulté le caractère *«drastique». Il faut croire au Père Noël*, dans ces conditions, pour s'imaginer que la violence pourrait s'arrêter comme par enchantement. Les effectifs de l'armée ont certes été réduits en deux ans de 88 000 à 21 000 hommes et c'est par milliers que les ex-contras ont déposé les armes. Moyennant *quoi*, faute de trouver à se nourrir, bien des combattants des deux camps sont condamnés à se débrouiller *comme ils peuvent*. Et trois mille d'entre eux, qui se sont *baptisés les revueltos* (révoltés), ont oublié qu'ils se sont battus, des années durant, les uns contre les autres, pour trouver dans leur commune misère une raison de prendre les armes ensemble contre un régime, démocratique sans doute, mais incapable de les faire vivre...

### *Une régression générale*

C'est au Nicaragua que les signes d'épuisement sautent le plus aux yeux mais aucun pays de l'isthme n'échappe à la régression. Même, le plus prospère, comme son nom l'in*dique, le Costa-Rica (la côte riche)* a vu son niveau de vie baisser, en vingt ans, de quelque 600 %.

*La «Suisse de l'Amérique centrale»* a pourtant beaucoup d'atouts. Ce n'est pas seulement un paradis pour touristes attirés par ses plages à cocotiers et l'exubérance, haute en couleur, de sa végétation. C'est aussi, et de beaucoup, celui qui, en *termes de PNB, s'est jusqu'à présent* le mieux tiré d'affaire. Démocratie exemplaire, *il* s'est même jadis payé le luxe, en pleine arrière-cour des Etats-Unis, d'avoir des ministres communistes, et par la suite de donner aux sandinistes, malgré toutes les pressions nord-américaines, un sérieux coup de pouce, pour les aider à *renverser les Somoza*.

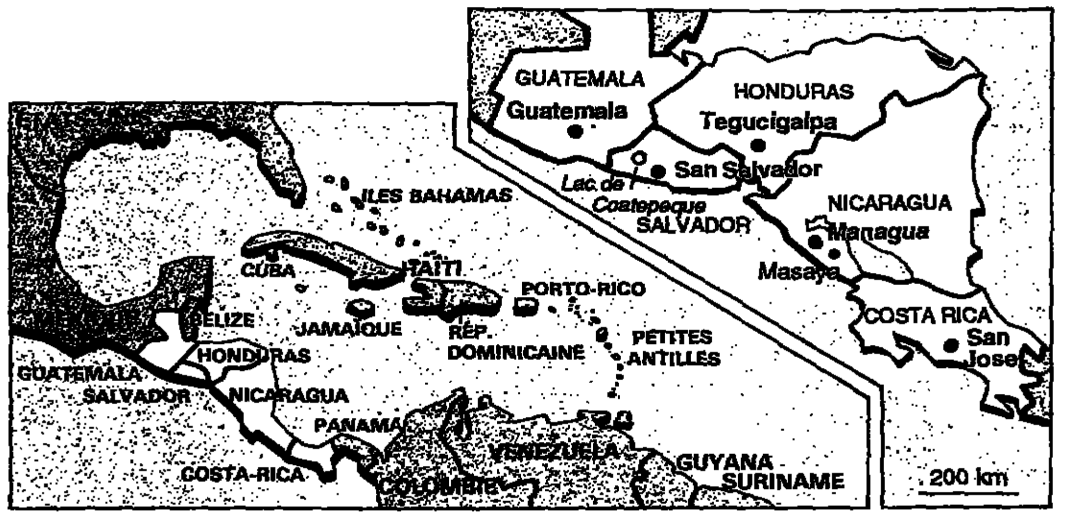
De *population* essentiellement blanche, fier d'être le cinquième pays *au monde à avoir supprimé* la peine de mort et d'avoir depuis *1949* (quelques mois après la fin de sa dernière et très brève guerre civile) renoncé à posséder une armée, il est aussi le seul de la région à avoir réussi sa réforme agraire, au dire peu suspect d'un *ex-commandante* sandiniste.

Voilà pourtant qu'aujourd'hui, il est victime de la récession mondiale et, plus encore, de la dénonciation de l'accord international sur le café, dont la conséquence a été une forte baisse des cours : on a tendance sur place à en attribuer la responsabilité à une France fidèle à ses amitiés ivoiriennes. Le président de la République en personne, le social-chrétien *Rafael Angel Calderon*, quarante-deux ans, n'a pas hésité à annoncer que cette baisse allait ruiner petits et moyens producteurs. De même a-t-il traversé l'Atlantique *avec ses homologues hondurien et* panaméen, pour tenter de convaincre les chefs d'Etat et de gouvernement de la CEE de s'opposer aux *mesures de protection* de la banane antillaise envisagées par la Commission.

Comme, *de surcroît, une pluie* précoce laisse présager pour cette année une récolte de café très moyenne, le système très développé de protection sociale risque fort, de même que l'éducation nationale, d'en faire en partie les frais. Déjà, le journal la *Republica* de San-Jose, la capitale, a fait état de chiffres alarmants concernant la mortalité infantile parmi la population indigène. On sent en tout cas poindre une inquiétude, et l'opposition n'hésite pas à dénoncer ce qu'elle appelle la *«militarisation croissante»* de la police, dont certains membres ont torturé à mort, au début de l'année, dans des circonstances mal éclaircies, deux Indiens soupçonnés de trafic de drogue.

Il s'agit du Costa-Rica, c'est-à-dire du pays de la région qui est, à tous égards, le mieux loti. Inutile de dire que le sort de ses voisins est loin d'être aussi enviable...

**ANDRÉ FONTAINE**




**Prochain article :**
**D'une violence à l'autre**

(3) Federico Bolanos – *América latina en deuda : costos sociales y poder transnacional.* Cuadernos Americanos, Mexico novembre-décembre 1991.

**Le Monde**

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
*(adjoints au directeur de la rédaction)*

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi, Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
*(directeur des relations internationales)*

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

*RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :*
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
*Télécopieur* : 40-65-25-99

*ADMINISTRATION :*
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
*Télécopieur* : 49-60-30-10

# POLITIQUE

La question européenne et les embarras de la majorité

## Le RPR et l'UDF ne parviennent pas à surmonter leurs divergences

Pour reprendre un mot que M. Jacques Chirac réservait, dimanche dernier, sur TF 1, à la politique de M. François Mitterrand, l'opposition se trouve aujourd'hui dans un état *«cotonneux.»* Même la méthode Coué ne fonctionne plus.

Quand M. Chirac, puis M. Charles Pasqua, lundi 25 mai, au «Club de la presse» d'Europe 1, pour une fois, s'accordent pour dire que les divisions sur Maastricht seront *«sans conséquence»* sur la bonne santé de cette opposition, ils ne peuvent que faire sourire. Depuis bientôt un mois, cette opposition patauge en effet dans le traité de Maastricht comme dans un bourbier. Dimanche, au cours de l'émission «7 sur 7», M. Chirac s'est montré une nouvelle fois incapable de dire où il veut en venir. Et le débat qui s'annonce au Sénat, à en juger par l'intransigeance affichée par M. Pasqua contre l'octroi du droit de vote aux ressortissants de la Communauté *(lire page 26)*, promet d'être encore éprouvant pour les nerfs des dirigeants du RPR et de l'UDF. A partir du moment où, comme à l'Assemblée nationale, les centristes, fervents gardiens du temple européen, ont décidé de ne pas mollir, la majorité sénatoriale s'apprête de nouveau à vivre dangereusement.

L'opposition traîne aujourd'hui Maastricht comme un boulet, et cela n'est pas sans conséquence sur sa santé morale et psychologique, comme sur son fonctionnement interne. Venant de se souvenir qu'elle doit d'abord se méfier d'elle-même, la droite semble redevenue soudainement moins fanfaronne, moins donneuse de leçons et plus prudente. En d'autres temps, on se serait sans doute bousculé dans ses rangs pour sonner la curée contre M. Tapie. Quand, en janvier, celui-ci avait eu le front de traiter les électeurs lepénistes de *«salauds»*, il n'avait pas été épargné. On fustigeait *«le bateleur»*, on lui conseillait *«de rester à sa place, dans les vestiaires de l'OM»*. Bref, comme disait à l'époque M. Juppé, *«M. Tapie* [était] *le degré zéro de la politique»*.

Rien de tout cela depuis dimanche. Est-ce parce qu'ils savent que leur collègue, M. Georges Tranchant, député RPR des Hauts-de-Seine, ne peut être lui-même paré de toutes les vertus, et que les «affaires», en ce moment, vont et viennent? Toujours est-il que les dirigeants de l'opposition n'ont pas tenté d'exploiter politiquement cette «affaire privée». *«Les attaques contre Tapie et la lâcheté des socialistes sont devenues plus fortes que les réactions hostiles à sa nomination»*, faisait-on observer lundi à l'UDF.

Sans trop y croire, certains ont tenté de faire rejaillir l'affaire sur l'imprévoyance fatale de MM. Mitterrand et Bérégovoy, mais l'espoir d'une nouvelle cohabitation restreint aussi naturellement la marge de manœuvre...

Ayant à peine eu le temps de savourer son succès relatif des élections régionales et cantonales de mars, l'opposition se retrouve sur la défensive. La machine de l'union semble à nouveau grippée et, dans un réflexe de sauvegarde, chaque parti ne semble plus préoccupé que de lui-même. Qui parle aujourd'hui de l'UPF? Son bureau politique ne s'est plus réuni depuis le 21 novembre 1991... De nouvelles conventions dans le cadre des «états généraux» de l'opposition sont certes annoncées. On avait oublié l'Europe, mais on ne veut pas oublier l'audiovisuel et le sport!

### *La «vocation» de M. Léotard*

Car, dans le même temps, l'opposition part dans tous les sens. Le RPR crée son *«observatoire des promesses socialistes»* et M. Chirac n'entend pas, moins que jamais, quitter sa présidence. Les clubs giscardiens Perspectives et réalités annoncent un document comprenant *«quarante premières mesures pour répondre à l'impatience des Français et pour remettre la France en marche»*. Le PR vient de décider de publier un texte *«en forme de mode d'emploi gouvernemental de Maastricht»* afin de savoir *«quel usage un gouvernement issu d'une nouvelle majorité fera de l'application du traité.»* M. Philippe de Villiers lance son mouvement Combat pour les valeurs. Et le CDS tente laborieusement de régler ses dettes financières.

Ainsi, de nouveau, l'opposition se disperse au moment même où elle sait pertinemment qu'une fois clos le débat européen sur Maastricht, elle ne sera pas à l'abri de nouveaux traquenards élyséens. M. Chirac craignait dimanche que M. Mitterrand n'entraîne l'opposition *«dans un nouveau débat théorique, juridique et constitutionnel sur la durée du mandat présidentiel ou sur d'autres modifications de la Constitution»*. On le redoute, mais qui, instruit de l'expérience du moment, s'y prépare? De même, chacun a bien conscience de foncer tout droit, comme avant 1986, dans le mur de la cohabitation. M. de Villiers a déjà enfourché le vieux cheval barriste contre *«la codirection»* de la France. Dans les états-majors, on lorgne déjà sur les maroquins. Pour éviter l'écueil et ne pas voir, après l'éventuelle victoire, *«chacun, sa petite serviette sous le bras, aller négocier, on ne sait quoi avec on ne sait qui»*, M. Charles Millon suggérait, dans *le Journal du dimanche* du 24 mai, que cette question fasse l'objet *«d'un débat collectif»* au sein de toute l'opposition. Vœu pieux. La course à l'Hôtel Matignon est déjà lancée. Au cours d'un dîner à son domicile, mardi 12 mai, M. François Léotard a fait savoir à M. Chirac – et s'est empressé de répercuter «l'événement» – qu'il se sentait désormais la vocation d'être «le Balladur de l'UDF.» M. Chirac ne l'a pas contrarié. Tout ce qui peut déranger M. Giscard d'Estaing n'est-il pas bon pour le RPR?

Il n'aura pas fallu longtemps pour voir l'opposition retomber ainsi dans l'ornière des rivalités personnelles après avoir exprimé l'ambition de s'imposer par le renouveau des idées...

DANIEL CARTON

Les francs-maçons et la défense des valeurs républicaines

## Le Grand Orient de France s'inquiète des «dérives institutionnelles»

**Le Grand Orient de France a organisé, le 24 mai, à Paris, un colloque intitulé «Demain la République». Cette conférence, qui s'ajoutait aux manifestations prévues cette année dans le cadre du bicentenaire de la République, a donné l'occasion à la principale obédience maçonnique française de présenter un programme de défense de cette institution.**

Les francs-maçons du Grand Orient veulent se défaire de l'image restrictive de *«bouffeurs de curés»* qui leur est encore fréquemment appliquée et ils sont plus décidés que jamais à assurer la défense des idéaux républicains.

La République était déjà mise à mal, selon eux, par la *«démocratie libérale»*, à laquelle ils reprochent de vouloir *«soumettre l'Etat à la société civile»* et de se donner comme principe fondamental la *«segmentarisation de la société»*. La voici maintenant menacée directement par la montée de l'intégrisme politique qu'incarne le Front national.

### *Bilan critique*

Deux cent cinquante comités ont été constitués à partir des sept cent cinquante loges que compte l'obédience pour réfléchir à ce que pourrait être la République de demain. Le travail se poursuit dans quatorze groupes de réflexion qui ne traitent pas seulement des thèmes permanents du Grand Orient – l'école, la laïcité, la formation professionnelle – mais aussi de l'aménagement urbain, de l'écologie, de la justice, des médias, de la police, du chômage, des inégalités sociales et des institutions.

Faut-il inventer une sixième République? S'ils ne répondent pas encore par l'affirmative, les francs-maçons du Grand Orient n'en dressent pas moins un bilan fort critique du régime fondé par la Constitution de 1958 et dont ils dénoncent à qui mieux mieux *«les dérives institutionnelles régulières et convergentes, dont le déclin de la chose publique est la conséquence»*.

Les frères maçons y relèvent surtout quatre perversions. Ils s'inquiètent de *«la présidentialisation du régime, symbole de l'effacement du sens collectif de l'Etat»*, et de *«la confiscation de la réalité du pouvoir par la haute administration, sorte de caste, de nomenklatura agissant le plus souvent et d'abord en fonction de ses intérêts propres»*. Ils pointent aussi du doigt *«l'expansionnisme d'organes technico-juridiques, tels que le Conseil constitutionnel, asservissant la loi, seule expression des représentants du peuple, à l'avis d'experts échappant à la sanction de la souveraineté populaire»*. Ils s'en prennent, enfin, vivement, à *«la décentralisation qui, sous couvert d'alléger le budget de l'Etat, a conduit au morcellement des responsabilités, et permis la reconstitution de véritables petits fiefs locaux particularistes et concurrents, et pour la conquête desquels les pires combinaisons politiciennes sont réapparues»*.

La noirceur du tableau n'est pas atténuée par la construction européenne; le Grand Orient l'envisage sans enthousiasme, parce qu'elle concourt également, de son point de vue, au dépeçage *«par le haut»* de l'Etat et de la République au profit de rouages presque indépendants du pouvoir politique, telle la Commission européenne. Le Grand Orient se montre d'ailleurs plus que réticent devant les dispositions du traité de Maastricht instituant le droit de vote et l'éligibilité en France pour les ressortissants de la CEE aux élections municipales et européennes. *«On ne peut pas dissocier la citoyenneté et la nationalité. Tant qu'il n'existera pas un exécutif européen élu par les citoyens, il n'y aura pas de citoyenneté européenne»*, assure M. Bernard Teper, conseiller de l'ordre du Grand Orient et animateur des comités «République».

La citoyenneté, la volonté générale et le projet collectif constituent les concepts autour desquels s'articuleront les propositions du GODF, fortement teintées de jacobinisme, que devrait rassembler à l'automne un Livre blanc. Reste à savoir si celles-ci suffiront à gommer l'étiquette *«ringarde»* apposée trop souvent, selon M. Teper, aux idées du Grand Orient.

GILLES PARIS

Les polémiques au PCF

## «L'Humanité» réplique à M. Herzog

Dans son numéro du lundi 25 mai, *l'Humanité* répond aux critiques que M. Philippe Herzog et les membres de la section économique du PCF avaient adressées à M. Georges Marchais après les propos tenus par le secrétaire général du PCF, le 21 mai, sur TF 1, au sujet du droit de vote des ressortissants de la CEE inscrit dans le traité de Maastricht *(le Monde* daté 24-25 mai).

Le quotidien du PCF réplique notamment : *«Il faut savoir s'écouter. La présentation des propos du secrétaire général du PCF* [par M. Herzog et ses amis] *constitue une contrevérité. Lors de cette émission, Georges Marchais avait souligné que le projet gouvernemental accordant le droit de vote aux seuls ressortissants de la CEE constituait une discrimination injustifiée à l'égard d'immigrés – il avait cité des Maliens, des Maghrébins – qui sont en France depuis plus de dix ans. La lutte contre la discrimination relevée par le secrétaire général du PCF rejoint pleinement ce qu'indique le texte du vingt-septième congrès à ce sujet : «Droit pour eux [les immigrés], après cinq ans de présence en France, d'être électeurs et éligibles pour les élections locales, européennes et prud'homales.»*

□ **Le Sénat et la culture.** – La majorité sénatoriale a adopté en première lecture, lundi 25 mai, après l'avoir modifié, un projet de loi relatif à l'action des collectivités locales en faveur de la lecture publique et des salles de cinéma, présenté par M. Jean-Pierre Sueur, secrétaire d'Etat chargé des collectivités locales. Les communistes et les socialistes se sont abstenus. Ce projet permettra aux collectivités d'intervenir dans les dépenses d'investissement pour les bibliothèques publiques qui étaient encore du ressort de l'Etat. Il prévoit aussi la possibilité pour les collectivités, en milieu urbain, d'intervenir en faveur du maintien des salles de cinéma, comme c'est déjà le cas dans les zones rurales. Les sénateurs de droite ont modifié les modalités de financement de ces actions, qui se traduisent selon eux par un désengagement de l'Etat.



## Deux nouveaux maires

### *Mme Lesage (PC) à Corbeil-Essonnes...*

Mme Marie-Anne Lesage, PC, a été élue, samedi matin 23 mai, maire de Corbeil-Essonnes (Essonne), en remplacement de M. Roger Combrisson, PC, démissionnaire pour raison de santé d'un mandat qu'il détenait depuis 1959.

Cette page de l'histoire de Corbeil-Essonnes se tourne dans des conditions contestables, estime en substance le conseiller général RPR du canton de Corbeil-Est, M. Serge Dassault, président de l'Union pour l'avenir de Corbeil-Essonnes (UACE). *«En 1989, les Corbeillois ont choisi comme maire Roger Combrisson et non Mme Lesage. Je considère que les électeurs devraient être de nouveau convoqués aux urnes. D'ailleurs, de nombreux Corbellois ne comprennent pas ce tour de passe-passe et demandent : quand revotera-t-on?»*, explique l'avionneur. *«Nous n'avons fait qu'appliquer la loi, mais sans doute M. Dassault ignore que le maire est élu par le conseil municipal»*, réplique Mme Lesage. Comme prévu, samedi matin, Mme Lesage a fait le plein des trente et une voix de gauche du conseil municipal. *«Ce sont les communistes de Corbeil-Essonnes qui m'ont choisie pour succéder à Roger Combrisson»*, précise encore Mme Lesage, qui considère donc que sa légitimité ne peut être mise en doute.

Le départ de M. Combrisson, figure emblématique du PC à Corbeil-Essonnes, relance la bataille pour la mairie que vont se livrer, jusqu'en 1995, la liste d'union de gauche, largement dominée par le PC, et les amis de M. Dassault. D'autant qu'en mars Mme Lesage avait été devancée de quelques voix par M. Jacques Lebigre, le vice-président de l'UACE, dans les bureaux de vote de Corbeil-Essonnes et n'avait dû son élection (avec trente-neuf suffrages d'avance) qu'aux électeurs de la petite commune de Villabé. – *(Corresp.)*

[Née en Bretagne, il y a quarante-neuf ans, Mme Lesage est entrée au Parti communiste en 1969. En 1973, elle est devenue assistante parlementaire de M. Roger Combrisson, alors député. En 1977, elle est entrée à l'hôtel de ville et a été élue adjointe au maire, chargée des affaires sociales, poste qu'elle occupait jusqu'à son élection comme maire. En mars dernier, lors du renouvellement cantonal, elle avait succédé à M. Combrisson dans le canton de Corbeil-Ouest.]

### *...M. Herbillon (UDF-PR) à Maisons-Alfort*

M. Michel Herbillon, UDF-PR, a été élu maire de Maisons-Alfort (Val-de-Marne), samedi 23 mai, par 33 voix contre 5 à M. Raymond Riquier, PS, et 4 à M. Philippe Olivier, FN. Il y a eu deux bulletins blancs et un nul (le conseil municipal comprend 33 élus de droite, 5 PS, 1 PC, 3 FN et 3 divers).

M. Herbillon succède à M. René Nectoux, UDF-PR, dont il était le premier adjoint. Maire depuis 1965, M. Nectoux, âgé de soixante-quatorze ans, s'est démis de son mandat à la suite de sa réélection au conseil régional d'Ile-de-France, et il a manifesté l'intention d'abandonner également celui de conseiller municipal. – *(Corresp.)*

[Agé de quarante et un ans, diplômé de sciences politiques, licencié en droit, M. Michel Herbillon, directeur du développement et de la communication d'une filiale du groupe Générale des eaux, est premier adjoint au maire de Maisons-Alfort et conseiller général depuis 1989. Il préside le groupe UDF du conseil général du Val-de-Marne.]

## Le Mouvement de la jeunesse communiste revendique six cents «droits nouveaux»

Des états généraux de la jeunesse se sont déroulés, samedi 23 mai, au parc des attractions de Bobigny (Seine-Saint-Denis), à l'initiative du Mouvement de la jeunesse communiste de France (MJCF), et cette journée a réuni environ trois mille jeunes issus des milieux sociaux et professionnels les plus divers, qui ont entrepris d'élaborer ce qu'ils ont appelé un *«projet de loi des droits de la jeunesse»*.

Délégués de lycées, d'universités, d'établissements professionnels, de quartiers ou de villages, ils étaient venus porteurs de propositions, et le secrétaire général du MJCF, M. Jacques Perreux, a souligné que *«les plus qualifiés pour définir l'avenir des jeunes, ce ne sont ni les exploiteurs ni les politiciens, mais bien les jeunes eux-mêmes»*.

Cette idée d'élaborer collectivement ce qui devrait aboutir, selon les souhaits de ses inspirateurs, à un véritable *«projet de loi»*, est née l'an passé, lors du Festival de la contestation. Ces états généraux ont été précédés par des mois de débats et de rencontres durant lesquels plus de quatre-vingt mille jeunes ont donné leur avis sur ce qui les touche le plus : la lutte contre la drogue, le racisme, l'exclusion, le chômage, la protection de l'environnement, le droit à la santé, au logement, à la paix. *«Il a fallu rompre avec des habitudes qui consistaient, en définitive,* a indiqué M. Perreux, *à laisser aux jeunes le choix entre soutenir le MJCF ou se débrouiller tout seuls, pour innover dans une nouvelle façon de faire de la politique en décidant vraiment ensemble.»*

Qu'ils soient militants communistes ou sans étiquette, venus simplement pour se faire entendre, ces jeunes ont en tout cas fait montre d'une grande maturité dans leurs échanges. Il y a eu d'abord des travaux en commissions par catégorie de jeunes (étudiants, apprentis, chômeurs...), puis en ateliers par thèmes de réflexion, et, en fin de soirée, les mesures adoptées étaient réunies dans un document de cinquante-trois pages constitutif du *«projet de loi»*.

Quelque six cents *«droits nouveaux»* ont ainsi été recensés, et le détail de leur inventaire traduit les préoccupations de beaucoup de jeunes qui proposent, par exemple, de taxer toutes les causes de pollution, de créer un corps d'inspecteurs de l'environnement, de supprimer le secret bancaire pour mieux combattre les trafiquants de drogue, de réduire le service militaire à six mois, d'établir un droit d'apprentissage de la langue originelle à l'école, d'enseigner *«la vérité»* sur les guerres coloniales, de donner le droit de vote et d'éligibilité à tous les étrangers résidant en France depuis au moins cinq ans pour les élections locales, européennes et prud'homales, de fixer le revenu minimum *«pour vivre»* à 7 500 francs par mois, etc. *«Nous sommes les militants du droit au bonheur»*, a résumé Mme Sylvie Vassalo, membre du comité central du PCF.

M. Jean-Claude Gayssot, qui représentait la direction du Parti communiste, a fait savoir qu'il transmettra ce projet à l'Assemblée nationale.







## La démission de M. Bernard Tapie et la politique de la ville

### Les socialistes se défendent d'avoir «lâché» le président de l'OM

Après les phrases assassines distillées, le week-end, lors de la réunion du comité directeur du PS à La Villette, certains dirigeants socialistes se sont employés, lundi 25 mai, à effacer l'impression que l'ancien ministre de la ville avait été inélégamment *«lâché»* par le parti. M. Mauroy, qui avait déclaré que M. Tapie n'était pas sa «tasse de thé», s'est défendu d'avoir eu l'intention de *«le charger à un moment difficile pour lui»*, avant de rendre hommage à «sa personnalité battante et à son dynamisme».

Pour M. Mermaz, *«personne ne l'enterre, ou ceux qui l'enterrent font une mauvaise action». «Les socialistes, qui ont été contents de le rencontrer, n'ont pas aujourd'hui à se déjuger»*, a affirmé le ministre de l'agriculture. M. Bianco, ministre de l'équipement, des transports et du logement, a précisé que *«l'ayant connu quand les choses allaient bien pour lui»*, il ne serait pas de *«ceux qui l'abandonneraient quand les choses vont mal»*, ajoutant qu'il serait *«choquant que des tas de gens se joignent pour critiquer aujourd'hui M. Tapie après l'avoir acclamé dans le passé»*.

M^me^ Edmonde Charles-Roux, écrivain marseillais, a dénoncé, néanmoins, l'attitude de ceux qui *«ont très vite fait comprendre»* à M. Tapie que *«la cour des grands»* n'était pas *«un lieu pour lui»* et *«qu'il valait mieux qu'il en sorte le plus rapidement possible». «On a fait tout ce qu'il faut pour cela»*, a précisé la veuve de Gaston Defferre. Tout en qualifiant la démission de M. Tapie de «péripétie», M. Chevènement, ancien ministre socialiste de la défense, a lui aussi affirmé qu'il n'est *«pas normal qu'on lui tape dessus à bras raccourcis, alors qu'il n'est même pas inculpé». «Nous n'oublions pas que M. Tapie a su, contre la droite et le Front National, mener des combats victorieux pour la majorité présidentielle»*, ont affirmé les jeunes rocardiens des clubs Forum. Sans commenter l'affaire elle-même, SOS-Racisme *«s'étonne de la disparition subite du ministère de la ville, alors même que, depuis plusieurs mois, le problème des banlieues est annoncé comme priorité de l'action gouvernementale»*.

M. Noir, député (ex-RPR) du Rhône, maire de Lyon, s'est déclaré *«offusqué de la manière dont a été lynché médiatiquement»* M. Tapie, *«avant même d'être allé chez un juge d'instruction»*. M. Pasqua, président du groupe RPR du Sénat a déclaré que, *«quand on entre au gouvernement, on ne doit pas conserver de responsabilités ni d'intérêts personnels dans le secteur économique»*. Enfin, M. Le Pen, président du Front national, s'est étonné de *«l'extraordinaire traitement»* réservé précédemment à M. Tapie *«de la part des autorités les plus éminentes de l'Etat»* et de *«l'incroyable protection que lui ont accordée MM. Mitterrand et Bérégovoy»*.



## Jouer avec les allumettes

par Marc Ambroise-Rendu

GÂCHIS. Stupéfiant et inexcusable gâchis. Telle est l'impression que ressentent aujourd'hui bien des «sauveteurs de banlieues» après la démission forcée de M. Bernard Tapie. L'heureuse initiative lancée en décembre 1990 à *Bron par M. François Mitterrand* – une politique globale menée sur le long terme par une personnalité *ayant rang de ministre d'Etat* – paraît se solder par un fiasco et un retour à la case départ.

Tout avait pourtant débuté, en fanfare, par le choix pertinent de M. Michel Delebarre, homme chaleureux, expérimenté, ayant à la fois le goût des dossiers difficiles et celui du terrain. En un an, il avait abattu *un travail considérable*, faisant avancer les choses sur tous les fronts à la fois : psychologique, administratif, *financier, législatif. Il était temps*, car, au pied des grands ensembles, bien des gens étaient à la veille de *la désespérance. Le maire de Dunkerque* convenait lui-même qu'il faudrait au moins trois années d'efforts *persévérants «pour prouver que les quartiers considérés, à tort, comme perdus peuvent s'en sortir»*.

Quelques mois après cette déclaration lucide et prometteuse, M. Delebarre dépensait l'essentiel de son énergie à tenter de conquérir le fauteuil de président du conseil régional Nord-Pas-de-Calais. S'était-il lui-même convaincu que, *décidément*, un ministre de la ville sans portefeuille et sans administration propres n'est qu'un funambule médiatique, risquant de se rompre le cou à chaque bouffée de colère banlieusarde ? En tout cas, ses ambitions *régionales* ayant été déçues, M. Delebarre, lors du changement d'équipe gouvernementale, a abandonné son bureau du boulevard Saint-Germain sans un mot d'explication, laissant derrière lui un immense chantier et bien des gens éberlués. *«Cet homme savait nous écouter et nous parler*, disent de lui certains chefs de projets DSQ. *Nous avons beaucoup regretté son départ.»*

Puis est venu M. Bernard Tapie, ami personnel de M. Bérégovoy, symbole de réussite populaire, ayant fait ses premiers brouillons à Montfermeil, en banlieue parisienne, *et, surtout, poussé en avant par le* chef de l'Etat lui-même. Un nouvel espoir monte chez les jeunes des *grands ensembles, qui apprécient* l'homme d'affaires gouailleur, le manager de l'OM, le fonceur non *conformiste, qui soigne son look* et ne sort pas du sérail politique. Avait-on oublié, à l'Elysée, que le passé du nouveau ministre le rendait sensible à la moindre bourrasque *judiciaire ?* On le contraint d'abord au silence au profit du premier ministre, puis du ministre de *l'intérieur, qui exposent leur programme* sur la ville. Son tour venu, et avant celui de M^me^ Frédérique *Bredin et de M. Jack Lang*, M. Tapie en est réduit à puiser dans le magot d'idées laissées par son *prédécesseur pour présenter* un plan en neuf points.

### L'opération «été 92»

*Ce plan est, dans l'ensemble,* favorablement accueilli par les maires, car, étrillés par des années *de «galère», les élus ne rejettent* rien avant de l'avoir essayé. Cette nouvelle brise n'aura duré que *cinquante-deux jours. M. Tapie passe* à la trappe aussi vite qu'il en est sorti. On imagine l'effet de ce faux *pas sur les milliers de fonctionnaires* d'Etat, d'agents des collectivités locales, de travailleurs sociaux, de *chefs de projet, de patrons d'HLM* qui s'échinent depuis des années à refaire un semblant de tissu urbain avec des *cités-dortoir*. Et, plus encore, la frustration des jeunes qui se prenaient à espérer d'une vedette *médiatique* on ne sait quel miracle.

Première conséquence, la signa*ture des conventions que les dirigeants* de Bouygues, de Dumez, de la SAE et de la Générale des eaux *devaient passer avec* M. Tapie, est remise *sine die*. Ces firmes se seraient engagées à intervenir dans tel ou tel quartier en difficulté, par exemple pour y financer une maison du citoyen. La première aurait dû être signée lundi 25 mai avec M. Martin Bouygues et concernait *Mantes-la-Jolie. Les habitants du* Val-Fourré attendront.

En revanche, l'opération «été 92» ne devrait pas souffrir de l'éclipse *du ministre de la ville. La lourde* machine, déjà bien rodée depuis deux ans, est sur les rails. Comme *l'an dernier, les jeunes agriculteurs* – c'est promis – accueilleront dans leurs fermes des gamins de huit à treize ans. Trois cents adolescents seront envoyés outre-mer pour y soutenir des actions de coopération. Les moniteurs de la police sont prêts à faire faire du sport aux *jeunes qui le souhaiteront*, tandis que ceux de l'armée offrent vingt stages aux adolescents ayant le goût *du risque. M^me^ Bredin, ministre* de la jeunesse et des sports, expliquera mercredi au conseil des *ministres comment elle aidera financièrement* les groupes ayant des projets de vacances. Enfin, M. Jack *Lang dira prochainement dans* quelles conditions et dans quelles régions on laissera les collèges *ouverts pour l'été, avec un personnel* d'animation. Les treize sous-préfets affectés aux quartiers chauds *ont reçu les fonds de dépannage.*

Vingt-quatre départements bénéficieront de l'opération «été 92». L'Etat y consacrera quarante millions de francs, les collectivités territoriales et locales, trois fois autant. Bref, quatre cent mille jeunes banlieusards devraient être occupés d'une manière ou d'une autre. Pourtant, certains responsables de la politique de la ville ne cachent pas leur inquiétude. *«La démission de M. Tapie vient brouiller la situation*, explique l'un d'eux. *Echapperons-nous à des actions de désespoir ?»*

Pour la rentrée, ce sont plutôt les *hommes de terrain et, notamment,* les chefs de projet DSQ qui se font du souci. Plusieurs centaines de *contrats ont été signés avec des* villes ou des quartiers pour trois à cinq ans. Bon nombre d'entre eux *arriveront à expiration* en 1993. Y aura-t-il, alors, un nouveau ministre de la ville, le troisième en trois *ans, pour imaginer, négocier* et organiser une suite à ces dispositifs contractuels ?

En attendant, c'est M. Bérégovoy qui «reprend» la politique en faveur des banlieues, comme autrefois M. Michel Rocard. Son bras séculier sera la délégation interministérielle à la ville (DIV), dont les quatre-vingts fonctionnaires sont menés par M. Jean-Marie Delarue. On retrouvera la configuration d'avant 1990, *dont*, justement, on avait mesuré l'insuffisance. En cas d'été chaud, le premier ministre se trouvera en première ligne, et si les événements prenaient un tour dramatique, il n'y aurait pas d'autre «fusible» que lui.

Alors apparaîtra, plus encore *qu'aujourd'hui, la légèreté du* choix élyséen : confier une politique délicate à un homme d'aventure comme M. Tapie, c'était *jouer avec* les allumettes et prendre un risque considérable, non seulement pour le gouvernement et son chef, mais pour la crédibilité de l'action en faveur des villes et, finalement, pour les habitants de centaines de quartiers déshérités.

### A la ZUP du Val-Fourré

## «C'est déjà du passé»

Ils ne sont pas très loquaces, les habitants du Val-Fourré, à Mantes-la-Jolie (Yvelines), lors*qu'on les interroge* sur la démission de M. Bernard Tapie. Dans cette immense ZUP (zone à urbaniser en priorité), la plus grande de la région parisienne (vingt-cinq mille habitants), l'homme d'affaires est visiblement *plus connu comme* président de l'Olympique de Marseille qu'en son ex-qualité de ministre de la ville.

*«Non, personne n'en parle»*, assure le patron de la brasserie Val-Royal, et c'est tout juste, dans ce quartier classé *«DSQ»*, *qui compte* 50 % à 80 % d'immigrés selon les zones, si l'on est *«au courant»*. Au magasin *d'alimentation*, Azri, le vendeur maghrébin, tout sourire, n'en *«pense rien»*... en l'absence de son patron, et deux îlotiers, rencontrés sur une esplanade, sont tout aussi hermétiques. Le brigadier, tout sourire lui aussi, *consent seulement* à dire que *«ce ne peut pas être un sujet de conversation avec la population»*. Djamel, un jeune beur, et ses copains ont, eux, *«un gros reproche»* à faire à l'ex-ministre de la ville : *avoir laissé partir* Jean-Pierre Papin au Milan AC...

A dire vrai, la présence de l'homme d'affaires au gouvernement a été trop brève, et la présentation, au conseil des ministres du 20 mai, de son «plan banlieues», est trop récente pour que le Val-Fourré se forge une opinion. Surtout, les préoccupations sont ailleurs. A la veille du *premier anniversaire*, le 27 mai, de la mort d'Aïssa Ihich, dix-huit ans, décédé d'une crise *d'asthme aiguë* alors qu'il était en garde à vue et qu'il ne disposait pas de médicaments suffisants, la ZUP de Mantes-la-Jolie est *«sous tension»*, affirme M. Paul Picard, maire socialiste de *la ville*. *D'autant* que deux autres morts (celle d'une femme policier et d'un jeune Algérien) avaient endeuillé la cité le 9 juin 1991. *«Des provocations ne sont pas à exclure»*, dit *M. Picard*, et une *réunion* a eu lieu, lundi soir 25 mai, avec le préfet des Yvelines, pour prendre des mesures de prévention. Déjà, le 24 mai, à l'aube, l'Agoretta, local de trois cent mètres *carrés réservé* aux jeunes du Val-Fourré et aimé d'eux, a été méthodiquement saccagé par *«des éléments plus âgés»*.

### Nommer un successeur

*«On répond à voix basse à un problème qui hurle»*, fulmine M. Picard, qui accuse les pouvoirs publics de n'avoir *«rien fait depuis un an»* en faveur de cet îlot particulièrement *«sensible»*, selon la terminologie administrative elle-même. Comme si rien ne s'était passé en mai et juin 1991. *«Toutes mes démarches auprès du gouvernement de M^me^ Edith Cresson, et auprès de M^me^ Cresson elle-même, sont restées lettre morte»*, affirme le maire socialiste. Ancien conseiller technique de M. Michel Delebarre, prédécesseur de M. Tapie au nouveau *ministère* de la ville, M. Picard se déclare satisfait du plan de «rénovation et sécurité urbaines» *(proche de ses propres propositions)*, établi par le ministre de l'intérieur, M. Paul Quilès. *«A l'expresse condition, précise-t-il, qu'il soit concrètement appliqué sur le terrain.»*

Le maire n'en exprime pas moins une grande inquiétude. *«Je n'ai rien à dire, souligne-t-il, sur le départ de M. Tapie. Il s'agit d'un différend commercial d'ordre privé.»* Et puis, M. Tapie, qui ne paraît pas être, non plus, la «tasse de thé» du maire, *«c'est déjà du passé». «J'attendais*, dit-il, *un «cogneur», pour accélérer les choses. Je n'ai rien trouvé de cela dans son plan. En revanche, on peut se demander si la politique de la ville ne va pas connaître un nouveau passage à vide. Il serait catastrophique que M. Bérégovoy la confie à un haut fonctionnaire. Il faut nommer d'urgence un responsable politique qui ait la rage et le sang des banlieues dans les veines.»*

MICHEL CASTAING

### Après un premier mandat de trois ans

## M. Jean Kahn est réélu à la présidence du CRIF

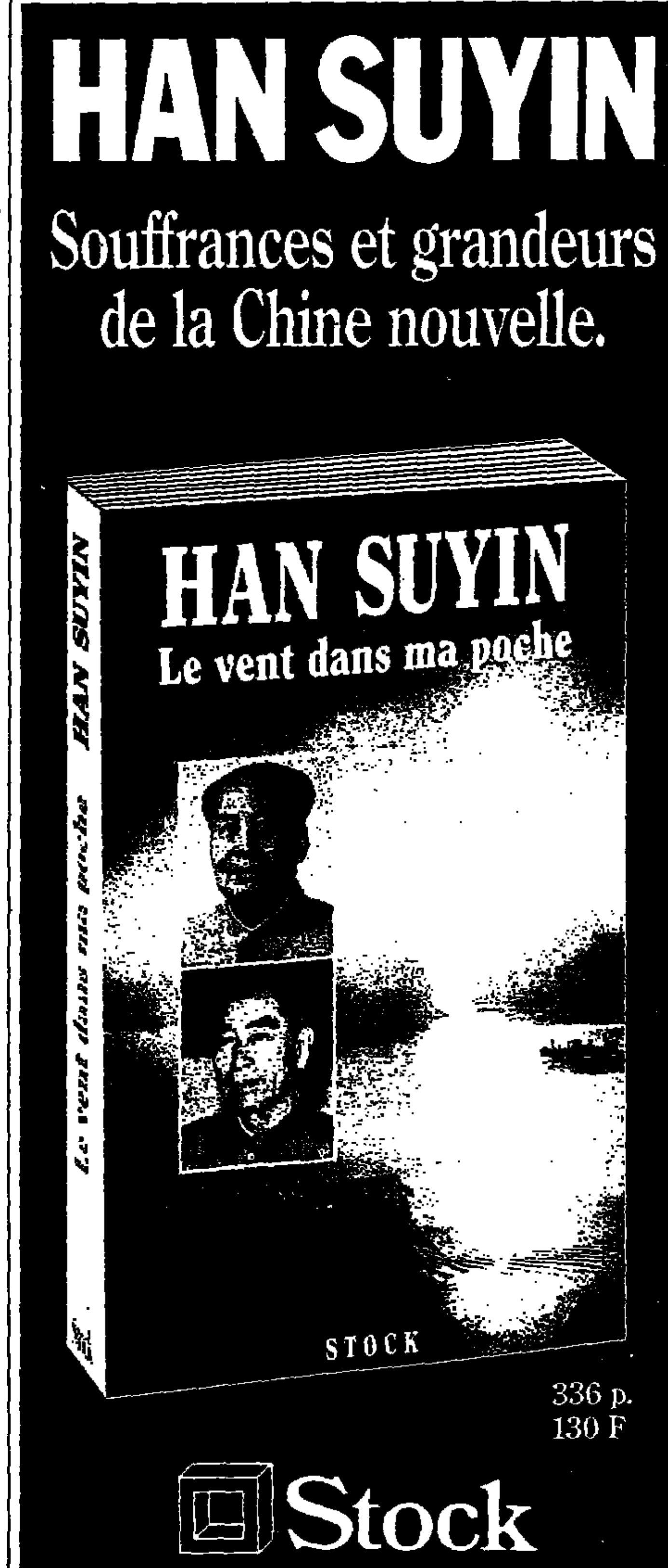
M. Jean Kahn, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), a été réélu pour un mandat de trois ans, dimanche 24 mai, par l'assemblée générale de cet organisme, qui réunit les principales institutions et une pluralité d'organisations communautaires. Seul candidat, M. Kahn, dont le second mandat sera, aux termes des statuts, le dernier, a obtenu 71 voix sur 86 votants (il y a eu 5 «non» et 10 bulletins nuls).

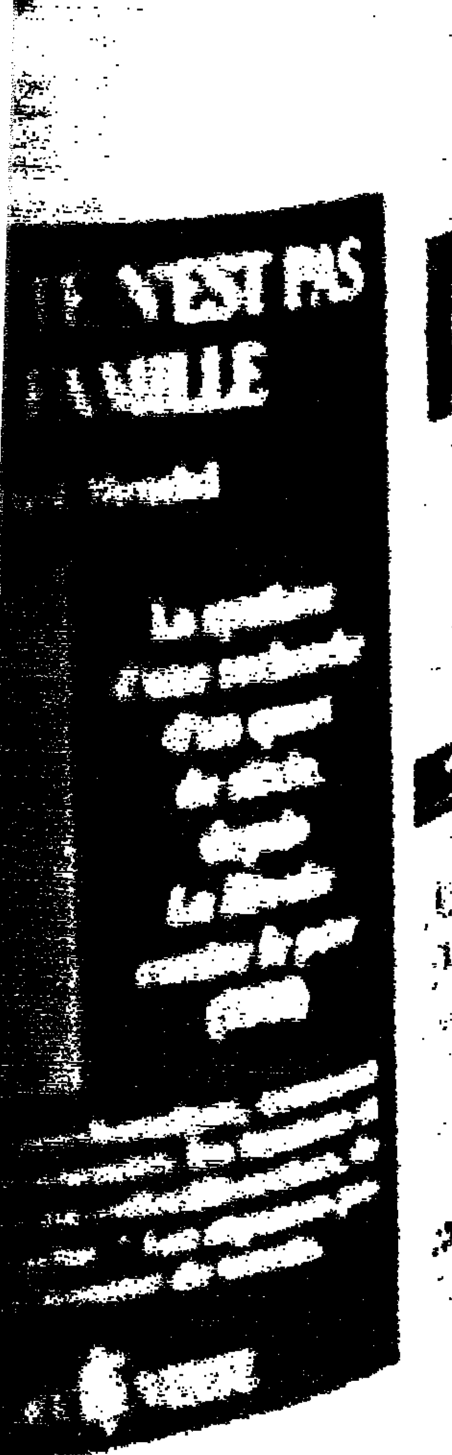
Homme d'affaires strasbourgeois, âgé de *soixante-trois ans*, M. Kahn exerce, en même temps que la présidence du CRIF, celle du Congrès juif européen, *au titre duquel* il avait participé, notamment, à une mission de bons offices en Yougoslavie. Il a réaffirmé, devant l'assemblée générale, *son souhait que* les communautés juives d'Europe de l'Ouest s'intéressent à ce qui se passe à l'Est et participent, *dans la mesure* de leurs moyens, à la recherche de solutions pacifiques des conflits. M. Kahn entend *continuer à militer*, d'autre part, pour corriger la *«position déséquilibrée de l'Europe vis-à-vis d'Israël»*.

*Sur le plan communautaire*, M. Kahn, qui espère parvenir à convaincre le Consistoire central de reprendre sa place au sein du CRIF, a souligné sa volonté de lutter contre *«l'extrémisme, l'obscurantisme et l'intolérance»* et de *«développer une pédagogie de la rencontre de l'autre»*.

P. J.





# Français suspects

## Chaque année, 200 000 personnes doivent faire la preuve de leur nationalité française
## Elles se heurtent à une administration soupçonneuse

« Nationalité : française ». Remplir ainsi cette case des documents administratifs depuis toujours, avec l'insouciance que procure l'évidence. Et puis un jour, poser son stylo et douter. Pourquoi français et pas javanais ou... martien?

Depuis la mi-avril, Saliha Garah est minée par ce curieux vertige identitaire. *« Je me sens bizarre. J'ai l'impression de n'être plus personne »*, répète cette jeune femme, expert-comptable, née en France voici vingt-huit ans. Comme tous les « beurs » nés en France après la guerre d'Algérie, elle est française de naissance. Elle possède d'ailleurs une carte d'identité depuis l'âge de dix-sept ans, et un passeport renouvelé récemment.

Un incident banal a eu raison de ses belles certitudes. En égarant son passeport à Londres, où elle vit et travaille dans une grande banque, Saliha a plongé dans un engrenage kafkaïen. Au consulat de France, où elle sollicite un duplicata de sa pièce d'identité, on l'éconduit vertement moyennant une sèche révélation : elle n'est pas française. Son père, manœuvre dans une usine métallurgique de la région lyonnaise, a en effet demandé en 1975 à perdre cette nationalité pour lui-même et pour ses filles, alors que Saliha avait douze ans. Une démarche effectuée probablement pour maintenir ses filles dans son giron, dans la perspective d'un retour en Algérie jamais réalisé. Saliha affirme n'en avoir jamais rien su. D'ailleurs, elle a rompu avec ses parents depuis qu'ils ont tenté d'empêcher son mariage avec un Danois.

C'est *« par erreur »* qu'une carte d'identité lui a été délivrée voici onze ans. Aujourd'hui, Saliha n'est plus rien : ni algérienne ni française. Un haut responsable du consulat de France à Londres lui aurait aimablement conseillé : *« Rentrez chez vos frères les melons. »* L'intéressé dément, mais reconnaît avoir fait sortir de son bureau la jeune femme au bord de la crise de nerfs. *« En quoi pouvais-je l'aider puisqu'elle n'a plus la nationalité française? Elle ne craint rien sur le plan humanitaire. »* Et de mettre en doute la bonne foi de la jeune femme, qui aurait été informée par lettre en 1991 de ce qu'elle avait été *« libérée des liens d'allégeance »* avec la France seize ans plus tôt. Saliha assure n'avoir jamais reçu le message.

Faute de papiers, la jeune femme a perdu le nouvel emploi qui l'attendait aux Etats-Unis, et ne peut rentrer en France pour accomplir les démarches nécessaires à la régularisation de sa situation. Elle continuerait de se débattre dans cette impasse si le consulat, agacé par la perspective de voir son témoignage publié, n'avait fini par s'intéresser à son cas. Française de naissance, de passeport et de culture – elle a fait ses études dans un internat catholique, – Européenne de fait – elle est mariée à Londres avec un Danois, – elle vit mal sa situation de « clandestine ». *« Le pire*, confie-t-elle, *c'est que personne ne croit à mon histoire. »*

### Cinquante ans après

Saliha n'est pourtant pas seule à vivre semblable mésaventure. M^me^ F. n'est pas une beurette et n'a pas perdu son passeport. Voici bientôt soixante ans qu'elle a fui l'Allemagne et les persécutions antisémites nazies pour se réfugier en France. Voici plus de cinquante ans qu'elle a épousé un citoyen français et obtenu sa première carte nationale d'identité. Au tribunal d'instance de son quartier, on vient pourtant de refuser de lui délivrer le certificat de nationalité réclamé, après la disparition de son époux, par sa caisse de retraite. Une enquête est confiée à la préfecture de police où M^me^ F., convoquée, est bien curieusement accueillie. L'inspecteur qui reçoit cette septuagénaire l'intimide en menaçant de ne pas lui rendre son passeport, insinue qu'il pourrait être falsifié, et lâche plaisamment dans la conversation : *« Vous aviez de la fortune en Allemagne ! »*.

Le hasard n'est pour rien dans la multiplication, ces temps-ci, de manifestations de ce genre. Le débat sur le code de la nationalité, l'exacerbation des tensions sur l'immigration, ont manifestement crispé l'attitude de certains fonctionnaires chargés d'appliquer la loi. Le renouvellement ou le remplacement d'une carte d'identité, qui n'était jusqu'alors qu'une simple formalité, peut se transformer en parcours d'obstacles pour les possesseurs d'un nom ou d'une physionomie d'apparence « étrangère ». M. Jacques Szpirglas s'est vu récemment réclamer par un policier du commissariat de Meudon (Hauts-de-Seine) la photocopie de la carte d'identité de ses parents nés en Pologne pour le simple renouvellement de sa carte. Lorsqu'il avait accompli la même démarche voici dix ans, il lui avait été seulement demandé de produire sa carte périmée. *« N'est-on pas sûr de la validité de nos anciennes cartes? Veut-on rafraîchir certains fichiers? Reviendrait-on insidieusement sur le droit du sol? »* interroge-t-il en se demandant si *« les enfants de nos enfants seront toujours considérés comme des métèques »*.




### Rodéo administratif

Les Français dont les parents sont nés au Maghreb sont soumis, eux, à des vérifications sans fin qui transforment la perte ou l'arrivée à échéance d'un document administratif en rodéo administratif. Aïcha B., française de naissance, n'a pu obtenir un duplicata de sa carte d'identité qu'au prix d'interminables recherches dans l'état civil algérien de ses parents. D'où le sentiment renforcé d'être traités en citoyens de seconde zone et de faire l'objet d'une discrimination qu'un Beur résume ainsi : *« Pourquoi exige-t-on de Mohamed des démarches qu'on épargne à Pierre? »*

La réponse tient davantage à l'air du temps qu'aux textes en vigueur, dont l'esprit est libéral. Une circulaire de 1991 du ministère de l'intérieur stipule que, *« en cas de demande de renouvellement de carte nationale d'identité, il n'y a pas lieu de réclamer des pièces justificatives de l'état civil ou de la nationalité française »*, sauf en cas de *« doute sérieux »* sur l'authenticité de la première carte ou des documents qui avaient permis de l'obtenir. Autrement dit, la présentation de la carte périmée suffit, en principe, pour l'établissement de la nouvelle carte. La pratique s'avère différente.

On admet dans toutes les administrations concernées que l'époque actuelle nécessite une *« vigilance accrue »* du fait de la multiplication des fraudes, soit par falsification de documents, soit par fourniture d'actes de naissance « arrangés » dans les pays d'origine. La carte d'identité, précise-t-on, ne fournit qu'une *« présomption administrative de nationalité »*, matière dans laquelle n'existe aucun droit acquis.

Plusieurs hauts fonctionnaires justifient encore la multiplication des contrôles par les erreurs du passé dans la délivrance des cartes d'identité, dues à la complexité du code de la nationalité et à l'enchevêtrement des régimes applicables aux ressortissants des anciennes colonies. En clair, la vérification de la nationalité s'imposerait, même pour un simple renouvellement de carte d'identité, si les parents du demandeur sont nés à l'étranger, ou s'il est lui-même né au moment de l'accession à l'indépendance du pays de ses parents, période charnière pour la législation.

Ce ratissage aussi gigantesque qu'officieux introduit, de fait, une catégorie de Français « suspects ». Il semble se pratiquer en particulier dans le département des Hauts-de-Seine, où est introduite la nouvelle carte d'identité « infalsifiable » dont les données doivent être *« irréfutables »*. Témoin de cette évolution, l'inflation des demandes de certificat de nationalité, dont le nombre a dépassé 200 000 en 1991, parmi lesquels plus de 9 000 ont nécessité une consultation du bureau de la nationalité au ministère de la justice.

A cette occasion, on s'aperçoit parfois qu'une carte d'identité a été délivrée par erreur voici des lustres. C'est le cas de M^me^ F. qui, ressortissante d'un pays en guerre contre la France, ne pouvait pas, en principe, devenir française en 1940. Aujourd'hui, certains enfants de Maghrébins, comme Saliha Garah, tombent de très haut lorsqu'ils découvrent, au cours d'une démarche administrative, que leurs parents, en optant pour la nationalité algérienne, leur ont fait perdre la nationalité française (1). C'est aussi ce qui arrive à M. Noureddine Smali, qui en est à son treizième passeport français : le juge d'instance de Montpellier s'obstine à contester la nationalité de sa mère, et donc la sienne. Entre-temps, ils ont tout naturellement voté, fait leur service militaire en France et certains sont même devenus fonctionnaires...

Pour ces « étrangers sans le savoir », les planches de salut juridiques s'appellent « réintégration dans la nationalité française » ou « possession d'état de Français ». Cette dernière disposition, méconnue du code de la nationalité, a permis en 1990 à 253 personnes ayant possédé de fait la qualité de français pendant dix ans sans interruption de réclamer la reconnaissance de cette nationalité. Il leur a fallu prouver la réalité de cette situation, et leur bonne foi. Ce qui relève du casse-tête, car les origines de ces situations aberrantes sont multiples.

Les 470 juges d'instance chargés de délivrer les certificats de nationalité ne sont pas tous, loin de là, des spécialistes du droit de la nationalité. Ils peuvent avoir commis une erreur, surtout dans des localités où ce contentieux est rare. Ailleurs, c'est un employé de mairie ou de préfecture qui ignorait la date d'accession à l'indépendance du Cameroun ou le régime applicable à la femme mariée au Maroc.

Aux aléas de ce labyrinthe juridique s'ajoute le trouble né de pratiques disparates. Un document exigé à Montpellier pour un certificat de nationalité peut être jugé inutile à Nancy. Sans oublier l'accueil souvent médiocre, parfois franchement soupçonneux, réservé à ceux qui doivent prouver leur nationalité française. Accueil que n'ont pas à envier les étrangers qui patientent aux portes de certaines préfectures de la couronne parisienne dans des conditions indignes.

Ces incertitudes et ces tensions interviennent dans une période où la nationalité est redevenue une notion particulièrement sensible. Comme en 1986, au moment du projet de réforme du code de la nationalité, les inquiétudes ont ressurgi avec les campagnes de l'extrême droite prônant la remise en cause de certaines naturalisations. De *« charters »* en *« odeurs »* et en *« invasion »*, des responsables politiques ont accrédité l'idée que la nationalité évoluait sur un terrain mouvant. Les étrangers ont été les premiers à ressentir le danger, comme en témoigne le nombre record de demandes de naturalisation (2). De proche en proche, ce sentiment d'insécurité gagnera-t-il les dix millions de Français qui possèdent au moins un parent ou un grand-parent né à l'étranger?

**PHILIPPE BERNARD**

(1) La situation de ces personnes nées en France est paradoxale puisque, si leurs parents avaient été étrangers depuis toujours (et non depuis l'indépendance de l'Algérie), ils seraient devenus français à dix-huit ans sans formalité en vertu du droit du sol.

(2) Le nombre d'acquisitions de la nationalité française par déclaration ou décret de naturalisation est passé de 55 000 (moyenne annuelle dans les années 1986-1990) à 65 000 en 1990 et à 70 000 en 1991. Les chiffres du premier trimestre 1992 font état d'une nouvelle augmentation de 15 %.

**PARIS**

Après des affrontements avec les forces de l'ordre

# Les sans-abri de l'esplanade du château de Vincennes veulent être relogés en Ile-de-France

**Après les incidents qui ont opposé, dimanche 24 mai, la police aux familles qui campent sur l'esplanade du château de Vincennes et réclament un relogement en Ile-de-France (*Le Monde* du 26 mai), le préfet de police de Paris, M. Pierre Verbrugghe, a durci le ton en déclarant, lundi 25 mai, devant le conseil de Paris qu'*« il ne peut pas y avoir d'installation durable sur le domaine public sans une autorisation administrative préalable. »* M. Pierre Verbrugghe a aussi indiqué qu'au cours des affrontements *« quatre policiers ont été blessés ainsi que deux commissaires et deux gardiens de la paix »*. De son côté, M. Louis Bayeurte, maire communiste de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), a annoncé son intention de porter plainte *« pour coups et blessures volontaires »* contre la police.**

Le Comité des Maliens de France, présidé par M. Makan Sidibe, a demandé, lundi 25 mai, que les cent vingt-cinq familles qui, sans aucun abri, occupent depuis trois jours l'esplanade du château de Vincennes *« soient relogées dans la région Ile-de-France »*. Après les incidents de dimanche soir où les forces de police se sont opposées violemment au débarquement d'une tente pour abriter les plus jeunes des sans-logis, la journée de lundi a été consacrée, sur le terrain, à former différentes délégations pour rencontrer les pouvoirs publics. C'est ainsi que des représentants du comité se sont rendus successivement au ministère de l'intérieur et à la Mairie de Paris, où ils n'ont pas été reçus. A la Préfecture de Paris, il a été proposé de reloger provisoirement les sans-abri à l'hôtel. Ce qui a été refusé. On a alors décidé d'étudier, cas par cas, la situation des familles selon leur commune d'origine. Enfin, le Comité des Maliens a réitéré sa demande de voir appliquer l'ordonnance de 1945 à propos de la réquisition de logements vides en Ile-de-France, qui seraient au nombre, toujours selon M. Sidibe, de trois cent dix mille. Les événements de dimanche soir ont suscité de nombreuses réactions. Les élus verts du conseil régional d'Ile-de-France *« condamnent une telle violence qui n'a aucune justification »*. Si les responsables communistes dénoncent la politique du maire de Paris qui *« chasse de leur logement des milliers de familles françaises émigrées »*, ils regrettent également *« la pratique inhumaine des expulsions, que le gouvernement se refuse à interdire »*. Enfin, le Comité de soutien aux squatters de l'esplanade du château de Vincennes, qui regroupe notamment le PCF, la CGT, le MRAP, l'association Droit au logement, la Ligue communiste révolutionnaire, Médecins du monde et Emmaüs, *« dénonce l'escalade de la violence »* et appelle à la solidarité avec tous les mal-logés, *« africains ou pas »*.

### Matelas sur le macadam

Cette affaire a débuté mercredi 20 mai, quand des Maliens expulsés de leur logement dans la capitale décident d'occuper un immeuble vide à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne). Le maire de la commune, M. Louis Bayeurte (PC), qui sera blessé lors de la charge policière de dimanche, les rencontre et leur demande d'aller manifester sur place leur mécontentement. Jeudi 21 mai, amenés par des cars de la ville de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne), les Maliens occupent un terrain appartenant à la Ville de Paris, l'esplanade du château de Vincennes. Avec l'aide des élus communistes, des Verts et de Génération Ecologie, ils posent leurs matelas sur le macadam. Ils reçoivent le renfort de nouvelles familles africaines. Une première tentative pour dresser des tentes, louées, selon le préfet de police, par la municipalité de Fontenay à une société privée, échoue après l'intervention des forces de police. Une seconde, dimanche, échouera également. Il apparaît que la préfecture de police veut éviter, coûte que coûte, que ne se renouvelle la situation du quai de la Gare, dans le 13^e^ arrondissement où, du 13 juillet au 13 novembre 1991, on vit s'installer aux abords du chantier de la Bibliothèque de France des dizaines de toiles de tentes de sans-logis.

**JEAN PERRIN**

**DIAGONALES**

BERTRAND POIROT-DELPECH
*de l'Académie française*

# La dame d'Izieu : « Vichy avait tout programmé Vichy savait tout ! »

On n'entend plus que les collabos, dans ce pays ! Et impossible de leur répliquer, comme au temps où ils fermaient les bouches au profit et sous la protection de leurs amis nazis !

A l'abri du *droit* (on sait le cas qu'ils en faisaient !), forts de l'arrêt absolvant Touvier et du « temps qui passe », les voilà qui reprennent sans vergogne les mensonges effarants dont ils enveloppaient leur infamie au moment d'en répondre : *« Nous ne voulions pas ça ! », « Nous ne savions pas ! »*. Comment empêcher que cette antienne ne devienne la vérité, à force? A la parole des salauds, il ne reste qu'à opposer la parole des saints, tant qu'il en est temps.

Sabine Zlatin sait de quoi elle parle. C'est elle qui a trouvé la maison d'Izieu. Elle y a accueilli des centaines de petits juifs, jusqu'au matin du 6 avril 1942 où Barbie est venu perpétrer le crime suprême : faire la guerre à des enfants, pour cause d'être nés ! Comment Vichy a aidé l'extermination et pour quelles raisons, à l'évidence, il n'ignorait rien de la « solution finale » : la dame d'Izieu en a été témoin, de ses yeux.

Assistante sociale et infirmière de la Croix-Rouge, elle avait obtenu de la préfecture de Montpellier la permission de pénétrer dans les camps d'Agde et de Rivesaltes, des camps tout ce qu'il y a de français et où on mourait presque aussi sûrement qu'en Allemagne, dès 1940. Le sort des enfermés était scellé. Les sbires du bon Maréchal en étaient si convaincus que, comme à Birkenau, ils avaient fait construire un branchement ferroviaire direct, par crainte des réactions de la population...

Donc, Sabine Zlatin trouve et ouvre Izieu, dans l'Ain. Son mari, qui disparaîtra avec les enfants, assure le ravitaillement, à vélo. Ils ont hébergé jusqu'à quatre-vingts gosses. Les parents juifs connaissaient l'endroit et le savaient trop petit. Par peur d'être refoulés, en désespoir de cause, ils déposaient leurs enfants près de la célèbre terrasse, et ils se sauvaient – enfin, façon de parler...

Le matin du crime suprême, tandis que les camions étaient chargés à coups de crosse et que le cacao allait tiédir à jamais dans les bols, Sabine Zlatin était à Montpellier. *« Famille malade, maladie contagieuse »*, a-t-on pris le temps de lui télégraphier. Si aujourd'hui les amis de l'occupant doutent encore de ce qui se tramait, elle a tout de suite compris, elle. Au lieu de rentrer à Izieu, où la gendarmerie l'a attendue huit jours, elle a foncé à Vichy. En tenue d'infirmière, elle s'est présentée à l'Hôtel du Parc, au commissariat aux affaires juives. Elle pense que c'est le commissaire lui-même, Darquier de Pellepoix, qui l'a reçue.

A ce souvenir, douleur et révolte remontent, inentamées par les cinquante ans qu'invoquent, pour passer l'éponge, les descendants de ses interlocuteurs :

*« Qu'est-ce qui vous a pris de vous occuper de ces sales juifs ?* m'a-t-il dit. *Allez donc voir à la Milice ! »*

C'était en face. Sabine Zlatin y est allée. Elle ne jurerait pas qu'elle a vu Darnand en personne, mais ce n'est pas impossible. Même réplique empreinte de l'ordre moral dont Vichy rebattait les oreilles :

*« Laissez tomber !*

*– Des enfants !* implore-t-elle.

*– Oui, mais de youpins ! »* dit l'homme, qui ajoute : *« Si vous n'étiez pas en uniforme d'infirmière, je vous ferais coffrer ! »*...

Sabine Zlatin monte à Paris. Elle va à la Croix-Rouge. Elle rencontre le professeur de médecine Abrami. Les « enfants » sont au camp de Drancy. S'ils y restent un certain temps, on pourra peut-être en sauver quelques-uns. Mais ils n'y ont passé que trois ou quatre jours. Le 13 avril, ils étaient repartis, direction Auschwitz.

Depuis l'« arrêt Touvier », la grande excuse invoquée par les pétainistes après la guerre revient en force. Vichy n'aurait pas eu sa propre idéologie de l'extermination (sous-entendu : vous pouvez « casser » du juif, du moment que vous n'en faites pas une théorie !).

Sabine Zlatin n'est pas femme à mâcher ses mots :

*« Allons !* dit-elle. *Vichy a préparé et mis en œuvre la déportation des juifs vers les camps d'extermination. Tout y était programmé, étudié. Vichy a livré aux Allemands plus de juifs que les Allemands n'en réclamaient. Vichy était le complice zélé et organisé de la Waffen SS. Ses dirigeants, les nazis français, sont coupables des mêmes crimes contre l'humanité que Barbie ! »*

Dernière dérobade partout reprise : les collabos « ne savaient pas ». Ils dînaient à l'ambassade d'Allemagne, ils voyageaient à Weimar avec leurs amis allemands, mais l'idée ne leur est pas venue de leur demander ce que devenaient les compatriotes dont ils réclamaient la tête dans les journaux de la collaboration... Non, décidément, ils « ne savaient pas ». D'ailleurs, les Français de la rue non plus !

Là, Sabine Zlatin s'étrangle :

*« Quand j'ai reçu le télégramme d'Izieu, j'ai su tout de suite que c'était la déportation assurée pour les enfants. Je n'ai pas osé imaginer le pire, parce qu'on vivait d'espoir, mais à Paris, la Croix-Rouge, qui pénétrait à Drancy, n'avait aucune illusion.*

*– La Croix-Rouge « savait » ?*

*– Mais bien sûr, elle savait ! Tout, absolument tout !*

*– Mais alors : le* « On ne savait pas » *des collabos ? »*

La dame d'Izieu en pleurerait :

*« C'est le plus énorme des mensonges. C'est tellement gros qu'on manque de mots pour répondre à ça. »*

Sabine Zlatin a quatre-vingt-cinq ans. Elle retrouve la rage de ses trente-cinq ans, quand sauver des enfants juifs était devenu sa raison de vivre.

*« Vous savez ce qu'a dit de Gaulle, devant le dossier de grâce de Touvier, en 1963 ?* « Touvier ? Douze balles dans la peau ! »

SCIENCES

Le débat sur les biotechnologies

# Les députés instituent un contrôle public avant toute utilisation d'organismes génétiquement modifiés

**Les députés ont adopté, lundi 25 mai, un projet de loi relatif au contrôle de l'utilisation et de la dissémination des organismes génétiquement modifiés, présenté conjointement par Mme Ségolène Royal, ministre de l'environnement, et M. Hubert Curien, ministre de la recherche et de l'espace. Seul le PS a voté pour, les autres groupes se sont abstenus.**

L'espace d'un après-midi, l'Assemblée nationale s'est offert un petit voyage de science-fiction, à la remorque de mystérieux *«organismes génétiquement modifiés»* ou, pour faire plus court, voire moins barbare, OGM. On l'a bien vu au nombre de lapsus sur les «ONG», sigle des «organisations non gouvernementales», ce fut, sans doute, pour beaucoup, une découverte.

*«De tout temps...»*, a commencé le rapporteur de la production et des échanges, M. Daniel Chevallier (PS, Hautes-Alpes). De tout temps, en effet, l'homme a entrepris de sélectionner les espèces, végétales puis animales, pour les rendre meilleures à son goût, plus rentables ou encore plus résistantes. Mais, qu'il s'agisse de la santé ou de la filière agroalimentaire, les progrès de la biologie cellulaire et moléculaire ont entraîné, depuis quelques années, un tel changement d'échelle que, selon M. Chevallier, *«le principe de précaution doit prévaloir tant qu'une incertitude subsiste»* sur l'environnement.

A tous les stades, de la recherche à l'expérimentation, puis des premières productions à la commercialisation, les nouveaux micro-organismes issus du génie génétique doivent donc faire l'objet d'un contrôle. C'était le sens de deux directives européennes, dès 1990 – comme quoi l'Europe peut parfois utilement suppléer aux retards de chacun de ses Etats, – que l'actuel projet de loi commun aux ministères de l'environnement et de la recherche doit s'employer à inscrire dans le droit français (*le Monde* du 3 octobre 1991).

### *Une affaire d'équilibres*

Une fois posé ce principe, tout n'est plus qu'une affaire d'équilibres : *«Equilibre entre la confidentialité de la recherche et la bonne information du public»*, a dit le rapporteur; *«équilibre entre la transparence et la protection de la recherche»*, selon Mme Ségolène Royal; *«équilibre entre les risques et les espoirs»* que peuvent susciter les biotechnologies, pour le ministre de la recherche, M. Hubert Curien. Il était clair que le sens de l'équilibre n'était pas tout à fait le même pour chacun.

S'inspirant très largement des modifications apportées lors de l'examen du projet, en première lecture, par le Sénat, l'Assemblée nationale a su, cependant, trouver assez vite les compromis acceptables sur les deux principales dispositions du texte. Deux commissions seront créées : l'une chargée d'évaluer les risques que présentent les OGM et les procédés utilisés pour leur obtention, l'autre chargée de mesurer les risques liés à la dissémination volontaire de ces OGM. A la demande de Mme Ségolène Royal, des scientifiques compétents en matière de protection de l'environnement et de santé publique occuperont au moins un tiers des sièges dans la première de ces commissions; la seconde sera ouverte aux représentants d'associations de protection de l'environnement, d'associations de consommateurs et de groupements de salariés.

La seconde innovation porte sur l'institution d'enquêtes préalables à l'utilisation à des fins de recherche, de développement ou d'enseignement d'organismes génétiquement modifiés. Un rapport, élaboré par l'exploitant, sur les risques éventuels des travaux prévus et sur les mesures de confinement nécessaires à la protection de la santé publique et de l'environnement, devra être tenu à la disposition du public avant que l'autorité administrative ne délivre son agrément. Comme l'a souligné M. Curien, hormis l'énergie nucléaire, c'est la première fois qu'un *contrôle administratif* et public est institué *«au cœur de la recherche»*.

J.-L. S.

## Décès du biochimiste Jean Roche

Le biochimiste Jean Roche, professeur au Collège de France et ancien recteur de l'académie de Paris, est décédé, dimanche 24 mai, à l'âge de quatre-vingt-onze ans à Paris.

[Né le 14 janvier 1901 à Sorgues, Vaucluse, Jean Roche était un spécialiste de la physicochimie des protéines et de la biochimie des enzymes et des hormones thyroïdiennes. On lui doit notamment l'identification, en 1953, de l'hormone thyroïdienne la plus active, la 3 5 3'-triiodothyronine. Après avoir été assistant de physiologie à Montpellier (1920-1923), puis chef de travaux de biochimie à Strasbourg (1923-1930), il devient professeur de biochimie à Marseille (1924-1946), puis professeur de biochimie générale et comparée au Collège de France (1947-1972). Au cours de cette dernière période, durant laquelle il sera élu membre de l'Académie à la section chimie (1963), il occupe les fonctions de recteur de l'académie de Paris (1961-1969). Il se retrouve alors en première ligne pendant les événements de mai 1968. Un an plus tard, il sera nommé pour trois ans délégué général aux relations universitaires internationales.]

*POINT DE VUE*

# Une suspicion injustifiée

par le professeur Axel Kahn

POUR les Etats-Unis et le Japon, le vingt et unième siècle sera celui des biotechnologies; elles constituent le *rendez-vous qu'il ne faut pas manquer* et, de ce fait, des investissements considérables leur sont *consentis. Cet engouement vient* d'une analyse industrielle et économique associée, au Japon, à des considérations écologiques.

Depuis les années 70, ces *techniques se sont modifiées* grâce au génie génétique qui permet, par le transfert des gènes, c'est-à-dire de l'ADN, d'une *espèce à l'autre, de programmer* des cellules vivantes à fabriquer autre chose que ce qu'elles fabriquent *naturellement : des micro-*organismes, bactéries ou levures peuvent ainsi produire des médicaments (insuline, hormone de croissance, etc.) *ou des vaccins* (celui de l'hépatite B et demain, espérons-le, celui du sida). Ces techniques permettent non *seulement d'envisager la production de médi*caments et de vaccins humains mais aussi de disposer de préparations *qui ne risqueront pas* d'être contaminées comme le sont les produits naturels isolés du sang humain.

Dans d'autres domaines, c'est à *la création de plantes résistantes* aux maladies ou à de mauvaises conditions de culture que travaillent les «biotechniciens», à la *fabrication de nouvelles espèces* de matières plastiques par des micro-organismes ou des végétaux, à la création de bactéries *dépolluantes. L'enrichissement* d'espèces végétales en des matières premières utilisées par la chimie de transformation est également possible, augmentant notamment les perspectives de fabrication d'un «carburant vert» *inépuisable puisque fabriqué grâce* à l'énergie solaire. C'est là que l'on aperçoit la dimension écologique des biotechnologies, une manière «propre» de produire.

De plus, le génie génétique est *probablement l'ensemble* de techniques qui a été le plus intensément scruté par les scientifiques. *C'est pas à pas que des* instances de réglementation diverses ont accompagné le développement de cette science nouvelle *Cependant*, l'effet pervers de cette prudence *a priori* a été de créer, chez beaucoup, une anxiété *nouvelle : une entreprise contrôlée* et discutée d'aussi près ne pouvait être qu'intrinsèquement dangereuse.

En Europe, *le procès en suspicion préalable a pratiquement* rendu les biotechnologies hors-la-loi en Allemagne et difficiles dans *quelques autres pays. La conséquence* était – formidable hypocrisie, – non pas un arrêt de ces techniques, mais leur expatriation *vers de meilleurs cieux* (soit les Etats-Unis, soit les pays en voie de développement dépourvus de toute *instance de régulation*).

*La France*, l'Angleterre ou la Belgique semblaient s'orienter vers une pratique plus pragmatique, permettant le développement *d'une industrie aux promesses* prodigieuses et l'encadrant, sans l'entraver, d'un ensemble réglementaire précis et efficace. Dans *notre pays*, la Commission du génie biomoléculaire contrôle depuis plus de cinq ans l'application du génie génétique hors des laboratoires, de *manière ouverte* et responsable, présentant tous les ans le détail de ses travaux à la presse. La France *a acquis à la fois* un *savoir-faire* et une masse d'informations de nature à augmenter sa compétitivité et à élever le *niveau de sécurité bien au-delà* de ce que, d'une certaine manière, a jamais connu l'agriculture «traditionnelle».

Or, sous l'effet conjugué de l'européanisation des opinions *publiques*, du *manque d'information* du législateur et de l'efficacité de certains groupes de pression, la *tentation apparaît, dans notre* pays aussi, de remplacer une démarche analytique raisonnée, nourrie de l'expérience de plus de dix ans de *développement d'une discipline* à laquelle aucun accident – aucun incident même – n'est à imputer, par une attitude de principe aux *fondements scientifiques* nuls et aux bases idéologiques douteuses.

Disons-le tout net, cette attitude est intellectuellement peu justifiable et me semble *légèrement irres*ponsable. Les amendements qui ont été adoptés en première lecture à l'Assemblée nationale lors *de la discussion des projets de loi* transposant dans le droit français les directives européennes témoignent d'une suspicion *a priori* des *biotechnologies*, leur prêtant une dangerosité que rien ne peut venir justifier. Certaines des procédures *envisagées dans les amendements* semblent assimiler la construction d'un laboratoire de recherche à celle d'une centrale nucléaire! La *conséquence inéluctable d'une* telle crispation maniaque serait (je ne peux me résoudre à dire «sera») le départ de notre pays des *entreprises déterminées* à relever un défi économique pacifique, mais aux conséquences *déterminantes*, celui *de la maîtrise* d'une des technologies maîtresses de l'avenir immédiat.

**▶ Le professeur Axel Kahn est le directeur de l'unité de généti*que et pathologie moléculaire* de l'INSERM. Il est par ailleurs président de la commission du génie biomoléculaire.**

RELIGIONS

Première rencontre au Vatican entre Jean-Paul II et Mgr Carey

# Le pape et l'archevêque de Cantorbéry constatent leur désaccord sur l'ordination des femmes

**Mgr George Carey, nouvel archevêque de Cantorbéry, chef de l'Eglise anglicane (60 millions de fidèles dans le monde), a rendu visite au pape, pour la première fois, lundi 25 mai au Vatican. Les deux responsables religieux ont constaté leur désaccord sur la question de l'ordination sacerdotale des femmes. Mgr Carey devait se rendre à Palerme, Venise et Milan. La précédente visite au Vatican d'un archevêque de Cantorbéry – alors Mgr Robert Runcie – remontait au 2 octobre 1989.**

Malgré la courtoisie du communiqué qui a clos la première rencontre entre Jean-Paul II et Mgr Carey, de vives tensions menacent l'effort de rapprochement, amorcé par le concile Vatican II (1962-1965) et la visite du pape à Cantorbéry (1982), entre les Eglises anglicane et catholique. Le pape et l'archevêque anglais ont *«insisté sur la nécessité d'une collaboration et d'un témoignage commun des deux Eglises dans la recherche de la justice et de la paix»*. Ils ont exprimé, ajoute le communiqué, leur volonté de poursuivre sur la voie de l'unité, *«aussi bien au niveau théologique que dans le domaine des échanges entre les fidèles à tous les niveaux»*.

Mais ces bonnes paroles ne doivent pas faire illusion. Le dialogue anglican-catholique est entré dans une phase de turbulences. C'est en 1966 que le pape Paul VI et Mgr Ramsay, archevêque de Cantorbéry, avaient créé des équipes mixtes de théologiens pour tenter de surmonter les raisons de la rupture du seizième siècle. Portant sur des questions aussi controversées que le ministère ordonné, l'eucharistie ou l'autorité du pape, le rapport final de cette commission internationale, appelée ARCIC I, avait été publié en 1981.

Après nombre de consultations, il aura fallu dix ans aux autorités romaines – la Congrégation pour la doctrine de la foi et le Conseil de l'unité des chrétiens – pour rendre publique, le 5 décembre dernier, une réponse qui prend acte des progrès réalisés entre les deux confessions, mais traduit aussi un désaccord fondamental de méthode. Autant les théologiens avaient fait porter leurs efforts sur les convergences doctrinales, autant le document romain insiste sur la nécessaire identité des formulations de foi et souligne les *«différences et ambiguïtés qui empêchent sérieusement la restauration de la pleine communion»* entre les deux Eglises.

C'est principalement vrai de la question de l'autorité du pape, sur laquelle les anglicans avaient fait des concessions. A la surprise générale en 1981, ils ont accepté l'*«évêque de Rome»* comme autorité centrale de la future Eglise réunifiée, mais la définition de son pouvoir ressemble plus à celle des premiers papes qu'à celle des pontifes modernes. Dans sa réponse de décembre dernier, Rome admet *«une convergence considérable»*, mais s'empresse d'ajouter qu'*«un plein accord sur la nature et la signification de la primauté romaine n'a pas été atteint»*. Le document catholique souligne même que la papauté doit être une *«permanente»* institution, une *«juridiction universelle (...) directement fondée par Jésus-Christ»*.

### *Douche froide*

Autant dire que le texte de décembre 1991 avait fait l'effet d'une douche froide dans les milieux œcuméniques les plus convaincus. Consultées, les conférences épiscopales catholiques de Grande-Bretagne et de France, pays où le schisme a ses racines historiques, avaient publié des réponses d'une tonalité plus positive. *«Si chaque communion demande à l'autre de se conformer à ses propres formulations théologiques, alors tout progrès ultérieur devient hasardeux»*, devait même déclarer l'archevêque de Cantorbéry, déçu et irrité. Recevant lundi à Rome Mgr Carey, le pape s'est donc employé à tenter de le rassurer. Le dialogue de la commission internationale continue dans sa deuxième phase (ARCIC II), mais le climat a changé.

De son côté, face à la perspective de l'ordination de femmes prêtres dans l'Eglise d'Angleterre, qui irrite la hiérarchie catholique, l'archevêque de Cantorbéry a tenté aussi de justifier la position anglicane, mais sans convaincre le pape. On compte dans la communion anglicane deux mille femmes prêtres et deux femmes évêques (une auxiliaire aux Etats-Unis, une titulaire en Nouvelle-Zélande), mais, si la question est débattue avec passion depuis une dizaine d'années, aucune ordination sacerdotale féminine n'est encore intervenue dans l'Eglise mère, celle d'Angleterre, très divisée.

La décision semble toutefois faire son chemin. En novembre prochain à Londres, un synode général devrait se prononcer et, si la réponse est positive, transmettre le projet d'ordination féminine au Parlement. Tous les diocèses ont déjà été consultés un par un. Seuls huit, sur quarante-quatre, ont émis un vote négatif, mais les résultats étaient serrés. Alors que son prédécesseur, Mgr Runcie, était très partagé, le nouvel archevêque de Cantorbéry a pris position à plusieurs reprises en faveur des femmes prêtres.

Devant le pape lui-même, Mgr Carey a exprimé, dit le communiqué final, *«sa conviction qu'un développement de cette doctrine* (NDLR : l'ordination des femmes) *est possible et dans la nature même de la doctrine du sacerdoce»*. Dans sa réponse, le pape a répété des arguments maintes fois adressés au précédent archevêque de Cantorbéry : *«Ce développement de la doctrine de l'ordination est une décision que l'Eglise de Rome ne se croit pas autorisée à prendre, ainsi qu'un grave obstacle à tout le processus de réconciliation entre l'Eglise anglicane et l'Eglise catholique romaine»*.

HENRI TINCQ

□ **Violent orage sur le Val-d'Oise.** – Un violent orage s'est abattu, dans la soirée du lundi 25 mai, sur le sud du département du Val-d'Oise, et notamment sur la région d'Argenteuil, où l'électricité a été coupée près d'une heure. De nombreuses caves ont été inondées et des rues coupées par la montée des eaux. Plusieurs carambolages, qui n'ont fait que des dégâts matériels, se sont produits sur l'autoroute Paris-Pontoise, recouverte de 1 mètre d'eau par endroits.

Le Monde

## SCIENCES • MEDECINE

# La vue après la mort

*La greffe de cornée permet de rendre la vue à de nombreux malades. Comment obtenir ce tissu sans manquer de respect aux morts ?*

RÉVÉLÉE dans ces colonnes (*le Monde* daté 17-18 mai), l'affaire d'un prélèvement multi-organes pratiqué dans des circonstances controversées au CHR d'Amiens a permis de mesurer à quel point l'opinion peut être sensible à tout ce qui, d'une manière ou d'une autre, peut être perçu comme un manque de respect vis-à-vis d'un cadavre. Quelles que soient les suites de l'enquête judiciaire décidée par le procureur de la République d'Amiens et, au-delà, de la plainte des parents de la jeune victime, les questions sont publiquement posées. Avec d'autant plus d'acuité que le législateur devrait, dans les prochaines semaines, procéder au «toilettage» de la loi Caillavet qui, depuis quinze ans, fixe le cadre de la pratique des prélèvements d'organes aux fins de transplantation.

Tant au plan symbolique que médical, l'œil occupe une place particulière pour ce qui est des greffes d'organes. La greffe totale d'un œil n'est pas réalisable. En revanche, on sait depuis longtemps transplanter la cornée, cette membrane transparente *« en forme de calotte sphérique qui s'enchâsse dans la sclérotique opaque comme un verre de montre dans son boîtier »* (1). La greffe (kératoplastie) consiste à remplacer la membrane altérée de manière irréversible par une cornée saine prélevée sur un œil de donneur. Le premier succès, obtenu en 1905 par E. Zirm, fut suivi d'une période de développement jusqu'en 1945, puis d'une phase de perfectionnement de 1945 à 1960.



MAN RAY/ADAGP – T.M.R.

La première indication de cette greffe est le kératocône, affection caractérisée par la modification de la forme naturelle de la cornée, qui entraîne de graves perturbations visuelles. D'autres affections oculaires (kératite infectieuse, trachome, traumatisme cornéen, complication de la chirurgie de la cataracte) constituent également des indications de cette greffe pour laquelle les taux de succès sont élevés, compris entre 60 % (kératite) et 90 % (kératocône).

*« Le nombre de greffes de cornée réalisées dans le monde augmente chaque année, mais il reste encore limité par le nombre insuffisant de greffons disponibles dû à la mésinformation du public qui, trop souvent encore, s'oppose aux prélèvements d'organes*, expliquent les docteurs L. Durand et M.-F. Dalmas. *On espère pallier cet inconvénient dans les années à venir grâce aux progrès dans les cultures cellulaires avec facteurs de croissance, les biomatériaux, ou peut-être même les matériaux synthétiques. »* Dans l'attente, les spécialistes durent s'organiser pour trouver les cornées nécessaires aux greffes qu'ils souhaitaient réaliser.

C'est ainsi qu'en 1948 était créée la Banque française des yeux par un médecin généraliste, le docteur Bernard Lafay, qui avait, en septembre 1944, assisté à une greffe pratiquée avec succès sur l'un de ses amis, blessé aux deux yeux, lors d'un bombardement meurtrier sur Nancy. Ayant conscience que cette intervention était pratiquée de manière illégale, le docteur Lafay, parlementaire, fit voter en 1949 une loi qui, depuis, porte son nom et qui, en un article unique, autorise le prélèvement des yeux *« sans délai et sur les lieux mêmes du décès chaque fois que le* de cujus *a, par disposition testamentaire, légué ses yeux à un établissement public ou à une œuvre privée »*.

La Banque des yeux était née. Association reconnue d'utilité publique en 1961, elle disposait, en 1968, d'un fichier de vingt mille donneurs. Celui-ci en comporte aujourd'hui 65 000, le développement de la banque n'ayant en définitive pas souffert d'un dramatique accident survenu en 1979 (2). La Banque des yeux, présidée par le professeur Yves Pouliquen, chef de la clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu (Paris), bénéficie d'autre part depuis peu du soutien important de l'Association nationale pour l'amélioration de la vue (ASNAV), qui a lancé, avec le soutien des fabricants de lunettes, des opticiens, et des ophtalmologistes, une active campagne d'incitation au don de cornée (1).

### « Trop pénible à supporter »

Tout pourrait donc être sinon sans problème (on réalise deux mille cinq cents transplantations de cornée par an, mais les listes d'attente imposent actuellement des délais de l'ordre de dix-huit mois), du moins encourageant, si les spécialistes ne devaient aujourd'hui faire face, avec l'affaire du CHR d'Amiens, à une série de questions inattendues tenant à l'ambiguïté des législations en matière de prélèvement oculaire. Cette ambiguïté tient au fait que les dispositions de la loi Caillavet, fondées sur le consentement présumé du don d'organes, *« ne font pas obstacle à l'application »* de celles de la loi Lafay de 1949.

Celle-ci n'a sans doute pas, en 1976, été abrogée pour ne pas restreindre les possibilités de transplantation cornéenne. Mais dès lors, une question se pose : pouvait-on prendre les globes oculaires sur le cadavre d'une personne qui, certes, ne s'était pas opposée de son vivant au prélèvement d'organes, mais qui n'avait pas donné ses yeux par legs testamentaire ? Comment situer une hiérarchie entre deux textes de loi apparemment opposés ?

En pratique, une réponse peut être apportée grâce à l'évolution de la technique qui permet de ne prélever que la seule cornée, prévenant le geste de l'énucléation bilatérale et renvoyant ainsi à la seule loi Caillavet. Or cette nouvelle technique de prélèvement, à laquelle incite France-Transplants, n'est pas toujours mise en œuvre. Elle ne l'a notamment pas été à Amiens, où les parents ont fortuitement découvert que l'on avait placé des globes oculaires artificiels dans les orbites du cadavre de leur fils. On peut se demander combien d'énucléations ont été pratiquées sur l'ensemble des prélèvements de cornée effectués par France-Transplants (4). Et combien de parents ou de proches des victimes ont été informés du fait que le refus du prélèvement pouvait porter *« sur tout prélèvement ou être limité à certaines catégories de prélèvements »* (article 8 du décret du 31 mars 1978) ; combien de familles abordent en toute connaissance de cause de tels sujets, et qui peut ici leur fournir l'information complète.

Aujourd'hui, certains responsables – comme le docteur Jean Tchaoussoff (CHR d'Amiens) – affirment ne rien avoir à cacher tout en expliquant qu'*« ils se refusent à communiquer à la famille un catalogue exhaustif des prélèvements »*. *« Ce serait*, disent-ils, *trop pénible à supporter. »* Comment peuvent-ils ne pas comprendre que l'on peut accepter le prélèvement d'un cœur, d'un foie, ou d'un rein, et dans le même temps trouver insupportables les images de l'énucléation et de la vacuité des globes oculaires ?

Comment ne pas saisir toute la puissance de l'association de l'œil et de la tombe qui justifierait peut-être – pour ne pas freiner la générosité du plus grand nombre – que l'on n'abroge pas cette loi trop mal connue promulguée en 1949 et qui, avant les extraordinaires progrès des greffes d'organes, avait saisi que le don comme le refus, son image en miroir, n'avaient de véritable sens que lorsqu'ils correspondaient à une démarche explicite, à un acte volontaire, à une forme humaniste du dépassement de soi, expression maîtrisée au-delà de la mort d'une conscience indéfiniment libre.

JEAN-YVES NAU

(1) Pour plus de détails techniques sur les kératoplasties, on se reportera à *la Greffe de cornée*, des docteurs L. Durand et M. F. Dalmas (clinique ophtalmologique, hôpital Édouard-Herriot, Lyon). *La revue du praticien. Ophtalmologie*, numéro daté du 26 janvier 1989.

(2) En 1979, un enseignant de trente-six ans était décédé de la rage après une greffe de cornée après prélèvement sur le cadavre d'une Egyptienne décédée d'une encéphalite rabique non diagnostiquée. La directrice de la banque des yeux fut alors condamnée à une peine de principe (*le Monde* du 14 décembre 1984) et le ministère de la santé interdit, durant deux ans, toute greffe de cornée en France.

(3) ASNAV, Cedex 72, 92038 Paris La Défense. Au reçu de la formule testamentaire, la Banque des yeux adresse une carte de donneur. Lors du décès de ce dernier, la banque doit être informée par téléphone (16-1) 42-77-19-21), vingt quatre heures sur vingt-quatre.

(4) On indique à France-Transplants avoir, en 1991, effectué au total cinq cents prélèvements de cornée (soit 250 dons) sur un total de 1 085 donneurs.

## Dignité

Le texte du projet de loi *« relatif au don et à l'utilisation des éléments et produits du corps humain »* qui sera prochainement soumis au vote des parlementaires est-il de nature à prévenir les ambiguïtés et les difficultés d'interprétation de la loi Caillavet ? Ce texte (article 15), qui abroge la loi Lafay du 7 juillet 1949, et la loi Caillavet du 22 décembre 1976, réaffirme les grands principes de la bioéthique qui devraient par ailleurs être introduits dans le Code civil.

Il s'agit notamment de la gratuité et de l'anonymat du don. Il s'agit aussi du consentement du donneur, un principe qui, dans le texte proposé – après de longs atermoiements – par le gouvernement, s'en tient, comme dans la loi Caillavet, au système du consentement présumé. *« Celui-ci peut, certes, prêter à discussion »*, reconnaît le gouvernement dans son exposé des motifs. *« Pour certains, il ne fait pas une place suffisante à l'autonomie de la volonté du défunt tandis que d'autres soulignent que sa portée est, dans les faits, atténuée, dans la mesure où la famille ou les proches peuvent librement témoigner de l'opposition du défunt. »*

Sans doute, *« permettre à la famille ou aux proches de témoigner de l'opposition du défunt est de nature à garantir tant le respect de la mémoire des morts que l'acceptation par le public des pratiques de prélèvement »*. Encore faudrait-il que cette possibilité soit toujours pleinement offerte. Une affaire comme celle d'Amiens, avec les témoignages qu'elle provoque, permet, en effet, d'affirmer que, contrairement à ce que l'on pense en haut lieu, le fait que les cas d'opposition soient relativement peu fréquents ne traduit pas *ipso facto* une *« prise de conscience dans la société de l'enjeu des greffes d'organes comme moyen de sauver des vies humaines »*.

Les éléments révélés par voie de presse, tout comme les multiples rumeurs, fondées ou non, touchant à l'activité des greffes et qui ont amené le pouvoir à diligenter une importante enquête de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), démontrent, au fond, que rien ne peut jamais être tenu pour acquis dans un domaine d'activité à ce point en rupture avec des pratiques de deuil et des convictions millénaires. C'est dire l'importance qu'il faut accorder à la qualité de la relation qui unit un instant, face à la mort, ceux qui viennent de perdre un enfant ou un proche, et ceux qui souhaitent « profiter » de ce drame pour sauver une personne qui se sait condamnée.

C'est, encore, dire l'urgence qu'il peut y avoir à faciliter en pratique l'expression du refus des dons d'organes. Le nombre des prélèvements autorisés chuterait peut-être, mais la dignité, celle de la victime et de sa famille, des médecins comme des greffés, s'en trouverait grandie.

J.-Y. N.

# Coup de froid sur les plasmas

*Refroidis, les gaz ionisés peuvent devenir une arme miracle contre la pollution.*

TROIS électrodes en forme de couteau entre lesquelles on souffle un gaz. L'objet semble sortir directement de la cave d'un lauréat du concours Lépine. Sous ses allures de bricolage, le « Glidarc », mis au point par Albin Czernichowski et Jean Chapelle, du GREMI (groupe de recherche sur les milieux ionisés, CNRS-université d'Orléans), cache pourtant une efficacité redoutable. Pour certaines applications en matière de dépollution et en chimie, il pourrait concurrencer les torches à plasma très sophistiquées, utilisées par l'industrie et certains gros laboratoires.

Parfois baptisé quatrième état de la matière (après les solides, les liquides et les gaz), le plasma est un milieu gazeux, conducteur de l'électricité, dans lequel on trouve des molécules, des atomes, des ions (atomes « épluchés » de leurs électrons), et des électrons. Le tout dans un état « excité », générateur de propriétés physiques et chimiques très particulières.

### Du laboratoire à l'industrie

C'est à partir de tels plasmas de deutérium et de tritium (des isotopes de l'hydrogène) que travaillent, par exemple, les physiciens qui tentent de maîtriser la fusion thermonucléaire dans les fameux Tokamaks.

Dans l'industrie, les torches à plasma dont le jet peut atteindre des températures de l'ordre de 10 000 et même 20 000 degrés, sont utilisées en métallurgie, pour la soudure, la découpe ou le traitement de surface des métaux. Les plus puissantes sont fabriquées, en France, par la société Aérospatiale qui les employait à l'origine pour simuler les conditions de rentrée dans l'atmosphère sur des matériaux de revêtement des engins spatiaux.

Les chimistes, qui avaient fondé de grands espoirs sur l'utilisation de ces outils ont connu une certaine déception : trop chaud, trop brutal. En outre, elles présentaient, par ailleurs, l'inconvénient de ne fournir qu'un très petit volume (quelques centimètres cubes) de gaz ionisé.

C'est pour s'affranchir de ces inconvénients qu'Albin Czernichowski et Jean Chapelle ont mis au point le Glidarc. Schématiquement, leur dispositif prend le contre-pied du système adopté pour les torches classiques. Au lieu de souffler le gaz dans deux électrodes cylindriques en forme d'injecteurs, ils le laissent se détendre entre des électrodes divergentes, en forme de lame.

Par ailleurs, là où on utilisait un courant continu de basse tension (quelques dizaines de volts) et d'intensité élevée (plusieurs centaines d'ampères), ils appliquent un courant alternatif à haute tension et faible intensité (de l'ordre de 10 000 volts pour 10 milliampères).

Les deux chercheurs sont ainsi parvenus à obtenir des volumes importants de plasma froid (température ambiante ou inférieure à 1 000 degrés), mais extrêmement réactif sur le plan chimique, car très instable et turbulent. Un effet dû en partie au courant alternatif, qui empêche l'arc électrique de « s'accrocher », de se fixer en un point précis des électrodes entre lesquelles, au contraire, il « glisse » de manière complètement aléatoire. Avantage supplémentaire : ces dernières ne chauffent pas et résistent bien à toutes sortes de gaz, même très corrosifs.

Les applications semblent prometteuses, et le GREMI a déjà breveté, il y a trois ans, avec le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) d'Orléans, une version de ce réacteur spécialement conçue pour la désulfuration du gaz naturel ou des hydrocarbures, et baptisée Sulfarc.

Un « pilote industriel » d'une puissance de 250 kilowatts est en cours de construction, en coopération avec la société GMM Industries de Giens (Loiret). Disposé dans le circuit de recyclage de l'air d'une unité de séchage de peinture automobile, il y élimine les vapeurs de solvants sans élévation importante de température, alors que cette opération nécessite normalement le chauffage de l'air pollué à une température de 850 degrés, à l'aide de brûleurs à gaz.

*« Le même genre d'installation pourrait incinérer les solvants d'encres de l'air des ateliers d'imprimerie. Cela est valable, en général, pour tous les composés organiques volatils responsables des mauvaises odeurs. La bonne tenue des électrodes aux gaz chauds et corrosifs permet aussi de les employer dans les cheminées des incinérateurs, par exemple »*, estime Albin Czernichowski.

### Des essais à Moscou

En collaboration avec la régie Renault et les Aciéries du haut Languedoc à Alès (Gard), des essais ont, par ailleurs, été effectués avec succès pour la régénération des sables de fonderie. Les grains sont placés en lévitation dans un puissant jet d'air qui les souffle entre les électrodes (les techniciens appellent cela un « lit fluidifié »).

L'action du plasma d'air est suffisant pour les débarrasser de la gangue très résistante qui les entoure, sans que leur état de surface ne soit altéré par une température trop élevée, ou une réaction chimique trop vigoureuse. *« En montant ce dispositif sur un engin mobile, on pourrait dépolluer en continu les sols ou les sables pollués, par exemple ceux du Koweït*, lance Albin Czernichowski. *Le BRGM va étudier la faisabilité d'un tel projet. »*

Albin Czernichowski et Jean Chapelle vont, par ailleurs, poursuivre leurs travaux en collaboration avec des chercheurs russes de l'institut Kourtchatov de Moscou. Ces derniers ont, en effet, mis au point de leur côté un générateur de plasma froid fonctionnant sur un principe un peu différent de celui de leurs collègues français. Le gaz y est ionisé non pas par un arc électrique glissant, mais par de puissants générateurs de micro-ondes.

Dans un premier temps, un contrat de 20 000 francs a été signé entre le GREMI et son homologue moscovite, et Alexandre Fridman, le chef du laboratoire russe, viendra passer quatre mois à Orléans à partir d'octobre prochain (*le Monde* du 24 avril). Albin Czernichowski devrait se rendre à Moscou dans le courant du mois de mai pour tester son réacteur sur les bancs d'essai de l'institut Kourtchatov.

Il se déclare ravi de cette coopération, qui lui fournira enfin, dit-il, l'occasion de *« faire de la science pure »*. L'intérêt de telles recherches réside, évidemment, d'abord dans les applications. Albin Czernichowski ne se plaint pas de cette orientation marquée vers l'industrie. *« Pourtant*, déplore-t-il, *il est vrai que, pour l'instant, nous progressons un peu au jugé, au pif. »*

*« Cela nous vaut parfois les critiques de nos confrères. Les plasmas froids sont le siège de phénomènes souvent inexpliqués qu'il serait évidemment nécessaire d'étudier de près. Mais il s'agit de réactions très complexes, très difficile à isoler et à observer dans un milieu aussi instable. Cela demande des moyens d'investigation que nous n'avons pas ici, et que Kourtchatov pourra peut-être nous fournir. »*

JEAN-PAUL DUFOUR



SCIENCES • MEDECINE

# L'île aux thésards

## Une soixantaine de jeunes scientifiques d'Europe de l'Est ont découvert à Oléron le matériel le plus récent utilisé dans la recherche sur les matériaux

MALGRÉ le soleil et la mer qui baignent l'île d'Oléron, la quarantaine de personnes massées dans cette salle aux rideaux tirés n'ont d'yeux que pour les écrans d'ordinateurs scintillant dans la pénombre. *« Ils reviennent après le dîner et, la nuit dernière, le barman de la cafétéria a dû les mettre dehors à une heure du matin »*, dit Laurent Tabourot, informaticien à l'université de Grenoble, en couvant ses « ouailles » d'un œil attendri. Dans la salle voisine, le microscope électronique n'a pas moins de succès.

Invités au centre des œuvres sociales du CNRS à Oléron par leurs aînés français, une soixantaine de jeunes scientifiques d'Europe de l'Est ont pu ainsi découvrir, pendant quinze jours (du 11 au 23 mai dernier), le matériel le plus récent utilisé dans leur spécialité, la science des matériaux, et bénéficier d'une « mise à niveau » de la part des meilleurs spécialistes. Une initiative spontanée de chercheurs qui, loin des déclarations de bonnes intentions officielles, pourrait bien représenter l'exemple même de l'action de coopération efficace et bien comprise.

L'idée en revient à Helmut Kirchner, chercheur au laboratoire de métallurgie structurale (université Paris-sud-Orsay), Autrichien installé en France depuis seulement trois ans.

### Deux ans de démarches

Son pays d'origine ayant toujours entretenu des rapports privilégiés avec l'autre coté de l'ancien rideau de fer, M. Kirchner est sans doute plus sensible au sort des étudiants et chercheurs de l'Est. *« Je voyais les universités allemandes et américaines leur ouvrir toutes grandes leurs portes*, dit-il. *Chez nous, on se contentait surtout de beaux discours officiels. »* Jean Philibert (du même laboratoire) et Ladislas Kubin (laboratoire d'étude des microstructures ONERA-CNRS) se joignent très vite au projet. Les trois hommes, décidés à *« faire autre chose que les sempiternels congrès et conférences »*, optent pour l'« école d'été » réservée aux étudiants préparant une thèse, ou qui viennent de la terminer. Une tradition bien établie chez les spécialistes français des sciences des matériaux. *« Depuis 1966, nous en organisons assez régulièrement. Elles permettent aux chercheurs d'horizons divers de faire connaissance et d'échanger des idées dans un cadre agréable et décontracté. Résultat : nous formons une communauté très soudée, et c'est sans doute l'une des raisons du très bon niveau de la recherche dans ce domaine et France. »*

Etendre l'expérience aux étudiants d'Europe de l'Est exigera pourtant deux ans d'efforts. Deux ans de lutte contre les tracasseries administratives françaises – *« Des ambassades ont été jusqu'à réclamer des certificats signés du maire d'Oléron pour s'assurer de notre bonne foi »*, affirme un organisateur. Deux ans de démarches pour boucler péniblement un budget de 350 000 francs, grâce à l'aide financière des ministères de la recherche et de l'espace, de l'éducation nationale, et des affaires étrangères, du CNRS, et d'industriels comme Usinor ou Pechiney.

### Un énorme retard

Les voyages des étudiants ont été payés par l'Open Society Fund, une fondation créée par un Hongrois émigré ayant fait fortune aux Etats-Unis, et le matériel prêté et installé gracieusement par JEOL (fabricant japonais de microscopes électroniques) et IBM. Douze chercheurs et enseignants, aidés de dix étudiants français faisant office d'assistants, ont accepté d'encadrer bénévolement les soixante-trois jeunes scientifiques est-européens, sélectionnés sur dossier parmi quelque cent soixante candidats. Au programme : cours théoriques le matin et travaux pratiques l'après-midi, sur le microscope électronique et les ordinateurs.

*« Très bons théoriciens pour la plupart, ils ne connaissaient généralement pas, cependant, le matériel tout à fait récent que nous leur proposons »*, explique Jany Thibault (Centre d'études nucléaires de Grenoble), qui initie les étudiants au maniement du microscope JEOL. *« Ils accusent surtout un énorme retard sur les techniques de simulation par ordinateur. Ils ne disposaient pas des machines, et ne possèdent donc même pas les bases de cette discipline assez nouvelle, à mi-chemin entre la théorie et l'expérimentation, qui nous permet notamment de mieux interpréter les structures cristallines que nous révèlent les observations au microscope »*, ajoute Ladislas Kubin. On comprend, dans ces conditions, que les stagiaires se fassent prier pour quitter le clavier de ces merveilleux engins.

Tout le monde est ravi de l'expérience. A commencer par les responsables d'IBM-France, qui ne regrettent pas d'avoir fait travailler quatre ingénieurs pendant une semaine pour installer en réseau ces sept machines RISC 6000. *« C'est que, d'ici dix ans, ces étudiants détiendront dans leur pays le pouvoir de décision pour équiper leurs instituts de recherche »*, lance Vassilis Pontikis (Centre d'études nucléaires de Saclay et laboratoire des solides irradiés à l'Ecole polytechnique).

Quant aux organisateurs, ils comptent bien, eux aussi, bénéficier des contacts noués pendant ces quinze jours. *« Il s'agit évidemment pour nous, à l'image des commerciaux, de « fidéliser » ces jeunes gens très brillants, hyper-sélectionnés par leur système éducatif*, reconnaît Ladislas Kubin. *Nous avons pu en repérer sept ou huit que nous aimerions récupérer. Dans nos laboratoires à court terme, et pour une coopération bilatérale fructueuse à plus long terme... »*

J-P. D.

*POINTS DE VUE*

# L'écologie a besoin d'écologues

par Pierre Jouventin

AU fur et à mesure que le public, les médias, les politiques prennent conscience de l'environnement, paradoxalement la recherche en écologie régresse en France. La sémantique le reflète puisque le terme d' « écologie », emprunté à une science fondée il y a plus d'un siècle, devient de plus en plus synonyme d'une revendication sociale portant sur la qualité de la vie. Victimes de ce glissement de sens, les scientifiques ont tendance à se déclarer « écologues » pour ne plus être confondus avec les écologistes militants. De même, les organismes publics de recherche évitent soigneusement le terme jugé subversif d' « écologie » et préfèrent généralement parler d'environnement.

Or l'environnement est un domaine immense en plein essor que se disputent les sciences de la vie (devenues quasiment synonymes de sciences de la santé) et les sciences de l'univers (où la biosphère est quasi inexistante). Ce champ de connaissances, revendiqué de plus en plus par les sciences de l'homme et de la société, ne possède pas d'unité conceptuelle, d'où l'intitulé moins flou de sciences de l'environnement. Au contraire l'écologie, qui en occupe la position centrale et constitue par elle-même un système cohérent, peut revendiquer le statut de science mais, en pratique, elle représente peu de choses.

En tant que professionnel de l'écologie, je ne peux évidemment pas me plaindre de l'actuelle prise de conscience quasi générale. L'écologue se sent, peut-être plus qu'un autre, concerné par cette crise planétaire qui remet en cause les principes de notre économie et peut-être de notre civilisation. Il lui est difficile, en effet, de passer sa vie à analyser les écosystèmes naturels en équilibre sans se poser de problèmes sur le devenir de nos sociétés technocratiques où les ressources ne sont pas plus renouvelées que la population mondiale n'est régulée...

### Des « illettrés de la nature »

Au contraire, il souhaite que cette prise de conscience ne soit pas que battage médiatique et politique, que, dans cette société d'animaux supposés doués de raison, des problèmes aussi essentiels et complexes soient abordés scientifiquement, que les compétences existantes soient mises à contribution, non seulement pour la recherche à but d'application mais aussi pour la recherche fondamentale (l'une n'allant pas sans l'autre), qu'une éducation de base soit donnée aux différents niveaux de l'enseignement, en particulier aux élèves qui souhaitent faire carrière dans l'environnement.

Or que voyons-nous ? Même les étudiants, les enseignants et les chercheurs en biologie sont devenus, pour beaucoup d'entre eux, des « illettrés de la nature ». Très forts en biochimie, ils ignorent jusqu'aux principes de la classification et de l'évolution du monde vivant puisque ces sujets ne font pas partie des programmes scolaires (hormis quelques mots sur l'évolution en terminale D).

Pourtant ces matières, comme les rudiments de l'écologie, devraient faire partie du bagage culturel de tout bachelier. Les chimistes, qui dosent les produits contaminants, ou les administratifs, qui suivent l'évolution de ces derniers et sont de plus en plus chargés de surveiller notre environnement, n'ont généralement aucune formation de base en écologie. Ce qui les empêche d'intégrer leurs résultats dans une vision globale. Quant aux étudiants qui, malgré la rareté des bourses dans ce domaine, ont suivi les rarissimes enseignements supérieurs d'écologie, ils trouvent peu de débouchés. Ce qui justifie la rareté des bourses !

La misère de l'écologie scientifique a été dénoncée avec force dès 1983 dans deux rapports demandés l'un par le ministre de la recherche et de la technologie, M. Jean-Pierre Chevènement, et l'autre par le ministre de l'environnement, M. Michel Crépeau. Des bilans ont été publiés plus récemment, en particulier celui de la journée de prospective organisée le 20 mars 1991 par la Société française d'écologie.

En dehors de quelques initiatives, comme le programme « Environnement » du CNRS dont les moyens ont été accrus mais les champs d'action multipliés, la situation ne s'est pas améliorée. Pour citer un exemple édifiant, cinq dossiers successifs de demande de subvention pour le congrès européen d'écologie ont été envoyés au ministère de l'environnement, notre pays organisant cette première manifestation d'envergure de la Fédération européenne d'écologie ; ils sont restés sans réponse.

Si les problèmes d'écologie sont complexes, interconnectés et parfois interdisciplinaires, il n'est pas exact de dire que les chercheurs ne parviennent jamais à un consensus, contraignant ainsi les décideurs à trancher. Les médias traitent beaucoup plus des problèmes non résolus que des nombreux problèmes où seuls les intérêts particuliers empêchent la collectivité d'agir. D'ailleurs, comme le signalait le professeur François Ramade (qui vient d'être élu président de la Société française d'écologie) au récent colloque « Environnement, sciences et politique » organisé par le ministère de l'environnement, le besoin d'experts est encore plus sensible dans les cas difficiles où l'on doit agir sans attendre et avec la plus faible probabilité d'erreur.

Encore faut-il que des experts impartiaux et compétents soient choisis. Ce qui est rarement le cas puisqu'ils sont peu nombreux en France et mal connus des pouvoirs publics. Ces derniers ne demandent quasiment jamais conseil aux sociétés qui regroupent les professionnels mais préfèrent sous-traiter avec des sociétés d'amateurs. Là aussi, il n'est pas question de remettre en cause la nécessité des associations de protection de la nature et de conservation qui font un travail remarquable et indispensable.

Mais il faudrait éviter de mélanger les genres dans l'intérêt général et dans celui de l'écologie en particulier, quelle que soit la définition de celle-ci. Un écologiste n'est pas nécessairement un écologue et un amateur n'est pas un professionnel qui a consacré, après sa maîtrise à l'université, un minimum de quatre années à la recherche dans un laboratoire avant de soutenir sa thèse. Les expertises ou études d'impact, qui sont constamment demandées par les collectivités territoriales et les ministères à des associations de protection de la nature ou même à des centres d'initiation à l'environnement, ne peuvent garantir les mêmes niveaux de compétence et d'impartialité que celles demandées à des laboratoires publics de recherche. Or, ce qui manque le plus dans ces domaines où les passions et les intérêts se donnent libre cours, ce sont justement des données et des expertises fiables et objectives qui permettraient aux décideurs d'agir en connaissance de cause.

Souhaitons que la prise de conscience sociale, politique et en partie économique à laquelle nous assistons en France soit associée à une réflexion et une action en profondeur sur les programmes d'enseignement, la politique de recherche et de recrutement, l'emploi en matière d'environnement et les processus de prise de décision par les pouvoirs publics.

**▶ Pierre Jouventin est directeur de recherche au CNRS et secrétaire général de la Société française d'écologie.**

# Pour une procréation beaucoup mieux assistée

par Henri LERIDON

UNE double évolution dans les modalités de la reproduction humaine suscite actuellement nombre d'inquiétudes. D'une part, l'âge moyen à la maternité s'élève régulièrement, et les médias ne manquent pas de rapporter les cas de maternités (et plus encore de paternités) tardives de célébrités diverses ; d'autre part, le recours croissant aux nouvelles méthodes de « procréation médicalement assistée » (PMA) commence à provoquer des réactions parfois vives de la part de médecins et de sociologues redoutant des imprudences et les débordements de la science dans une sphère privée particulièrement sensible, celle de la reproduction (1).

L'âge moyen à la maternité en France a atteint 28,3 ans en 1990, soit près de deux ans de plus que la valeur la plus basse enregistrée en 1977. Une telle valeur n'a cependant rien d'exceptionnel : on a trop vite oublié, en effet, que la baisse séculaire de la fécondité – et plus encore la chute des années 1965 et des années 1976 – a porté essentiellement sur les naissances de rang supérieur ou égal à trois, donc les plus tardives. Il en a aussi résulté une réduction progressive de l'âge moyen à la maternité, qui dépassait vingt-neuf ans au début du siècle et restait supérieur à vingt-huit ans à la fin des années 40. Pour les mêmes raisons, la part des naissances survenant à trente-cinq ans ou plus (12 % aujourd'hui) n'est pas plus élevée qu'il y a vingt ans et reste deux fois inférieure à sa valeur du début du siècle.

Le « rattrapage » des naissances différées au début des années 80 auquel on assiste actuellement, et qui explique le maintien des indicateurs conjoncturels de la fécondité à un niveau presque constant, ne nous a donc pas encore fait entrer dans un régime démographique inconnu. Mais ce qui est vrai au plan collectif l'est-il aussi au niveau individuel ? Dans un contexte de fécondité de mieux en mieux maîtrisée, les souhaits de maternité de plus en plus tardive ne risquent-ils pas d'être souvent contrariés par la baisse de la fertilité quand augmentent les âges maternel et paternel ?

Une vive controverse s'était développée il y a quelques années, à la suite de la publication dans le *New England Journal of Medicine* d'une étude de D. Schwartz et M. J. Mayaux, étude dont les conclusions avaient été quelque peu « dramatisées » par un éditorial accompagnant l'article. Analysant les taux de succès en insémination artificielle par donneur avec sperme congelé (IAD) sur douze mois, selon l'âge maternel, les auteurs montraient une baisse de la fertilité dès trente, trente-quatre ans, résultat qui ne semble pas corroboré par d'autres études et qui pourrait donc être, au moins en partie, spécifique à l'IAD. Avec la fécondation *in vitro* (FIV), le taux de succès ne semble d'ailleurs décrocher qu'après trente-sept ans.

Le taux de conception sur douze mois dépend en fait de deux éléments : la proportion de couples *stériles* (pour lesquels le risque de conception est nul) et la probabilité mensuelle de conception, ou *fécondabilité*, des autres couples. La fécondabilité, en reproduction naturelle, diminue probablement peu avant trente-cinq ans ; mais la stérilité croît inexorablement avec l'âge : de 5 % vers vingt-cinq ans, la proportion de couples stériles atteint 10 % vers trente ans, 15 % à 20 % vers trente-cinq ans et au moins 40 % après quarante ans. Certes, les méthodes médicales de traitement de la stérilité et de procréation assistée sont là pour tenter de donner quand même des enfants à ces couples ; mais on sait bien qu'elles n'y parviennent pas toujours, les taux de succès (en naissances vivantes) ne dépassant pas 10 % à 15 % par cycle (d'insémination pour l'IAD et de ponction ovocytaire pour la FIV).

Ici se pose d'ailleurs la question de la base de comparaison « naturelle » de ces taux de conception. Les démographes, en particulier grâce aux travaux de Louis Henry, ont établi depuis longtemps que la fécondabilité est de l'ordre de 25 % en début de mariage dans des populations n'utilisant pas de méthodes contraceptives. C'est à cette valeur que l'on compare souvent les taux de succès des PMA ; or les couples dont le comportement a servi de base au calcul de la fécondabilité naturelle avaient des rapports avec une fréquence et un rythme moyen, et n'étaient pas dans la situation de couples *cherchant à concevoir*.

On a déjà mis en évidence des taux de conception sensiblement plus élevés chez les couples interrompant une méthode contraceptive pour avoir un enfant (de l'ordre de 35 % à 40 %), et les Anglais Barrett et Marshall ont montré que, avec la certitude d'un rapport dans la (courte) période fertile du cycle, le taux de conception pourrait dépasser 50 %. Or toutes les méthodes de procréation assistée visent cette période, soit pour procéder à l'insémination, soit pour prélever un ovule à maturité. Leurs résultats sont donc loin de faire jeu égal avec la nature, même en tenant compte de l'âge des femmes recourant à ces techniques (un peu plus de trente-trois ans en moyenne pour la FIV en France).

Il est, dès lors, indiscutable que le report au-delà de trente-cinq ans d'une recherche de maternité, et compte tenu du fait que le conjoint est en général un peu plus âgé, entraîne un risque non négligeable de ne plus parvenir à concevoir. Les couples recourant alors à la fécondation *in vitro* (ou l'une des méthodes dérivées) prennent-ils aussi d'autres risques ? La question est maintenant fermement posée, et force est de constater que les réponses ne sont pas totalement rassurantes.

Le premier risque concerne la femme elle-même, et est lié aux techniques de stimulation ovarienne couramment utilisées pour permettre le prélèvement de *plusieurs* follicules à maturité. Le taux de grossesse moyen rapporté plus haut, en effet, est presque *trois fois* supérieur à celui obtenu avec le transfert dans l'utérus d'un seul embryon : on comprend que la tentation reste forte de prélever plusieurs ovocytes, même si les risques élevés associés aux grossesses « très multiples » ont conduit à diminuer quelque peu la fréquence des transferts de cinq embryons ou plus... Or les techniques de stimulation pratiquées entraînent une hausse (momentanée) considérable des taux de certaines hormones, dépassant d'au moins cinq fois les niveaux naturels, et la maturation d'un nombre excédentaire de follicules (souvent plus de dix, dont une partie seulement ont des caractéristiques normales) : outre les effets secondaires immédiats qui se développent parfois (syndrome d'hyperstimulation avec, éventuellement, formation de kystes ovariens), on peut légitimement s'interroger sur l'innocuité à moyen et à long terme d'une telle perturbation, y compris pour les enfants à naître.

Le second risque concerne les enfants nés après ce type d'intervention médicale. Toujours dans le cas de la FIV, la fréquence des grossesses multiples augmente considérablement celle des naissances prématurées, avec les risques associés (mortalité néonatale plus élevée, hypotrophie, difficultés respiratoires...). Mais la proportion de naissances prématurées augmente aussi après FIV pour les grossesses *uniques*, ainsi que les hypotrophies. Après les remarquables progrès de la médecine maternelle et périnatale, on peut regretter de voir la médecine contribuer elle-même à la remise en quotidien de ses propres résultats... Les anomalies congénitales, en revanche, ne semblent pas plus fréquentes que dans la population générale, mais pour certaines anomalies rares la vigilance s'impose puisqu'il faut disposer de séries importantes pour mettre en évidence d'éventuels écarts ; des études australienne et anglaise ont, notamment, démontré une augmentation des cas de *spina bifida*.

Qu'en sera-t-il du développement physique et mental de ces enfants ? Certaines études permettent de répondre pour l'IAD, mais on ne dispose guère d'études fiables pour les enfants nés après FIV. Sur le plan physique et intellectuel, le suivi des enfants nés après IAD jusqu'à leur second anniversaire est tout à fait rassurant. Pour ce qui est de leur développement ultérieur, et du problème de l'identité du père biologique, et donc de la référence à une double paternité, il est encore trop tôt pour conclure. Il n'y a pas de raisons *a priori* d'avoir plus de craintes pour les enfants nés après FIV, mais une bonne démarche scientifique suppose de s'en assurer. Le processus est amorcé en France, qui est déjà l'un des pays (avec l'Australie et les Etats-Unis) à disposer d'un système centralisé d'observation des conditions de réalisation des fécondations assistées (le réseau FIVNAT). L'unité 292 de l'INSERM a entrepris un suivi des enfants concernés : mais il est clair que de telles études ne pourront donner de résultats fiables qu'après de longues années, à la fois parce que les effectifs en cause doivent être suffisamment nombreux (les risques encourus étant, en toute hypothèse, faibles), et parce que certaines analyses supposent un recul suffisant. Il est donc essentiel que d'autres observations suivies puissent se développer ; en attendant leur aboutissement, une stratégie plus prudente dans les indications et les conditions de mise en œuvre des techniques nouvelles serait souhaitable.

(1) Ces questions ont été abordées lors du second symposium international sur la fertilité organisé à Martigny (Suisse) par le centre de biostatistiques du Valais que dirige le docteur P.-M. Brunetti.

**▶ M. Henri Leridon est directeur de recherche à l'Institut national d'études démographiques.**

SCIENCES • MEDECINE

BIBLIOGRAPHIE

# « Deux mondes qui ne pouvaient s'imaginer »

« *CONTINENT imprévu, certes : il fut découvert à la place de celui qu'on cherchait à atteindre par un nouveau chemin.* » Dès la première phrase de sa préface, Claude Lévi-Strauss, membre de l'Académie française, explique la surprise que fut la découverte de l'Amérique pour les Européens. Tout comme, dans le deuxième chapitre d'*Amérique, continent imprévu*, l'ouvrage collectif dont il a assuré la direction, Daniel Lévine (archéologue, chargé des collections du département Amériques au Musée de l'homme) souligne que cette découverte a été la rencontre de *« deux mondes qui ne pouvaient s'imaginer* [et qui] *allaient se heurter dans une stupeur réciproque ».*

Christophe Colomb, Hernan Cortés, Francisco Pizarro, pour ne parler que des premiers Européens à entrer en contact avec les « Indiens », d'abord ne soupçonnaient pas l'existence même de l'Amérique entre l'Europe et l'Asie, ensuite étaient totalement incapables de comprendre que ces sociétés étaient organisées selon des systèmes très différents, certes, des systèmes européens de l'époque, mais tout à fait logiques et cohérents. Tout comme les « Américains » ont découvert avec surprise l'existence de ces Blancs barbus, parfois blonds ou roux, habillés, montés sur des chevaux (inconnus, eux aussi), disposant d'armes redoutables.

Dès le premier chapitre, Michael Barry, historien et consultant auprès de l'UNESCO, rappelle utilement l'état d'esprit qui régnait en Espagne en 1492. Le 2 janvier de cette année-là, la prise de Grenade achevait la reconquête de la Péninsule. Le 30 mars, Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille – les Rois catholiques – signaient le décret d'expulsion d'Espagne des juifs qui refusaient le baptême, prélude à la mesure similaire qui allait, quelques années plus tard, forcer à l'exil ou soumettre aux foudres meurtrières de l'Inquisition les « Morisques ». L'esprit de croisade – et la Reconquista en était une – imprégnait les Espagnols découvreurs de l'Amérique.

Certes, cela n'excuse pas les horreurs de la conquête jalonnée de massacres, de pillages et de destructions. Mais les conquistadores trouvaient normal d'appliquer dans ces nouvelles terres leur système de pensée monolithique et leurs comportements : il leur fallait convertir à tout prix ces païens – ou les réduire en esclavage, ce qui était un sort « normal » à l'époque pour des non-chrétiens – et se partager, selon les règles en usage dans le rigide monde féodal espagnol, les territoires conquis en fiefs, les *encomiendas*. Etant entendu que ces nouvelles propriétés comprenaient aussi bien le sol que les gens et transformaient de pauvres roturiers en riches seigneurs... D'où les excès, innommables à nos esprits du vingtième siècle, commis au nom de la religion et du droit.

### Et aussi les maladies

*Mais les horreurs imputables aux comportements des découvreurs-conquérants ne sont pas les seules à être responsables des morts indiens innombrables. Avec eux, les Espagnols ont apporté des maladies (variole, rougeole, etc.), communes pour les habitants de l'Ancien Monde, à des populations dépourvues de toutes défenses immunitaires. Aux maladies se sont ajoutés des facteurs psychologiques (l'écroulement des cadres de vie traditionnels).*

Les premières populations indiennes qui ont été en contact avec les Espagnols – celles des Antilles – ont payé le plus lourd tribut à la conquête : *« On estime généralement qu'en 1521, au moment où Cortés se rend maître du Mexique, 80 % de la population indigène de l'île d'Hispaniola* [Haïti-Saint-Domingue] *a été décimée. Le chroniqueur Geronimo de Mendieta indique même un chiffre plus élevé. Selon lui, en 1516, 90 % des habitants de l'île ont déjà été tués... En trente ans, sont morts près d'un million et demi d'hommes, exterminés par les armes, les mauvais traitements, l'esclavage et les maladies venues d'Europe, mais aussi emportés par le découragement lié à la dépossession de leurs terres et de leur culture. Au milieu du seizième siècle, la population aborigène des Grandes Antilles a presque complètement disparu. »*

Très vite, pourtant, des religieux espagnols s'élèvent contre le comportement des conquistadores qui, d'ailleurs, fait que le christianisme est *« massivement rejeté par les autochtones »*. Ils commencent à apprendre les langues indigènes et même, en 1514, Bartolomé de Las Casas, l'un *« des colons avides »* qui *ont participé aux actions de guerre* contre les Indiens, qui a reçu un *fief à Cuba, se convertit, se fait* dominicain *« et, pour expier ses fautes de colon, ne cessera dorénavant de dénoncer l'exploitation des Indiens ».* Très vite aussi, les franciscains comprennent l'utilité de l'enseignement et entreprennent d'apprendre à lire et à écrire aux enfants des nobles indiens, d'abord en castillan et en latin puis dans les langues vernaculaires.

*Plus prosaïquement*, Cortés, colon et fonctionnaire à Cuba pendant huit ans, tire aussi *« les leçons du désastre antillais »* dont il a été un des acteurs. Quand il part pour le Mexique en 1519, il *« sait que sa conquête ne sera durable que si elle ne se transforme pas en guerre d'extermination des Indiens. Pour réussir dans son projet, le conquistador a une idée clé : le métissage ».*

*Amérique, continent imprévu* passe en revue l'arrivée des Européens au Mexique, au Pérou, au Canada, aux Etats-Unis. Les différents auteurs du livre donnent des explications concises et claires sur l'histoire, les modes de vie et de pensée de chacun des groupes indiens avec lesquels les premiers conquérants européens sont entrés en contact. Le tout est accompagné de nombreux et superbes photos ou dessins anciens qui témoignent que ces « sauvages » avaient su élaborer des modes de vie adaptés à leur milieu naturel et développer des techniques parfois très élaborées, toujours astucieuses.

Miguel León-Portilla, anthropologue et ambassadeur du Mexique auprès de l'UNESCO, tire une conclusion pleine d'espoir de ce métissage unique au monde et vieux, maintenant, de cinq siècles : *« ... en dépit de tous les efforts* [de ceux qui ont dénoncé les horreurs de la conquête], *l'amoncellement de souffrances et de misères pendant des siècles devient énorme...* [Mais] *à côté des Indiens qui jusqu'à maintenant sont arrivés à préserver leur identité, on rencontre des hommes et des femmes desquels on peut affirmer qu'ils appartiennent à ce qui est en train de devenir, en vérité, la grande famille des Terriens, celle des êtres humains qui ont des ancêtres aux quatre points cardinaux du monde... Pouvons-nous attendre que se lève le jour de la réalisation de tant d'utopies inspirées par ce qu'on a nommé le Nouveau Monde, mais qui doivent s'étendre à la plénitude d'un monde nouveau ? »*

YVONNE REBEYROL

► ***Amérique, continent imprévu*, édité par Bordas sous la direction de Daniel Lévine, préface de Claude Lévi-Strauss, 192 pages, très nombreuses illustrations, 285 F.**

# CULTURE

MUSIQUES

## Des rêves et des eaux

*De festival en festival, les tours et détours d'un jazzman italien*

**ALDO ROMANO**
*au château Beychevelle*

Seul, debout, avec Franco d'Andrea pour témoin (piano), il a dit un poème de Pavese. La pluie sur le Bordelais s'est tue. En Italie, Aldo Romano pourrait tout aussi bien dire Vigny ou Hugo de mémoire. Il est un musicien d'une idée de la musique en voie de disparition, poétique, légère, fragile et grave.

Fils d'immigrés, ouvrier, cultivé, drummer autodidacte et guitariste-né, Aldo est devenu compositeur. Seul. C'est-à-dire dans l'amitié avec les musiciens : Jacques Tollot, Jean-François Jenny-Clark, Vitet, Portal, Rava, Don Cherry, Gato Barbieri, Jean-Luc Ponty, Steve Lacy, les plus intéressants toujours, et toujours à la source, dans la joie des commencements (Keith Jarrett par exemple, avant qu'il ne soit Keith Jarrett, qui jouait au Chat qui pêche).

Doué, gracieux, Aldo Romano est si délicat qu'il fond spontanément sur l'aventure free. Question de liberté, d'acte poétique, de saut dans l'inconnu. Il en est un des acteurs majeurs. Le bonheur d'incitation toujours, et l'amitié. Une certaine idée du mouvement aussi. Par dépit de n'en avoir pas partagé l'allégresse, on dénigre aujourd'hui le souvenir du free. Pure question d'amour à l'envers. Plus personne à vouloir comprendre. Dans les revues économiques, on présente la France comme *« le second marché du jazz »* (coté en Bourse ?) et le free jazz comme un cauchemar. Ce fut simplement un rêve réalisé.

A propos de rêve, Aldo Romano s'est doté d'un mobile de « là bas », tout italien : Furio di Castri à la basse et Paolo Fresu, sorte de chérubin de la trompette à effets électroniques. Ils déclinent *Dreams and Waters*, le dernier album du groupe, pour Owl dont c'est l'anniversaire, à Coutances pour l'Ascension. Du coup, on voit beaucoup Aldo Romano. C'est un signal de rêve, le retour des poètes.

Au château Beychevelle (grand cru classé de Saint-Julien, soit dit en passant), le quartet joue sous le déluge *« ses rêves et ses eaux »* la mélodie adressée à Gilberto (*A Joao*). Perfectionniste d'apparence simple, Aldo a fait reprendre *Il Cammino* et *Il Piacere* qu'il a composés pour Portal, des chansons qui glissent comme glissaient les bateaux des tonneliers sur la Gironde, toutes voiles dehors.

Quand on voit comment jouent les groupes d'Aldo actuellement, son septet à Boulogne-Billancourt, son quatuor italien, avec quelle malice, sur quelle idée inapprochable et très communicative du rythme – Aldo a du goût pour le binaire, le free sait aussi se donner cette permission-là – quand il joue comme un modèle mathématique parfait qui aurait juste ce qu'il faut de jeu, on s'étonne de l'oubli des chansons chez les gens, de la défaite de l'idée même de jazz puisqu'il reste tant de musiciens purs comme le vin (à ce propos, notons : le château-beychevelle 90 est de longue garde, dix ans, quinze ans peut-être).

Comme le cinéma les festivals de jazz sont trop visiblement adressés, de plus en plus, au premier âge et au troisième âge, rien pour les autres. Si, les modestes, les intermédiaires, ceux de mai et juin (au fait, est-il bien raisonnable de faire entrer quinze mille personnes par an dans les caves du château, pour la promotion, en visites guidées ?) : Boulogne, Amiens, Coutances, Vitry-sur-Seine, Angoulême, Le Mans... Le bonheur est dans le pré, cours-y vite, cours-y vite. En juillet, il sera trop tard.

**FRANCIS MARMANDE**

**▶ Musiques en Gironde : Bob Brozman (le 26), à la FNAC-Forum de Bordeaux ; Cheb Khaled (le 29), salle du Grand Parc à Bordeaux, Pow-Wow (le 2 juin) à la FNAC-Forum de Bordeaux. Tél. : 56-00-21-30.**

**▶ Au Festival du Mans Europa jazz festival : Jean-Loup Longnon (le 25) ; Eddy Louiss (le 27) ; Manu Dibango (le 26), Kuhn, Humair, Jenny-Clark (le 27) ; Création Le Grand Cirque, Barney Wilen, Enrico Rava (le 28). Tél. : 43-23-78-99.**

**▶ Coutances Jazz sous les pommiers, Marc Perrone (le 26) ; Aldo Romano quartette, Dave Libman quintette, anniversaire d'Owl Production (le 27) ; Garbarek (le 28) ; Deedee Bridgewater (le 29).**

## Ryuichi Sakamoto, exilé universel

*Quand le musicien japonais explore les voies d'une « dance music » mondiale*

*Heartbeat*, le nouvel album de Ryuichi Sakamoto, est né dans le désert, en deux fois. Sakamoto, affable, réservé, exactement à l'opposé de l'officier qu'il incarnait dans *Furyo* d'Oshima, explique ainsi la genèse de l'album : *« Après avoir composé la musique d'*Un thé au Sahara, *j'étais d'une humeur très sombre, de l'humeur du film. J'ai pris quelques semaines de repos puis c'est le monde qui a fait une dépression avec la guerre du Golfe. Alors j'ai ressenti le besoin d'un rythme plus positif. »*

Ryuichi Sakamoto, Japonais résidant à New-York, star en son pays natal depuis le début des années 80, au temps du Yellow Magic Orchestra, compositeur de musique de film, figure de l'avant-garde rock, a mis en œuvre une stratégie qui combine avec virtuosité l'informatique et le carnet d'adresses : *« J'ai rendu visite à un ami, Towa Towa, l'un des disc-jockeys du groupe Deee Lite. Nous avons écouté énormément de disques de danse. J'ai échantillonné certains rythmes et je les ai emportés chez moi pour y travailler sur mon ordinateur, y ajouter des lignes vocales, de claviers, de basses. C'est alors que j'ai commencé à chercher des musiciens : Dimitri, le DJ russe de Deee Lite, l'harmoniciste Magic Dick* [ancien du J. Geils Band], *la chanteuse algérienne Houria Aïchi, Youssou N'Dour. »*

A l'arrivée, un disque tout à fait déconcertant à la première écoute. Ça commence par un morceau de *house* qui pourrait venir de n'importe quelle usine à tubes et se termine sur une série de morceaux introspectifs, le dernier chanté par l'Anglais David Sylvian (compositeur du thème de *Furyo*, ex-chanteur du groupe Japan). Entre-temps, de vocalises algériennes en chant wolof, de rap russe en rap français, on ne s'éloigne jamais des structures électroniques actuellement en vigueur après minuit dans les endroits où l'on danse autour du monde.

Pourtant, dit Sakamoto, *« mon but n'était pas de faire un tour du monde musical mais de me déterminer en fonction de mes besoins. Je ne comprends ni le français ni le russe ni le sénégalais, mais j'avais besoin de ces musiques. Une chanson comme* Nuages [chantée par Houria Aïchi] *appelait un chant en arabe. Quand je compose, j'entends certains sons, le saxophone de John Lurie par exemple »*.

Finalement, ce qui aurait pu rester un exercice un peu vain d'œcuménisme avant-gardiste finit par émouvoir, à force de précision dans l'organisation des rencontres, des contrastes. Ryuichi Sakamoto définit ainsi le paradoxe de sa situation de musicien en perpétuel exil : *« Je suis une exception par rapport aux autres musiciens populaires japonais. Ils imitent les modèles occidentaux, chantent en japonais et ne dépassent jamais les frontières. J'ai voulu être indépendant, recevoir des influences sans jamais imiter. Mais ma musique n'a aucun rapport avec la musique japonaise. Ni avec celle de la tradition, qui a disparu au moment de l'ouverture des frontières, ni avec la musique populaire actuelle qui est virtuellement occidentalisée. Je ne sais même pas si le Japon deviendra une grande puissance culturelle. Après tout, au temps où elle était puissante, l'Angleterre ne produisait pas de grande musique. »*

De formation classique (il a étudié le piano et la composition), Ryuichi Sakamoto ne s'est jamais reconnu dans l'univers du rock, même à l'époque où certains ont cru voir dans Yellow Magic Orchestra la réponse japonaise à Kraftwerk. Il préfère composer des musiques de films. La dernière en date, celle de *Talons aiguilles*, de Pedro Almodovar, a été écrite lors d'une pause dans l'enregistrement de *Heartbeat*. Partition sentimentale, presque mélodramatique, qui colle de très près à l'atmosphère du film. Avant l'automne prochain, il repassera devant la caméra pour jouer dans *Hollywood Zen*, que va réaliser Nagisa Oshima. *« J'ai promis de le faire*, dit-il d'un air contrit. *Mais je n'aime pas faire l'acteur. Je n'ai joué que deux fois, dans* Furyo *et dans* le Dernier Empereur, *et à chaque fois c'était parce que je voulais travailler avec des êtres d'exception, Oshima ou Bertolucci. Ces rencontres sont une de mes motivations premières. »*

**THOMAS SOTINEL**

**▶ « Heartbeat » : 1 CD Virgin.**

**« Talons aiguilles », bande originale : 1 CD Island.**

## Les espoirs de l'Opéra-Comique

Plus de productions propres, davantage de représentations, moins de spectacles invités ou de séries hébergées : l'Opéra-Comique, en la personne de son directeur Thierry Fouquet, a bon espoir pour l'avenir. *« On sait que cette salle existe, il faut maintenant qu'elle existe tout le temps... »* La programmation de la saison 1992-1993 tente de réhabiliter une image de la salle Favart, quelque peu détériorée lors de la saison écoulée. L'Etat continue à couvrir les frais fixes (23 millions), le mécénat verse 7 millions (dont 3 millions couverts par les seuls AGF), pour un budget de 46 millions.

*Esclarmonde*, l'« opéra romanesque » de Massenet qui fut créé dans cette salle le 14 mai 1889, sera repris dans une mise en scène de Claude d'Anna et sous la direction de Patrick Fournillier, en coproduction avec Saint-Etienne (18-28 novembre). Jouée près de neuf cents fois à Favart depuis sa première représentation en 1864, *Mireille*, de Gounod, viendra d'Avignon avant de se promener de Lausanne à Tours. Rita Gorr y fera sa rentrée, sous la direction de Cyril Diederich, mise en scène Robert Fortune (9-25 mars).

Entre-temps, on aura revu *les Indes galantes*, de Rameau, montées par Alfredo Arias pour le Festival d'Aix-en-Provence, par Les Arts Florissants et William Christie (19-29 janvier). Et redécouvert l'*Ascanio in Alba* de Mozart dans la production du Grand Théâtre de Genève pour le Bicentenaire (Ensemble Mosaïque, direction Christophe Coin, mise en scène Pierre-Alexandre Jauffret, un ancien assistant de Pizzi) (9-19 février).

Retour ensuite de l'*Ariane à Naxos* de Strauss dans la production de Jean-Louis Martinoty pour l'Opéra de Paris (13-19 mai). Et encore du baroque avec la *Médée* de Marc-Antoine Charpentier par l'équipe Villégier-Christie-Cauchetier-Tommasi qui avait fait le succès d'*Atys* (création en mai 1993 à Strasbourg, coproduction avec le Mai florentin, l'Opéra du Rhin, le Théâtre de Caen) (douze représentations à Paris du 15 au 30 juin).

L'opérette sera illustrée par l'un de ses hits : *les Mousquetaires au couvent*, de Varney, avec Gabriel Bacquier et Lucette Raillat (trente représentations de septembre à janvier). Une nouvelle collaboration avec l'Ensemble orchestral de Paris aura comme effet une série de concerts et les huit représentations d'*Ariane à Naxos* dirigées par Armin Jordan. La politique d'accueil se poursuit au profit des associations Pro Musicis, Musiques et musiciens d'Europe, Pro Quartet. Parmi les spectacles invités, on notera le récital de Diane Dufresne (31 mars-11 avril) et la reprise des *Amours de M. Vieux Bois*, musique de Gérard Pesson, qui se sont donnés cette saison avec succès à Vitry.

**▶ Opéra-Comique, tél. : 42-96-12-20 (renseignements) et 42-86-88-83 (location). Prix des places de 40 F à 430 F, de 50 F à 500 F pour le baroque.**

THÉATRE

## Les églises habillées de feuilles

*Les mois d'été, M. le curé, dans les campagnes invite comédiens, chanteurs et musiciens*

Au bord de la mer, à la montagne, dans les champs, l'église demeure, la plupart du temps, l'architecture la plus ancienne, qui peut accueillir le plus de monde, et qui a la plus de charme. Par les jours de grande chaleur, c'est aussi le lieu le plus frais. Voyant venir un peu moins de monde à la messe de 8 heures, au salut de 17 heures, les curés mettent leur point d'honneur, depuis quelques années, à recevoir, en soirée, le théâtre et la musique.

Voûtes romanes, fresques pâlles, bois sculptés, animaux inattendus aux coins des chapiteaux, verres de couleur, grands bouquets de dahlias et, à la manière russe, branchages frais coupés recouvrant la pierre du sol, il faut dire que le « décor », souvent, surprend, par sa beauté simple, les nouveaux visiteurs.

Tel était le cas à Mulsans, petit village tout proche de Blois, ce dernier week-end, pour l'un des premiers « A l'église ce soir » de cet été : *Autour de la Pompadour*, conçu et mis en scène par Jean-Marie Brisset.

En 1760, peu de temps avant de mourir, Mme de Pompadour avait acquis, tout près de Mulsans, sur les berges de la Loire, le château de Ménars. Le village de Mulsans passait sous la suzeraineté de la marquise de Pompadour, dont les armes furent alors sculptées à l'entrée de l'église. Claude Winter avait la haute main sur les textes du spectacle, Voltaire, Grimm, Louis XV ou la marquise elle-même : ses lettres sont étonnantes, souriantes, d'un esprit singulier. Mme de Pompadour a des mots bien pesés pour dire que le roi aurait pu être un citoyen comme un autre et l'un des moins favorisés, qu'*« il a tout pour cela »* ; elle est claire et nette aussi lorsqu'elle apprend que sa fille, qui a huit ans, n'a pas été sage au couvent : elle lui rappelle que la vie est faite de hasards, que la mère et la fille pourraient, du jour au lendemain, n'être plus rien. *« Rien »*, insiste-t-elle.

Le passage des enfants Mozart à Paris étonna le monde : la gaieté d'humeur de la marquise en recoupait les œuvres, et celles de Lully, Bach : Aline d'Ambricourt au clavecin, Matthieu Lusson, basse de viole, Marie-Thérèse Richol-Muller, mezzo- soprano, et la chorale Jacques Traverse. Il y avait, dans cette église illuminée, une plénitude d'enchantement.

**MICHEL COURNOT**

PATRIMOINE

## Un ministre au vert

*Jack Lang a lancé, du parc de Compiègne le « mois des jardins »*

Depuis une dizaine d'années, on se préoccupe, en France, de l'art des jardins. Art tombé en désuétude, depuis le début du vingtième siècle, en dépit de l'intérêt porté par quelques individualités. Les grands domaines publics furent, pendant des décennies, réduits à la portion congrue, et les jardins privés, souvent abandonnés par leurs propriétaires impécunieux.

Les nouveautés se comptaient sur les doigts des mains. Les pionniers prêchaient dans le désert. L'« espace vert », cette bouillie chlorophyllienne, tenait lieu de panacée. L'air du temps changeant, le ministère de la culture – *« le ministère de l'air du temps »*, selon Jean-Paul Aron – se devait de s'intéresser à ce phénomène. Jack Lang proposa donc le « mois des jardins » et affecta quelques crédits au patrimoine vert.

C'est donc le 26 mai, de Compiègne, dont le parc est en cours de rénovation, que le ministre lance la campagne « Visitez un jardin en France ». Pendant tout le mois de juin, des sites privés ou difficilement accessibles seront exceptionnellement ouverts au public. Des visites guidées seront organisées par ailleurs. Les pépinières Delbard présenteront les jardins de l'abbaye de Fontfroide, près de Narbonne (Aude), et ceux du prieuré Saint-Michel de Crouttes (Orne) qu'elles ont contribué à restaurer.

Les problèmes de l'écologie et de l'environnement face aux jardins seront évoqués par Arne Klingborg et les ateliers de Jarna, dans l'Orangerie du Luxembourg. Une autre exposition – à Versailles – présentera l'évolution du parc royal, de Le Nôtre à Richard Mique. Ce sera l'occasion pour les visiteurs de mesurer les premiers efforts entrepris pour rénover le parc lui-même. Entreprise particulièrement coûteuse puisque vingt-cinq mille arbres doivent être replantés en vingt ans. Le budget qui lui est affecté (11,5 millions de francs) est en nette augmentation depuis 1990 (7 millions de francs). Il est cependant insuffisant pour permettre la restauration des bosquets qui ne pourra être réalisée qu'avec l'aide de mécènes privés. Enfin, un colloque sur l'évolution du jardin italien se tiendra le 19 et le 20 juin, au domaine de la Garenne-Lémot, près de Clisson (Loire-Atlantique).

### « La compréhension du territoire »

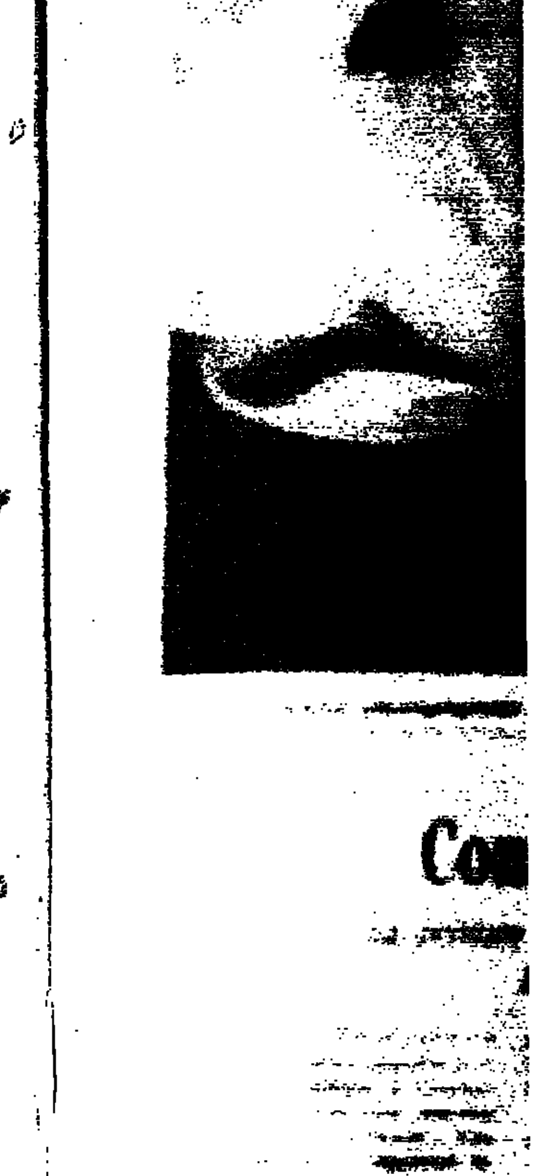
Le ministre, qui présentait son « bilan horticole » (en 1992, 97 millions de francs iront aux parcs et jardins, publics ou privés) devant la nouvelle Orangerie de Compiègne dessinée par Xavier Fabre et Vincent Speller, a insisté sur la qualité du travail fourni par la direction de l'Inventaire. Il a précisé que *« le jardin ne pouvait plus être considéré comme une œuvre d'accompagnement, l'écrin d'un monument ou d'une architecture »*, ce que certains méditaient déjà. Il a plaidé, en outre, pour la nécessité de mieux former les professionnels *dans le domaine de l'histoire des jardins, de la compréhension du territoire, de la connaissance du matériau végétal et de l'évaluation des possibilités réelles d'entretien »*.

Jack Lang, coiffé de sa casquette de ministre de l'éducation nationale, a assuré de son soutien, *« dès 1992, l'école où sera dispensée cette formation »*. En revanche, la délocalisation de l'ecole d'horticulture de Versailles, qui avait fait couler quelques boisseaux de sève, au début de l'année, n'a pas été évoquée. Histoire de ne pas faire pleurer Priape, le dieu des jardins.

**EMMANUEL DE ROUX**

**▶ Renseignements, tél. : 40-15-87-62 ou Minitel, 3615, code VMF.**







# CULTURE

## Trois disparitions

# Le photographe George Hurrell

**L'Américain George Hurrell, portraitiste du Tout-Hollywood, est mort, le 17 mai, en Californie, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.**

*Cinquante ans séparent le portrait* de Marlene Dietrich de celui de Jessica Lange, mais rien dans la prise de vue, les ombres contrastées, le maquillage ou le velouté de la peau ne vient trahir ce demi-siècle, tant George Hurrell, le photographe le plus *«glamour»* de Hollywood, a glissé sur les bouleversements du temps, appliquant sans jamais dévier un savoir-faire dans le portrait de star en noir et blanc.

De tous les photographes de Hollywood – Clarence Sinclair Bull, Ernest Bachrach, Laszlo Willinger, – George Hurrell était le plus brillant, mettant au point dans le studio qu'il avait créé au début des années 30 une technique de prise de vue qui faisait les actrices plus belles et sexy, parfois sans maquillage : nouvelle pellicule, nouvelle lentille, décors raffinés, un tapis en peau d'ours au sol.

Fils de cordonnier, révélé par un portrait de Ramon Novarro en 1928, George Hurrel a photographié jusqu'en 1941 toutes les stars des « majors », d'abord pour la MGM, puis pour son propre studio, sur Sunset Boulevard : Marlene Dietrich, Gary Cooper, Clark Gable, Jean Harlow, Carole Lombard, Loretta Young, Tyrone Power, Mae West, qui *«enlevait ses vêtements aussi vite que son chapeau»* ... Il s'entendait mal avec Garbo, et les portraits s'en ressentent. En revanche, son amitié avec Joan Crawford donnera les photos les plus abouties de l'actrice.

La publicité lui fait les yeux doux : *«Un portrait de Hurrell est à la photo publicitaire normale ce que la Rolls Royce est au patin à roulettes»*, peut-on lire dans le magazine *Esquire* en 1938. Photographe du Pentagone pendant la seconde guerre mondiale, George Hurrell poursuit son activité de portraitiste sans abandonner le cliché publicitaire, notamment pour Walt Disney.

Le déclin du portrait glamour de Hollywood, dans les années 70, a coïncidé avec sa reconnaissance dans les musées et galeries. Il est surnommé *«le Flaubert de l'appareil photo»*, et Bette Davis déclare : *«C'est un photographe de génie, il a beaucoup contribué à ma réussite.»* Les actrices l'adoraient tant il les rendait inaccessibles; les acteurs l'aimaient, tel Ronald Reagan, qui s'est arrêté dans son studio en 1990. George Hurrell avait alors quatre-vingt-six ans.

MICHEL GUERRIN

► *The Book of Stars*, de George Hurrell, 220 p., 200 photos, 600 F.



*Joan Crawford, photographiée par George Hurrell, en 1932.*

## Bernard Julien directeur de la communication chez Erato

C'était l'ami de tous les journalistes, l'ami des artistes aussi, des chanteurs qu'il avait côtoyés pendant les années qu'il avait passées au bureau de presse du Festival d'Aix-en-Provence auprès de Bernard Lefort, la coqueluche des musiciens enregistrés chez Erato, pour lesquels il était aux petits soins.

Bernard Julien, qui est mort du sida vendredi 22 mai, était beaucoup plus qu'un excellent directeur de la communication, fonction qu'il assurait chez Erato depuis que Daniel Toscan du Plantier avait entrepris de relancer le label. Il était la courtoisie même, la limpidité du cœur, le courage. A peine avait-il perdu un peu de sa gaieté en janvier dernier, lorsqu'il amenait la critique parisienne à l'inauguration du Grand Théâtre de Bordeaux. Depuis, ses coups de téléphone s'étaient espacés.

A. R.

□ **Le producteur Albert Sarfati.** – Producteur de spectacles lyriques, musicaux et chorégraphiques, Albert Sarfati est mort le 23 mai à Moscou. Agé de soixante-dix ans, il avait organisé la venue de très nombreux artistes et troupes de l'Est. Il était également à l'origine de la venue récente de l'Orchestre de Pittsburgh. Son épouse, Lili Sarfati, assurera la poursuite des activités de son bureau.

**VENTES**

# Comme à New-York

## *La peinture contemporaine ne se vend pas mieux à Drouot qu'aux États-Unis*

De la vente d'« importants tableaux modernes» à laquelle procédait Guy Loudmer à Drouot dimanche 24 mai, on parlait comme d'un événement. Les œuvres étaient pour l'essentiel de qualité, les signatures renommées, les provenances rassurantes. Il y avait là, en somme, de quoi faire une vente à succès qui aurait suggéré que Paris résistait mieux à la crise du marché que New-York ou Londres.

Hélas! Les espoirs ont été déçus et les enchères, autant le dire tout net, ont tourné à la débandade. Les chiffres sont d'une cruelle clarté : pas un prix supérieur à 1 million de francs et le plus grand nombre inférieurs à 500 000 francs, très peu d'enchères supérieures aux estimations et un pourcentage inquiétant d'invendus.

Sur soixante-treize tableaux proposés, vingt-six n'ont pas atteint d'enchères suffisantes, soit plus d'un tiers. Or dans ce tiers figurent à peu près toutes les œuvres remarquables – et donc les plus chères. Un Dufy fauve, *le Boulevard de Rochechouart*, estimé entre 2 millions et 2,5 millions de francs s'est arrêté à 780 000 francs : non vendu. Un Dufy cubisant dont on attendait au moins 1,2 millions de francs, a connu le même sort, stoppé à 550 000 francs. D'autres Fauves ont connu le même sort : un très beau Van Dongen de 1906, estimé aux alentours de 2,5 millions de francs n'a pas dépassé 1,35 million de francs et n'a donc pas été cédé.

Même malheur pour un Marquet de 1906, dont on attendait, avec infiniment trop d'optimisme, entre 3 millions et 5 millions de francs.

### *Résultats décevants*

La liste des victimes de l'après-midi est longue et brillante. Elle comprend aussi bien Toulouse-Lautrec que Fernand Léger, Modigliani que Miro, Villon que Vieira da Silva. De cette dernière, la *Cage aux oiseaux* n'a pu faire plus que 850 000 francs sur une estimation basse de 1,5 million. Ses contemporains, abstraits apparus à la fin des années 40, n'ont pas connu un sort plus favorable.

Exception faite d'un Hartung de 1945 vendu 960 000 francs – le plus fort prix du jour – et d'un beau Riopelle de 1955, leurs résultats ont été décevants et les invendus nombreux. Deux Poliakoff dont on attendait entre 600 000 francs et 800 000 francs ont été adjugés 440 000 et 400 000 francs. Même glissade pour Atlan, ex-vedette de Drouot. Picasso lui-même n'a pas été épargné. Sa *Tête d'homme* de 1939, estimée aux environs de 1,3 millions de francs n'a atteint que la moitié, 650 000 francs.

Dans ces conditions, les bonnes urprises ont été rares, très rares. Une très belle aquarelle de Fernand Léger, *Composition mécanique*, de 1920, dédicacée à la belle-sœur du peintre, a fait mieux que son estimation : 880 000 francs contre 700 000 francs. Plus singulier : une *Clytemnestre* falote de Renoir, datée de 1895, a atteint 900 000 francs quand on en espérait au mieux 500 000 francs.

C'est là un indice supplémentaire du conformisme et de la timidité de la plupart des enchérisseurs, qu'ils soient collectionneurs ou marchands : prêts à payer de gros prix pour Renoir, Utrillo ou Dunoyer de Segonzac – 175 000 francs pour un bouquet à l'aquarelle de ce dernier, – il hésite à se battre pour Hélion ou Masson en dépit de l'infinie supériorité de leurs œuvres. Un Dufy décoratif et pomponné de l'entre-deux-guerres se vend mieux qu'un Dufy sobre et construit de 1909. Un grand Kandinsky de 1930 se paie péniblement 880 000 francs, mais un nu désastreux de Gromaire s'élève sans effort à 600 000 francs. Ce penchant à la facilité est navrant.

PHILIPPE DAGEN

# AGENDA

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

# CINÉMA

## LA CINÉMATHÈQUE

**PALAIS DE TOKYO (47-04-24-24)**

**MERCREDI**

Histoire permanente du cinéma : la Grève (1924), de S.M. Eisenstein, 18 h 30 ; Quatre-vingt-treize (1914), d'Albert Capellani et André Antoine, 21 h.

## CENTRE GEORGES-POMPIDOU

**SALLE GARANCE (42-78-37-29)**

**MERCREDI**

Le Cinéma polonais : Il faut tuer cet amour (1972, v.o. s.t.f.), de Janusz Morgenstern, 14 h 30 ; Kung-fu (1980, v.o. s.t.f.), de Janusz Kijowski, 17 h 30 ; le Décalogue 1, un seul Dieu tu adoreras (1987, v.o. s.t.f.), de Krzysztof Kieslowski ; le Décalogue 2, tu ne commettras point de parjure (1987), de Krzysztof Kieslowski, 20 h 30.

## VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie
porte Saint-Eustache
Forum des Halles
(40-26-34-30)

**MERCREDI**

Le Ventre de Paris : Jeune Public : Derrière la fenêtre (1967) de Jean Schmidt, Un gosse de la butte (1963) de M. Delbez, 14 h 30 ; les Mercredis de la fiction : Aimée (1991) de Pedr James, 20 h 30 ; la Quinzaine des réalisateurs : le Coup de foudre (1991) de Rudolf Thome, 16 h 30 ; Warszawa (1992) de Janusz Kijowski, 18 h 30 ; Eux (1992) de Levan Zakareichvili, 20 h 30.

## LES EXCLUSIVITÉS

**A BRIGHTER SUMMER DAY** (TAIWAN, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

**L'AMANT** (Fr.-Brit., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97).

**LES AMANTS DU PONT-NEUF** (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

**APRÈS L'AMOUR** (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

**ATTACHE-MOI!** (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

**BARTON FINK** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**BASIC INSTINCT** (**) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**LA BELLE HISTOIRE** (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

**BORDER LINE** (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**CÉLINE** (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

**CONFESSIONS D'UN BARJO** (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**CONTE D'HIVER** (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

**LE COUP SUPRÊME** (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

**CROC-BLANC** (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**DANSE AVEC LES LOUPS** (A., v.o.) : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93).

**DEAD AGAIN** (*) (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**DELICATESSEN** (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

**DIÊN BIÊN PHU** (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE** (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**EPOUSES ET CONCUBINES** (Fr.-Chin., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

**FACE A FACE** (*) (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

**FACES** (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

**LA FAMILLE ADDAMS** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

**FAUTE DE PREUVES** (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**LE FESTIN NU** (*) (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**FIEVEL AU FAR WEST** (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**FISHER KING** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**FREEJACK** (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

**L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES** (Can.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

**HOOK** (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

**INDOCHINE** (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

**JFK** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**JOHNNY STECCHINO** (It., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

**JUSQU'AU BOUT DU MONDE** (Fr.-All.-Autr., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

**KAFKA** (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**LABYRINTHE DES PASSIONS** (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

**LATINO BAR** (Esp.-Mex., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

**MAMAN, J'AI RATÉ L'AVION** (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**MARCELLINO** (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

**MY OWN PRIVATE IDAHO** (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

**LES NERFS A VIF** (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**NIGHT ON EARTH** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

**OLIVER ET OLIVIA** (DANOIS, v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

**OMBRES ET BROUILLARD** (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**OPENING NIGHT** (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

**PARISTORIC** (Fr.) : Espace Hebertot, 17e (42-93-93-46).

**LE PAS SUSPENDU DE LA CIGOGNE** (Fr.-Gr.-Suis.-It., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

**PATRICK DEWAERE** (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

**PROSPERO'S BOOKS** (Brit.-Hol., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

**LE QUATRIÈME HOMME** (*) (Hol. v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

**RETOUR A HOWARDS END** (Brit. v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

**LE RETOUR DE CASANOVA** (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

**ROBIN DES BOIS PRINCE DES VOLEURS** (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

**SAILOR ET LULA** (*) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

**SAM SUFFIT** (Fr.) : Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47).

**SANG CHAUD POUR MEURTRE DE SANG-FROID** (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

**SANS UN CRI** (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

**LA SEMAINE DU SPHINX** (It., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

**LA SENTINELLE** (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

**LE SILENCE DES AGNEAUX** (**) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

**LA STAZIONE** (It., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

**SUVARNAREKHA** (Ind., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

**TALONS AIGUILLES** (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

**TERMINATOR 2** (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

**THE PLAYER** (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

**THELMA ET LOUISE** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

**TIME BOMB** (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

**TORCH SONG TRILOGY** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

**TOUS LES MATINS DU MONDE** (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

**TOUTES PEINES CONFONDUES** (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

**TRAHIE** (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

**TRULY, MADLY, DEEPLY** (Brit., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

**TRUST ME** (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

**URGA** (Fr.-Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

**VAN GOGH** (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

**LA VIE DE BOHÈME** (Fr.-Su.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

**LA VIEILLE QUI MARCHAIT DANS LA MER** (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

**YOUNG SOUL REBELS** (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

## LES FILMS NOUVEAUX

**ARRÊTE OU MA MÈRE VA TIRER !** Film américain de Roger Spottiswoode, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**L'HOMME DE MA VIE.** Film français de Jean-Charles Tacchella : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

**I WAS ON MARS.** Film américain de Dani Levy, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

**LES MAMBO KINGS.** Film américain d'Arne Glimcher, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-47-94).

**MEDICINE MAN.** Film américain de John McTiernan, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94).

**MON COUSIN VINNY.** Film américain de Jonathan Lynn, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

## LES SÉANCES SPÉCIALES

**A TOUTES VITESSES** () : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 19 h toutes les 20 minutes.

**AKIRA** (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam. 13 h 30.

**ALEXANDRE NEVSKI** (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., lun. 18 h 45.

**APOCALYPSE NOW** (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 21 h 15.

**BÉRUCHET DIT LA BOULIE** (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 14 h.

**BLANCHE NEIGE ET LES SEPT NAINS** (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 10 h, 13 h 50, 15 h 20, jeu., sam., dim. 15 h 30 ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 13 h 30, jeu., sam. 15 h.

**BOYZ'N THE HOOD** (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 17 h 40, ven. 19 h 45, sam. 18 h.

**BRAZIL** (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) (copie neuve) mer. 20 h, jeu., ven., sam. 16 h, dim. 20 h 10, lun., mar. 20 h.

**LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT** (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu. 22 h 10, ven. 19 h 30, dim. 19 h 15.

**CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES** (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 16 h 45, jeu. 15 h.

**CHET BAKER, LET'S GET LOST** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.

**COMMENT L'ESPRIT VIENT AUX FEMMES** (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60) séances mer., ven., dim., mar. à 13 h 30, 17 h 05, 20 h film 10 mn après.

**LES COMMITMENTS** (IRLANDAIS, v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 30, mar. 22 h 15.

**DE JOUR COMME DE NUIT** (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) mer., ven., dim., mar. 14 h.

**LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS** (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., avec.

**LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE** (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer. 12 h.

**DINOSAURES** (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h, sam. 13 h 30.

**LES DISPARUS DE SAINT-AGIL** (Fr.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) film mer., dim. 10 h T.U. : 30 F, 16 F pour les - de 14 ans.

**DROWNING BY NUMBERS** (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 21 h 40, dim. 19 h 20.

**DUNE** (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h.

**LES ENFANTS DU NAUFRAGEUR** (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 13 h 45, 15 h 30.

**FLESH** (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 55.

**FRANKENSTEIN JUNIOR** (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.

**LE GRAND BLEU** (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (SR - version longue) mer. 21 h.

**LA GUERRE DES BOUTONS** (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 15 h.

**HENRY V** (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 19 h 10, mar. 20 h 50.

**HUSH-A-BYE, BABY** (IRALANDAIS, v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer., jeu., ven., sam., lun., mar. 14 h.

**L'IMPORTANT C'EST D'AIMER** (**) (Fr.-It.-All.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, ven. 16 h 45.

**JULES ET JIM** (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. 12 h.

**LAAFI** (BURKINABE, v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer. à 19 h, 21 h, jeu. à 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.

**LA LOI DU DÉSIR** (*) (Esp., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., mar. 20 h 10.

**LOLITA** (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 17 h 30, ven., lun. 21 h 30.

**LES MAITRES DU TEMPS** (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 16 h.

**MAUVAIS SANG** (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (english subtitles) mer. 10 h 30.

**METAL HURLANT** (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30, sam. 0 h 30.

**MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS** (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) mer., sam., mar. 13 h 50, 15 h 50, 17 h 50, 19 h 50, 21 h 50 film 10 mn après.

**MILLER'S CROSSING** (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven. 21 h.

**MORT A VENISE** (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., sam. 11 h 50.

**LES PETITES MARGUERITES** (Tch., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 22 h, sam. 11 h.

**PINK FLOYD THE WALL** (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 15, jeu. 22 h 30, sam. 0 h 30, mar. 18 h 15.

**PIRATES** (A., v.f.) : Escurial, 13e (47-07-28-04) film mer., dim. à 9 h 50 T.U. : 30 F, 16 F pour les - de 14 ans.

**QUERELLE** (**) (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) (version anglaise) mer. 10 h 40 ; v.f. : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

**RASHOMON** (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim., mar. 18 h 45.

**ROLLING STONES** (A., v.o.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) mer., jeu., dim., lun., mar. à 21 h.

**SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME** (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 15 h 50, sam. 22 h, dim. 12 h.

**SATYRICON** (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 17 h 50, jeu. 22 h, sam. 17 h 40.

**SWEET MOVIE** (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

**TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS** (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 17 h 30.

**TOTO LE HÉROS** (Bel.-Fr.-All.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 16 h, ven. 18 h 05, sam. 22 h 30.

**LE TRIOMPHE DE BABAR** (Fr.-Can.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) mer., jeu., sam., dim. 14 h 30, 16 h.

**UNE FEMME SOUS INFLUENCE** (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) mer., ven., dim. à 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 45, mar. 13 h 30, 16 h 15 film 10 mn après.

**LES VOYAGES DE GULLIVER** (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30, dim. 15 h T.U. : 18 F.

**WOODSTOCK** (A., v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer., jeu., sam. 20 h 30.

**ZAZIE DANS LE MÉTRO** (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam. 17 h.

## LES GRANDES REPRISES

**ALLEMAGNE ANNÉE ZÉRO** (Fr.-It., v.o.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

**ANGEL** (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

**LE BAL DES CASSE-PIEDS** (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

**EASY RIDER** (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**EVA** (Fr.-Brit., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89).

**FANTASIA** (A.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**HUSBANDS** (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

**L'IMPÉRATRICE ROUGE** (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

**MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS** (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**MINNIE AND MOSKOWITZ** (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

**ORANGE MÉCANIQUE** (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

**LA PARTY** (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

**LA PLANÈTE BLEUE** (Can.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).

**QUOI DE NEUF PUSSYCAT?** (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

**SARRAOUNIA** (Fr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).

**SHADOWS** (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

**THE BLUES BROTHERS** (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

**THÉORÈME** (**) (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

**TO BE OR NOT TO BE** (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

**UN ENFANT ATTEND** (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

**UNE FEMME SOUS INFLUENCE** (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

**LES VALSEUSES** (*) (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

**LA VIE DES MORTS** (Fr.) : L'Entrepôt.

# PARIS EN VISITES

**MERCREDI 27 MAI**

« Histoire d'artistes, jardins et curiosités de Montparnasse », 11 heures, 15 heures et 17 heures, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Autour du Chat noir », 13 h 15, entrée du Musée d'Orsay (Paris et son histoire).

« La chapelle du Val-de-Grâce », 15 heures, 277 *bis*, rue Saint-Jacques (Paris et son histoire).

« l'Opéra et son quartier », 15 heures, métro Chaussée-d'Antin angle Société générale (Lutéce visites).

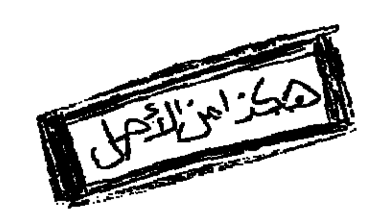
« Les hôtels célèbres du Marais illuminés », 21 heures, métro Saint-Paul (Lutéce visites).

« Rues, maisons du Moyen Age autour de Saint-Gervais », 14 h 30, devant la façade (Prais pittoresque et insolite).

# CONFÉRENCES

17, avenue d'Iéna, 18 h 30 et 20 h 30 : « Films sur l'art allemand » (Institut Goethe).

35-37, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « La décentralisation, dix ans aprés », par Dominique Baudis (Association Agorae).





# ÉCONOMIE

BILLET

## Restructuration laitière

Curieux anniversaire que celui du cent cinquantenaire de Société, la fameuse cave de Roquefort qui fabrique à elle seule plus des trois quarts du fromage aveyronnais. Célébrant, mardi 26 mai, avec éclat cet événement et affichant son intention de donner un nouvel élan à cette production haut de gamme qui allie *« modernisme et tradition »*, la firme n'a pas hésité à inviter ses éventuels acquéreurs. Ont ainsi été conviés à la réception les Bongrain, Besnier, Bel, Boursin, Entremont et autres grands du fromage et du lait. L'un d'eux pourrait d'ici à l'automne entrer dans cette filiale de Perrier, que son nouveau propriétaire, Nestlé, s'est engagé à vendre. *« Vous savez, s'ils viennent, ils parleront éventuellement des caves, mais penseront principalement à l'Union laitière normande (ULN) »*, affirmait un rien amusé un des participants. Car ces candidats à un éventuel partenariat industriel avec Roquefort suivent avec une extrême attention la dégradation du groupe coopératif de Condé-sur-Vire, espérant s'emparer de certaines dépouilles si la situation se détériore.

Les grandes manœuvres de l'agroalimentaire se poursuivent et se sont même accélérées depuis quelque temps pour des motifs connus : la restructuration de secteurs encore très morcelés, comme la charcuterie-salaison (avec le rachat d'Olida par Fleury Michon), ou la concentration des métiers dans la perspective européenne, comme le partage des eaux entre Nestlé et BSN.

A cela s'ajoutent les difficultés de fonctionnement du système coopératif. La loi de 1991, qui lui offrait la possibilité d'accéder aux formules modernes de financement, en contrepartie d'abandon d'avantages fiscaux, est peut-être arrivée trop tard. Pour se développer, de nombreux groupes se sont beaucoup endettés et n'ont pas voulu – ou pis n'ont pas pu – attirer de nouveaux partenaires. L'ULN en est l'exemple-type, qui vient de mettre aux enchères Mamie Nova pour retrouver de l'argent.

Profitant de l'affaiblissement des coopératives, les groupes privés viennent d'imposer, au nom de l'Europe, une fusion des deux instances représentatives du secteur, la FNIL (Fédération nationale de l'industrie laitière) et la FNCL (Fédération nationale des coopératives laitières). Les restructurations touchent même les organismes professionnels...

DOMINIQUE GALLOIS

Le successeur de M. Raymond Lévy nommé par le gouvernement

## M. Louis Schweitzer, un inspecteur des finances pour diriger Renault

**Le conseil d'administration de Renault a désigné mardi 26 mai, comme prévu, M. Louis Schweitzer pour succéder à M. Raymond Lévy à la présidence de la firme au losange. Ce choix doit être ratifié mercredi 27 en conseil des ministres.**

*« Enfin un président qui connaîtra quelque chose à l'industrie automobile ! »* Qu'ils soient ou non d'accord avec la nomination de leur nouveau président, les cadres supérieurs de Renault peuvent être au moins soulagés sur un point : ils n'auront pas à lui donner des leçons particulières comme ce fut le cas avec ses deux prédécesseurs, Georges Besse, puis M. Raymond Lévy. M. Louis Schweitzer – un passionné de trains électriques qui rêvait en fait de devenir patron de la SNCF ! – a déjà vécu six années chez Renault.

C'est en effet en mars 1986 que Georges Besse fit appel à lui comme directeur à la direction générale mais sans promesse quant à son avenir. C'était au lendemain des élections législatives. Le changement de gouvernement le libérait de son poste de directeur du cabinet de M. Laurent Fabius. Enarque, inspecteur des finances (comme son père M. Pierre-Paul Schweitzer), M. Louis Schweitzer, la cinquantaine dans l'année, avait en effet été choisi par M. Fabius dès son premier portefeuille au ministère du budget. Il le suivit au ministère de l'industrie et de la recherche, puis à Matignon. Il a donc participé au dérapage financier lié à la politique de relance de 1981, mais a limité les dégâts en évitant le laxisme salarial dans la fonction publique. A partir de 1982, il joua un rôle actif dans la réduction du déficit budgétaire.

*« La complicité entre les deux hommes était parfaite*, se souvient en effet un de ses proches. *Il intervenait dans tous les secteurs. Aucune décision n'était prise sans lui. Il signait « Laurent Fabius », sans préciser « par ordre » la plupart des textes, ce qui est bien une marque de la confiance que lui accordait le ministre. Ce qui veut dire aussi qu'il estimait pouvoir engager le ministre directement. »* Car M. Schweitzer n'est pas dépourvu d'assurance. Introduit très jeune dans les milieux intellectuels (il est le petit-neveu du docteur Albert Schweitzer) et dans les allées du pouvoir, ce membre de la HSP (haute société protestante) *« a l'assurance des grands commis »*.

### Un abord plutôt froid

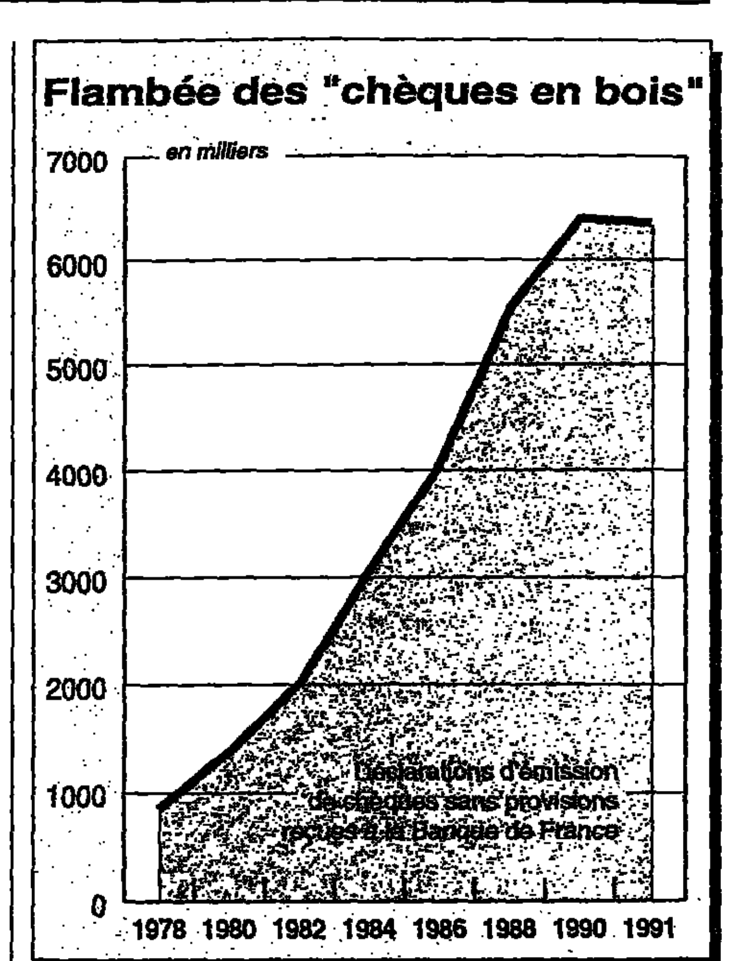
Au quotidien, cet homme austère, grand travailleur, aime les notes brèves et précises. Celles qu'il reçoit sont renvoyées dans les vingt-quatre heures, annotées et porteuses d'instructions. Mais il ne tolère pas certaines erreurs. Si elles surviennent, *« c'est un tueur froid qui agit dans l'instant... Une main de fer dans un gant de velours »*. Une fois sa décision prise, il est persévérant ; c'est un homme qui *« laboure profond »*.

Ce qui ne l'empêche pas d'avoir une grande capacité d'écoute, qu'elle soit nécessaire à sa compréhension des problèmes ou constitue une étape obligatoire dans l'action. *« C'est un homme très civil qui sait utiliser deux heures de plus pour impliquer des acteurs dans une décision. »* Malgré un abord plutôt froid, il sait trouver le ton juste pour motiver ses collaborateurs : *« Il tire beaucoup des gens, sans contrainte, sans mettre mal à l'aise... A Matignon, il avait ses fidèles ; mais on ne le sent jamais sur un pied d'égalité : il est un peu au-dessus. »*

Son caractère *« félin, astucieux, associé à sa grande intelligence, devrait faire de lui un grand patron*, estime un consultant souvent sollicité par Renault. *Raymond Lévy a nettoyé les écuries d'Augias. Mais il a laissé des bleus un peu partout. Louis Schweitzer saura mettre les pansements. Le management n'a pu suivre le rythme des changements imposés par Raymond Lévy. Louis Schweitzer sera capable de rattraper ce retard à l'allumage. »* Tout en assurant la continuité des actions engagées.

La fusion avec Volvo, tout d'abord, dont l'initiative revient à M. Raymond Lévy, mais dont M. Louis Schweitzer fut le principal artisan. La poursuite du plan d'amélioration de la qualité, ensuite. Enfin et surtout, l'élévation du niveau de productivité, pour rattraper le retard qui sépare Renault des constructeurs automobiles japonais. Ce qui impliquera de continuer à réduire les effectifs, mais aussi d'adapter le personnel aux nouveaux modes d'organisation du travail et aux évolutions technologiques. Il lui faudra aussi continuer de diminuer les coûts tout en améliorant la flexibilité de l'entreprise.

ANNIE KAHN




*C'est le 1er juin que la nouvelle loi sur les chèques sans provision entrera en vigueur. Les décrets d'application ont été publiés au « Journal officiel » samedi 23 mai et mardi 26 mai. Le texte vise à limiter l'émission de « chèques en bois », dont le nombre déclaré à la Banque de France a été multiplié par 7,5 depuis douze ans.*

*Pour l'émetteur de chèque sans provision, le principe de l'interdiction bancaire systématique d'un an est supprimée. Désormais, il devra rembourser le montant du chèque et éventuellement payer une pénalité au Trésor public. A partir du moment où sa situation sera régularisée, il pourra à nouveau émettre des chèques. En revanche, si le fautif ne peut payer ses chèques, il restera privé de la faculté d'en émettre pendant dix ans.*

*Par ailleurs, les banques devront contrôler systématiquement la situation de leurs clients avant d'accorder de nouveaux chéquiers, sous peine d'être pénalisées. Mais, problème de taille, les banques se disent aujourd'hui incapables d'appliquer la loi, faute de temps pour adapter leurs systèmes informatiques.*

En dehors de la chaîne ARTE

## De nouveaux candidats vont être recherchés pour occuper le réseau de La Cinq

**Le CSA discute des procédures à suivre pour réattribuer les fréquences de La Cinq, et va rencontrer informellement les candidats.**

En annonçant dès le 23 avril aux députés son intention d'y installer ARTE en soirée, le gouvernement mettait une fin rapide aux spéculations sur l'avenir du réseau de La Cinq, disparue le 12 avril (1). Mais il coupait aussi court au débat souhaité par beaucoup, à la grande concertation qu'évoquait, quelques jours auparavant, le président du CSA M. Jacques Boutet. Or pour parvenir à ses fins, le gouvernement a besoin de la bonne volonté de ce même CSA. Car la loi ne prévoit pas expressément le droit de préemption, qui a été évoqué à cette occasion, mais parle seulement d'une *« priorité »* que le CSA doit accorder aux demandes du gouvernement afin de permettre *« l'accomplissement des missions »* d'ARTE.

Des voix s'élèvent donc pour dénoncer la méthode du gouvernement : le sénateur Jean Cluzel (Union centriste) parle de *« camouflet à l'instance de régulation en choisissant la préemption plutôt que le dialogue »*. Y compris à l'intérieur du CSA, certains estiment que l'équilibre de diffusion franco-allemand au sein d'ARTE – qui justifie en théorie son installation sur ce réseau – serait aussi bien atteint avec le réseau dit *« multivilles »* couvrant cinq millions de foyers. Et l'éventualité de recours en Conseil d'Etat est même envisagé.

Au-delà de cette contestation juridique et politique, le CSA se préoccupe d'élaborer un appel à candidatures pour la partie diurne du réseau. Il doit rencontrer d'ici la mi-juin les candidats potentiels, pour mieux connaître leurs intentions, adapter cet appel – et inciter quand c'est possible au regroupement de projets similaires.

Le gouvernement n'a pas caché ses préférences pour une chaîne *« de curiosité, de découverte »*. C'est dans cette catégorie que se range par exemple le projet élaboré par l'équipe de la SEPT avec le concours de M. Pierre Wiehn, complémentaire d'ARTE par construction. On y trouve aussi le projet TV 1992 de chaîne de formation *(voir encadré)*. Jean-Claude Bourret, animateur de l'association de défense de La Cinq, a également des projets résumés sous la formule d'« Intervilles culturel ». Le réseau de la Cinq suscite aussi d'autres genres de propositions : une chaîne pour enfants, qui pourrait être soutenue par les producteurs de Dorothée ; ou une « chaîne festival » présentant, en complément d'ARTE, les meilleures fictions internationales.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

(1) *Lire dans notre supplément Radio-Télévision (pages 16-17) l'article d'Alain Woodrow sur le lancement d'ARTE.*

## L'économie française retrouve un taux de croissance élevé

*Suite de la première page*

Cette augmentation correspond à un rythm e annuel de presque 3 % en volume. Exactement le taux de progression des belles années 1987-1988-1989.

La véritable surprise vient du commerce extérieur, avec une progression étonnamment forte des exportations : + 4,3 % en un trimestre, ce qui correspond à un rythme annuel de plus de 17 % en volume. Sur un an (premier trimestre 1992 comparé au premier trimestre 1991), les gains sont moins élevés mais tout de même remarquables, puisqu'ils atteignent 9,7 %. A lui seul, le commerce extérieur a « tiré » la moitié de la croissance économique du premier trimestre.

On comprend mieux dans ces conditions l'apparente contradiction qui existe entre une économie nationale retrouvant cahin-caha les chemins de la croissance et des entreprises dont un certain nombre connaissent déjà une forte activité. La demande interne est encore hésitante comme on le voit au nouveau recul de l'investissement au premier trimestre (– 0,9 % pour l'industrie soit – 3,6 % en rythme annuel), alors même que nous vendons beaucoup à l'étranger.

Ce « boom » des exportations mérite qu'on s'y attarde. La demande mondiale croît au rythme d'environ 6 % l'an, selon les calculs internationaux les plus récents. Si les ventes françaises progressent, quant à elles, deux fois plus vite, c'est bien que les produits français gagnent des parts de marché, et en gagnent même beaucoup. Ce n'est plus l'Allemagne, semble-t-il, qui nous achète massivement (notre voisin a calmé les appétits immédiats nés de la réunification) mais bel et bien la plupart des pays industrialisés. L'automobile est un bon exemple de cette situation contrastée de l'économie française : les ventes sont faibles sur le marché intérieur mais fortes à l'étranger, tout spécialement en Espagne.

Sans le commerce extérieur, l'économie française aurait complètement stagné en 1991 et aurait supprimé beaucoup plus d'emplois qu'elle ne l'a fait. La compétitivité de nos prix explique en grande partie les succès actuels, d'autant plus méritoires qu'ils sont acquis dans un contexte international encore médiocre qui voit de grands pays sortir tout juste de la récession – comme la Grande-Bretagne – ou de la stagnation, comme les Etats-Unis.

Ces résultats vont en tous les cas conforter la stratégie de désinflation des prix et des salaires menée depuis des années par l'actuel premier ministre.

ALAIN VERNHOLES

M. Frans Andriessen à Washington

## La Commission européenne va tenter de débloquer les négociations au GATT

M. Frans Andriessen, commissaire européen chargé des affaires extérieures, devait se rendre mardi 26 mai à Washington pour tenter de régler les différends qui opposent la CEE et les Etats-Unis sur plusieurs points de l'Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers (GATT). Cette visite intervient quelques jours après l'accord entre les Douze pour réformer leur politique agricole commune (PAC), un des aspects essentiels des négociations, avec les services et l'accès au marché.

La Commission européenne espère parvenir à *« un arrangement politique »* qui déboucherait sur une *« solution définitive »* des différents problèmes opposant au GATT la CEE et les Etats-Unis.

## TV 1992 veut miser sur les régions et les entreprises

*« Il faut sortir du dilemme film-téléfilm-variétés, répondre par des connaissances actualisées au besoin de comprendre et de savoir du citoyen, décoder pour lui les masses d'information que la télé déverse. Au moment où les entreprises et les politiques répètent partout que la formation est cruciale pour l'emploi, comment négliger la télévision ? »* Ces convictions, Jean-François Minne les martèle depuis déjà quelques années.

Candidat malheureux au réseau multivilles il y a deux ans, il veut maintenant prouver que son projet TV 1992 serait une véritable formule de rechange face aux chaînes existantes, dotant enfin la France d'une télévision pratique et éducative, qui soutiendrait la comparaison avec TV Ontario (Canada), NHK 2 (Japon) ou The Learning Channel (Etats-Unis).

TV 1992 évalue ses besoins à 550 millions de francs annuels (hors diffusion) soit 80 000 francs de l'heure, et compte sur trois sources de financement : régions et entreprises pour 250 millions chacun, partenariats et publicité institutionnelle (à l'exclusion de toute publicité produit) pour 50 millions. Pour les régions, dont les budgets de formation sont en hausse rapide et dépassent déjà 6 milliards de francs, ce serait un moyen d'échanger leurs expériences, d'élever le niveau de leurs formations, de démultiplier leurs efforts. Aussi la DATAR examine-t-elle les soutiens possibles. Quant aux entreprises, elles contribueraient par le biais de la taxe d'apprentissage.

Soutenue par Yvon Gattaz, ancien président du CNPF, TV 1992 a noué des contacts avec Entreprise et Progrès. *« Ne pas impliquer les entreprises dans une télévision de formation serait une erreur »*, analyse Jean-François Minne. Vie pratique, information et culture générale, environnement professionnel (avec par exemple des émissions sur les métiers, ou la création d'entreprise), TV 1992 veut en permanence apporter une aide concrète, et une vision européenne. Elle songe à des émissions plus « pointues », destinées à des branches professionnelles, quitte à occuper les plages de nuit avec un système de cryptage et d'enregistrement comme le fait BBC-Select en Grande-Bretagne.

Cette possibilité sera-t-elle accordée ? Cela fait partie des inconnues qui devront être discutées avec le CSA, comme le coût de diffusion, la cohérence avec ARTE, la réglementation qui s'appliquerait à cette chaîne. Ni studios, ni grosses équipes, TV 1992 veut avant tout jouer le rôle d'une ensemblier coordonnant les efforts de tous et estime qu'elle pourrait démarrer, progressivement, à partir de 1993, ses programmes voués à la *« culture d'aujourd'hui »*.

M. C. I.

Au premier trimestre

## Trompeuse reprise en Allemagne de l'Ouest

FRANCFORT

*de notre correspondant*

La croissance de l'économie ouest-allemande au premier trimestre a été comprise entre 2,5 % et 3 %, selon les estimations du ministre de l'économie, M. Jürgen Möllemann. Le chiffre définitif sera connu le 4 juin. Cette vigueur inattendue tend à faire croire à une bonne reprise après la stagnation de la fin de l'année passée. Elle peut donner l'impression, notamment aux syndicats, que la situation est meilleure que ne le prévoyaient les Cassandre. En réalité, le chiffre est en partie trompeur.

En effet, le premier trimestre de 1992 comportait trois jours ouvrables de plus que 1991. Or ces trois jours – sur les soixante jours ouvrables du trimestre – représentent 5 % ... De plus, l'hiver a été doux, ce qui a permis aux activités traditionnellement ralenties par le froid (comme le bâtiment et les travaux publics) de bien travailler. Les économistes prévoient, pour le deuxième trimestre, un faible rattrapage. L'institut de recherche munichois IFO vient de rendre publique une enquête qui montre que les chefs d'entreprise sont pessimistes. Le regain des exportations, sur lequel l'Allemagne comptait, ne semble pas avoir lieu faute de reprise forte à l'étranger, aux Etats-Unis notamment.





# ÉCONOMIE

## Les plans sociaux contestés

*Suite de la première page*

De fait, il semble bien que les reproches soient fondés, et même au-delà, si l'on s'en tient à la dernière enquête exhaustive disponible, réalisée pour le compte du ministère du travail (*Dossiers statistiques du travail et de l'emploi*, n° 71-72, juin 1991). Au cours de l'année 1988, les licenciements économiques accompagnés d'un plan social n'ont représenté qu'un tiers des départs à la suite d'une suppression de poste, et pas plus d'un sur cinq a bénéficié d'une mesure publique.

### Congés de conversion peu utilisés

Une misère, en comparaison des solutions offertes, d'autant que les entreprises n'y substituent pas des dispositifs personnels qui soient nécessairement plus avantageux, *a priori*. Ainsi, les congés de conversion ou les conventions de conversion, soutenus par l'Etat, sont très peu utilisés, au point de ne compter que pour 6 % des départs. En compensation, on ne peut pas dire que les actions de *reclassement, mises en œuvre par* les entreprises, soient davantage développées. Elles ne comptent que pour 3 %; c'est-à-dire qu'un licencié sur vingt et un, seulement, est placé dans une autre entreprise à la suite d'une démarche volontariste de l'employeur et qu'un sur cent vingt-cinq a pu créer sa propre activité... Ce qu'il est convenu d'appeler les «licenciements secs», plus fréquents dans les petits et moyens établissements, comptent pour 23 % des suppressions d'emplois, mais pour 44 % des licenciements économiques.

Trop souvent – encore que les statistiques ne permettent pas de le démontrer aussi facilement que Mme Aubry, comme l'opinion le subodore – le plan social se réduit à un habillage commode. Entre les licenciements, les 4 % de départs «négociés» qui vont jusqu'à 7 % dans les grands établissements, et les 41 % de «démissions» qui peuvent aussi faire l'objet de primes, il y a place pour des arrangements qui ne disent pas leur nom, et n'en restent pas moins discutables pour les intéressés. Des tractations pécuniaires, aux résultats parfois alléchants, tiennent lieu d'accompagnement social et dédouanent de toute responsabilité. Ce n'est que bien plus tard, le pécule consommé, que le salarié découvrira qu'il est devenu un chômeur potentiel, et de longue durée de surcroît.

Dans ce contexte, où Mme Martine Aubry cherche autant à convaincre les chefs d'entreprise qu'à se doter de moyens pour les amener à une attitude plus «civique», la querelle de la fin du mois d'avril avec M. Jacques Calvet à propos du plan social pour 1 427 ouvriers de l'usine de Peugeot-Sochaux, est d'une certaine façon arrivée à point nommé. Car elle illustre, jusque dans la caricature, les excès auxquels de grandes sociétés industrielles – et, à leur suite, de plus petites entreprises – peuvent se laisser entraîner afin de contourner leurs obligations sociales, sous couvert d'un traitement apparemment correct. Le paradoxe, en effet, veut que les salariés en cause adhèrent aisément à la solution, qu'ils y trouvent avantage, et que les sections syndicales y soient favorables, à défaut de leurs confédérations, comptables, elles, tout comme le CNPF, de l'équilibre financier de l'assurance-chômage.

### Une méthode indolore et populaire

De quoi s'agit-il? Une des techniques utilisées par les employeurs obligés de réduire leurs effectifs consiste à faire figurer, dans leur plan social, ce que l'on nomme des «mesures d'âge». Mais cette méthode, indolore et populaire, a un coût social que les pouvoirs publics répugnent de plus en plus à assumer. D'une part, parce qu'il provoque un gâchis humain considérable, les plus de 55 ans étant systématiquement écartés de la vie active. D'autre part, parce que – *via* le Fonds national de l'emploi – il faut assurer le financement de préretraites, en partie seulement prises en charge par l'ancien employeur et, le cas échéant, par le salarié.

Ces dernières années, les gouvernements successifs ont toujours voulu contrôler davantage cette voie à la «cessation anticipée d'activité», remède trop facile et parfois même laxiste à des difficultés conjoncturelles ou structurelles. Il faut se rappeler qu'en 1984, au plus fort, plus de 600 000 personnes bénéficiaient d'une indemnité de préretraite, contre 250 000 aujourd'hui, et que cela n'est pas sans conséquence sur le débat actuel à propos de l'âge de la retraite. M. Bérégovoy et Mme Aubry sont fermement décidés à ne permettre aucune dérive sur ce point.

Seulement voilà, il existe une brèche dans le dispositif, exploitée depuis 1986 et la fin de l'autorisation administrative de licenciement, que bien des entreprises – à commencer, dès cette époque, par le groupe PSA – ont su mettre à profit. A *savoir, et sans qu'il n'en* coûte rien à l'entreprise, qu'il est possible de licencier un salarié âgé de plus de 55 ans (55 ans et trois mois jusqu'en janvier 1992, 56 ans et trois mois désormais) et que celui-ci reçoive de l'UNEDIC, jusqu'à sa retraite, une indemnité à peu près équivalente à ce qu'il percevrait au titre de la préretraite FNE, surveillée par les pouvoirs publics. Ainsi, et selon le bilan du plan 1991 contesté par le ministre *du travail pour poser de nouvelles* conditions à la conduite du plan 1992, Peugeot-Sochaux aurait effectué 400 préretraites FNE, 15 reclassements et, finalement, aurait envoyé 522 salariés âgés vers l'assurance-chômage.

Dans le cas de PSA, on peut chiffrer l'avantage obtenu, en plus de la tranquillité sociale acquise sans le moindre effort d'imagination, pour ce qui est du traitement des sureffectifs : tandis que le groupe payait 32 millions de francs pour les préretraites FNE, la collectivité – les employeurs et les salariés, assujettis aux cotisations UNEDIC, ainsi que l'Etat – déboursait 210 millions. Globalement, la technique de ces fausses préretraites, qui font office de plan social à bon compte, se solde par des chiffres encore plus impressionnants. Ils représentent un coût de 25 milliards de francs, soit 28 % des dépenses d'indemnisation du régime d'assurance-chômage. Or, l'UNEDIC devrait être en déficit de 17 milliards à la fin de 1992, que tous les employeurs et salariés seront amenés à combler, soit par la cotisation, soit par une révision des *prestations offertes.*

### Pénaliser les autres

Outre le contenu réel des plans sociaux, le débat révélé par la polémique avec M. Jacques Calvet est donc là. Peut-on admettre que des chefs d'entreprise, non contents d'aller au plus simple en ayant recours aux «mesures d'âge», en fassent payer le prix à toute la communauté au travail, au risque de pénaliser économiquement les autres entreprises et leurs salariés? A la différence des syndicalistes locaux, englués dans les contradic*tions qu'on imagine*, les dirigeants nationaux se posent la question. Discrètement, le CNPF désavoue de tels comportements que, en son temps, M. Pierre Guillen, à l'époque président de la commission sociale, *et aujourd'hui influent* vice-président délégué général de la puissante UIMM (Union des industries métallurgiques et minières), avait fortement critiqués.

*Mais que faire? Déjà, M. Phi*lippe Séguin, ministre du travail lors de la constatation des premiers débordements, avait demandé à M. Jean-Pierre Delalande, député RPR, de déposer un amendement *pour contrecarrer le développe*ment de ces pratiques abusives. Sa digue ne résista pas au flot, pas plus que les obstacles qui furent par la suite imaginés, tous contournés. Aujourd'hui, Mme Martine Aubry promet de prendre de nouvelles mesures, sans être pour autant coercitives, et un prochain conseil des ministres pourrait se prononcer sur le sujet.

Le ministre du travail évoque un *nouveau renchérissement des pré*retraites UNEDIC pour les licencieurs, et des conditions plus draconiennes d'accès, qui feraient partie de la prochaine convention sur le régime d'assurance-chômage, à négocier d'ici à la fin de l'année. Elle envisage aussi un meilleur contrôle du contenu des plans sociaux, tout en ne voulant pas prêter le flan à une quelconque accusation de dirigisme.

*L'idéal serait bien sûr de pou*voir faire appel au bon sens de tous. Mais le peut-on, quand l'intérêt immédiat des employeurs rencontre celui des salariés les plus âgés, qui aspirent souvent à la préretraite? Dans les entreprises, les collègues, plus jeunes, ne sont pas toujours mécontents de voir ainsi s'éloigner la menace du chômage ou le risque que comporte toujours un plan social plus audacieux...

ALAIN LEBAUBE



Inquiet du déficit aggravé de l'UNEDIC

## *Le CNPF est prêt à négocier sur l'assurance-chômage*

Franchement inquiet de l'évolution financière du régime d'assurance-chômage, le CNPF est désormais convaincu de la nécessité d'ouvrir des discussions pour le renouvellement de la convention UNEDIC, *«dès le 1er juin»*.

Dans un entretien aux *Echos*, le 26 mai, M. Jean Domange, nouveau président de la commission sociale du CNPF, souligne que, *«en 1992, le déficit ne sera pas de 9, mais de 12 milliards fin décembre»* et que, si rien n'est fait, *«nous ne pourrons plus payer les chômeurs à partir d'octobre»*.

M. Domange souligne qu'un accord devrait être trouvé avant la fin de l'été et que *«tout le monde va devoir faire des sacrifices, y compris les entreprises»*.

Le CNPF envisage une modification *«en termes d'ajustement prestations/cotisations»* qui suppose *«de rendre l'accès aux droits à l'assurance-chômage plus contraignant et plus sélectif»* et *«d'ajuster la durée d'indemnisation à la durée de contribution»*. Vis-à-vis des entreprises, il faudrait *«envisager des contraintes pour le licenciement des salariés âgés»* et faire en sorte que *«l'UNEDIC ne soit plus considérée comme un régime de préretraite»*.

Différend entre le gouvernement et la CSMF

## Le ton monte sur la maîtrise des dépenses de santé

M. René Teulade, ministre des affaires sociales, a appelé lundi 25 mai la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), principale organisation de médecins, à *«respecter la parole donnée»*. Le ministre réagissait ainsi à la résolution adoptée la veille par la CSMF estimant que le projet de loi, qui reprend l'accord conclu avec la Sécurité sociale, comporte *«un risque majeur de régulation purement économique»* (*le Monde* du 26 mai).

Dans un communiqué, M. Teulade *«s'étonne que l'on puisse prétendre»* que son texte *«s'écarte voire dénature l'accord conclu entre les partenaires de la convention médicale et le gouvernement»*. Dans ces conditions, *«le ministre ne peut imaginer que la profession médicale se dégage des responsabilités qu'elle a souhaité assurer (...) et que soit remis en cause un accord global voulu par ses représentants»*.

La CSMF – qui vient d'obtenir une augmentation de 10 F des honoraires et l'ouverture d'un secteur *promotionnel permettant* à 5 000 praticiens de dépasser les honoraires de la «Sécu» – cherche visiblement à pousser son avantage. Sur le fond, ses arguments sont parfois déroutants : signataire le 18 février d'un texte établissant le principe d'*«une croissance médicalement utile des dépenses»*, elle condamne aujourd'hui l'obligation pour les médecins de respecter des *«taux directeurs»*. De plus, la CSMF revient en arrière pour exiger que la régulation ne porte que sur les seules dépenses de la Sécurité sociale, alors même que celle-ci *tend à rembourser de moins en* moins les assurés (*le Monde* du 19 mai).

Quant au gouvernement, qui a donné son accord à un texte certes novateur (pour la première fois, il *ne s'agit plus de payer «à guichets ouverts»* mais de s'entendre sur les dépenses *«médicalement justifiées»)* mais trop imprécis, il risque d'éprouver les pires difficultés à faire adopter, début juin, son projet de loi par l'Assemblée nationale. La CSMF peut d'ores et déjà compter sur le soutien des députés de l'UDF, du RPR et, probablement, du Parti communiste pour y faire obstacle. M. Teulade, qui n'a pas l'intention de faire machine en arrière, devra convaincre un nombre suffisant de députés centristes ou, à défaut, obtenir le recours à l'article 49-3 de la Constitution.

J.-M. N.

## PRESSE

«Quotidien du globe» basé à Paris

## Les vingt-cinq ans de l'«International Herald Tribune»

Mme Katharine Graham, présidente du *Washington Post*, et M. Arthur Ochs Sulzberger, PDG du *New York Times*, devaient célébrer, mardi 26 mai à Paris, le vingt-cinquième anniversaire du quotidien anglophone *the International Herald Tribune* (IHT) qu'ils coéditent, accompagnés de M. Clairborne Pell, sénateur démocrate de Rhode-Island et président de la commission des affaires étrangères du Sénat américain.

L'*International Herald Tribune* (*IHT*) a pour ancêtre l'édition européenne du *New York Herald Tribune*, lancée à Paris en 1887 par James Gordon Bennett Jr. Surnommé outre-Atlantique *the Paris-Herald*, ce quotidien fut le premier à utiliser la transmission par câble et la diffusion par automobile.

Le journal est rebaptisé *the International Herald Tribune* en devenant la copropriété du *Washington Post* et du *New York Times*, le 22 mai 1967. Imprimé par satellites dans onze sites mondiaux (dont Paris et Hongkong), diffusé dans 164 pays à 191 717 exemplaires – dont 38 600 en France, pays où il réalise sa meilleure vente, – l'*IHT «quotidien du globe»*, est un des rares journaux de rang international à avoir résisté à la récente crise publicitaire.

## ÉTRANGER

En décidant d'accepter le compromis salarial

## Le syndicat allemand des services publics s'oppose à ses membres

FRANCFORT

*de notre correspondant*

La direction du syndicat allemand des services publics a décidé, *lundi 25 mai*, de ne pas tenir compte du vote de ses adhérents et d'accepter officiellement le compromis avec les employeurs (*le Monde* du 9 mai). Cette décision met un point final au conflit qui avait conduit à la première grève dans ce secteur depuis dix-huit ans. Le compromis porte sur une augmentation des salaires de 5,4 % et sur le versement de primes différenciées en fonction des revenus. Appelés à se prononcer par un vote, les salariés des services publics avaient créé la surprise, 56 % d'entre eux rejettant l'accord.

Le syndicat passe donc outre, comme les statuts lui en donnent droit. Il plaide que le compromis a été expliqué *«au travers de la télévision»* et mal compris. Cette «faute», reconnue, devrait rendre très difficile la réélection de la présidente, Mme Monika Wulf-Mathies, fin juin.

E. L. B.

## TRANSPORTS

Le 27 et le 28 mai

## Des pilotes d'Air France font grève pour demander la réintégration d'un des leurs

Le bureau du Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) d'Air France appelle les équipages à cesser le travail le mercredi 27 et le jeudi 28 mai pour obtenir la réintégration d'un de leurs collègues. La direction de la compagnie ne prévoit pas de perturbations du programme des vols (1).

En juillet 1991, le Syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) d'Air France avait déjà menacé de faire grève quarante-huit heures pour obtenir la réintégration de ce pilote (*le Monde* du 29 juin 1991). A l'issue de négociations avec la direction, il avait levé son préavis de grève, *«considérant que les propositions faites par Air France (...) donnent satisfaction à tous les principes que le SNPL a vocation à défendre»*. L'intéressé avait refusé la transaction proposée et s'était brouillé avec les responsables qui dirigeaient à l'époque le syndicat. *Une* nouvelle équipe a repris le dossier à son point de départ.

(1) Renseignements : pour les vols du mercredi 27 mai, tél. : 43-20-15-55 ; pour les vols du jeudi 28 mai, tél. : 43-20-11-55.

## EN BREF

□ **Les syndicats des douanes critiquent le projet de loi sur l'abolition des frontières fiscales.** – Les syndicats des douanes CGT, CFDT, CFTC, FO, SNCD-CGC et SPNDF-autonome ont critiqué, lundi 25 mai, le projet de loi sur l'abolition des frontières fiscales dans l'Europe de 1993. Alors que le texte est examiné mardi 26 mai par les députés, les six représentants syndicaux ont estimé qu'il conduit à *«une suppression des moyens de contrôle sur les marchandises et les capitaux et ne permettra pas de lutter contre les grands trafics, les fraudes économiques et fiscales»*. L'intersyndicale des agents des douanes a en outre dénoncé le transfert des pouvoirs de vérification des postes de douanes et zones de fret à la direction générale des impôts.

□ **Grève le 3 juin des taxis de la région parisienne.** – Les principaux syndicats de taxis de la région parisienne – CGT, CFDT, CFTC, FO et syndicat des artisans – appellent à une grève de vingt-quatre heures le mercredi 3 juin contre le permis à points, qui doit entrer en vigueur le 1er juillet. Ce nouveau permis, d'un capital initial de six points, risque d'entraîner la *«perte de l'emploi»* des chauffeurs pour trois infractions de deux points.





# MARCHÉS FINANCIERS

## BOURSE DU 26 MAI

Cours relevés à 10 h 30

### Règlement mensuel

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % +- |
|---|---|---|---|---|---|
| 4770 | C.N.E 3% | 4776 | 4765 | 4765 | - 0 21 |
| 915 | B.N.P. T.P. | 913 | 915 | 915 | + 0 22 |
| 900 | Cr.Lyon. T.P. | 916 | 908 | 908 | - 0 77 |
| 1680 | Renault T.P. | 1655 | 1660 | 1650 | - 0 30 |
| 1779 | Rhone Poul. T.P. | 1780 | .... | .... | .... |
| 1156 | Saint Gobain T.P. | 1155 | 1160 | 1160 | + 0 43 |
| 890 | Thomson T.P. | 890 | 895 | 895 | + 0 56 |
| 785 | ACCOR | 804 | 808 | 813 | + 1 12 |
| 795 | Air Liquide | 807 | 807 | 808 | + 0 12 |
| 845 | Alcatel-Alsthom | 858 | 860 | 861 | + 0 46 |
| 1740 | Ala.Superm. | 1810 | 1825 | 1810 | .... |
| 315 | A.L.S.P.I. | 331 | 328 | 321 | - 3 02 |
| 490 | AGF Sté Centrale | 492 50 | 490 70 | 492 | - 0 10 |
| 850 | Aux. Entrepr. | 890 | 850 | 900 | + 1 12 |
| 172 | Avenir H. Média | 168 10 | 168 90 | 168 50 | - 0 35 |
| 1000 | Axa (ex Cie Midi) | 1021 | 1021 | 1034 | + 1 27 |
| 142 | Bafip | 149 50 | 151 | 151 | + 1 00 |
| 128 | Bail-Equipem. | 123 | 125 | 123 | .... |
| 815 | Bail Investiss. | 805 | .... | .... | .... |
| 490 | Bancaire | 474 60 | 476 10 | 477 | + 0 51 |
| 810 | Bazar H.-V. | 795 | .... | .... | .... |
| 655 | Beghin-Say | 661 | 661 | 662 | + 0 15 |
| 1460 | Berger (M) | 1480 | 1485 | 1485 | + 0 34 |
| 410 | Bertrand Faure | 405 | .... | .... | .... |
| 755 | Bic | 775 | 780 | 780 | + 0 65 |
| 1110 | B.I.P. | 1105 | 1105 | 1105 | .... |
| 345 | BIS | 346 | 348 | 350 | + 1 16 |
| 400 | B N P (CI) | 405 | 396 10 | 396 10 | - 2 44 |
| 785 | Bolloré Tech | 799 | 799 | 799 | .... |
| 3230 | Bongrain | 3300 | 3300 | 3283 | - 0 52 |
| 720 | Bon-Marché | 716 | 712 | 712 | - 0 56 |
| 655 | Bouygues | 645 | 631 | 637 | - 1 24 |
| 114 | BP France | 114 50 | 116 90 | 116 90 | + 2 10 |
| 1140 | B S N | 1153 | 1160 | 1162 | + 0 78 |
| 1180 | Canal Plus | 1183 | 1194 | 1189 | + 0 51 |
| 315 | Cap Gem.S. | 310 60 | 310 | 306 60 | - 1 29 |
| 2730 | Carrefour | 2769 | 2770 | 2773 | + 0 14 |
| 179 | Casino | 178 50 | 179 50 | 180 10 | + 0 90 |
| 106 | Casino ADP | 107 50 | 105 50 | 107 | - 0 47 |
| 542 50 | Castorama D.I. | 575 | 595 | 595 | + 3 48 |
| 194 | C.C.F. | 192 | 192 | 191 50 | - 0 26 |
| 45 | CCMC Ly. | 45 10 | 47 | 47 | + 4 21 |
| 435 | C.D.M.E | 431 10 | 435 | 433 | + 0 44 |
| 189 | C.E.G.I.D. | 195 | 195 | 192 | - 1 54 |
| 110 | Centrest (Ny) | 114 50 | 118 | 118 | + 3 06 |
| 430 | C.E.P. Comm. | 433 | 434 | 434 | + 0 23 |
| 132 | Cerus | 132 | 131 | 131 60 | - 0 30 |
| 795 | Cetelem | 784 | 785 | 785 | + 0 13 |
| 290 | CF Int | 286 10 | 289 | 289 | + 1 01 |
| 325 | CGI Info | 336 | 336 | 335 | - 0 30 |
| 1260 | C G I P | 1199 | 1195 | 1205 | + 0 50 |
| 640 | CSP | 648 | 650 | 650 | + 0 31 |
| 1270 | Chargeurs S A | 1282 | 1283 | 1283 | + 0 08 |
| 345 | Christian Dior | 346 | 347 | 348 | + 0 58 |
| 620 | C I C A (M) | 610 | 611 | 611 | + 0 16 |
| 485 | Ciments franç. | 476 20 | .... | .... | .... |
| 725 | Clarins | 728 | 721 | 721 | - 0 96 |
| 535 | Club Méditer. | 526 | 524 | 525 | - 0 19 |
| 186 | CMB Packa. | 188 80 | 188 | 188 | - 0 42 |
| 790 | Coles | 796 | 794 | 798 | + 0 25 |
| 250 | Cpt. Entrep. | 248 | 246 | 249 | + 0 40 |
| 1300 | Compt Mod. | 1300 | 1295 | 1295 | - 0 38 |
| 255 | CPR (Paris Réé.) | 261 | 261 | 264 | + 1 15 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % +- |
|---|---|---|---|---|---|
| 995 | Créd. Foncier | 958 | 960 | 959 | + 0 31 |
| 225 | Crédit Loc France | 240 | 239 50 | 241 | + 0 42 |
| 595 | Cr Lyon.(CI) | 600 | 595 | 600 | .... |
| 1080 | Crédit Nat. | 1080 | 1084 | 1099 | + 1 76 |
| 330 | CSEE | 321 | 321 | 321 | .... |
| 3200 | Damart | 3200 | 3181 | 3181 | - 0 59 |
| 380 | Dassault Aviation | 374 | 375 | 375 | + 0 27 |
| 189 | Dassault Electr. | 191 | 191 | 188 | - 1 57 |
| 1770 | De Dietrich | 1800 | 1800 | 1800 | .... |
| 87 | Dév.R.d.C.(Li) | 89 | 82 60 | 82 | - 7 87 |
| 161 | Dév.R.Sud-Est | 150 | 152 | 150 | .... |
| 385 | D M C | 375 | 373 50 | 374 80 | - 0 05 |
| 430 | Docks France | 425 60 | 427 | 427 | + 0 33 |
| 310 | Dynaction | 316 | 315 | 315 | - 0 32 |
| 2400 | Eaux (Gle) | 2386 | 2385 | 2391 | + 0 21 |
| 875 | E.B.F. | 870 | 870 | 870 | .... |
| 475 | Ecco | 477 | 477 | 478 50 | + 0 31 |
| 385 | Elf Aquitaine | 396 90 | 397 50 | 398 40 | + 0 38 |
| 1160 | ElfSanofi/ExSanofi | 1189 | 1184 | 1186 | - 0 26 |
| 275 | Euro-Elf (Certif) | 279 50 | 279 50 | 277 10 | - 0 86 |
| 480 | Essilor | 476 | 476 | 480 | + 0 84 |
| 220 | Essil.Int.(DP) | 228 | 227 90 | 227 90 | - 0 04 |
| 785 | Esso | 817 | 817 | 817 | .... |
| 1560 | Eurafrance | 1592 | 1560 | 1555 | - 2 32 |
| 700 | Eurocom | 723 | 711 | 711 | - 1 66 |
| 125 | Eurodisneyland | 127 30 | 127 50 | 127 50 | + 0 16 |
| 1060 | Europe 1 | 1051 | 1049 | 1031 | - 1 90 |
| 38 | Eurotunnel | 38 35 | 38 35 | 38 40 | + 0 13 |
| 1400 | Exor | 1405 | 1402 | 1402 | - 0 21 |
| 120 | Finextel | 120 | 120 | 120 | .... |
| 405 | Fives Lille | 419 | 408 | 408 | - 2 63 |
| 3080 | Fromager. Bel | 3335 | 3302 | 3302 | - 0 99 |
| 1960 | Gal.Lafayette | 1960 | 1960 | 2039 | + 4 03 |
| 1970 | G.A.N. | 1910 | 1908 | 1914 | + 0 21 |
| 570 | Gascogne (B) | 578 | 579 | 579 | + 0 17 |
| 1460 | Gaz et Eaux | 1501 | 1505 | 1508 | + 0 47 |
| 635 | Geophysique | 650 | 654 | 654 | + 0 62 |
| 885 | Gerland Ly. | 885 | 885 | 885 | .... |
| 780 | Groupe André SA | 765 | .... | .... | .... |
| 530 | Groupe Cité | 560 | 545 | 550 | - 1 79 |
| 425 | GTM-Entrep. | 421 | 420 | 420 | - 0 24 |
| 1770 | Guyenne-Gas | 1745 | .... | .... | .... |
| 140 | Hachette | 136 70 | 135 60 | 136 90 | + 0 15 |
| 540 | Havas | 537 | 539 | 537 | .... |
| 310 | Ifia | 306 | 306 | 302 | - 1 31 |
| 345 | Imétal | 341 | 349 | 349 | + 2 35 |
| 149 | Immob. Phénix | 159 90 | 156 20 | 156 20 | - 2 31 |
| 106 | Ingénico | 109 | 109 | 107 50 | - 1 38 |
| 6700 | Inst. Mérieux | 6720 | 6660 | 6700 | - 0 30 |
| 480 | Intebail | 475 10 | 475 | 474 10 | - 0 21 |
| 885 | Intertechnique | 880 | .... | .... | .... |
| 960 | J. Lefebvre | 990 | 950 | 950 | - 4 04 |
| 565 | Klepierre | 558 | 560 | 560 | + 0 36 |
| 785 | Labinal | 780 | 780 | 781 | + 0 13 |
| 385 | Lafarge | 381 | 381 | 380 | - 0 26 |
| 320 | Lebon | 329 | 325 | 325 | - 1 22 |
| 4850 | Legrand | 4929 | 4901 | 4925 | - 0 08 |
| 2660 | Legrand (DP) | 2740 | 2749 | 2750 | + 0 36 |
| 460 | Legris Industries | 459 | 465 | 470 | + 2 40 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % +- |
|---|---|---|---|---|---|
| 720 | Locindus | 725 | 722 | 722 | - 0 41 |
| 4150 | L.V.M.H. | 4195 | 4189 | 4178 | - 0 41 |
| 565 | Lyon.Eaux/Dumez | 571 | 570 | 574 | + 0 53 |
| 115 | Majorette Ly. | 115 10 | 116 30 | 116 30 | + 1 04 |
| 320 | Mar. Wendel | 334 90 | 330 | 335 | + 0 03 |
| 184 | Matra | 197 | 200 | 198 60 | + 0 81 |
| 580 | Merlin-Gerin | 595 | 597 | 597 | + 0 34 |
| 98 | Metaleurop | 98 | 98 | 98 | .... |
| 38 | Métrologie In. | 38 90 | 38 60 | 39 | + 0 26 |
| 220 | Michelin | 220 | 220 80 | 220 40 | + 0 18 |
| 156 | Min. Salsig (Ny) | 156 10 | .... | .... | .... |
| 79 | MMB | 81 50 | 80 60 | 80 90 | - 1 23 |
| 171 | Moulinex | 174 50 | 174 | 174 90 | + 0 23 |
| 1130 | Navig. Mixte | 1130 | 1125 | 1125 | - 0 44 |
| 122 | Nord-Est | 123 50 | 124 50 | 124 40 | + 0 73 |
| 295 | Nordon (Ny) | 287 | 287 | 285 | - 0 70 |
| 580 | Nouv Galeries | 582 | .... | .... | .... |
| 167 | Olipar | 170 60 | 170 10 | 170 10 | - 0 23 |
| 900 | Oréal | 902 | 902 | 906 | + 0 44 |
| 415 | Paribas | 420 | 419 | 419 | - 0 24 |
| 205 | Pechiney Int. | 211 20 | 210 20 | 210 20 | - 0 47 |
| 375 | Pechiney (CIP) | 370 | 370 | 366 | - 1 08 |
| 1560 | Pernod Ricard | 1578 | 1594 | 1595 | + 1 08 |
| 775 | Peugeot | 784 | 787 | 786 | + 0 26 |
| 375 | Pinault | 369 10 | 369 | 368 60 | - 0 16 |
| 840 | Plastic-Omn. | 850 | 855 | 855 | + 0 59 |
| 600 | Poliet | 605 | 595 | 600 | - 0 83 |
| 715 | Primagaz | 703 | 700 | 696 | - 1 00 |
| 820 | Printemps | 824 | 830 | 830 | + 0 73 |
| 3730 | Promodès | 3740 | 3720 | 3750 | + 0 27 |
| 610 | Radiotechn. | 615 | 609 | 609 | - 0 98 |
| 5700 | Redoute (La) | 5730 | 5720 | 5720 | - 0 17 |
| 185 | Rémy Cointreau | 188 | 188 10 | 187 20 | - 0 43 |
| 645 | R. Poulenc CIP | 646 | 644 | 645 | - 0 15 |
| 335 | Robur Financ. | 324 | .... | .... | .... |
| 68 | Rochette(La) | 71 50 | 72 | 72 | + 0 70 |
| 2120 | Roussel Uclaf | 2190 | 2190 | 2190 | .... |
| 3250 | R. Impéd.Ly * | 3350 | 3350 | 3350 | .... |
| 183 | Sade (Ny) | 184 | 184 | 184 | .... |
| 2050 | Sagem | 2054 | 2035 | 2035 | - 0 93 |
| 585 | Saint Gobain | 598 | 599 | 601 | + 0 50 |
| 1330 | Saint Louis | 1327 | 1340 | 1330 | + 0 23 |
| 1480 | Salomon Ly. | 1475 | 1490 | 1490 | + 1 02 |
| 330 | Salvepar (Ny) | 324 | 329 | 329 | + 1 54 |
| 1420 | S A T | 1445 | .... | .... | .... |
| 250 | Saul. Châti. | 255 | .... | .... | .... |
| 1150 | Saupiquet (Ns) | 1150 | 1160 | 1160 | + 0 87 |
| 765 | Schneider | 767 | 770 | 767 | .... |
| 18 50 | SCOA | 18 90 | 18 70 | 18 70 | - 1 06 |
| 395 | Scor s.a | 400 | 400 | 400 | .... |
| 2230 | S.E.B. | 2202 | .... | .... | .... |
| 450 | Sefimeg | 445 | 450 | 446 60 | + 0 36 |
| 127 | Selectibanque | 128 10 | 129 10 | 128 70 | + 0 47 |
| 240 | Sextant A. | 230 10 | 234 | 231 | + 0 39 |
| 790 | S F I M | 780 | 800 | 782 | + 0 26 |
| 245 | S.G.E. | 245 | 244 | 244 | - 0 41 |
| 435 | Simco | 436 60 | 432 | 440 | + 0 78 |
| 710 | Sk. Rossignol | 692 | 692 | 698 | + 0 87 |
| 500 | Sligos | 497 | .... | .... | .... |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % +- |
|---|---|---|---|---|---|
| 535 | Société Génér. | 544 | 549 | 549 | + 0 92 |
| 62 | Sodexo(B) | 63 | 63 | 62 | - 1 59 |
| 129 | Sodero(Ns) | 122 | 123 90 | 124 | + 1 64 |
| 1020 | Sodexho | 1048 | 1048 | 1048 | .... |
| 80 | Sogenal(Ny) | 80 20 | 80 10 | 80 10 | - 0 12 |
| 430 | Sogerap | 422 | 420 | 420 | - 0 47 |
| 1500 | Sommer-Allib. | 1540 | 1540 | 1535 | - 0 32 |
| 405 | SOPHIA | 410 | 406 20 | 406 20 | - 0 93 |
| 1700 | Source Perrier | 1701 | .... | .... | .... |
| 875 | Sovac | 831 | 830 | 840 | + 1 08 |
| 375 | SPEP | 385 80 | 380 20 | 385 | - 0 21 |
| 380 | Spie-Batignol. | 355 10 | 355 20 | 353 | - 0 59 |
| 875 | Strafor Facom | 884 | 886 | 888 | + 0 45 |
| 335 | Suez | 337 50 | 338 | 337 80 | + 0 09 |
| 1170 | Synthelabo | 1210 | 1215 | 1215 | + 0 41 |
| 160 | Thomson CSF | 158 20 | 158 | 158 90 | + 0 44 |
| 250 | Total | 262 50 | 264 | 263 80 | + 0 50 |
| 186 | – (certif.) | 188 | 188 50 | 188 30 | + 0 16 |
| 210 | Tréfimet Fin. | 210 | 208 | 208 | - 0 95 |
| 540 | U.A.P. | 545 | 547 | 548 | + 0 55 |
| 340 | U F B Locab. | 340 | 331 | 331 | - 2 65 |
| 735 | U I C | 748 | 748 | 748 | .... |
| 450 | U I F. | 447 | 450 10 | 453 | + 1 34 |
| 800 | U I S. | 825 | 820 | 820 | - 0 61 |
| 525 | Unibail | 530 | 521 | 528 | - 0 38 |
| 740 | Valéo | 730 | 730 | 731 | + 0 14 |
| 255 | Vallourec | 257 | 256 | 256 | - 0 39 |
| 310 | Vie Banque | 309 90 | 309 90 | 309 90 | .... |
| 345 | Worms et Cie | 345 | 344 50 | 344 | - 0 29 |
| 1290 | Zodiac | 1265 | 1268 | 1268 | + 0 24 |
| 1070 | Elf Gabon | 1080 | 1080 | 1080 | .... |
| 113 | Amax | 112 30 | .... | .... | .... |
| 135 | Amer. Barrick | 137 10 | .... | .... | .... |
| 124 | Amer. Express | 122 10 | 123 80 | 123 80 | + 1 23 |
| 236 | A.T.T. | 232 50 | 232 40 | 232 40 | - 0 04 |
| 190 | Anglo Amer.C. | 188 30 | 188 | 188 | - 0 16 |
| 325 | Amgold | 325 | .... | .... | .... |
| 255 | Banco Santander | 260 50 | .... | .... | .... |
| 830 | B.A.S.F. | 840 | .... | .... | .... |
| 990 | Bayer | 994 | 990 | 990 | - 0 40 |
| 54 | [illegible] | 56 | 56 50 | 56 50 | + 0 89 |
| 36 | Buffelsfont. | 37 85 | 37 55 | 37 | - 2 25 |
| 156 | Chase Manh. | 158 | 157 70 | 157 70 | - 0 19 |
| 2730 | Daimler Benz | 2750 | 2761 | 2761 | + 0 40 |
| 146 | De Beers | 145 30 | 146 20 | 146 20 | + 0 62 |
| 2400 95 | Deutsche Bank | 2400 | 2418 | 2416 | + 0 67 |
| 1170 | Dresdner Bank | 1180 | 1185 | 1190 | + 0 85 |
| 64 | Driefontein | 62 50 | 62 60 | 62 25 | - 0 40 |
| 290 | Du Pont-Nem. | 285 50 | 286 80 | 288 | + 0 88 |
| 220 | Eastman Kodak | 218 10 | 218 50 | 218 50 | + 0 18 |
| 14 | East Rand | 13 90 | 13 60 | 13 60 | - 2 16 |
| 33 | Echo Bay | 33 60 | 34 | 33 50 | - 0 89 |
| 260 | Electrolux | 255 | .... | .... | .... |
| 134 | Ericsson | 131 | 132 | 130 80 | - 0 15 |
| 325 | Exxon Corp. | 328 80 | 331 70 | 331 | + 0 67 |
| 240 | Ford Motor | 240 | .... | .... | .... |
| 47 | Freegold | 47 35 | 47 40 | 47 60 | + 0 53 |
| 20 | Gencor | 20 | .... | .... | .... |
| 420 | Gén. Elect. | 416 70 | 417 20 | 417 20 | + 0 12 |

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % +- |
|---|---|---|---|---|---|
| 210 | Gén. Motors | 211 50 | .... | .... | .... |
| 360 | Gén. Belgique | 368 10 | .... | .... | .... |
| 50 | Gd. Métropol. | 51 85 | 50 90 | 50 90 | - 1 83 |
| 61 | Guinness | 60 40 | 60 40 | 60 45 | + 0 08 |
| 23 | Hanson PLC | 23 20 | 23 30 | 23 10 | - 0 43 |
| 26 | Harmony Gold | 26 40 | 26 20 | 26 15 | - 0 95 |
| 405 | Hewlett Packard | 419 | 423 70 | 423 70 | + 1 12 |
| 34 | Hitachi | 34 50 | 34 40 | 34 40 | - 0 29 |
| 880 | Hoechst | 894 | 894 | 884 | - 1 12 |
| 89 | Homestak. | 70 40 | 70 35 | 70 35 | - 0 07 |
| 132 | I.C.I. | 130 30 | 132 10 | 132 10 | + 1 38 |
| 500 | I.B.M. | 500 | 504 | 504 | + 0 80 |
| 355 | I.T.T. | 350 | 352 | 352 | + 0 57 |
| 186 | Ito Yokado | 188 | 188 20 | 188 30 | + 0 16 |
| 58 | Matsushita | 57 50 | .... | .... | .... |
| 3 55 | Maxwell | 3 65 | .... | .... | .... |
| 250 | Mc Donald's | 248 90 | 248 60 | 248 60 | - 0 12 |
| 805 | Merck | 830 | 830 | 830 | .... |
| 515 | Minnesota M. | 519 | .... | .... | .... |
| 44 | Mitsubishi | 43 20 | 43 40 | 43 20 | .... |
| 335 | Mobil corp. | 347 | .... | .... | .... |
| 310 | Morgan J.P. | 310 70 | .... | .... | .... |
| 37390 | Nestlé | 38520 | 36660 | 36670 | + 0 41 |
| 143 | Norsk Hydro | 147 30 | 145 | 147 | - 0 20 |
| 106 | OFSIL | 105 | .... | .... | .... |
| 1860 | Pétrofina | 1765 | 1777 | 1766 | + 0 06 |
| 415 | Philip Morris | 416 10 | 415 | 416 | - 0 02 |
| 115 | Philips | 115 | 116 | 115 90 | + 0 78 |
| 56 | Placer Dome | 57 70 | 58 | 58 | + 0 52 |
| 555 | Procter Gamble | 554 | 559 | 559 | + 0 90 |
| 210 | Quilmès | 212 10 | .... | .... | .... |
| 25 | Randfontein | 25 | 25 | 24 70 | - 1 20 |
| 310 | Rhone Poul. Rorer | 308 50 | 311 | 311 | + 0 81 |
| 450 | Royal Dutch | 461 | 462 | 462 | + 0 22 |
| 63 | R T Z | 62 90 | 63 10 | 64 10 | + 1 91 |
| 2 17 | Saat.& Saatchi | 2 18 | 2 18 | 2 18 | .... |
| 32 | St Helena | 32 50 | 32 20 | 31 60 | - 2 77 |
| 335 | Schlumberger | 360 | 353 | 352 50 | + 0 71 |
| 49 | Shell transp. | 49 10 | 50 20 | 50 40 | + 2 65 |
| 2320 | Siemens | 2363 | 2361 | 2370 | + 0 30 |
| 400 | Siemens Nixdorf | 399 | 400 | 405 | + 1 50 |
| 182 | Sony | 181 | 179 | 179 | - 1 10 |
| 61 | Sumitomo Bank | 62 80 | 63 25 | 63 | + 0 32 |
| 183 | T.D.K. | 181 70 | 182 70 | 182 70 | + 0 55 |
| 60 | Telefonica | 62 50 | 61 10 | 62 30 | - 0 95 |
| 27 | Toshiba | 27 30 | 27 | 27 | - 1 10 |
| 555 | Unilever | 554 | 557 | 557 | + 0 54 |
| 290 | Unit.Techn. | 284 80 | 287 40 | 286 40 | + 0 56 |
| 290 | Vaal Reefs | 287 | 286 | 286 | - 0 35 |
| 1340 | Volkswagen | 1363 | 1380 | 1395 | + 2 35 |
| 400 | Volvo | 400 | .... | .... | .... |
| 166 | West. Deep | 160 | .... | .... | .... |
| 390 | Xerox Corp. | 389 | .... | .... | .... |
| 106 | Yamanouchi | 110 80 | 111 70 | 111 50 | + 0 63 |
| 4 20 | Zambia Cop. | 4 22 | 4 20 | 4 20 | - 0 47 |

## COMPTANT (sélection)

### Obligations

| VALEURS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| Emp.Etat 8,8%77 | 123 90 | 7 40 |
| Emp.Etat 9,8%78 | .... | 8 54 |
| 10,80% 79/94 | 101 05 | 7 82 |
| Emp.Etat 13,4%83 | 105 45 | 5 74 |
| Emp.Etat 12,2% 84 | 100 68 | 7 70 |
| 10,26% mars 86 | 104 20 | 2 10 |
| OAT 10% 5/2000 | 108 90 | 9 97 |
| OAT 9,9% 12/1997 | 105 40 | 4 46 |
| OAT 9,8% 1/1996 | 103 24 | 3 13 |
| PTT 11,2% 85 | 105 80 | 5 04 |
| CFF 10,30% 86 | 102 40 | 3 21 |
| CFF 10,25% nov 90 | 108 | 2 02 |
| CNA 10 % 1979 | .... | 2 38 |
| CNB Bques 5000F | 98 62 | 3 58 |
| CNB Paribas 5000F | 98 02 | 3 58 |
| CNB Suez 5000F | 98 02 | 3 58 |
| CNE 11,5% 85 | 100 87 | 10 12 |
| CNI 1/82 5000F | 98 60 | 3 58 |
| CNT 9 % 86 | 99 70 | 1 08 |
| CRH 10,90% déc.85 | 107 10 | 3 96 |
| CHARB FCE 3% 100 | .... | .... |
| CNCA | 1010 | .... |
| Cerus | .... | .... |
| Alcatel 6 % janv. 89 | 636 | .... |
| Ly. Eaux cv 6,5% | 797 | .... |
| Thoms. cv 9,2% 86 | 860 | .... |

### Actions

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Agache (sta fin.) | 901 | 944 |
| Applications Hydr. | 1579 | .... |
| Arbel | 510 | 520 |
| Bains C.Monaco | 1095 | 1050 |
| B.Hypoth Europ. | 362 | .... |
| B.N.P. Intercont. | 418 | 419 70 |
| Beghin-Say (C I) | 498 | 490 |
| Bénédictine | 2510 | .... |
| Bidermann Internat. | 465 | .... |
| Blanzy Ouest | 3667 | .... |
| B T P | 63 60 | 63 50 |
| Cambodge | 1050 | .... |
| Carbone Lorraine | 537 | .... |
| Case Poclain | 8 10 | 8 |
| C.E.G.F (Frigor.) | 705 | .... |
| Cerussaire Blanzy | 378 | .... |
| Cerabati | 68 | .... |
| Champex Ny | 75 10 | .... |
| CIC (CIP) | 231 | 231 |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| C.I.M. | 1400 | .... |
| C.I.T.R.A.M. (B) | 2252 | .... |
| Cogifi | 344 | 343 90 |
| Comiphos | 600 | .... |
| Cie Industrielle | 6320 | .... |
| Cpt Lyon Alemand | 355 60 | 355 60 |
| Concorde | 745 | .... |
| Constr.Mét.Prov. | 21 60 | .... |
| Crédit Gén.Ind. | 131 | .... |
| Cr Universel (Cie) | 340 | .... |
| Darblay | 680 | .... |
| Degremont | 2170 | 2138 |
| Delmas Vieljeux | 2821 | .... |
| Didot Bottin | 610 | .... |
| Eaux Bassin Vichy | 3081 | .... |
| Eaux Vittel | 850 | .... |
| Ecia | 408 90 | 408 |
| Ent.Mag. Paris | 4200 | .... |
| Etex (ex Eternit) | 2000 | 1995 |
| Finalens | 300 10 | .... |
| F.I.P.P. | 97 | .... |
| F.N.A.C. | 2060 | .... |
| Foncière (Cie) | 525 | .... |
| Fonc.Lyonnaise | 680 | 680 |
| Foncina | 399 | .... |
| Fougerolle | 904 | 921 |
| France I.A.R.D. | 690 | .... |
| France SA (La) | 2092 | 2060 |
| From. Paul-Renard | 1744 | .... |
| Gaumont | 585 | 594 |
| [illegible] | 330 | .... |
| Gévelot | 500 | .... |
| G.F.C. | 341 | 341 |
| Groupe Victoire | 1149 | .... |
| G.T.I (Transport) | 245 | .... |
| Immobail | 368 | 372 90 |
| Immobanque | 683 | 700 |
| Im.Marseillaise | 5060 | .... |
| Immofice | 430 | 430 |
| Invest.(Sté Cle.) | 3260 | .... |
| Lambert Frères | 325 | .... |
| Lille Bonnières | 1090 | .... |
| Locafinancière | 460 | .... |
| Louis Vuitton | 707 | 720 |
| Louvre | 3150 | 3080 |
| Lucia | 950 | .... |
| Machines Bull | 36 | 36 |
| Mag.Uniprix | 168 50 | .... |
| Magnant | 675 | .... |
| Métal Déployé | 462 30 | .... |
| Mors | 79 | 79 50 |
| Navigation (Nle) | 199 | .... |
| Optorg | 310 10 | .... |
| Oréal (CI) | 490 | 490 |
| Origny-Desvroise | 789 | .... |
| Palais Nouveauté | 1280 | .... |
| Paluel Marmont | 630 | .... |
| Parfinance | 169 | .... |

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Paris France | 192 | .... |
| Paris Orléans | 215 | .... |
| Pardana Invest. | 314 * | .... |
| Pathé Cinéma | 1112 | .... |
| Piper Heidsieck | 1250 | .... |
| Porcher | 479 | .... |
| Promodès (CI) | 2080 | .... |
| Publicis | 780 | 780 |
| Rochefortaise | 106 10 | .... |
| Rosario | 169 | 168 |
| Rougier | 230 | .... |
| S.A.C.E.R. | 425 | .... |
| S.A.F.A.A. | 207 10 | .... |
| S.A.F.I.C Alcan | 234 | .... |
| Saga | 399 | .... |
| Saint Dominique (F.) | 110 | 110 |
| Salins du Midi | 619 | 615 |
| Savoisienne M. | 163 | .... |
| S.C.A.C. | 770 | .... |
| Senelle | 422 | 422 |
| S.Escl.Part. (M) | 150 | .... |
| Silic | 606 | 618 |
| Slavim | 152 | 157 50 |
| S.I.P.H. | 181 | .... |
| S.M.C.I. | 100 | .... |
| Sofal | 690 | 700 |
| Soffo | 340 | .... |
| Sofical | 1150 | 1165 |
| Sofitam (ex Saham) | 76 20 | .... |
| Sofragi | 2485 | .... |
| Soudure Autogène | 920 | 920 |
| Sovabail | 419 | .... |
| Stani | 475 | .... |
| Taittinger | 2762 | 2800 |
| Testut-Aequitas | 300 | .... |
| Tour Eiffel | 246 | .... |
| Uliner | 1148 | .... |
| Vicat | 498 | 498 |
| Vinipix | 1540 | .... |
| Viox | 120 | .... |
| Maroc Sté Brasserie | 310 | .... |

### Etrangères

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| A.E.G. | 735 | .... |
| Akzo Nv Sico | 479 | .... |
| Alcan Aluminium | 109 60 | .... |
| American Brands | 289 | .... |
| Arbed | 605 | .... |
| Asturienne Mines | 90 10 | .... |
| Banco Popular Espa. | 610 | .... |
| B.Réglements Int. | 17400 | .... |
| Can.Pacifique | 76 | .... |
| Chrysler Corp. | 92 | .... |
| C I R | 7 70 | .... |
| Commerzbank | 910 | .... |
| Dow Chemical | 332 | .... |
| Fiat | 22 80 | .... |
| GBL (Brux Lamb.) | 520 | .... |
| Gevaert | 1038 | .... |
| Glaxo Holdings Ltd. | 74 10 | .... |
| Goodyear Tire | 404 | .... |
| Grace and Co (WR) | 188 | .... |
| Honeywell Inc. Imes V. | 385 60 | .... |
| Johannesburg | 88 | .... |
| Koninklijke Pakhoed | 130 50 | .... |
| Kubota | 20 60 | .... |
| Midland Bank | 38 | .... |
| Noranda Mines | 77 20 | .... |
| Olivetti priv. | 9 | .... |
| Pfizer Inc | 398 90 | 396 40 |
| Ricoh | 24 20 | .... |
| Robeco | 293 10 | 294 10 |
| Rodamco NV | 143 | 143 |
| Rolinco | 289 80 | 289 50 |
| Saipem | 5 95 | .... |
| Sema Group | 25 50 | .... |
| SKF Aktiebolaget | 100 90 | .... |
| Tenneco Inc. | 221 50 | .... |
| Thorn Electrical | 84 | .... |
| Toray Ind. | 27 20 | .... |
| West Rand Cons. | 7 70 | .... |

### PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

46-62-72-67

### Hors-cote

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|
| Bque Hydro Energie | 285 | .... |
| Calciphos | 85 | .... |
| C G H Cogenhor | 11 | .... |
| Coparex | 615 | .... |
| Drouot Assurances | 339 | .... |
| Electro-Banque | 307 | .... |
| Europ. Accum. | 80 | .... |
| Europ Soutien Ind. | 19 60 | .... |
| Gachot S.A. | 68 | .... |
| Guy Degrenne | 430 | .... |
| Lecteurs du Monde | 180 | .... |
| Nicolas | 1200 | .... |
| Particip. Percier | 350 | .... |
| Quadrant | 23 20 | .... |
| Rorento N.V. | 217 | .... |
| St-Gobain-Emballage | 1844 | .... |
| S.E.P.R. | 1312 | .... |
| S.M.T. Goupil | 2 10 | .... |
| S.P.R. act. B | 276 | .... |
| Waterman | 1000 | .... |

## Cote des Changes

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 26/5 | COURS DES BILLETS achat | COURS DES BILLETS vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats Unis (1 usd) | 5 426 | .... | .... | .... |
| Ecu | 6 907 | .... | .... | .... |
| Allemagne (100 dm) | 336 200 | .... | .... | .... |
| Belgique (100 F) | 16 336 | .... | .... | .... |
| Pays-Bas (100 fl) | 298 520 | .... | .... | .... |
| Italie (1000 lires) | 4 460 | .... | .... | .... |
| Danemark (100 krd) | 87 060 | .... | .... | .... |
| Gde.Bretagne (1 L) | 9 871 | .... | .... | .... |
| Grèce (100 drachmes) | 2 820 | .... | .... | .... |
| Suisse (100 f) | 365 290 | .... | .... | .... |
| Suède (100 krs) | 93 370 | .... | .... | .... |
| Norvège (100 k) | 86 200 | .... | .... | .... |
| Autriche (100 sch) | 47 770 | .... | .... | .... |
| Espagne (100 pes) | 5 384 | .... | .... | .... |
| Portugal (100 esc) | 4 048 | .... | .... | .... |
| Canada (1 $ can) | 4 536 | .... | .... | .... |
| Japon (100 yens) | 4 196 | .... | .... | .... |

## Marché libre de l'or

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 26/5 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 59000 | ..... |
| Or fin (en lingot) | 59000 | ..... |
| Napoléon (20f) | 336 | ..... |
| Pièce Fr (10 f) | 405 | ..... |
| Pièce Suisse (20 f) | 336 | ..... |
| Pièce Latine (20 f) | 334 | ..... |
| Souverain | 450 | ..... |
| Pièce 20 dollars | 2000 | ..... |
| Pièce 10 dollars | 942 50 | ..... |
| Pièce 5 dollars | 665 | ..... |
| Pièce 50 pesos | 2185 | ..... |
| Pièce 10 florins | 343 | ..... |

## SICAV (sélection) 25/5

| VALEURS | Emission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Actilon | 211 31 | 205 65 |
| Agepargne | 833 27 | 809 |
| Améri-gan | 7357 28 | 7074 31 |
| Ampia | 265615 15 | 265615 15 ◆ |
| Amplitude | 658 32 | 639 15 |
| Arbitrages Court.T. | 7194 87 | 7194 87 |
| Associc | 1093 19 | 1093 19 |
| Atout Futur | 434 15 | 423 56 |
| Aurecic | 1166 65 | 1152 09 |
| Avenir Alizes | 1735 51 | 1701 48 |
| Axa Capital | 169 54 | 164 60 |
| Axa Court Terme | 7910 69 | 7910 69 ◆ |
| Axa Cro.Ex.Dr.Inv. | 980 81 | 952 24 |
| Axa Europe | 132 26 | 128 41 |
| Axa Investiments | 117 46 | 114 04 |
| Axa NPI | 126 63 | 122 94 |
| Axa Ob.Fr.Etrang. | 140 04 | 135 96 |
| Axa Prem.Ex.Agepar. | 113 91 | 110 59 ◆ |
| Axa Sél.Ex.Dr.Séle. | 150 10 | 145 73 |
| Axa Valeurs PER | 126 77 | 123 08 |
| Cadence 1 | 1047 86 | 1027 31 |
| Cadence 2 | 1037 76 | 1017 40 |
| Cadence 3 | 1049 88 | 1029 29 |
| Capimonétaire | 6282 68 | 6276 40 |
| Capiobli | 6415 31 | 6289 52 |
| Capitacic | 1314 02 | 1294 60 |
| Coexis | 1322 76 | 1290 49 |
| Compovalor | 3500 92 | 3495 68 |
| Convertimmo | 363 86 | 356 73 |
| Credinter | 473 41 | 459 62 |
| Credit Mutuel Capital | 1280 67 | 1255 56 |
| Cred.Mut.Ep.Cour.T. | 669 54 | 669 54 |
| Cred.Mut.Ep.long.T. | 199 59 | 194 25 |
| Créd.Mut.Ep.Monde | 1196 36 | 1184 34 |
| Dieze | 1367 58 | 1334 22 |
| Drouot France | 896 23 | 870 13 |
| Drouot Sécurité | 232 89 | 226 11 |
| Ecocic | 1108 37 | 1076 09 |
| Ecupar | 127 39 | 123 68 |
| Ecureuil Capitalisation | 2576 83 | 2551 32 |
| Ecureuil Géovaleurs | 2381 12 | 2311 77 |
| Ecureuil Invest. | 468 46 | 452 87 |
| Ecureuil Monepremière | 68835 86 | 68835 86 |
| Ecureuil Monétaire | 39324 55 | 39324 55 |
| Ecureuil Trésorerie | 2426 21 | 2426 21 |
| Ecureuil Trimestr. | 2008 16 | 1988 29 |
| Elcash | 2 785329 | 2 785329 ◆ |
| Energia | 271 38 | 259 07 |
| Eparcic | 3589 59 | 3589 59 |
| Eparcourt-Sicav | 4313 50 | 4302 74 |
| Epargne Associat. | 25231 24 | 24943 96 |
| Epargne Capital | 10749 28 | 10642 85 |
| Epargne Croissance | 1795 | 1746 96 |
| Epargne Industrie | 100 03 | 97 35 ◆ |
| Epargne J. | 69379 90 | 69379 90 |
| Epargne Obligat. | 194 38 | 189 18 |
| Epargne Première | 14448 52 | 14340 96 |
| Epargne Quatre | 1107 02 | 1077 39 |
| Epargne-Unie | 1327 24 | 1294 87 |
| Epargne Valeurs | 447 03 | 435 07 |
| Eofi Cash capi | 8329 14 | 8329 14 ◆ |
| Eofinvest capi | 687 82 | 687 79 ◆ |
| Eurocic Leaders | 1173 09 | 1138 92 |
| Eurodyn | 1275 88 | 1244 78 |
| Euro Gan | 6720 38 | 6481 90 |
| Europe Nouvelle | 582 64 | 556 22 |
| Fonsicav | 14367 38 | 14367 38 |
| France-gan | 10493 87 | 10090 26 |
| France Garantie | 259 30 | 258 78 |
| France Index Sicav | 119 94 | 116 42 |
| France Obligations | 467 65 | 463 02 |

| VALEURS | Emission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Francic | 506 32 | 491 57 |
| Francic Pierre | 109 10 | 105 92 |
| Francic-Régions | 1253 05 | 1216 55 |
| Fructi-Associations | 35 20 | 35 20 |
| Fructi-Capi | 41 95 | 41 33 |
| Fructidor | 236 69 | 233 19 |
| Fructifrance action C. | 967 96 | 944 35 |
| Fructifrance action D. | 945 97 | 922 90 |
| Gestilion | 14802 84 | 14729 19 |
| Gest.Associations | 174 71 | 170 87 |
| Horizon | 1277 76 | 1240 54 |
| HLM Monétaire | 13883 57 | 13883 57 |
| Indust.Fse.Court.T. | 1485 44 | 1485 44 ◆ |
| Interepar | 103153 10 | 100148 64 |
| Interoblig | 13914 83 | 13641 99 |
| Intersélection Fce | 559 91 | 548 93 |
| Japacic | 162 08 | 157 36 |
| Jeunepargne | 287 59 | 283 34 |
| Latitude | 2249 02 | 2245 65 |
| Leumi C.T. | 12522 64 | 12522 64 |
| Leumi L.T. | 6740 14 | 6543 83 |
| Lion Association | 11306 48 | 11306 48 |
| Lion Institution | 29630 69 | 29656 80 |
| Lionplus | 978 50 | 959 31 |
| Lion Trésor | 2117 42 | 2096 48 |
| Lion 20 000 | 26188 17 | 26188 17 |
| Livret Bourse Inv. | 589 85 | 572 67 |
| Livret Portefeuil. | 730 74 | 709 46 |
| Méditerranée | 182 78 | 177 46 |
| Mensuel CIC | 10185 36 | 10084 51 |
| Moneden | 67800 18 | 67800 18 |
| Mone.J | 72440 86 | 72440 86 ◆ |
| Monévalor | 81790 99 | 81790 99 |
| Mutualité dépôts | 13452 64 | 13425 79 |
| Mutuelle Unie Sél. | 140 79 | 136 69 |
| Natio Court Terme | 283310 00 | 283310 |
| Natio-Epargne | 17673 23 | 17498 25 |
| Natio-Ep. Ret. | 133 03 | 129 47 |
| Natio Eparg.Trésor | 7792 97 | 7777 42 |
| Natio-Imm. | 1164 45 | 1133 28 |
| Natio-Inter. | 1409 09 | 1371 38 |
| Natio-Monétaire | 25256 09 | 25255 09 |
| Natio-Patrimoine | 1394 98 | 1357 64 |
| Natio-Placements | 64124 57 | 64124 57 |
| Natio-Revenu | 1028 78 | 1016 61 |
| Natio Sécurité | 12037 71 | 12037 71 |
| Natio-Valeurs | 915 74 | 891 23 |
| Nippon-Gan | 5105 30 | 4908 94 |
| Nord Sud Dévelop. | 1591 63 | 1588 45 |
| Obli-Associations | 153 58 | 152 06 |
| Oblicic-Mondial | 2629 74 | 2590 88 |
| Oblicic-Régions | 1095 64 | 1079 45 |
| Oblifutur | 2855 24 | 2785 60 |
| Oblig. tres cat. | 177 60 | 174 98 |
| Oblilion | 1354 71 | 1341 30 |
| Oblisécurité Sicav | 12888 19 | 12866 19 |
| Oraction | 995 61 | 971 33 |
| Orvalor | 6770 02 | 6637 27 |
| Paribas Capitalisation | 1506 73 | 1484 46 |
| Paribas Opportunités | 133 11 | 127 68 |
| Paribas Patrimoine | 586 87 | 571 58 |
| Patrimoine Retraite | 222 88 | 218 51 |
| Pervalor | 640 61 | 628 05 |
| Placement A. | 1528 26 | 1496 29 |
| Placement J. | 7212 02 | 7187 62 |
| Placement M. | 66781 65 | 66648 35 |
| Placement Nord | 1022 34 | 1002 29 |
| Pléiade | 136 44 | 132 79 |
| Poste Croissance | 21731 05 | 21709 34 |
| Poste Gestion | 65593 70 | 65593 70 |
| Première Oblig. | 10576 39 | 10565 82 |

| VALEURS | Emission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Prévoy. Ecureuil | 110 29 | 109 20 |
| Priv'Associations | 29383 86 | 29383 86 |
| Proficic | 1016 12 | 991 34 |
| Quartz | 140 10 | 136 68 |
| Réalvalor | 833 17 | 816 83 |
| Rentacic | 161 07 | 158 69 |
| Revenus Trimestr. | 5296 86 | 5244 42 |
| Revenu-Vert | 1139 92 | 1123 07 |
| St Honoré Bio-Alim. | 1018 26 | 972 09 |
| St Honoré Bons du Tr. | 11203 61 | 11148 07 |
| St Honoré Global | 231 49 | 220 99 ◆ |
| St Honoré Invest. | 797 46 | 761 30 |
| St Honoré Pacifique | 580 93 | 554 59 |
| St Honoré PME | 546 91 | 522 11 |
| St Honoré Réal | 14928 97 | 14889 49 |
| Sécurica | 1739 36 | 1739 36 |
| Sécuri-Gan | 12768 31 | 12537 56 |
| Sécuritaux | 1389 06 | 1389 06 |
| Sicavdon | 712 65 | 702 12 |
| Sicav Associations | 1841 09 | 1841 09 |
| SFI-CNP Assur. | 670 56 | 651 03 |
| S.G. Fr. opportunités | 1233 75 | 1209 56 |
| Sicav 5.000 | 460 85 | 448 52 |
| S.I. Est | 1393 95 | 1353 35 |
| Silvafrance | 741 69 | 721 84 |
| Sivam | 409 87 | 398 90 |
| Silvarente | 225 19 | 220 77 |
| Silvinter | 447 78 | 435 80 |
| S.N.I. | 1175 50 | 1141 26 |
| Sogenfrance | 1165 89 | 1143 03 |
| Sogépargne | 316 32 | 310 12 |
| Sogevar | 1102 03 | 1080 42 |
| Sogiinter | 1332 07 | 1305 95 |
| Soleil Investissements | 604 01 | 580 78 |
| Solstice | 2206 70 | 2201 20 |
| State Street Act. Eur. | 10707 58 | 10345 49 ◆ |
| State Street Act. Frce. | 11623 18 | 11284 64 ◆ |
| St. Str. Act.Japon | 10970 14 | 10589 17 |
| State Street Emer. Mts | 13075 95 | 12447 30 ◆ |
| Stratégie Actions | 836 15 | 803 99 |
| Stratégie Rendement | 1405 74 | 1361 49 |
| Technocic | 1139 12 | 1104 97 |
| Techno-Gan | 5933 72 | 5705 50 |
| Thésora | 664 57 | 657 99 |
| Trésor Plus | 1285 78 | 1273 05 |
| Trésor Trimestriel | 1027 71 | 1017 53 |
| Trésoricic | 129428 88 | 129428 88 |
| Trilion | 5218 46 | 5161 49 |
| UAP Investissement | 455 79 | 439 32 |
| UAP Actions France | 627 89 | 605 19 |
| UAP Act. Select | 644 08 | 620 60 |
| UAP Aedificandi | 546 86 | 527 09 |
| UAP Altefi | 199 37 | 192 16 |
| UAP Alto Sicav | 156 20 | 150 55 |
| UAP Moyen Terme | 139 68 | 134 63 |
| UAP Première Cat. | 10766 20 | 10377 06 |
| Uni-Associations | 122 89 | 122 89 ◆ |
| Uni-Foncier | 1243 71 | 1213 38 |
| Unifrance | 621 36 | 606 20 |
| Uni-Garantie | 1295 98 | 1270 55 |
| Uni Régions | 1436 46 | 1401 42 |
| Univar | 235 90 | 235 90 ◆ |
| Univers Actions | 1319 54 | 1287 36 |
| Univers Obligations | 1814 93 | 1770 66 |
| Valorg | 2047 03 | 2044 99 |
| Valréal | 53142 61 | 53116 05 |

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

# SPORTS

## TENNIS : les Internationaux de France à Roland-Garros

# Têtes inquiètes

**La première journée des Internationaux de France à Roland-Garros a été perturbée, lundi 25 mai, par de violentes pluies d'orage qui ont interrompu les parties disputées en fin d'après-midi. Auparavant, les principaux favoris avaient pu se qualifier – non sans difficultés pour Guy Forget, – à l'exception du Suisse Jacob Hlasek (tête de série nº 16), battu par l'espoir géorgien Andreï Medvedev. Chez les femmes, une seule Française a pu se qualifier : Noëlle Van Lottum.**

Le temps d'un éclair, deux hommes et un public ont cru pouvoir tutoyer le tonnerre : *« Chut ! »*, répliqua la foule à la foudre. Les premières gouttes, les tourbillons piqués des hirondelles, les bourrasques, rien n'y fit, court nº 1. Pete Sampras et Marc Rosset poursuivaient leur envie, voltigeaient au filet, électrisaient un suspense de fin de partie (7-6, 4-6, 6-4, 3-6, 4-2) et le public en aurait presque ri. Les deux hommes défiaient un ciel zébré et personne n'allait s'offusquer de ces images irisées, ces silhouettes polarisées, obstinées, agglutinées à l'avant-poste, volleyant de plus belle, envoûtées qu'elles étaient par l'ivresse d'une si grande intensité.

Le déluge éteignit là les premières étincelles d'une journée lourde, grasse et alanguie, une journée somme toute classique où l'on vit les têtes de série surprises à éprouver quelques soucis et leurs adversaires habités par la grâce des désespérés, c'est-à-dire le culot qui permet de chatouiller les plus gros.

Le grand favori du tournoi n'y échappa pas, ou disons presque pas. Jim Courier, « l'homme à abattre », foula le stade qui lui prédit la gloire en y mordant d'abord la poussière dans le premier set qui l'opposa à Niklas Kroon. Le numéro un mondial, – le seul Américain, paraît-il, à s'adresser en français aux ramasseurs de balles et aux juges de ligne –, laissa échapper un service au Suédois, charpenté comme un garçon de ferme têtu et silencieux, avant de reprendre l'avantage, terminant par un tie-break offensant : *« Ce n'était pas vraiment un accident parce qu'il jouait bien, il réalisait de jolis points à ce moment-là*, reconnaît Courier. *Heureusement j'ai bien résisté. »* Euphémisme élégant : contrarié, le garçon aux traits réguliers exécuta sa tâche pour dire, faussement ingénu après le match : *« En fait, je joue bien en ce moment » !*

Autre tête de série, Guy Forget, lui, inquiéta vraiment son monde, le public du central, lequel, par une compassion un tantinet perverse, angoissa du coup son chouchou. Le Français n'en avait pas besoin, il semblait dévoré par ce qui lui forge désormais une identité tenace : la confiance qui fuit sous ses pieds, le démon du *loser* qu'il avait su pourtant maîtriser dans le passé, ce doute dont parle sa femme Isabelle, dans *l'Equipe magazine* du 24 mai : *« Il faut lui dire : mais Guy tu es fort, tu es l'un des meilleurs joueurs du monde. Lui se trouve parfois – et sincèrement – mauvais. C'est comme les jolies filles (...) qui se croient réellement dans la peau d'une fille moche ou ordinaire. »*

### *Supplice chinois*

Forget affronta donc Luiz Mattar avec ses habits d'homme fragile, le spectre de ses récentes contre-performances sur terre battue et le souvenir de la défaite face au même Brésilien, sur le même central en 1989, de Yannick Noah, son faiseur de grandeur et accoucheur de miracle. Forget aux aguets, lui le classé au sein des dix premiers de l'ATP, incapable de monter au filet, d'attaquer, enfermé dans un fond de court et une fin de règne. *« J'ai eu l'impression que j'allais peut-être perdre. Lui m'a beaucoup surpris par son service. A chaque fois qu'il y a eu une balle de break ou un point important, il a fait un ace. C'est un joueur qui profite des moindres occasions, des moindres balles courtes pour attaquer à outrance. »*

Forget, en lutte contre lui-même, s'imposant un supplice chinois, alternant un geste magnifique et une bourde monumentale, l'exactitude d'un effet de balle et une imprécision parfois totale : *« J'étais sans cesse en train de me dire : là, est-ce que je suis bien placé ? Est-ce que je peux attaquer ? Dans ces conditions, on ne joue plus vraiment les points tactiquement comme on devrait les jouer. »*

Forget, spéculant sur le temps (3 h 55 de match), s'épargnant physiquement à la différence du Brésilien, parfois teigneux mais finalement fatigué, assommé par tant d'immobilité, Forget grignotera à l'économie : *« J'ai senti que j'avais été mené tout le match, que j'avais fait la course derrière mais que je n'étais finalement pas très loin derrière lui. J'ai senti qu'à un moment donné je pouvais mettre le turbo et lui passer devant »*, explique-t-il, réconforté de savoir que son service est toujours là pour l'aider, échaudé aussi par ce *« genre de match qu'il faut éviter »*.

*« Quand je suis entré dans le tournoi ou quand j'en parlais, il y a quelques semaines, je voulais jouer d'une manière plus offensive pour essayer de postuler à une place de quart de finaliste ou de demi-finaliste. Aujourd'hui, par rapport à la qualité de mon jeu pendant ce match, je ne pense pas atteindre ce genre de place. Je vais essayer de prendre les matches comme ils viennent, les uns après les autres. »*

**DOMINIQUE LE GUILLEDOUX**

# *L'affamée et l'écœurée*

Comme d'habitude, Steffi Graf n'a pas traîné sur le court. Une heure et trois minutes ont suffi à l'Allemande pour croquer la Canadienne Rene Simpson-Alter, pauvre petit puceron, proie idéale d'une tête de série pour le rodage du premier tour. L'ancienne numéro un mondiale s'est jetée dans le match comme un gourmand à un repas de noces. Pourtant, cette voracité n'est pas la même qu'il y a quatre ans, lorsque, à dix-huit ans, elle régnait en maître sur le tennis féminin, raflant tout sur son passage, gobant les adversaires en moins d'une heure. C'en est fini de cette assurance implacable : Steffi Graf n'est plus invincible.

Depuis sa dernière victoire dans un tournoi du grand chelem, à Wimbledon en 1991, elle était déprimée, et sa peine à jouer faisait peine à voir. Désormais redescendue parmi le commun des joueuses, Steffi Graf crève de faim de victoire, de reconnaissance. Elle crèverait, surtout, de voir Monica Seles gagner une troisième fois consécutive à Paris et pouvoir faire le grand chelem en 1992 (1).

L'appétit retrouvé de Steffi Graf, c'est la première bonne nouvelle de ce tournoi : *« Je ne m'ennuie plus sur le court, j'ai retrouvé mon enthousiasme, je m'amuse, et plus je m'amuse, plus je m'y sens heureuse »*, explique-t-elle. *« D'ailleurs, au début du match, j'étais trop impatiente de gagner. Je me suis calmée, j'ai pris un peu plus de temps et je l'ai facilement emporté. »* Le péché de gourmandise aura duré trois jeux. Pressée d'en finir, Steffi Graf abrège les temps de repos – une vieille habitude –, elle s'énerve lorsqu'un ramasseur tarde à lui envoyer une balle. Elle voudrait que l'échange dure une seconde : son terrible coup droit se dérègle, les balles s'échappent des lignes, son revers est encore plus piteux, et ses amorties tentées à la va-vite sombrent dans le filet. L'expérience prendra le dessus, la « vieille » retrouvera vite sa régularité, mâtinée de cette joie de vivre retrouvée.

A l'inverse, Jennifer Capriati, l'enfant prodige sur qui le tennis féminin américain a placé tous ses espoirs, manque singulièrement d'appétit pour son âge. A seize ans, la dauphine chérie de Chris Evert est écœurée de tennis. *Teenager* trop vite montée au pinacle, bardée de contrats publicitaires avant d'être bardée de titres, Jennifer s'ennuie, ne s'étonne plus, même lorsqu'elle décoche son coup droit ou son revers à deux mains dans les coins les plus improbables. Tout lui semble égal qui accumule les fautes directes, balance la balle n'importe où, l'écrase sur le filet : elle « donnera » les sept points du jeu décisif à son adversaire, l'Autrichienne Beate Reinstadler, et laissera échapper quatre balles de match avant que la partie ne soit interrompue par l'orage.

Cet air de lassitude dans les yeux de Jennifer Capriati, les spectateurs de Roland-Garros l'ont déjà aperçu dans le regard de deux autres américaines prodiges : Tracy Austin et Andrea Jaeger, trop vite disparues du circuit, l'une à vingt et un ans, en 1983, l'autre à dix-neuf ans, en 1984. Austin et Jaeger, victimes d'une *overdose* de tennis, d'un excès de gloire prématurée, trop lourde pour leurs jeunes épaules.

**BÉNÉDICTE MATHIEU**

(1) Remporter consécutivement les quatre tournois du grand chelem : les internationaux d'Australie, les internationaux de France, les championnats de Grande-Bretagne à Wimbledon et l'US Open à Flushing-Meadow.

## Les résultats du lundi 25 mai

**SIMPLES MESSIEURS**

*(Premier tour)*

Courier (EU, 1) b. Kroon (Suè), 7-6 (7-2), 6-4, 6-2 ; Muster (Aut) b. Motta (Bré), 6-4, 6-4, 5-7, 6-2 ; Bloom (Isr) b. Siemerink (PB), 5-7, 6-4, 6-4, 4-6, 6-2 ; Curren (EU) b . Perez-Roldan (Arg), 6-2, 6-4, 6-7 (5-7), 6-3 ; Medvedev (CEI) b. Hlasek (Sui, 16), 7-6 (8-6), 6-3, 6-4 ; Costa (Esp, 9) b. Braasch (All), 6-1, 6-0, 3-6, 6-3 ; Ferreira (AfS) b. Thoms (All), 7-5, 6-2, 7-6 (7-4) ; Larsson (Suè) b. Berasategui (Arg), 6-3, 6-3, 6-2 ; Ivanisevic (Cro, 8) b. Youl (Aus), 6-7 (6-8), 6-3, 6-2, 6-1 ; Pradès (Fra) b. Black (Zim), 6-3, 6-3, 6-3 ; Guardiola (Fra) b. De la Pena (Arg), 6-1, 1-6, 6-4, 7-5 ; P. McEnroe (EU) b. Shelton (EU), 4-6, 6-3, 6-4, 7-6 (7-5) ; Naewie (All) b. Stoltenberg (Aus), 7-6 (7-1), 7-6 (8-6), 6-3 ; Prpic (Cro) b. Reneberg (EU), 6-0, 7-6 (7-4), 6-4 ; Pistolesi (Ita) b. Masso (Bel), 6-0, 5-7, 6-2, 2-6, 6-2 ; Wuyts (Bel) b. Jarryd (Suè), 7-5, 6-2, 6-2 ; Forget (Fra, 6) b. Mattar (Bré), 5-7, 6-3, 3-6, 7-6 (7-5), 6-4.

**SIMPLES DAMES**

*(Premier tour)*

L. Harvey-Wild (EU) b. R. Stubbs (Aus), 6-4, 6-2 ; L. Savchenko (Lit) b. B. Collet (Fra), 6-4, 6-0 ; M. Kidowaki (Jap) b. A. Keller (EU), 6-1, 6-2 ; N. Van Lottum (Fra) b. K . Adams (EU), 4-6, 6-4, 6-3 ; S. Cecchini (Ita) b. M. Javer (GB), 6-1, 6-1 ; E. Brioukhovets (CEI) b. K. Boogert (PB), 6-1, 6-2 ; F. Bonsignori (Ita) b. N. Herreman (Fra), 6-3, 6-4 ; B. Bowes (EU) b. S. Niox-Chateau (Fra), 7-5, 7-5 ; W. Probst (All) b. K . Nowak (Pol), 7-5, 6-0 ; V. Martinek (All) b. E. Sviglerova (Tch), 6-2, 6-1 ; M. Maleeva (Sui, 8) b. H. Cioffi (EU), 6-4, 7-6 (7-1) ; M. Bollegraf (PB) b. E. Maniokova (CEI), 6-2, 6-3 ; S. Meier (All) b. A Olivier (Fra), 6-3, 6-3 ; K. Piccolini (Ita) b. J. Byrne (Aus), 3-6, 7-6 (7-5), 6-2 ; M. Endo (Jap) b . I. Demongeot (Fra), 6-1, 6-2 ; A. Sanchez (Esp, 4) b. K. Oeljeklaus (All), 6-0, 6-2 ; M. J. Fernandez (EU, 6) b. P. Langrova (Tch), 6-3, 6-1 ; S. Stafford (EU) b. K. Rinaldi (EU), 6-3, 2-6, 6-3 ; M. Maleeva (Bul) b. N. Provis (Aus), 6-2, 6-3 ; L. Allen (EU) b. D. Monami (Bel), 5-7, 6-4, 6-3 ; S. Appelmans (Bel, 16) b. T. Whitlinger (EU), 6-4, 6-3 ; J. Novotna (Tch, 10) b. D. Graham (EU), 6-3, 6-2 ; N. Medvedeva (Ukr) b. M. Babel (All), 6-4, 6-4 ; B. Schultz (PB) b. C. Rubin (EU), 6-2, 5-7, 6-4 ; S. Graf (All, 2) b. R. Simpson (Can), 6-3, 6-1.

Entre parenthèses, la nationalité des joueurs et joueuses et, éventuellement, leur rang parmi les têtes de série.

□ **CYCLISME : Jeannie Longo sur le chemin des Jeux de Barcelone.** – Trois jours après avoir obtenu une décision favorable en justice dans le différend qui l'opposait à la Fédération française de cyclisme sur l'utilisation du type de pédales de son choix (*le Monde* daté 8-9 mars et 8 avril), Jeannie Longo a marqué un nouveau point dans sa quête d'une sélection olympique en devenant championne de France de poursuite, lundi 25 mai à Bordeaux. Revenue à la compétition à trente-trois ans dans l'espoir d'obtenir enfin une médaille d'or olympique, Jeannie Longo l'a emporté en 3 min 41 s 06 (record du monde des 3 km départ arrêté sur piste couverte), contre 3 min 41 s 62 à sa grande rivale Marion Clignet. La direction technique nationale pourrait souhaiter revoir les deux postulantes à la sélection à Hyères, en Coupe du monde les 6 et 7 juin, avant de se prononcer définitivement le 16 juin.

# CARNET DU Monde

## Décès

– Chambéry. Paris. Les Sables-d'Olonne. Maisons-Alfort.

Marie-Josèphe Beaud-Gambier
et ses enfants,
Jacques et Odile Beaud,
leurs enfants et petits-enfants,
Bernard Beaud,
ses enfants et petits-enfants,
Michel et Calliope Beaud,
Les familles Denat, Delignette, Beaud, Damian et Feret,
Alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Antoine BEAUD,**
née Augusta DENAT,

survenu le 23 mai 1992, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Notre-Dame, à Chambéry, le mardi 26 mai, à 10 h 30. Les obsèques seront suivies de l'inhumation au cimetière de Charrière-Neuve, à Chambéry.

Mme Beaud,
9, rue Doppet,
73000 Chambéry.

– Mme Lina Benjelloun,
née Floch,
son épouse,
M. et Mme Jamil Benjelloun
et leur fille Joumana Schmid-Benjelloun,
Mme Latifa Benjelloun,
son époux Abdallah Laroui et leur fils Isam,
Mme Amina Benjelloun
et ses enfants Brahim et Ghita Benkirane,
ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille Benjelloun,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

**Abdelkader BENJELLOUN,**
ancien bâtonnier,
ancien ministre,

survenu le 9 mai 1992, dans sa quatre-vingt-quatrième année, après une longue maladie, en son domicile à Casablanca, 510, boulevard Panoramique, Casablanca (Maroc).

Né à Fès le 11 avril 1908, Abdelkader Benjelloun, après de brillantes études au lycée Janson-de-Sailly, à l'Ecole libre des sciences politiques et à la faculté de droit de Paris, participe à la revue *Maghreb*. Il s'inscrit, en 1934, au barreau de Casablanca. Il fonde le Cercle franco-marocain. Secrétaire adjoint du Parti démocrate de l'indépendance (PDI), il prend part aux négociations franco-marocaines d'Aix-les-Bains, qui aboutiront au retour de Madagascar du roi Mohammed V, puis à l'instauration de l'indépendance du Maroc. En 1956, il est nommé ministre des finances dans le premier gouvernement du Maroc indépendant. Après l'intronisation du roi Hassan II, il sera successivement ministre du travail et des questions sociales, puis ministre de la justice, et ce jusqu'en 1965. Par la suite, il reprend ses activités au barreau des avocats de Casablanca, dont il avait été élu bâtonnier.

– Montpellier.

Mme Max Bethoux
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Max BETHOUX,**
censeur honoraire
du lycée Henri-IV de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier national
dans l'ordre du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
officier
dans l'ordre des Palmes académiques,

survenu dans sa quatre-vingt-onzième année.

*Lorsque, le soir venu, Jésus dit : « Passons à l'autre rive ».*
Marc IV, verset 35.

– Mme Jean Ritz,
son épouse,
M. et Mme Olivier Ritz
et Marie-Cécile,
Le docteur H. Selmi
et son épouse,
Mme Patricia Selmi-Ritz,
Karim et Marion,
Mlle Florence Ritz,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Ritz,
Mme Anne-Marie Ritz,
en religion Sœur Odile,
M. et Mme Henri Bonnal,
ses frère, sœurs, beau-frère et belles-sœurs,
Ses neveux, nièces,
Petits-neveux et petites-nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jean RITZ,**
ingénieur de l'Institut supérieur d'optique,
ancien directeur général adjoint de Corning France,
chevalier de la Légion d'honneur,

pieusement décédé, le 23 mai 1992, dans sa soixante-douzième année, à Saint-Cloud.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le mercredi 27 mai, à 10 h 45, en l'église Sainte-Marguerite du Vésinet, sa paroisse.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière du Père-Lachaise (Paris-20e), à 15 heures.

146 *bis*, chemin de Ronde,
78110 Le Vésinet.

– Jean-Claude et Béatrice Dauphin,
Jacques et Martine Dauphin,
François et Anne-Marie Dauphin,
Catherine et Paul Farizy,
Michelle et Richard Fitterer,
ses enfants,
Charles, Antoinette, Gabriel, Aurélien, Alexandre, Blaise, Florian, Benoît, Clément, Brunehilde, Rémi, Raphaël, Thomas, Agathe,
ses petits-enfants,
Ida Rabinovitch,
sa sœur,
Madeleine Dauphin,
sa belle-sœur,
ont le chagrin de faire part du décès de

**Mme le docteur Jean DAUPHIN,**
née Andrée MEUNIER,

survenu à son domicile de Nemours dans sa soixante-dix-neuvième année.

Une messe sera célébrée à Saint-Jacques-du-Haut-Pas, Paris-5e, le 27 mai 1992, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu à Viam (Corrèze).

– Mme Robert Garapon,
M. François Garapon,
Le docteur
et Mme Jean-Louis L'Hirondel,
Sylvie, Bruno, Matthieu, Irène
et Lucie,
M. et Mme Jean Garapon,
Hortense, Flavien, Edouard
et Charles-Henri,
M. et Mme Michel Brian,
Jean-Baptiste, Mathilde
et Guillaume,
M. et Mme Antoine Garapon,
Marie, Pierre et Béatrice,
M. et Mme Paul Garapon,
son épouse, ses enfants
et petits-enfants,
Les familles Garapon, Desprairies, L'Hirondel, du Roizel, Brian, Horeau et Varlin,
ont l'immense tristesse de faire part du rappel à Dieu de

**Robert GARAPON,**
professeur émérite à l'université Paris-Sorbonne,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,

survenu à Paris, le 23 mai 1992, dans sa soixante-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le mercredi 27 mai, à 13 h 30, en l'église Saint-Baptiste de Sceaux, sa paroisse.

1, rue des Imbergères,
92330 Sceaux.

– Le président Michel Meslin,
Le conseil d'administration
de l'université Paris-IV-Sorbonne,
Ses collègues et amis de l'Institut de littérature française,
ont la tristesse de faire part du décès du

**professeur Robert GARAPON,**
directeur de l'Institut de littérature française de 1971 à 1980,

survenu le samedi 23 mai 1992.

– Le président,
Et le conseil de l'Association internationale des études françaises,
ont le profond regret de faire part du décès de

**M. Robert GARAPON,**
secrétaire de l'AIEF de 1965 à 1989,
président de 1989 à 1992.



– Pierre Kalfon,
Alice et Gilbert Fragie,
Léon et Rita Tabet,
Michèle Geller-Perriot,
Pierre Geller,
Stéphane Pagot,
Max Geller,
Ses enfants, son frère, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Kalfon, Tabet, Kemmoun, Benayoun, Ayache, Khalifa,
ont la douleur de faire part du décès de

**Marguerite KALFON,**

survenu le 22 mai 1992, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Ils y associent le souvenir de

**René KALFON,**

son époux,

et de

**Paule KALFON,**

sa fille.

Les obsèques auront lieu au cimetière parisien de Bagneux (avenue Marx-Dormoy), le mardi 26 mai, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Reims.

M. et Mme Pierre-Olivier Burguet,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Catherine Saint Martin,
M. et Mme Nicolas Janssen
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

**M. Robert SAINT MARTIN,**
croix de guerre 1939-1945,

survenu à Reims, le jeudi 21 mai 1992, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en la basilique Saint-Remi de Reims, le mardi 26 mai, à 8 h 30, suivie de l'inhumation, à 16 heures, au cimetière de Lépanges-sur-Vologne.

Une messe sera célébrée, le mardi 2 juin, à 19 heures, en l'église Saint-Justin de Levallois-Perret.

## Anniversaires

– Il y a vingt ans,

**Bernard COPPEY**

nous quittait brutalement.

A l'occasion de cet anniversaire, une messe sera célébrée en la chapelle des dominicains, à Strasbourg, 41, boulevard de la Victoire, le samedi 30 mai 1992, à 17 h 30.

Ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

– Le 26 mai 1982,

**Charles PAPIERNIK**

nous quittait.

Que ceux qui l'ont aimé se souviennent.

De la part de sa femme et de ses enfants.

– 27 mai 1985,

**Stanislas RONDOT.**

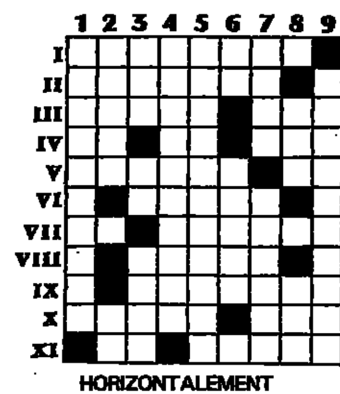
*Tenderly.*

## Soutenances de thèses

– Elisabeth Malfroy a obtenu le titre de docteur en musicologie, avec la mention *très honorable à l'unanimité* et les félicitations du jury, lors de la soutenance de sa thèse : « Ambroise Thomas, l'homme et son œuvre », le 18 mai 1992, à l'université Paris-Sorbonne (Paris-IV).

# MOTS CROISÉS

**PROBLÈME Nº 5788**



**HORIZONTALEMENT**

I. Objectif à « mitrailler ». – II. Quelque chose d'empoisonnant. – III. Commandant d'un corps expéditionnaire. Cinq paires. – IV. Genre de colporteur. En cage. Indique une situation ou une direction. – V. Travaille pour la façade. Evoque une façon de parler. – VI. Compte sans dépenser. – VII. Possessif. Escalier d'honneur. – VIII. Se promène à poil. – IX. Si on les secoue, ce n'est pas pour des prunes. – X. Est d'une pâleur terreuse. Il s'agit ici de vivre et de voir. – XI. Pronom. Eventuelle distribution de pains.

**VERTICALEMENT**

1. Peut faire d'un chauffeur un chauffard. – 2. Ce n'est vraiment pas une posture naturelle. D'un auxiliaire. – 3. Ont donc répondu à une longue attente. Symbole. Variété de cornichon. – 4. Science qui se penche sur un monde bouleversé. – 5. Une manière d'offrir de l'eau à ses convives. – 6. Durée. Se laisse souvent plumer. – 7. Ainsi parlait Zarathoustra. Ville morte. – 8. Préfixe. Ne manquait pas d'imagination. – 9. Le Mec plus ultra.

**Solution du problème nº 5787**

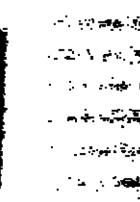
*Horizontalement*

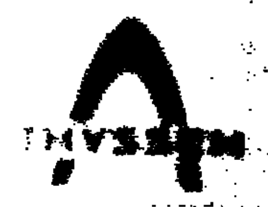
I. Histoire. – II. Osier. Ino. – III. Rosette. – IV. Il. Eaux. – V. Zanni. Ras. – VI. Ota. Lu. Nu. – VII. Nécessité. – VIII. Tuez ! Eche. – IX. Arles. Te. – X. Ubu. – XI. Détresse.

*Verticalement*

1. Horizontal. – 2. Isolateur. – 3. Sis. Nacelle. – 4. Tee. Eze. – 5. Orteils. Sur. – 6. Ta. Use. Bé. – 7. Rieur. Ictus. – 8. En. Xanthe. – 9. Ou. Suée. Ré.

**GUY BROUTY**









## ELECTRO BANQUE

L'Assemblée générale, réunie le 20 mai 1992, sous la présidence de Monsieur Philippe DARGENTON, a approuvé les comptes de l'exercice 1991 qui se soldent par un bénéfice net de 71.722.596 francs, en augmentation de 12,8 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

### Assemblée générale du 20 mai 1992

Le dividende net a été fixé à 17 francs par action (25,50 francs avec l'avoir fiscal) ; il sera mis en paiement le 15 juin 1992.

Les actionnaires ont la possibilité d'opter, jusqu'au 31 juillet prochain, pour le paiement de leur dividende en actions émises au prix de 353 francs.

L'Assemblée générale extraordinaire, réunie le même jour, a approuvé l'augmentation des fonds propres de la Banque pour un montant de 1.180 millions de francs, partie sous forme d'apport de parts de Sociétés Civiles Immobilières, partie sous forme d'augmentation de capital réservée à Alcatel Alsthom. Elle a, par ailleurs, adopté pour les actions la forme nominative en conséquence de leur radiation de la Cote officielle depuis le 25 février 1992.

Monsieur Philippe DARGENTON ayant cessé ses fonctions au sein du Groupe Alcatel Alsthom a donné sa démission de Président au Conseil d'administration de la Banque. Le Conseil a remercié Monsieur DARGENTON de l'action qu'il a menée depuis sept ans à la tête de la Société et l'a nommé Président d'honneur.

Sur proposition de Monsieur Philippe DARGENTON, le Conseil a nommé Président Directeur Général, Monsieur André WETTSTEIN, Directeur Général Adjoint d'Alcatel Alsthom.

Sur proposition de Monsieur André WETTSTEIN, le Conseil a nommé Directeur Général, Monsieur Louis DIXNEUF, Administrateur, précédemment Directeur Général Adjoint.



THYSSEN AKTIENGESELLSCHAFT

Le rapport intermédiaire portant sur l'évolution des affaires du Groupement Thyssen pour la période du 1er octobre 1991 au 31 mars 1992 (premier semestre de l'exercice 1991/1992) est disponible. Les personnes intéressées peuvent le demander auprès de l'Européenne de Banque, 21, rue Laffitte, B.P. 304.09, 75428 Paris Cedex 09.

Düsseldorf, mai 1992 — Le Directoire

## VALEURS ET PERFORMANCES DE NOS SICAV

| SICAV | | Valeur liquidative (en FF) | Performances en % (coupons bruts réinvestis) TRAAB* du 26/04/91 au 30/04/92 | Évolution de la valeur liquidative sur 5 ans (en %) |
|---|---|---|---|---|
| MONEVALOR | C - Prods monétaires et obligations | 81 267,04 | + 9,39 | n.s. |
| CAPIMONETAIRE | C - Prods monétaires et obligations | 6238,36 | + 8,88 | n.s. |
| CAPIOBLIG | C - Obligations françaises | 6224,23 | + 7,04 | - |
| SOGEPARGNE | DA - Obligations françaises | 306,85 | + 8,74 | + 36,48 |
| INTEROBLIG | C - Obligations françaises et intern. | 13589,47 | + 7,13 | + 40,21 |
| INTERSELECTION FRANCE | DA - Actions et obligations | 543,56 | + 13,96 | + 45,60 |
| PERVALOR | DA - Actions et obligations | 620,09 | + 10,69 | - |
| SOGEVAR | DA - Europe | 1097,35 | + 7,87 | + 22,40 |
| SOGINTER | C - Mondiale | 1296,98 | - 0,17 | + 18,52 |
| CONVERTIMMO | DA - Secteur immobilier | 354,04 | + 0,63 | + 9,64 |
| REALVALOR | C - Valeurs d'actifs | 814,19 | - 10,76 | - |
| ORVALOR | C - Mines d'or | 6625,32 | + 5,63 | - |

*Taux de Rendement Actuariel Annuel Brut.
C : Capitalisation. DA : Distribution Annuelle. n.s. : non significatif par rapport à l'objectif de gestion.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

EUROFI

## CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

### Progression de l'activité dans un contexte peu porteur

UNE PROGRESSION DE PLUS DE 5 % DE L'ACTIVITE

En 1991, le Crédit Foncier et ses filiales ont réussi, dans un contexte tout spécialement difficile pour les activités immobilières, à accroître de plus de 5 % leur production globale de crédits avec 38,6 milliards de francs. L'activité du secteur concurrentiel des prêts s'est maintenue à un niveau élevé avec 24 milliards de crédits nouveaux, grâce au développement des prêts aux particuliers et à la progression des financements aux collectivités locales. Les concours aux professionnels de l'immobilier ont en revanche été réduits, compte tenu du contexte et de la politique sélective de la Société. La production des prêts aidés a enregistré avec 14,7 milliards de francs une progression de 21 % par rapport à 1990, essentiellement pour des raisons techniques.

L'ensemble de ces résultats, acquis dans un climat de crispation, traduit la permanence des efforts accomplis par le Crédit Foncier et ses filiales pour redéployer leurs activités. La part des prêts concurrentiels a ainsi représenté 62 % de la production globale en 1991 ; en terme d'encours, le secteur concurrentiel progresse régulièrement et pèse désormais 23 % dans l'encours global des prêts qui a franchi, en 1991, le seuil des 300 milliards de francs.

Au-delà du territoire national, le Groupe Crédit Foncier a continué à développer ses interventions en liaison avec ses filiales européennes. Ce réseau a été complété par la création d'une nouvelle filiale aux Pays-Bas et l'ouverture d'un bureau de représentation au Portugal.

DE BONNES CONDITIONS DE FINANCEMENT

Le Groupe a pu lever des capitaux dans des conditions favorables en tirant parti de la décrue des taux longs. Le volume des financements à long terme sur les différents marchés a progressé sensiblement avec une collecte de 24,5 milliards de francs, contre 16,2 milliards en 1990. L'attribution d'une notation de tout premier plan par les deux principales agences de rating internationales a conforté les conditions d'intervention de la Société sur les marchés étrangers. Enfin, le Crédit Foncier a lancé avec succès, en novembre 1991, la première opération de titrisation de créances hypothécaires en France.

LES RESULTATS

Dans ce contexte difficile pour les activités immobilières, un renforcement substantiel des provisions a été opéré conformément à la politique de prudence du Crédit Foncier. Ainsi le bénéfice consolidé, part du Groupe, ressort à 521 millions de F contre 698 millions de F en 1990. Par ailleurs, du fait de l'état du marché, les cessions d'immeubles ont été réduites, ce qui a entraîné une diminution des plus-values immobilières.

LE DIVIDENDE EN HAUSSE DE 4,2 %

Les actionnaires se voient servir un dividende unitaire de 37,50 F et peuvent opter, comme l'an passé, pour le paiement du dividende en actions. Lors de l'exercice précédent, 70 % environ d'entre eux avaient utilisé cette faculté. Au dividende de 37,50 F s'ajoutent 18,75 F d'avoir fiscal, portant le revenu global par action à 56,25 F, en hausse de 4,2 %. En prenant en compte l'émission de nouvelles actions lors du dernier paiement du dividende en actions, la distribution totale atteint 369,8 millions de F et progresse de 6,9 %.

Chaque actionnaire pourra choisir le paiement du dividende (37,50 F, hors avoir fiscal), en numéraire ou en actions.

Le prix d'émission des actions remises en paiement du dividende, fixé à 90 % de la moyenne des premiers cours cotés lors des 20 séances de bourse ayant précédé le jour de l'Assemblée, diminuée du dividende, ressort à 838 F.

Les actionnaires peuvent exercer leur option du 25 mai au 19 juin inclus. Pour les actionnaires qui n'auront pas opté pour le paiement du dividende en actions, le dividende sera payé en espèces le 29 juin.

PERSPECTIVES 1992

Durant les premiers mois de ce nouvel exercice, le Crédit Foncier et ses filiales ont renforcé la compétitivité de leurs produits. En dépit d'une conjoncture encore peu porteuse, les crédits nouveaux progressent de plus de 15 % sur les quatre premiers mois. Sur la base des données prévalant en ce milieu d'exercice, la production du Groupe en 1992 devrait être satisfaisante, avec un accent particulier mis sur la sélectivité des engagements.

La collecte des financements nouveaux à long terme, qui devrait être de l'ordre de 35 milliards pour 1992, devrait se réaliser dans de bonnes conditions. A cet égard, la qualité de la signature du Crédit Foncier permet au Groupe de tirer parti des opportunités du marché et de développer une politique d'émission ambitieuse. Ainsi, le Groupe a choisi, début mai, de lever 3 milliards de titres subordonnés à durée indéterminée à un coût particulièrement attractif et dont le caractère de quasi-fonds propres permet de porter à 9 % le ratio de solvabilité.

Une attention particulière restera accordée à la maîtrise des coûts et des risques et à la consolidation des diversifications du Crédit Foncier, en France et dans le reste de l'Europe.

L'Assemblée générale ordinaire s'est tenue le 20 mai 1992.

**Crédit Foncier. Votre allié dans le temps.**



# VIE DES ENTREPRISES

### Scandales financiers, détérioration du marché boursier

## Les maisons de titres japonaises enregistrent de fortes baisses de leurs profits

**TOKYO**

*de notre correspondant*

Même attendue, la chute des profits des maisons de courtage japonaises a provoqué des commentaires pessimistes sur les perspectives de redressement du marché boursier. L'agence de notation financière, Credit Rating, qui a abaissé la cotation de cinq sociétés de moyenne importance après la publication de fortes baisses dans leurs profits estime qu'*« il faudra attendre avant que le marché ne se ressaisisse »* et que *« l'année fiscale 1992* (qui s'achève en mars 1993) *s'annonce encore difficile »*. Impliquées dans divers scandales, les vingt premières maisons de courtage ont enregistré leurs plus mauvais résultats depuis 1964.

Les plus grandes maisons de titres affichent cependant un certain optimisme pour l'avenir. Selon leurs projections, dont les conclusions sont en général partagées par les analystes financiers, une reprise du marché devrait intervenir au cours de l'année fiscale 1992. Les sociétés de moyenne importance sont en revanche sur la corde raide : elles ne pourront sans dommage résister à une seconde année de forte diminution des activités boursières (chute du marché de l'ordre de 25 % et réduction de moitié du volume des transactions).

Malgré la détérioration du marché en 1991, trois des quatre grandes maisons de titres enregistrent néanmoins des profits avant impôt, certes en diminution (seul Yamaichi Securities est en perte). C'est le cas de Nomura Securities, qui fait état de profits avant et après impôt. En chute de 81 %, les premiers s'élèvent à 44 milliards de yens, soit 338 millions de dollars (contre 233 milliards en 1991). Les profits nets se chiffrent à 31 milliards de yens. Le volume des transactions opérées par Nomura, particulièrement touchée par les scandales, est néanmoins en chute de 40 %. La première maison de courtage du Japon est d'autre part l'objet de quarante-huit assignations en justice pour diverses malversations s'élevant à un total de 7,8 milliards de yens. Les sanctions imposées par le ministère des finances se sont traduites par une perte de 7 milliards de yens.

La seule maison de titres d'importance moyenne à ne pas être dans le « rouge » après impôt est Kokusai, bien que ses profits soient en chute de 95 %. Toutes les autres enregistrent des pertes.

**Ph. P.**

## CHIFFRES ET MOUVEMENTS

### CAPITAL

□ **Un milliard de fonds propres pour Bouygues.** – Le groupe Bouygues a décidé, lundi 25 mai, de procéder à une augmentation de capital par émission de 1 712 000 actions nouvelles au prix unitaire de 610 francs, avec jouissance au 1er janvier 1992. Cette émission apportera 1 milliard de francs de fonds propres. La tranche française de l'émission représente 744,2 millions de francs. *« Cette augmentation de capital donnera au groupe des moyens financiers supplémentaires pour poursuivre son développement à la fois dans son métier de base et dans sa diversification en France comme à l'international »*, indique le groupe Bouygues dans un communiqué.

□ **Alcatel câble va procéder à une augmentation de capital.** – Alcatel câble, branche du groupe Alcatel fabricant des câbles pour les télécommunications et l'énergie, devrait proposer en juin à ses actionnaires une augmentation de capital comprise entre *« 1,3 et 1,5 milliard de francs »*, principalement pour financer la reprise à Alcatel des filiales norvégienne STK et espagnole Alcatel Cable Iberica, a annoncé, lundi 25 mai, son PDG, M. Claude Bovis. STK est contrôlée à 80 % par Alcatel, et Alcatel Cable Iberica est détenue à 100 % par Alcatel Standard Electrica, filiale d'Alcatel. Le marché boursier a plutôt mal accueilli cette réorganisation qui doit, selon M. Bovis, permettre à Alcatel câble d'atteindre un chiffre d'affaires d'*« au moins 32 à 33 milliards de francs »* en 1992, contre 27,48 milliards en 1991. Le titre Alcatel câble, coté au second marché à Paris, a perdu 216 francs en une seule séance, s'établissant à 4 500 francs, soit un repli de 4,6 %.

□ **La cession de 54,7 % de Ciments français à Italcementi est effective.** – La cession au cimentier italien Italcementi de 54,7 % du capital du groupe Ciments français (CF) par le groupe Poliet (matériaux de second œuvre) a eu lieu le vendredi 22 mai. Annoncée le 29 avril par Paribas (qui contrôle Poliet et CF), l'opération porte sur 11 880 000 actions vendues au prix de 500 francs, soit un montant global de 5,94 milliards de francs. Aux termes de l'accord, Poliet conservera 5 116 800 actions CF pendant deux ans et fera bénéficier Italcementi d'un droit de préemption pendant ce laps de temps. Il est prévu aussi que Poliet transférera 1 706 100 actions à la société CETAP, détenue en commun avec Italcementi, en échange d'un tiers du capital de cette société. Poliet conservera les actions CETAP pendant cinq ans. Puis Italcementi les rachètera ou les fera racheter. La CETAP s'est engagée auprès de la Société des Bourses françaises à se porter acquéreur au prix unitaire de 472 francs, pendant quinze séances à compter du 27 mai et jusqu'au 18 juin des actions CF anciennes et nouvelles qui seraient présentées à la vente.

### COOPÉRATION

□ **Travaux publics : Desquenne et Giral se rapproche de l'italien Lodigiani.** – Desquenne et Giral, le numéro un français des travaux ferroviaires, a décidé d'unir ses moyens techniques et commerciaux avec Lodigiani, spécialiste des travaux souterrains et numéro trois du bâtiment et des travaux publics en Italie. Le rapprochement de ces deux sociétés de caractère familial va leur permettre de développer leurs activités tant en France qu'en Italie. Pour Desquenne et Giral, qui est déjà notamment présent sur les chantiers du TGV-Nord, l'accord signifie la possibilité de participer à la construction du réseau TGV italien, dont les travaux devraient débuter dans dix-huit mois.

### ACHAT

□ **Ouverture de l'OPA de RPR sur Laboratoire Roger Bellon.** – L'offre publique d'achat (OPA) simplifiée du groupe pharmaceutique Rhône-Poulenc-Rorer (RPR) sur sa filiale Laboratoire Roger Bellon, dont il détient 98,08 % du capital, s'est ouverte lundi 25 mai et durera jusqu'au 26 juin inclus. RPR s'est engagé à acquérir la totalité des actions restantes de Laboratoire Roger Bellon au prix unitaire de 2 400 francs. La cotation des actions Laboratoire Roger Bellon, suspendue depuis le 13 mai, a repris lundi sur le marché hors cote.

### CRISE

□ **Philips : chômage partiel pour la moitié des effectifs de deux unités de fabrication à Dreux.** – La moitié des 2 500 employés de deux unités de fabrication à Dreux (Eure-et-Loir) du groupe Philips seront au chômage partiel du 25 au 29 mai. La semaine sera en effet chômée pour 800 salariés de l'unité Philips composants, spécialisée dans la fabrication de tubes cathodiques ainsi que pour 450 employés de Philips électronique grand public, unité chargée du montage de téléviseurs. *« Le marché du tube a tendance à ralentir en raison de la baisse conjoncturelle de celui du téléviseur »*, indique la direction du groupe.



# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS, 25 mai =

### Surplace

Début de semaine extrêmement hésitant à la Bourse de Paris, incapable ce lundi 25 mai de s'inscrire dans une tendance claire. Dans ce contexte, l'indice CAC 40, après avoir ouvert sur une baisse insignifiante de 0,03 %, restait quasiment inchangé pour céder 0,01 % en début d'après-midi. En fin de journée, le marché français semblait toujours aussi amorphe et le CAC 40 finissait sur un gain de 0,06 % à 2 046,25 points.

La fermeture lundi des Bourses de New-York et de Londres est l'explication principale à l'attentisme et à la faiblesse de l'activité de la place parisienne, *« digne d'une séance du mois d'août »*, expliquait un opérateur. Les transactions atteignaient péniblement 1,3 milliard de francs sur le marché à règlement mensuel, la moitié d'une séance moyenne. Seul semblant d'activité, les arbitrages indiciels qui commencent en raison de la clôture vendredi du contrat de mai d'option sur l'indice CAC 40.

Pourtant, les marchés de taux étaient plutôt résistants. Le MATIF était ferme, ancré autour des 109 points, en dépit d'une petite tension sur le taux au jour le jour qui s'établissait en matinée à 9 7/8-10.

*Du côté des valeurs,* Alcatel gagnait 0,9 % avec 131 000 titres traités. Le titre monte sur l'idée selon laquelle le feu vert au projet du TGV Est devrait bénéficier au groupe. Les valeurs pétrolières réagissaient bien à la décision de l'OPEP de *ne pas* relever son plafond de production, ce qui devrait diminuer la baisse attendue des cours du brut. BP France gagnait 1,8 %, Total 1,0 % et Elf Aquitaine 0,7 %. Progression également de 2,5 % d'Eurotunnel. En revanche, recul de 1,1 % de Bouygues sur des rumeurs d'augmentation de capital.

## NEW-YORK, 25 mai

### Clos

Tous les marchés commerciaux et boursiers américains ont chômé lundi 25 mai pour la célébration du Memorial Day.

## LONDRES, 25 mai

### Clos

Tous les marchés financiers britanniques étaient fermés lundi 25 mai en raison du Spring Bank Holiday.

## JAPON

### Prochaine création d'un organisme de surveillance des marchés nippons

La commission des finances de la Chambre des représentants (chambre basse) du Japon a approuvé, mercredi 20 mai, un projet de loi visant à créer un organisme de surveillance, quasi indépendant, visant à prévenir les transactions boursières illégales.

Des représentants du ministère des finances ont indiqué qu'ils espéraient que le nouvel organisme, appelé Comité d'inspection des transactions sur titres, serait créé le 1er juillet. Celui-ci aura des prérogatives aussi étendues que la Security and Exchange Commission (SEC), le gendarme de la Bourse américaine, a affirmé lundi 25 mai le premier ministre japonais, M. Kiichi Miyazawa. En outre, comme l'a précisé M. Tsutomu Hata, ministre des finances, la commission pourra aussi contrôler les opérations boursières des firmes japonaises à l'étranger.

Sa création avait été proposée par le ministère des finances à la suite d'une série de scandales boursiers qui ont ébranlé le Japon l'an dernier. Presque toutes les maisons de titres importantes ont été accusées d'avoir compensé les pertes boursières de leurs clients les plus favorisés ou d'avoir effectué d'autres opérations contestables sur des titres.

Ces scandales ont obligé le ministère des finances à renforcer les sanctions à l'encontre des transactions illégales ou douteuses sur les actions et obligations.

## TOKYO, 26 mai ↓

### Retour à la baisse

La Bourse de Tokyo a clôturé en baisse sensible mardi 26 mai, après une séance léthargique, marquée par la faiblesse de la participation des investisseurs étrangers. Après une ouverture en recul, sur des ventes liées à l'indice, le Nikkei a fluctué dans une étroite marge de 105 points jusqu'à midi, puis son recul s'est accentué, faute d'éléments nouveaux. Il a clôturé très près de son plus bas du jour, abandonnant ainsi la totalité de son avance de la veille. Au terme des échanges, l'indice Nikkei s'est inscrit en baisse de 350,36 points, soit un recul de 1,89 %, à 18 204,64 points. Les transactions ont porté sur seulement 200 millions d'actions environ, contre 180 millions lundi.

Le marché obligataire et le marché des changes manquant eux aussi d'activité, la cote n'a pas trouvé d'orientation, et les opérateurs ont souvent préféré rester sur la touche, alors que plusieurs sociétés de premier rang annonçaient leurs résultats. *« Personne ne veut s'engager »*, relevait un professionnel. Dans un marché incertain, le ton est à la prudence. On a seulement relevé des *ajustements de positions* en ce dernier jour du terme de mai.

| VALEURS | Cours du 25 mai | Cours du 26 mai |
|---|---|---|
| Ajinomoto | 1 310 | 1 300 |
| Bridgestone | 1 170 | 1 180 |
| Canon | 1 440 | 1 420 |
| Fuji Bank | 1 520 | 1 480 |
| Honda Motors | 1 530 | 1 530 |
| Matsushita Electric | 1 370 | 1 350 |
| Mitsubishi Heavy | 585 | 575 |
| Sony Corp. | 4 300 | 4 210 |
| Toyota Motors | 1 510 | 1 490 |

## PARIS :

### Second marché (sélection)

| VALEURS | Cours préc. | Dernier cours | VALEURS | Cours préc. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| Alcatel Câbles | 4500 | 4477 | Immob. Hôtelière | 1120 | 1125 |
| Arnault Associés | 250 | .... | Internt. Computer | 131 | .... |
| B.A.C. | 55 | .... | I.P.B.M. | 62 70 | .... |
| Bque Vernes | 784 | .... | Locamic | 75 | .... |
| Boiron (Ly) | 500 | 493 50 | Matra Comm. | 202 | 201 |
| Boisset (Lyon) | 239 | .... | Molex | 178 | .... |
| C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.) | 790 | 780 | Publ.Filipacchi | 509 | 509 |
| Calberson | 355 | .... | Rhone-Alp.Ecu (Ly.) | 328 | ... |
| Cardif | 889 | 880 | Select Invest (Ly) | 98 50 | .... |
| C.E.G.E.P. | 174 | .... | Serbo | 299 | .... |
| C.F.P.I. | 272 90 | .... | Sopra | 325 | .... |
| C.N.I.M. | 1209 | 1219 | TF1 | 510 | 508 |
| Codetour | 286 | .... | Thermador H. (Ly) | 437 | .... |
| Conforama | 1218 | .... | Unilog | 255 | .... |
| Creeks | 197 | .... | Vial et Cie | 114 | .... |
| Dauphin | 285 | .... | Y. St-Laurent Groupe | 870 | 855 |
| Delmas | 1100 | .... | | | |
| Demachy Worms Cie | 370 | .... | | | |
| Devanlay | 1101 | .... | | | |
| Deville | 185 | .... | | | |
| Dolisos | 120 | .... | | | |
| Editions Belfond | 157 | .... | | | |
| Europ. Propulsion | 206 | 211 | | | |
| Finacor | 110 | .... | | | |
| G.F.F. (group.fon.f.) | 106 | 105 | | | |
| G.I.M. | 394 | .... | | | |
| Gravograph | 182 20 | .... | | | |
| Guimoli | 875 | .... | | | |
| I.C.C. | 202 | .... | | | |
| Idianova | 98 90 | .... | | | |



### MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 25 mai 1992
Nombre de contrats estimés : 26 130

| COURS | ÉCHÉANCES Juin 92 | Sept. 92 | Déc. 92 |
|---|---|---|---|
| Dernier | 108,92 | 109,14 | 109,26 |
| Précédent | 109 | 109,24 | 109,42 |

**Options sur notionnel**

| PRIX D'EXERCICE | OPTIONS D'ACHAT Juin 92 | OPTIONS D'ACHAT Sept. 92 | OPTIONS DE VENTE Juin 92 | OPTIONS DE VENTE Sept. 92 |
|---|---|---|---|---|
| 109 | 0,84 | 1,34 | 0,70 | 1,05 |

### CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 10 785

| COURS | Mai | Juin | Juillet |
|---|---|---|---|
| Dernier | 2 048 | 2 041 | 2 032 |
| Précédent | 2 046,50 | 2 039 | 2 030,50 |

### CHANGES

**Dollar : 5,42 F =**

Le dollar était stable dans un marché calme, mardi 26 mai, après la fermeture, lundi, du marché américain. A Paris, la monnaie américaine s'échangeait à 5,42 F contre 5,4265 F la veille à la cotation officielle.

| FRANCFORT | 25 mai | 26 mai |
|---|---|---|
| Dollar (en DM) | 1,6141 | 1,6115 |
| **TOKYO** | 25 mai | 26 mai |
| Dollar (en yens) | 129,15 | 129,10 |

**MARCHÉ MONÉTAIRE**
(effets privés)

Paris (26 mai) ........ 9 15/16 - 10 1/16 %
New-York (25 mai) ........ Clos

### BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

| | 22 mai | 25 mai |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 118,39 | 118 |
| *Valeurs étrangères* | *107,90* | *107,70* |
| *(SBF, base 100 : 31-12-81)* | | |
| Indice général CAC | 545,90 | 551,60 |
| *(SBF, base 1000 : 31-12-87)* | | |
| Indice CAC 40 | 2 045,12 | 2 046,25 |

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

| | 22 mai | 25 mai |
|---|---|---|
| Industrielles | 3 386,77 | Clos |

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

| | 22 mai | 25 mai |
|---|---|---|
| 100 valeurs | 2 715 | Clos |
| 30 valeurs | 2 149,70 | Clos |
| Mines d'or | 111,98 | Clos |
| Fonds d'Etat | 89,58 | Clos |

*FRANCFORT*

| | 22 mai | 25 mai |
|---|---|---|
| Dax | 1 802,96 | 1 811,53 |

TOKYO

| | 25 mai | 26 mai |
|---|---|---|
| Nikkei Dow Jones | 18 555 | 18 204,64 |
| Indice général | 1 383,70 | 1 371,83 |

### MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS COMPTANT Demandé | COURS COMPTANT Offert | COURS TERME TROIS MOIS Demandé | COURS TERME TROIS MOIS Offert |
|---|---|---|---|---|
| $ E-U | 5,4205 | 5,4225 | 5,5040 | 5,5090 |
| Yen (100) | 4,1920 | 4,1970 | 4,2458 | 4,2540 |
| Ecu | 6,9075 | 6,9095 | 6,9006 | 6,9075 |
| Deutschemark | 3,3630 | 3,3635 | 3,3623 | 3,3650 |
| Franc suisse | 3,6526 | 3,6565 | 3,6585 | 3,6652 |
| Lire italienne (1000) | 4,4605 | 4,4625 | 4,4348 | 4,4400 |
| Livre sterling | 9,8840 | 9,8890 | 9,8825 | 9,8940 |
| Peseta (100) | 5,3819 | 5,3866 | 5,3470 | 5,3573 |

### TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

| | UN MOIS Demandé | UN MOIS Offert | TROIS MOIS Demandé | TROIS MOIS Offert | SIX MOIS Demandé | SIX MOIS Offert |
|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E-U | 3 3/4 | 3 7/8 | 3 13/16 | 3 15/16 | 4 | 4 1/8 |
| Yen (100) | 4 11/16 | 4 13/16 | 4 5/8 | 4 3/4 | 4 5/8 | 4 3/4 |
| Ecu | 9 15/16 | 10 1/16 | 10 | 10 1/8 | 10 | 10 1/8 |
| Deutschemark | 9 9/16 | 9 11/16 | 9 9/16 | 9 11/16 | 9 9/16 | 9 11/16 |
| Franc suisse | 9 1/16 | 9 3/16 | 8 15/16 | 9 1/16 | 8 13/16 | 8 15/16 |
| Lire italienne (1000) | 12 1/16 | 12 5/16 | 12 1/16 | 12 5/16 | 12 1/16 | 12 5/16 |
| Livre sterling | 9 13/16 | 9 15/16 | 9 13/16 | 9 15/16 | 9 13/16 | 9 15/16 |
| Peseta (100) | 12 1/8 | 12 3/8 | 12 1/8 | 12 3/8 | 12 1/8 | 12 3/8 |
| FRANC FRANÇAIS | 9 3/4 | 9 7/8 | 9 13/16 | 9 15/16 | 9 3/4 | 9 7/8 |

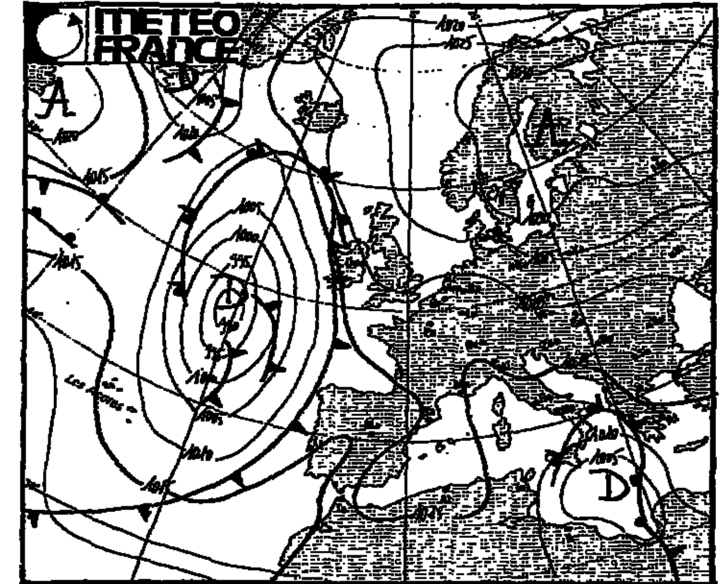
Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



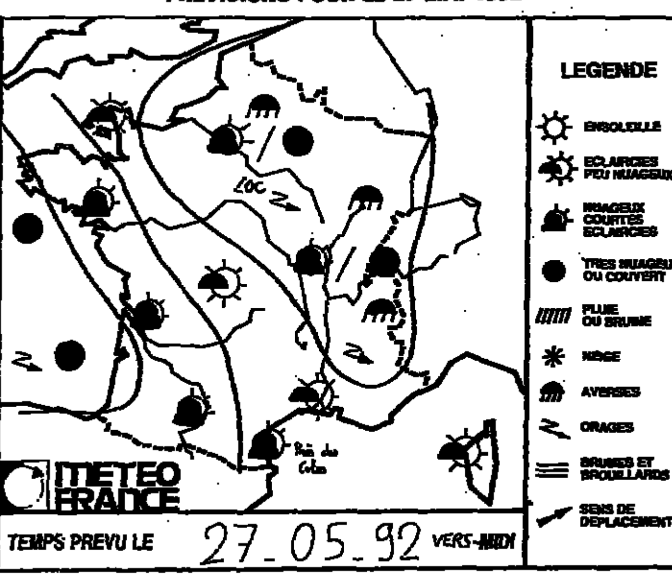


# MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 26 MAI 1992 A 0 HEURE TUC




PRÉVISIONS POUR LE 27 MAI 1992



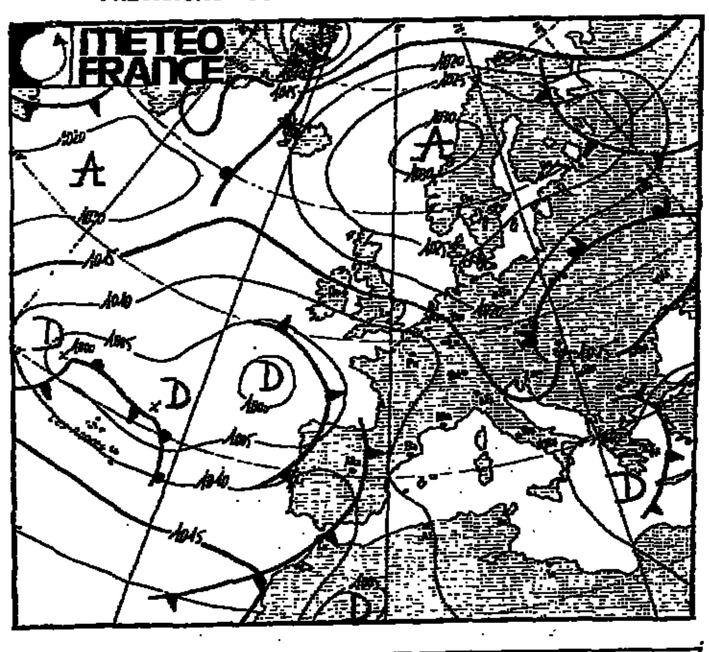

Mercredi : orages à l'Ouest et à l'Est, ensoleillé ailleurs. – Une majeure partie de la France se réveillera sous un beau ciel bleu. Les seules exceptions seront les régions bordant les frontières orientales ainsi que celles proches des Pyrénées, où les orages de la veille et de la nuit auront essaimé leur cortège d'humidité. En cours de journée, les nuages se développeront sur un grand tiers nord-est du Pays, ils provoqueront des orages en cours d'après-midi et en soirée.

A l'autre extrémité de l'Hexagone, sur la façade atlantique, le temps deviendra lourd dès la matinée. Des foyers orageux se déclencheront de la Bretagne au Sud-Ouest dans l'après-midi et en soirée, des averses de grêle sont à redouter.

Entre ces deux zones orageuses, le temps restera généralement bien ensoleillé malgré des passages nuageux plus nombreux l'après-midi.

Les températures minimales resteront très homogènes, elles oscilleront de 12 degrés au Nord à 15 degrés au Sud, voire 16 degrés près de la Méditerranée. Les maxima, toujours très agréables, resteront généralement compris entre 20 degrés et 25 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 28 MAI 1992 A 0 HEURE TUC




**TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 26-5-92**

Valeurs extrêmes relevées entre le 25-5-1992 à 18 heures TUC et le 26-5-1992 à 6 heures TUC

| | | | |
|---|---|---|---|
| **FRANCE** | | | |
| AJACCIO | 22 | 14 | N |
| BIARRITZ | 26 | 16 | N |
| BORDEAUX | 26 | 13 | D |
| BOURGES | 23 | 12 | D |
| BREST | 22 | 14 | N |
| CAEN | 20 | 11 | B |
| CHERBOURG | 21 | 10 | D |
| CLERMONT-FER | 23 | 10 | D |
| DIJON | 26 | 12 | D |
| GRENOBLE | 26 | 13 | D |
| LILLE | 26 | 16 | N |
| LIMOGES | 23 | 14 | D |
| LYON | 24 | 14 | D |
| MARSEILLE | 26 | 15 | D |
| NANCY | 26 | 11 | N |
| NANTES | 24 | 14 | D |
| NICE | 23 | 18 | D |
| PARIS-MONTS | 27 | 16 | D |
| PAU | 26 | 14 | D |
| PERPIGNAN | 26 | 13 | D |
| RENNES | 24 | 14 | D |
| ST-ETIENNE | 22 | 11 | D |
| STRASBOURG | 24 | 13 | N |
| TOULOUSE | 24 | 11 | D |
| TOURS | 24 | 12 | D |
| POINTE-A-PITRE | 31 | 25 | N |
| **ÉTRANGER** | | | |
| ALGER | 24 | 13 | D |
| AMSTERDAM | 28 | 15 | D |
| ATHÈNES | 23 | 16 | N |
| BANGKOK | 34 | 26 | C |
| BARCELONE | 22 | 13 | D |
| BELGRADE | 22 | 8 | D |
| BERLIN | 21 | 11 | D |
| BRUXELLES | 26 | 13 | D |
| COPENHAGUE | 20 | 10 | D |
| DAKAR | 25 | 20 | D |
| DJERBA | 21 | 18 | N |
| GENEVE | 24 | 12 | D |
| HONGKONG | 26 | 24 | A |
| ISTANBUL | 19 | 10 | D |
| JÉRUSALEM | 30 | 15 | D |
| LE CAIRE | 34 | 20 | D |
| LISBONNE | 22 | 16 | N |
| LONDRES | 27 | 16 | N |
| LOS ANGELES | 20 | 17 | N |
| LUXEMBOURG | 23 | 14 | N |
| MADRID | 26 | 14 | D |
| MARRAKECH | 31 | 15 | N |
| MEXICO | 25 | 11 | C |
| MILAN | 27 | 15 | N |
| MONTRÉAL | 14 | 3 | D |
| MOSCOU | 19 | 6 | D |
| NAIROBI | 24 | 11 | D |
| NEW-DELHI | 39 | 24 | N |
| NEW-YORK | 17 | 7 | C |
| OSLO | 28 | 14 | D |
| PALMA-DE-MAJ | 25 | 12 | D |
| PÉKIN | 27 | 15 | D |
| RIO-DE-JANEIRO | – | – | – |
| ROME | 26 | 14 | D |
| SINGAPOUR | 32 | 25 | A |
| STOCKHOLM | 28 | 6 | D |
| SYDNEY | 19 | 10 | N |
| TOKYO | 22 | 13 | O |
| TUNIS | 19 | 15 | P |
| VARSOVIE | 20 | 9 | N |
| VENISE | 26 | 16 | D |
| VIENNE | 22 | 9 | D |

| A | B | C | D | N | O | P | T | * |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| averse | brume | ciel couvert | ciel dégagé | ciel nuageux | orage | pluie | tempête | neige |

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*



# RADIO-TÉLÉVISION

***IMAGES***

DANIEL SCHNEIDERMANN

## Veille de nuit

IL fut l'un des seigneurs de l'immobilier parisien, au temps où coulait l'argent facile. Fils d'ouvriers de Montceau-les-Mines, Pascal Jeandet était richissime à vingt-deux ans, roulait en Rolls, *jonglait avec les chaînes d'hôtels*, posait pour les magazines. Sa vie était un rêve de papier glacé. Il a tenté de tout vendre en 1989, mais pas assez vite pour ne pas *être rattrapé par l'effondrement du* marché. Il lui reste aujourd'hui ses trente ans, une belle maison à Ibiza, et le recul de celui qui a brûlé un siècle en quelques années. *« Quand j'étais petit*, dit-il, *on m'a expliqué que la considération était liée à l'argent. Moi, je trouvais qu'on aurait pu inventer autre chose, mais va pour l'argent. » « Qu'est-ce qu'un riche aujourd'hui ? Quelqu'un qui a beaucoup de dettes »*, explique-t-il encore.

On fait de bonnes choses à FR 3 Limoges. Voici une petite émission de reportages, « Aléas », qui ne *fait guère parler d'elle, étant*, comme quasiment toutes les productions qui sortent de la norme, réservée aux veilleurs de nuit (0 h5). Circonstance aggravante, on n'y réconcilie pas des couples en direct, on n'y fait pas pleurer devant les caméras des enfants violés. *On se contente d'y montrer* la vie qui va, insolite ou émouvante.

Après le milliardaire dans la débine, Aléas nous présente donc une vieille dame à la recherche de *sa sœur*, ambulancière de la Résistance, engloutie un jour d'août 1944 dans la débâcle allemande. *Qu'est-elle devenue ? On* l'aurait signalée à Ravensbrück, puis en URSS. Des mots griffonnés sont parvenus – par quelles voies ? – à la famille. Et la sœur solitaire, on le *sent bien, ne mourra pas en paix* tant qu'elle n'en saura pas davantage. De braves petits sujets, au total, fabriqués avec des bouts de ficelle, mais il ne faut pas forcément être Cecil B. De Mille pour faire de la télévision captivante.

Juste avant « Aleas », FR 3 avait eu la bonne idée de programmer une enquête sur Giovanni Falcone, réalisée voici plusieurs années. Le juge assassiné y parlait avec des mots simples de choses simples : la peur et le devoir. *« L'important n'est pas de ne pas avoir peur*, disait-il. *L'important est de vivre avec sa peur, et de ne pas se laisser conditionner par elle. »* Comme on lui demandait si l'Etat italien valait qu'on lui sacrifie sa vie : *« On ne se bat pas pour l'Etat, mais pour la société dont l'Etat n'est que l'expression. »* Sa société idéale ? *« Une société où les phénomènes mafieux n'auraient pas leur place »*. C'étaient des mots de soldat.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

## Mardi 26 mai

### TF 1

20.50 **Cinéma : Milou en mai.** ■■■ Film français de Louis Malle (1989).
22.45 **Magazine : Ciel, mon mardi !**

### A 2

20.50 **Cinéma : Le Festin de Babette.** ■■ Film danois de Gabriel Axel (1987).
22.40 **Débat : Raison de plus.**
23.55 **Sport : Côté court.** Résumé des Internationaux de tennis de Roland-Garros.
0.15 **Journal et Météo.**
0.30 **1. 2. 3. Théâtre.**

### FR 3

20.45 **Série : Les Aventures de Tintin.**
21.35 **Magazine : Faut pas rêver.** Mgr Jacques Gaillot. France : la « Passion » de Burzet ; Israël : Arabes chrétiens de Terre sainte ; Grèce : Patmos, l'île de l'Apocalypse.
22.30 **Journal et Météo.**
22.50 ▶ **Téléfilm : Le Dernier Jour d'un condamné.**
23.55 **Magazine : Regards sur court.**
0.35 ***Musique : Mélomanuit.***

### CANAL PLUS

20.35 **Cinéma : Pour Sacha.** □ Film français d'Alexandre Arcady (1990).
22.25 ***Flash d'informations.***
22.30 **Cinéma : L'Echelle de Jacob.** ■ Film américain d'Adrian Lyne (1990) (v.o.).
0.20 **Cinéma : Bouge pas, meurs, ressuscite.** ■■ Film soviétique de Vitali Kanevski (1990) (v.o.).
2.00 **Documentaire : La Birmanie, secrets d'un pays interdit.**

### M 6

20.40 **Téléfilm : Polly.**
22.20 **Téléfilm : Mortelle rencontre.**
0.00 ***Six minutes d'informations.***

### LA SEPT

20.05 **Documentaire : Lettres d'un temps d'exil.** De Borhane Alaouié.
20.55 **Informations : Dépêches.**
21.00 ***Magazine : Carnets d'Europe.***
21.05 **Opéra : Atys.** Opéra de Jean-Baptiste Lully, par l'Ensemble les Arts florissants, dir. : *William Christie* ; sol. : Howard Crook, Daniel Salas, Agnès Mellon, Guillemette Laurens, Nicolas Rivenq, Gilles Ragon. Mise en scène : Jean-Marie Villégier ; Réalisation : Pierre Cavassilas.

### FRANCE-CULTURE

20.30 ***Archipel sciences.***
21.30 **Billancourt, la fin d'un monde.**
22.40 ***Les Nuits magnétiques.***
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 ***Musique : Coda.*** *Bestiaire (2).*

### FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 24 février 1991 au *Concertgebouw d'Amsterdam*) : Musique pour l'esprit en deuil, d'Escher ; Concerto pour violon et orchestre en la majeur K 219, *de Mozart ; Symphonie nº 2 en ut majeur* op. 61, de Schumann, par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam, dir. : Riccardo *Chailly ; Viktor Liberman, violon.*
22.30 **Soliste.** Aldo Ciccolini, piano.
23.10 ***Ainsi la nuit...***
0.30 **Dépêche-notes.**
0.35 **L'Heure bleue.** Par Philippe Carles.

## Mercredi 27 mai

### TF 1

13.40 **Série : Pause café, pause tendresse.**
15.05 **Club Dorothée.**
17.20 **Série : Charles s'en charge.**
17.50 **Magazine : Club plus.**
17.55 **Série : Premiers baisers.**
18.20 **Jeu : Une famille en or.**
18.50 **Feuilleton : Santa Barbara.**
19.20 **Jeu : La Roue de la fortune.**
19.50 **Tirage du Loto** (et à 21.15).
20.00 **Journal et Météo.**
20.25 **Sport : *Football.*** Match amical : *Suisse*-France, en direct de Lausanne.
22.25 **Tapis vert.**
22.30 **Magazine : Médiations.** Le permis à points : trente-trois millions de conducteurs en sursis.
0.00 **Journal et Météo.**
0.10 **Série : L'Heure Simenon.**

### A 2

13.45 **Sport : Tennis.** Internationaux de Roland-Garros, en direct.
19.50 **INC.**
19.59 ***Journal*, Côté court, Journal des courses et Météo.**
20.40 ▶ **Téléfilm : Une maman dans la ville.**
22.15 **Opéra : Un bal masqué.** *De Giuseppe Verdi, par l'orchestre et les* chœurs de l'Opéra de Paris, dir. : Myung-Whun Chung ; sol. : Luciano Pavarotti, *ténor*, Alexandru Agache, baryton, Aprile Millo, soprano ; mise en scène : Nicolas Joël. En simultané sur France-Musique.
0.35 **Sport : Côté court.** Résumé des Internationaux de tennis de Roland-Garros
0.50 **Journal et Météo.**

### FR 3

13.00 **Sport : Tennis.** Internationaux de Roland-Garros, en direct.
14.55 **Questions au gouvernement en direct de l'Assemblée nationale.**
17.00 **Sport : Tennis.** Internationaux de Roland-Garros, en direct.
18.00 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 ***Le 19-20 de l'information.*** De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 **Un livre, un jour.** *Angkor*, de Marc Riboud.
20.10 **Divertissement : La Classe.**
20.40 **Magazine : La Marche du siècle.** La France et l'Europe. Invités : Valéry Giscard d'Estaing, Hans-Dietrich Genscher, *ancien ministre des affaires étrangères* d'Allemagne ; Jacques de Larosière, gouverneur de la Banque de France.
22.20 **Journal et Météo.**
22.40 **Mercredi en France.** Programme des télévisions régionales.
23.35 ▶ ***Traverses.*** Kozloduy, Bulgarie : l'atome en héritage, de Guillaume d'Alessandro et Baudoin Kœnig. *Une centrale nucléaire très dangereuse.*
0.30 ***Musique : Mélomanuit.*** Invité : Jean-Pierre Coffe. *L'Italienne à Alger* (air d'Isabelle), *Le Barbier de Séville* (ouverture), de Rossini, par l'Orchestre philharmonique de France, dir. Laurent Petitgirard ; sol. : Cecilia Bartoli, soprano.

### CANAL PLUS

13.35 ***Téléfilm :*** **L'Affaire Howard Beach.**
15.05 **Magazine : L'Œil du cyclone.**
15.35 **Téléfilm : Un parfait petit meurtre.**
17.10 **Documentaire : Tendres chacals.**
18.00 **Canaille peluche.**

*En clair jusqu'à 21.00*

18.30 **Ça cartoon.**
18.50 **Le Top.**
19.20 ***Magazine : Nulle part ailleurs.***
20.30 **Le Journal du cinéma.** Présenté par Michel Denisot.
21.00 **Cinéma : Délit d'innocence.** ■ Film américain de Peter Yates (1989). Avec Tom Selleck, F. Murray Abraham, Laila Robbins.
22.45 **Flash d'informations.**
22.50 **Cinéma : Hors la vie.** ■■ Film franco-italo-belge de Maroun Bagdadi (1991). Avec Hippolyte Girardot, Rafic Ali Ahmed, Hussein Sbeity.
0.30 **Cinéma : Vacances très *mouvementées*.** ■ Film américain de Howard Deutch (1988). Avec Dan Aykroyd, John Candy, Annette Bening (v.o.).
1.55 **Documentaire : Models, the Film.**

### M 6

13.25 **Série : Madame est servie.**
13.55 **Série : L'Homme invisible.**
14.45 ***Magazine : E = M 6.***
15.15 **Magazine : Culture pub.**
15.45 **Magazine : Culture rock.**
16.15 **Musique : Flashback.**
16.45 **Magazine : Nouba.**
17.15 **Musique : Dance Machine.**
17.35 **Série : Ohara.**
18.30 ***Série : Vic Daniels.***
19.00 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.**
20.00 ***Série : Madame est servie.***
20.30 **Surprise-partie.**
20.40 **Téléfilm : L'Odyssée du ciel.** *Trois candidates au titre de première astronaute.*
22.25 **Téléfilm : Une sale affaire.** *Des enfants disparaissent...*
23.55 **Magazine : Vénus.**
0.25 **Six minutes d'informations.**

### LA SEPT

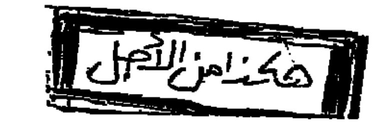
17.10 **Magazine : Objectif amateur.**
18.05 **Magazine : Mégamix.**
19.00 **Informations : Dépêches.**
19.05 **Documentaire : Histoire parallèle.**
19.55 **Informations : Dépêches.**
20.00 **Chronique : Le Dessous des cartes.**
20.05 **Documentaire : Mémoire en ricochets.**
20.55 ***Informations :*** **Dépêches.**
21.00 **Magazine : Carnets d'Europe.**
21.05 **Documentaire : Face Value.** *La peur et le désir de voir l'autre, la peur de se faire voir, le désir de se faire voir... Des centaines de visages filmés par l'un des plus grands documentaristes actuels.*
23.05 **Informations : Dépêches.**
23.10 **Cinéma : Gertrud.** ■■■ Film danois de Carl Theodor Dreyer (1964). Avec Nina Pens Rode, Bendt Rothe, Ebbe Rode.
1.00 **Informations : Dépêches.**

### FRANCE-CULTURE

20.30 ***Tire ta langue.*** Les parlers rhône-alpins.
21.30 **Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 **Communauté des radios publiques de langue française.** Emile Lansmann, éditeur.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Histoires de rêves (2).
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Camille Dumoulié (Nietzsche et Artaud).
0.50 ***Musique : Coda.*** *Bestiaire (3).*

### FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné le 19 novembre 1991 à Lausanne) : Mzab, suite pour piano, Au-delà de l'espérance, mélodrame pour mezzo-soprano et piano, de Chaynes, par Hélène Jossoud, mezzo-soprano, Odette Chaynes-*Decaux, piano.*
22.00 **Avant-concert.**
22.15 **Concert** (en simultané avec Antenne 2) : Un bal masqué, opéra en trois actes, de Verdi, par l'Orchestre et les Chœurs de l'Opéra de Paris, dir. Myung-Whun Chung ; sol. : Luciano Pavarotti, Alexandra Agache, Susan Shafer, Nuccia Focile, Terry Cook, Henry Runey, Robert Dumé, François Soulet.
1.15 **L'Heure bleue.** Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Le concert : L'Impossible Trio reçoit Sunny Murray, Steve Potts et Marion Brown ; La rétrospective : le guitariste Philippe Deschepper ; Les nouveautés discographiques ; L'introuvable ; Des Américains à Paris.





Le Monde

Le débat sur la révision constitutionnelle

# M. Pasqua maintient la pression sur la majorité sénatoriale

M. Jacques Larché, rapporteur du projet constitutionnel préalable à la ratification du traité de Maastricht, a indiqué, mardi 26 mai, sur Europe 1, que son objectif est de *« trouver un terrain d'entente pour que l'opposition se retrouve »* à propos de la question du droit de vote et de l'éligibilité des ressortissants de la Communauté européenne aux élections municipales et européennes.

M. Larché n'a pas une tâche facile. M. Charles Pasqua, président du groupe RPR du Sénat, a réitéré, lundi, sur la même antenne, son opposition indéfectible à ces dispositions. M. Pasqua s'est même adressé, *« solennellement, au président de la République »*, pour lui dire que *« s'il a l'ambition de faire ratifier le traité de Maastricht avec une large majorité, qu'il ôte ce qui n'est pas indispensable, c'est-à-dire le droit de vote des ressortissants de la CEE ! »*. M. Pasqua a ajouté qu'en cas de réponse négative de la part du chef de l'Etat son groupe *« présentera un amendement de suppression »*. *« Je ne cherche pas un compromis. Je ne suis pas en train de livrer une bataille ni d'établir un système de confrontation avec les autres formations de la majorité sénatoriale »*, a déclaré M. Pasqua avant de conclure : *« Je suis un leader de l'opposition qui s'oppose au gouvernement et au président de la République. »*

Cette position maximaliste, qui a l'avantage de la cohérence (une qualité qui a fait défaut au groupe RPR de l'Assemblée nationale, en dépit des efforts de M. Jacques Chirac), n'est partagée ni par les centristes, viscéralement attachés à cette ébauche de citoyenneté européenne, ni par les Républicains et indépendants. Les sénateurs membres de l'UDF n'envisagent pas de voter un amendement de suppression bloquant la « navette » avec l'Assemblée nationale. M. Marcel Lucotte, président des Républicains et indépendants, a d'ailleurs déposé, le 22 mai, un amendement reprenant à l'identique celui défendu au Palais-Bourbon par un député de l'UDF, M. Hervé de Charette, qui stipule que les ressortissants *« peuvent être électeurs et éligibles (...) dans les conditions définies par une loi organique »*.

La majorité sénatoriale, qui devait se réunir de nouveau mardi, aura fort à faire pour trouver un point d'équilibre. Les convictions, qu'on ne saurait dénier aux uns ou aux autres, se doublent d'opportunisme politique. La confrontation entre le RPR, minoritaire du strict point de vue de l'arithmétique, et une bonne partie de l'UDF préfigure celle que devrait provoquer l'élection à la présidence du Sénat qui suivra, le 2 octobre, le renouvellement de septembre. Cette lutte d'influence a pris le pas sur le débat strictement européen. M. Larché l'a reconnu sans ambages, en indiquant que *« les progrès de l'Europe viendront par la suite »*.

GILLES PARIS

Après un accrochage frontalier

# Les rapports entre Pyongyang et Séoul restent tendus

TOKYO

*de notre correspondant*

Après avoir observé le silence à la suite de l'accrochage qui a eu lieu, vendredi 22 mai, au sud de la ligne de démarcation entre les deux Corées et qui s'est soldé par la mort de trois soldats nord-coréens (*le Monde* daté 24-25 mai), les *autorités de Pyongyang ont rejeté* toute responsabilité dans cette affaire.

Selon un article de l'organe du parti, *Rodong Shinmun* (Journal du travail), dont un passage a été diffusé, lundi, par Radio-Pyongyang, *« cette supposée infiltration est une manœuvre du Sud visant à mettre nos nerfs à l'épreuve »*. L'agence de presse fait état, en revanche, d'*« acte de provocation du Sud »* dont les forces auraient attaqué un poste-frontière.

De leur côté, les autorités de Séoul ont mis en garde, lundi, la Corée du Nord contre un possible refroidissement du dialogue entre les deux pays à moins que Pyongyang n'admette sa responsabilité dans cet incident. Selon le commandant de l'unité sud-coréenne qui intercepta les trois soldats nord-coréens, ceux-ci portaient des uniformes du Sud, des armes de fabrication américaine et avaient avec eux des vêtements civils ainsi qu'une caméra de marque japonaise.

C'est dans ce climat de tension qu'est arrivée à Pyongyang, lundi, la mission de l'Agence internationale pour l'énergie atomique, organisme dépendant des Nations unies, *qui doit, jusqu'au 15 juin*, inspecter les sites nucléaires de la Corée du Nord.

Ph. P.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

# Rate ton bac d'abord !

ALORS, le bac, vous êtes contre, là, maintenant ? Ne dites pas non, vous avez dit oui à la SOFRES à l'occasion d'un sondage pour *le Parisien* et le *Reader's Digest*. Vous êtes plus de la moitié, 52 %, à en avoir ras le bol : Ça suffit comme ça ! Cinq cent mille candidats, c'est trop lourd à gérer, ça bloque tout le système scolaire pendant des semaines. Chaque année, on est au bord de l'implosion. Et ça vaut déjà plus un clou sur le marché de l'emploi.

*On est pourtant encore loin*, à peine à mi-chemin, du fameux niveau de 80 % fixé par nos princes en 1985. Remarquez, ils font ce qu'ils peuvent pour les faciliter, les épreuves. Témoin cette directive de l'académie de Rouen demandant aux examinateurs de ne pas faire preuve d'exigences excessives s'agissant d'une matière aussi difficile que le français : à l'oral, suffit que les candidats sachent le parler pour avoir la moyenne. Et à l'écrit, vu qu'ils arrivent pas à lire la question, la moyenne, on la ramène à 6/20. Dans *le Point*, un prof proteste, sans oser dire son nom, des fois que ça lui vaudrait des ennuis avec l'administration. Il parle de barèmes clandestins, de pourcentages de réussite sans aucun rapport avec les aptitudes des potaches.

Ces aptitudes, les anti-bac estiment qu'elles devraient faire l'objet d'un contrôle continu, malgré tout ce que ça implique d'injustices et de risques de pression : Je vous préviens, j'ai le bras long, si vous le contrôlez de trop près, mon gamin, l'ami Charasse en aura autant à votre service !

Les études secondaires, ça, oui, absolument. A condition qu'elles ne soient pas suivies d'un examen traumatisant, inhumain et qu'elles donnent accès de plein droit à l'université. C'est reculer pour mieux sauter ? Peut-être, mais de plus loin et de plus haut. A pieds joints dans les bureaux de l'ANPE. Là, au moins, il y a de la place. Même qu'il faut prendre la queue.

Moi, je suis entièrement d'accord. Plus de redoublement, plus de note sanction. Au lieu de s'embêter à essayer de former des artisans, des ouvriers qualifiés sûrs de trouver du boulot, les Allemands s'en chargeront, faut encore intensifier notre production de chômeurs. L'Europe sans frontières, c'est pas fait pour les chiens, mais pour les ânes. Avec bonnet.

## EN BREF

□ **IRAN : quinze personnes pendues pour trafic de drogue.** – Reconnues coupables de trafic de drogue, quinze personnes ont été pendues à Téhéran, a rapporté, mardi 26 mai, le journal *Jomhouri-Eslami*. Exécutées lundi, elles avaient en outre été condamnées pour avoir propagé *« la corruption sur terre »*, terme utilisé dans la Charia (loi islamique) pour désigner les délits portant atteinte aux mœurs. – *(AFP.)*

□ **M. John Major en tournée en Europe de l'Est.** – Le premier ministre britannique, M. John Major, a entamé mardi 26 mai à Varsovie une tournée en Europe de l'Est qui doit le conduire, après la Pologne, à Prague, à Bratislava et à Budapest. Selon le 10, Downing Street, l'intégration de ces pays à la CEE – que Londres souhaite d'ici à la fin de la décennie – et leur situation économique seront au centre des discussions de M. Major avec les dirigeants est-européens. – *(AFP.)*

□ **La visite d'Etat en France de la présidente de l'Irlande, Mme Mary Robinson.** – En visite d'Etat en France, la présidente de l'Irlande, Mme Mary Robinson, a été reçue, lundi 25 mai, à l'Elysée. L'entretien avec M. François Mitterrand a porté notamment sur la situation en Yougoslavie, le rôle de la CSCE et les accords de Maastricht. Mme Robinson a assuré que la perspective du référendum irlandais sur l'Union européenne, le 18 juin, s'annonçait *« très favorablement »*. Au cours du dîner officiel donné en l'honneur de la présidente irlandaise, M. Mitterrand a plaidé, une nouvelle fois, en faveur de la construction européenne. Mme Robinson a répondu en se disant *« convaincue que nos identités nationales sortiront renforcées de notre entreprise commune. »*

□ **Un photographe lauréat du prix Média Environnement.** – Le trophée du prix Média environnement – créé il y a trois ans par Gaz de France pour encourager *« une information transparente »* sur ce sujet – a été attribué, pour 1991, à Hans Silvester, photographe de l'agence Rapho. Parmi les cent vingt candidats dont le jury a examiné les travaux, cinq autres lauréats ont *été retenus* : Jean Lopez, de l'université Paris-VII (catégorie étudiant), Pierre Bouchenot, de FR 3 Centre (catégorie télévision), Nathalie Fontrel, de France-Info, Yves Rocle, de *RFI* (catégorie radio) et notre collaborateur Marc Ambroise-Rendu (catégorie presse écrite).

# Polémique autour du voyage de M. Walesa à Moscou

Une nouvelle polémique oppose le président polonais, M. Lech Walesa, à son premier ministre, M. Jan Olszewski, à propos des conditions dans lesquelles a été signé, vendredi 22 mai à Moscou, le traité d'amitié et de coopération polono-russe.

Le porte-parole du président, M. Andrzej Drzycimski, a accusé, lundi, le premier ministre d'avoir manqué faire échouer les discussions en envoyant à M. Walesa, *« deux heures avant les entretiens avec M. Eltsine, une dépêche chiffrée qui lui enlevait toute possibilité de manœuvre »*. Ce message imposait une modification du protocole financier sur le retrait de Pologne des troupes ex-soviétiques. M. Walesa a alors *« pris sur lui de négocier »*, dans des termes que le président Eltsine a qualifiés plus tard de *« très francs et durs »*. Dans le protocole finalement signé à Moscou, les Russes abandonnent aux Polonais la propriété des bâtiments construits par l'armée soviétique, et la Pologne renonce à réclamer une indemnisation pour les dégâts écologiques.

Selon M. Najder, chef des conseillers de M. Olszewski, le premier ministre n'a fait que rappeler la position du gouvernement sur ce point. Signe supplémentaire de la confusion qui règne à Varsovie, le ministre des affaires étrangères, M. Skubiszewski, accompagnait pourtant M. Walesa à Moscou... – *(AFP, UPI, Reuter.)*

Compagnon de Teilhard de Chardin

# Le Père Pierre Leroy est mort

Le Père Pierre Leroy, scientifique et jésuite, l'un des premiers compagnons en Chine du Père Pierre Teilhard de Chardin, est décédé, samedi 23 mai, à Versailles.

Né en 1900 à La Madeleine (Nord) il était entré à la Compagnie de Jésus à vingt ans et devint le disciple, à Nancy, du biologiste Lucien Cuénot. Teilhard de Chardin lui révéla la cohérence entre la connaissance scientifique et la foi chrétienne. Avec lui, Pierre Leroy part en Chine dès 1930, puis en Mongolie.

Retenus par la guerre, les deux Pères jésuites ne peuvent rentrer en France qu'en 1946. Pierre Leroy reprend ses études d'endocrinologie mais, aux Etats-Unis, il retrouve ensuite le Père Teilhard de Chardin qu'il accompagnera jusqu'à sa mort à New-York en 1955.

A travers des publications et des conférences, il consacrera la fin de sa vie à faire connaître l'œuvre de Teilhard de Chardin, sa foi optimiste à l'intérieur de la science et de la société humaine. Sous le titre *Un chemin non tracé. Un jésuite du vingtième siècle*, le journal du Père Pierre Leroy sortira le 10 juin en librairie, édité par Desclée de Brouwer (176 p. 82 F.).

## SOMMAIRE



La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Initiatives » folioté de I à XVIII

Le numéro du « Monde » daté 26 mai 1992 a été tiré à 520 173 exemplaires.

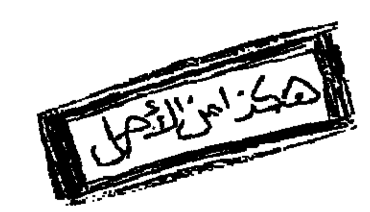
## Demain dans « le Monde »

*Les musiques métisses à Angoulême*

A l'occasion du Festival d'Angoulême, rencontres avec les polyphonies corses, le maloya à la Réunion, les chants basques, Olodum, le vieux quartier de Salvador-de-Bahia et l'école de salsa du Bronx.

*La grande misère des enseignants russes*

Conditions de travail déplorables, recrutement difficile, fuite vers le privé : les changements en Russie ont profondément déstabilisé le monde enseignant.



# 13 pages d'offres d'emploi

**« LE MONDE » DES COMMERCIAUX PAGES XVI à XVIII**

Le Monde

INITIATIVES

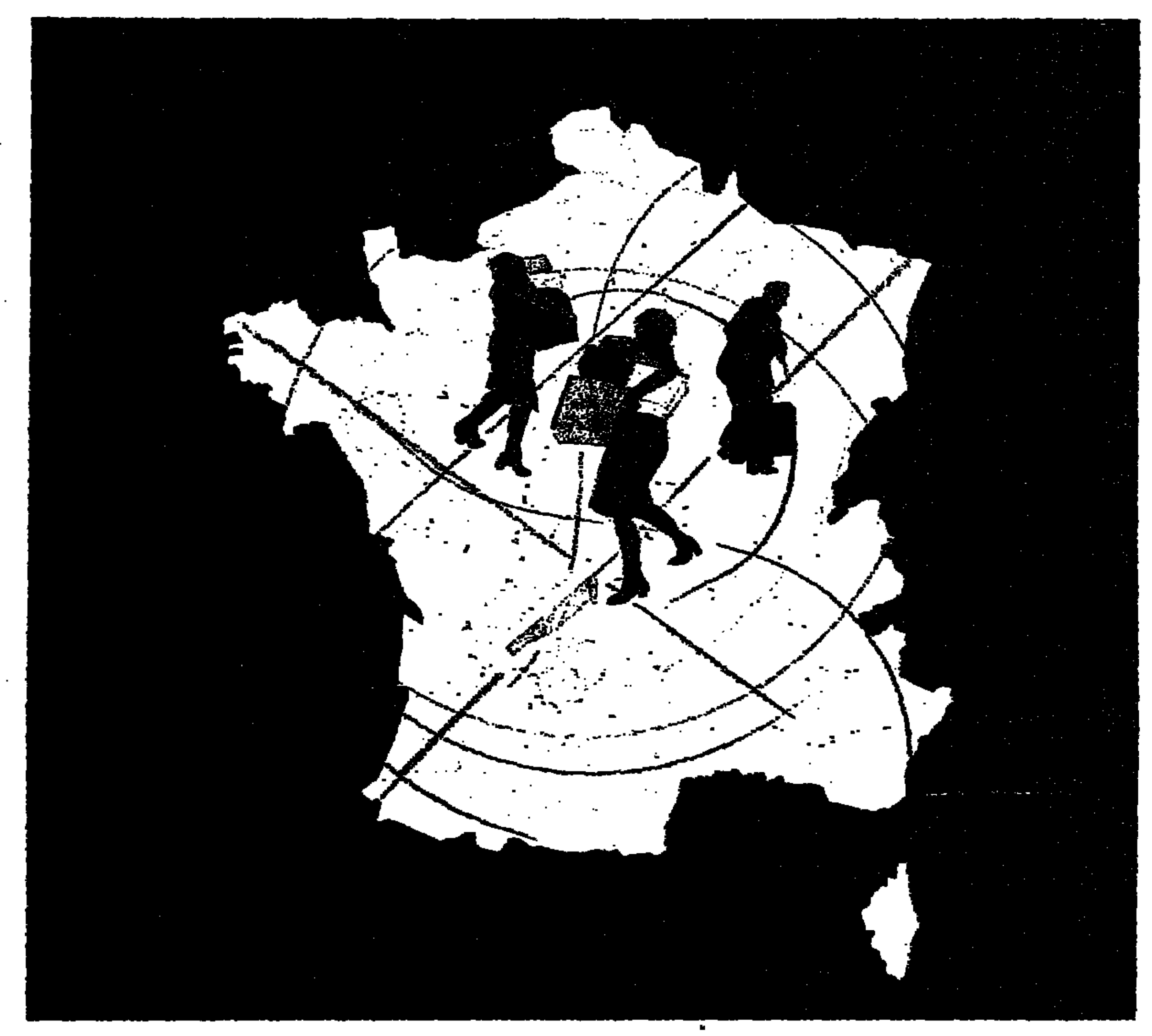
# Transferts

AVEC l'arrivée d'Edith Cresson à Maiignon à la fin du printemps 1991, un nouveau « mot-phare » est apparu dans le vocabulaire de l'aménagement du territoire : « Délocalisation »... Mettant en pratique le principe selon lequel, pour être crédible, l'Etat doit lui-même et pour ce qui le concerne donner l'exemple, le gouvernement (aiguillonné par Michel Delebarre, ministre d'Etat chargé de la ville et de l'aménagement du territoire), a déclenché, à partir de l'automne dernier, une vague impressionnante de délocalisations d'organismes publics ou semi-administratifs. Il ne doit pas y avoir que les industries du secteur privé pour revivifier le tissu économique et social de la province.

Une précision préalable : bien qu'officielle, l'expression « délocalisation » est impropre aux yeux des grammairiens, et l'on préférera ici utiliser les mots *« transfert » ou « décentralisation »* puisqu'il s'agit de déménager des organismes et des agents hors de Paris vers la banlieue ou la province. Déménager certes, mais selon la règle d'or du volontariat pour les fonctionnaires concernés.

Ce faisant, le gouvernement Cresson n'a pas innové, mais relancé, vigoureusement, la machine. En effet, depuis la création de la DATAR en 1963, tous ses prédécesseurs ont, avec des fortunes diverses, tenté de desserrer la région parisienne (où les emplois ont tendance à s'agglutiner) en transférant en province des organismes publics ou bien en élevant des barrages contraignants (redevances, agrément, contrôles réglementaires) préalables à toute velléité formulée par un ministère de louer ou d'acheter (ou d'agrandir) des locaux à Paris ou en proche banlieue. Sans dresser une liste exhaustive, on signalera, depuis trente ans, l'installation de l'imprimerie des timbres-poste à Périgueux, celle de plusieurs services de gestion du personnel du ministère des affaires étrangères à Nantes, de la Météo à Toulouse, de l'Imprimerie nationale à Douai... Un mouvement lent et difficile, vu les lourdeurs de l'administration française, les réticences des personnels, et aussi, parfois, les manœuvres officieuses des ministres eux-mêmes ou de leurs collaborateurs directs, qui considèrent que leur poids politique est rigoureusement proportionnel au nombre de fonctionnaires qu'ils ont – à proximité – *sous leurs ordres.*

*LORSQU'ELLE* a quitté Matignon en mars dernier, Edith Cresson a publié un communiqué indiquant que *« les mesures arrêtées par son gouvernement fin 1991-début 1992 avaient commencé à se traduire en termes concrets tant sur les sites que pour les calendriers de transferts »*. L'Hôtel Matignon citait notamment le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ), qui sera installé sur le site de la Joliette à Marseille en septembre 1992, et les organisations de renseignement militaire, dont le transfert à Creil doit être achevé en 1994.



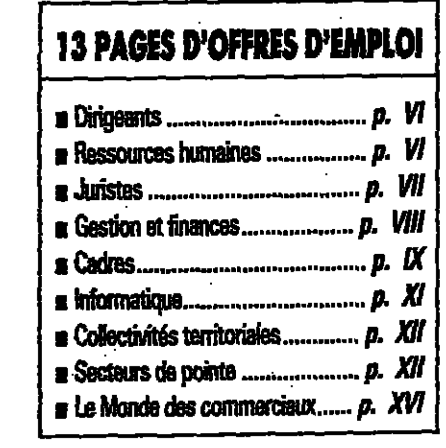
Les décisions prises depuis six mois touchent en fait une série impressionnante d'organismes, depuis les voies navigables de France, dirigées vers Béthune, jusqu'à la SEITA, dont héritera Angoulême, ou une partie des célèbres *Manufactures parisiennes* des Gobelins (vers Beauvais et Aubusson), en passant par plusieurs satellites du ministère de la mer vers des villes bretonnes ou Boulogne-sur-Mer. Mais le dossier *le plus significatif et le plus* chaud (qui a déclenché des controverses politiques profondes) concerne sans conteste le transfert de l'Ecole nationale d'administration (ENA) à Strasbourg.

Et pour couper court à toute rumeur, le gouvernement de Pierre Bérégovoy, par la voix de son secrétaire d'Etat à l'aménagement du territoire, André Laignel, a déclaré début mai que ce transfert ne serait pas remis en cause. Comme le transfert de salariés du secteur privé, les opérations décidées par le tandem Cresson-Delebarre ont en général provoqué de vives réactions chez les fonctionnaires. D'*autant que* la « méthode Cresson » a fait davantage appel à l'effet de surprise qu'à la négociation paritaire préalable. Dans presque tous les organismes concernés, des « coordinations » se sont mises en place et ont organisé manifestation sur manifestation. Certains ont parlé d'« exode », d'autres de procédé arbitraire. *« Il faut respecter les personnels »*, a déclaré pour sa part Alain Chupin, secrétaire national de la CFDT, au lendemain des décisions gouvernementales du 29 janvier dernier. Michel Giraud (RPR), qui est depuis devenu président de la région Ile-de-France, a parlé de *« délocalisations hâtives et mal choisies »*.

SUR le plan social, le gouvernement *actuel se préoccupe* de renouer ou d'approfondir le dialogue avec les personnels et les syndicats de la fonction publique, afin d'obtenir, sinon un consensus, du moins, chez les agents de l'Etat, une bienveillante neutralité. André Ramoff, conseiller maître à la Cour des comptes, a été chargé, auprès de Michel Delebarre, de coordonner le dispositif opérationnel (reclassement des conjoints, système des bourses d'emploi, pour un fonctionnaire de l'agriculture, par exemple, qui voudrait opter pour un *poste transféré du ministère de la mer* ou des affaires sociales, logement, insertion scolaire des enfants, primes de départ...). Le gouvernement a programmé un nouveau comité interministériel pour juin, au cours duquel le bilan des mesures annoncées depuis l'automne sera établi. Une nouvelle vague de transferts pourrait être annoncée, concernant cette fois les entreprises publiques occupant plus de 2 000 personnes.

**François Grosrichard**

*Lire notre dossier pages II et III.*



13 PAGES D'OFFRES D'EMPLOI







# Rester à Figeac

*Le pari de la formation*

MAIRE de Figeac (Lot), Martin Malvy est formel. Quand, en juillet 1990, Robert Vitrat, directeur général de Ratier-Figeac, est venu le voir pour lui parler de l'urgente nécessité d'une extension pour son usine (1 000 salariés), il a aussitôt compris que la menace pouvait être sérieuse pour la ville de 10 500 habitants, *« enclavée »* dans l'un des plus beaux départements de France. *« Si jamais il construit la moindre guitoune dans l'agglomération toulousaine, cela veut dire que, dans dix ans, il sera parti d'ici »*, se souvient d'avoir pensé le tout nouveau ministre délégué, chargé des relations avec le Parlement, qui voyait se profiler la mort économique du bassin d'emploi. D'ailleurs, des propositions avaient déjà été faites à l'industriel, avec des bâtiments et des terrains construits...

*« Dans six mois, tout sera prêt »*, promit l'élu qui, dans les quarante-huit heures, réunit les propriétaires de terrains, inondables, situés de l'autre côté de la départementale et de la voie ferrée, juste en face du vieux siège de l'entreprise, née en 1906. Il fallut acheter quinze hectares, construire une digue et empierrer *« un véritable polder »*, pour un coût d'aménagement de 36 millions de francs, avant d'en céder sept hectares à Ratier-Figeac qui, le 1er février suivant, commençait ses travaux d'implantation. En juillet 1991, un premier bâtiment de 9 000 mètres carrés était opérationnel, suivi, en juin 1992, d'un second, d'une superficie de 5 000 mètres carrés.

Tissés depuis l'époque héroïque des débuts de l'aviation, les liens entre Ratier et Figeac avaient une fois de plus été suffisamment forts pour que l'irréparable ne fût point commis. Mais l'alerte avait été chaude, ainsi que le reconnaît Robert Vitrat : quand on est le premier sous-traitant aéronautique européen, et un équipementier réputé, il faut plus que du mérite – un authentique attachement – pour rester à quatre-vingt-dix minutes de Toulouse par des routes sinueuses, loin de tout axe moderne de liaison. L'histoire explique cependant les choses, comme sans doute les origines de Robert Vitrat, né à Rocamadour (Lot).

## « Pôle aéronautique »

Spécialisée au départ dans la fabrication d'hélices, pour les marchés militaires, l'entreprise a connu une histoire mouvementée au détour des années 70 et 80, embringuée qu'elle fut alors, avec sa voisine Forest de Capdenac-Gare (Lot) et GSP dans les mésaventures désastreuses du plan machine-outil. Cernée par les dépôts de bilan, dans le groupe, elle faillit en mourir à l'époque, et Figeac avec elle. Elle ne dut son salut, à partir de 1978, qu'à l'arrivée de Daniel Dewavrin, toujours président de la société. Ce dernier, au milieu d'une invraisemblable série de rachats et de restructurations, poursuivie par la prise de contrôle par Luchaire puis par l'arrivée de Epéda-Bertrand Faure (80 % du capital), aux côtés de l'américain United Technologies Corp. (12 % puis 20 %), a en effet maintenu le cap du redressement et, à compter de 1987, de la forte croissance. En cinq ans, le chiffre d'affaires, de 700 millions de francs aujourd'hui, a triplé ; en deux ans, 250 emplois ont été créés, et 100 de plus, indirectement, dans des entreprises locales.

Ce que Martin Malvy appelle de manière un peu emphatique le *« pôle aéronautique »* se développe dans ce coin de terroir, ignoré de tous. A nouveau performante, l'usine de Ratier-Figeac est durablement associée aux programmes de l'Airbus et a bénéficié de ses expansions. Dans son activité, la part de sous-traitance « pure » est passée de 70 % à 30 %, sur des pièces usinées à forte valeur ajoutée, tandis qu'elle réalise maintenant 20 % avec les produits fabriqués, par elle seule, en coopération sur des brevets de l'Aérospatiale, comme le mini-manche de l'A 320. La plus grosse partie (50 %) provient désormais des produits qui lui appartiennent en propre, dont les hélices en matériaux composites où elle profite d'une incontestable avance. C'est d'ailleurs parce qu'elle doit assurer 40 % de la fabrication pour Hamilton Standart, filiale de United Technologies Corporation, qui détient 80 % du marché mondial, que Ratier-Figeac avait besoin de s'étendre pour effectuer son *« grand retour dans l'hélice civile »*.

Mais, outre quelle a dû se donner la surface nécessaire, l'entreprise, *« cœur et poumon de Figeac »*, ainsi que se plaît à le dire Robert Vitrat, a également dû, au cours de ces dernières années, imaginer une stratégie adaptée à sa situation d'« usine à la campagne ». Et c'est là que, de symbolique, le dossier devient exemplaire, tant l'employeur principal, la collectivité locale et l'éducation nationale ont su œuvrer de concert pour atténuer les handicaps d'une implantation somme toute paradoxale.

Comment une entreprise orientée vers les nouvelles technologies peut-elle continuer sa progression, seule, sur un bassin d'emploi limité qui ne comporte pas forcément la réserve en main-d'œuvre qualifiée nécessaire ? Tel était le problème posé. La réponse, elle, est venue de plusieurs traitements concertés et convergents.

## Capacités physiques

*« Nous avons des responsabilités qui vont au-delà de celles d'employeur »*, commence par poser Robert Vitrat, qui s'est fixé pour objectif de ne pas dépasser un effectif de mille personnes. En revanche, pour se donner du poids et *« densifier le territoire »*, Ratier-Figeac doit progressivement être entouré d'autres entreprises du même secteur, pour faire jouer les synergies et bénéficier à son tour d'un réseau de sous-traitants qualifiés. Cela a commencé d'être une réalité à partir de 1989, une demi-douzaine de sociétés ayant été créées dans sa mouvance, avec la condition qu'elles ne tiennent à terme que 30 % de leurs marchés de Ratier-Figeac. Selon les cas, ce fut le fait d'anciens cadres qui se sont mis à leur compte, ou bien des implantations facilitées par la pépinière de Figeac, voire des opérations d'essaimage qui ne veulent pas dire leur nom. Figeac-Aéro, la plus ancienne et la plus importante, est passée de 6 à 39 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 13 millions de francs.

Ensuite, il fallait s'assurer que le niveau de formation de la population active corresponde aux spécificités des métiers exercés. Là encore, Figeac a joué la carte de la collaboration. Outre deux bacs professionnels, de productique et de mécanique, déjà installés, deux sections de BTS, l'une de productique, l'autre d'électronique avec une spécialisation en CAO (conception assistée par ordinateur), ouvrent en 1992. Un IUT est programmé pour 1994.

Mais ce n'est pas tout. Conjointement, avec l'aide de l'union patronale et de l'éducation nationale, les industriels ont mis au point une formation en alternance d'un an, plus spécialisée, qui vient s'ajouter à un BEP, à raison de 30 élèves par promotion. *« Avec une telle panoplie, nous devrions pouvoir satisfaire 90 % de nos besoins annuels »*, assure Robert Vitrat, qui avait dû recourir aux contrats de qualification et s'était vite heurté, pendant les années de forte croissance de son entreprise, à des difficultés de recrutement.

En raison de son essor, et de son évolution technique, le « pôle aéronautique » a vite épuisé les capacités physiques du bassin d'emploi, qu'il fallait immédiatement corriger, sous peine de devoir se déplacer vers d'autres lieux de ressources comme Toulouse. Les ingénieurs ne viennent pas facilement, *« encore que cela change chez les plus de trente-cinq ans à qui nous pouvons offrir des avantages ... en nature »*, plaisante Robert Vitrat. Après deux ou trois ans passés à la production, les techniciens (bac pro ou BTS) aspirent à des fonctions que l'entreprise ne peut leur offrir et s'en vont d'autant plus facilement que leur aire d'embauche a parfois été régionale. *« La stratégie du bac comme minimum d'embauche avait ses limites »*, avoue enfin le directeur général de Ratier-Figeac, qui emploie 650 personnes à la production. Pour lui, et surtout pour les sous-traitants, les BEP améliorés sont la solution d'avenir, avec cette particularité appréciable qu'ils seront d'origine locale, et donc enclins à rester.

Renforcée industriellement autour d'un axe diversifié, et régénérée par la formation, la ville de Figeac peut maintenant espérer continuer à vivre. Sans craindre la désertification, cet envers dramatique de la délocalisation.

**Alain Lebaube**

# Des intérêts contradictoires

*Les salariés ne suivent pas toujours leur société*

LE titre de la plaquette est sans ambiguïté : *La délocalisation d'entreprise : la réussite par l'exemple.* Au moment où Edith Cresson initiait un mouvement de délocalisation des fonctionnaires, il était normal que la DATAR cherche à dresser un bilan – flatteur – des démarches comparables déjà effectuées par les entreprises privées. Après avoir passé au crible vingt-six déménagements de sociétés parisiennes vers la province, effectués entre 1973 et 1991, la DATAR est catégorique : *« Plus de 95 % des entreprises ayant relevé le défi de la mobilité ont réussi leur décentralisation (...). Ces sociétés ont trouvé des terrains d'implantation plus vastes et moins chers, un réseau de transports adéquat et modulable, un personnel libéré du stress lié aux difficultés de vie dans les grandes métropoles, et des politiques locales particulièrement axées vers le monde industriel. »*

De fait, sur le plan économique, le bilan de ces entreprises est extrêmement flatteur. ABX, qui conçoit et fabrique des instruments d'analyse hématologique, a quitté en 1987 ses 300 mètres carrés parisiens pour occuper 2 000 mètres carrés à Montpellier. En cinq ans, son chiffre d'affaires a plus que doublé et ses effectifs ont triplé, passant de 70 personnes à 215. Puma Equipements, qui fabrique du matériel de boulangerie, et Soy, spécialisée dans les aliments diététiques à base de soja, n'ont pas non plus à se plaindre. Depuis son départ de Paris pour Nevers en 1990, la première a doublé son chiffre d'affaires ainsi que ses effectifs, qui atteignent aujourd'hui 32 personnes. La seconde, partie à Saint-Chamond en 1986, à la recherche d'espace et d'eau pure, a quadruplé ses activités et doublé ses effectifs, passés de 17 à 37 personnes.

Les pionniers n'ont pas à rougir non plus : avant de déménager, en 1977, Barphone, spécialisée dans la téléphonie, employait 60 personnes au fond d'une cour à Melun (Seine-et-Marne). Elle en emploie aujourd'hui plus de 400 à Saumur. Le sérigraphe Luchard faisait vivre 8 salariés en 1978, il en emploie 110 près d'Angoulême.

En règle générale, les 26 entreprises citées ont toutes vu leur chiffre d'affaires et leurs effectifs augmenter bien plus que la moyenne des entreprises françaises. Pourtant, ces réussites économiques et sociales cachent de multiples traumatismes vécus par les salariés parisiens. *« La question du personnel est très délicate »*, reconnaît la DATAR. Sur les 1 793 personnes concernées par les 26 délocalisations étudiées, 374 seulement, soit 20 %, ont suivi leur entreprise.

Si Chevillot, leader sur le marché du marquage animal, a su convaincre 20 de ses 30 salariés de vivre à Albi en 1986, et si Cardial, entreprise high-tech spécialisée dans la fabrication de prothèses cardiovasculaires, est partie en 1990 avec 13 de ses 23 salariés à Saint-Etienne, ces entreprises font figure d'exception. En 1973, la totalité des 40 ouvriers de SUFAM (petit électroménager) concernés par le transfert de leur atelier dans les Ardennes ont refusé de quitter Colombes et ont été licenciés. En 1984, Citel (composants électroniques) n'a pu convaincre qu'un seul cadre de partir à Saint-Etienne, en lui assurant une promotion : ses 9 collègues ont préféré rester à Paris. En 1981, les 600 ouvriers de Renault *travaillant à la fonderie* de Billancourt n'ont pas non plus été enthousiastes pour s'installer dans le Poitou : 80 seulement ont fait le déplacement. Conséquence, l'entreprise a dû recruter une main-d'œuvre rurale sans qualification et, aujourd'hui, le taux d'accidents du travail y est encore l'un des plus élevés des filiales du groupe.

Si, politiquement et économiquement, les délocalisations peuvent être parfaitement justifiées, l'honnêteté impose donc de reconnaître qu'elles s'effectuent rarement sans drame humain.

**Frédéric Lemaître**

# Délocalisation en cours

LA banderole est toujours accrochée à la façade de la rue Sextus Michel. Six mois se sont écoulés depuis que le Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) a appris, par la presse, qu'il faisait partie des « délocalisés ». Direction Marseille. Depuis ce 7 novembre 1991, l'établissement public vit encore sous le choc. *« CEREQ : cobaye de la délocalisation, non au transfert en 1992. D'abord les reclassements. »*

La cause pourtant est entendue. Le CEREQ va à Marseille et pour certains dès septembre prochain, date d'un premier déménagement. L'opération devrait être achevée un an plus tard et les locaux parisiens entièrement désertés. Les problèmes ne sont pas réglés pour autant. Bien au contraire. Les affiches disent d'abord la déception et l'amertume d'avoir été traité à la légère. Syndicats, personnels et direction connaissent à ce sujet les mêmes anecdotes : *« Les premiers papiers officiels reçus mentionnaient le Centre d'études et de recherches sur l'emploi* et *les qualifications... Il n'y a jamais eu le mot emploi dans notre sigle depuis notre création en 1970 ! Nous avons aussi appris que nous n'avions qu'un seul ministère de tutelle : le travail... oubliant l'éducation nationale qui est pourtant le véritable employeur de la maison. »*

Le CEREQ croit, dans son ensemble, que son transfert, dans ces conditions-là, est un mauvais choix. Durant le mois de novembre, la direction, les syndicats et le personnel font front commun et expliquent en haut lieu *« leur différence »*. *« Nous avons été créés en 1970 pour étudier les relations formation-emploi et suivre la question des qualifications*, précise ce chargé d'étude. *Travailler sur une statistique à Marseille ou à Paris, c'est vrai qu'il n'y a pas d'impossibilité majeure. Mais il ne s'agit pas de cela. Nous collaborons avec le ministère de tutelle, l'INSEE, les partenaires sociaux. Nous formulons des avis et des propositions sur la politique de formation et d'emploi. Nous sommes présents au sein des commissions paritaires consultatives des ministères, etc. Les responsables de la CFDT, Jean Kaspar, de la CGT, Louis Viannet, du CNPF, François Périgot, ont demandé que nous restions à Paris. »*

## Seulement une trentaine

Sans succès. Le cas de la documentation, la plus importante de France dans le domaine avec près de 20 000 titres et 7 000 revues classées, n'a pas plus pesé dans la balance. Devant ce mur et devant la certitude que faire traîner le dossier *jusqu'en 1993 ne changerait* rien, même en cas d'une nouvelle majorité gouvernementale – l'opposition actuelle s'étant montrée favorable au principe des délocalisations – la direction du CEREQ décide en décembre d'organiser le transfert *« pour prendre le taureau par les cornes »*, rompant alors avec les syndicats. *« Le climat d'incertitude se serait accru*, argumente Yves Lichtenberger, directeur du CEREQ. *Il est de toute façon plus facile de reclasser quelqu'un encore en activité plutôt que quelqu'un sans perspective. »* Car aujourd'hui il s'agit bien de cela, le reclassement de l'ensemble des fonctionnaires qui n'accompagneront pas le mouvement vers Marseille. La majorité en fait, car sur 126 salariés actuels, la direction pense qu'une trentaine devraient suivre. Une estimation surévaluée selon la CFDT et la CGT qui, même en refaisant leurs comptes, n'arrivent pas à ce total.

Les deux syndicats de l'établissement reprochent à la direction son optimisme sur les perspectives d'emploi. *« Il y a soi-disant*, retient la CGT, *un espace mobilité, d'abord avec nos quinze centres agréés CEREQ qui sont en province mais qui emploient chacun au plus trois personnes, nos ministères de tutelle et l'INSEE essentiellement. Or, déjà les premières difficultés apparaissent. Le ministère du travail a dit qu'il ne participerait pas au reclassement. Avec l'INSEE se pose la question des équivalents indiciaires. C'est sûr que l'éducation nationale, qui est en fait notre corps d'origine, va porter en grande majorité l'ensemble des espoirs. Mais cela implique des ouvertures de postes et l'organisation de concours. » « Etre sûr de reclasser tous les salariés dans le délai imparti*, insiste la CFDT, *c'est imaginer que les circuits administratifs sont des rouages bien huilés et peuvent faire face à une situation aussi exceptionnelle que celle d'une délocalisation. Ce pari nous semble fou. »*

Yves Lichtenberger explique, lui, avoir obtenu des garanties concernant les cas les plus difficiles : les contractuels (une vingtaine environ), embauchés avant *qu'un concours n'ait pu être* organisé ; leur titularisation est en cours *« et se fera*, assure la direction, *même s'ils ne suivent pas à Marseille. »*

Quant à ceux qui se sont portés volontaires pour aller à Marseille, les primes offertes *« ne leur semblent pas financièrement incitatives »*. Elles vont permettre de couvrir essentiellement les frais. Pour eux, c'est aujourd'hui la course au logement, à la crèche, à l'école, ou à l'emploi pour le conjoint. Ils disposent d'un voyage payé pour aller sur place et mesurer les efforts de leur ville d'accueil qui a mobilisé ses services autant que possible. Le CEREQ marseillais connaît déjà ses nouveaux locaux : quai de la Joliette, des friches industrielles près du port qui vont être totalememt réhabilitées. Le déménagement, les primes versées et l'achat des locaux, le tout évalué à 60 millions de francs, sont pris en charge par les tutelles. Le CEREQ n'en fait pas moins ses comptes et pense déjà à l'augmentation de ses charges : frais de missions, téléphone, avec une masse salariale qui *in fine* ne devrait pas varier puisque l'établissement, à terme, devrait retrouver ses 126 salariés. Le gouvernement s'y est engagé : les délocalisations ne seront pas l'occasion de réduire les effectifs. Un point essentiel, évidemment, si la promesse est tenue malgré les coûts budgétaires entraînés par l'ensemble du dispositif.

Le CEREQ sera donc finalement l'un des premiers organismes à avoir été ... transférés ? délocalisés ? Personne au CEREQ ne veut choisir ce vocabulaire. La direction parle de *« reconstruction d'un autre établissement à partir de la même charpente et avec le maintien des missions »*, la CFDT de *« réorientation »*, la CGT de *« liquidation »*. Tous en tout cas savent que la mémoire de leur établissement risque de disparaître, que les équipes sont aujourd'hui éclatées et qu'il sera bien difficile de repartir d'un nouveau pied. *« Je travaille sur l'emploi*, explique ce chercheur, *vous connaissez beaucoup d'entreprises privées qui renouvellent leur personnel à plus de 70 % sans dommage ? Moi pas. »*

**Marie-Béatrice Baudet**

# Pour une décentralisation qualitative

*Un entretien avec Jacques Voisard*

*Jacques Voisard est président du Comité de décentralisation depuis 1986 et responsable du GERI (Groupe d'études de réflexions interrégionales), association de collectivités territoriales créée en 1990 et qui étudie les coûts financiers et sociaux liés aux concentrations.*

***« Quel est, selon vous, l'avenir de la décentralisation ?***

– Dans la situation actuelle, seules les activités tertiaires sont créatrices d'emplois. On peut distinguer deux grands types d'activités tertiaires. Tout d'abord, le tertiaire d'intérêt général public et privé (administration, distribution de l'eau, de l'électricité et du téléphone par exemple) qui est en pleine restructuration ; il emploie de nombreux cadres dont certains ont vocation à devenir des dirigeants. Les années passées dans une ville moyenne ne devraient pas poser de problèmes.

» Ensuite, il y a le tertiaire marchand, lié à l'industrie (banques, services, etc.) qui n'est pas localisable n'importe où à cause des contraintes économiques. En France, nous devons d'abord agir sur le tertiaire d'intérêt général afin de lutter contre la concentration et la désertification et pour la reconquête du territoire. La présence du tertiaire d'intérêt général ne peut que faciliter la localisation des activités tertiaires marchandes.

***– Quels sont les moyens pour réussir ?***

– Il faut profiter de la richesse de notre territoire pour délocaliser des fonctions nationales de recherche, d'administration et de formation. Mais il faut à chaque fois trouver une cohérence en veillant à ce que les villes d'accueil choisies aient trois caractéristiques : une cohérence économique et sociale avec l'activité à décentraliser ; qu'elles soient situées sur le réseau moderne de communication (aéroport ou TGV) ; qu'elles soient des villes universitaires pour éviter aux parents les soucis pour les études de leurs enfants.

» Par ailleurs, il faut délocaliser les fonctions et pas les personnes en faisant appel aux candidatures et en conduisant des opérations de mutation. Il est évident que lorsqu'on veut déplacer une centaine d'agents de l'Etat ou de salariés, on risque de rompre autant d'équilibres affectifs, sociaux et professionnels. Inversement, il est certain qu'il existe dans le dispositif national autant de personnes capables de remplir ces fonctions et qui accepteraient de changer pour les sites proposés.

***– Comment appréciez-vous la situation actuelle de l'Ile-de-France ?***

– Il ne s'agit pas de la seule Ile-de-France mais de l'évolution de la société française et de son mode de développement. Depuis trente ans en effet, nous avons déplacé beaucoup de gens sans l'accompagnement ou l'installation dans les régions d'un encadrement social naturel. Il est intéressant de constater par exemple que l'Ile-de-France abritait 39 % des cadres supérieurs français en 1962, qu'en 1982 sa part avait diminué et se situait autour de 35 % et que cette part est remontée depuis 1989 à 41 % et plus. Le phénomène est inverse pour les personnes âgées : entre 1982 et 1990, leur nombre n'a crû que de 63 300 personnes en Ile-de-France contre 764 000 dans le reste du pays. Or, l'encadrement et les personnes âgées ont de tout temps joué un rôle important dans l'organisation et le fonctionnement de la société française. L'encadrement ne doit pas se concentrer dans quelques îlots, notamment parisiens. Il est urgent de mettre en œuvre un grand mouvement de relocalisation du tertiaire supérieur pour assurer sa meilleure répartition sur l'ensemble du territoire. Les transferts ne doivent plus être seulement quantitatifs mais aussi qualitatifs.

**Propos recueillis par Françoise Chirot**

# Du boulevard Brune à Périgueux

*Le déménagement des timbres-poste, vingt ans après*

LE kilo de carottes coûtait 1,05 franc, la crèche 6 francs par jour, et, pour téléphoner à Sarlat, il fallait passer par une opératrice. A ces informations pratiques de la brochure *Périgueux vous accueille*, concoctée par la direction départementale des PTT de la Dordogne, les salariés de l'imprimerie des timbres-poste de Paris, délocalisée en 1970 à Périgueux, scandaient : *« Non à la déportation ! »*

La protestation ne faiblira pas jusqu'à l'arrivée, en 1970, des premiers imprimeurs à l'usine toute neuve du Périgord. Celle-ci n'avait rien à voir avec le bâtiment parisien du 103, boulevard Brune, construit en 1895. D'autant qu'on allait lui ajouter une nouvelle mission, l'impression de valeurs financières (timbres fiscaux, vignettes auto, etc.). La Dordogne offrait une vaste zone industrielle encore vierge, où l'on installera les ateliers sur un seul niveau, et où l'on construira enfin une station de traitement des déchets. A ces avantages, les contestataires opposaient le vote unanime du conseil de Paris contre le projet de transfert, et dénonçaient une opération électorale d'Yves Guéna, alors ministre des PTT, mais aussi député de la Dordogne.

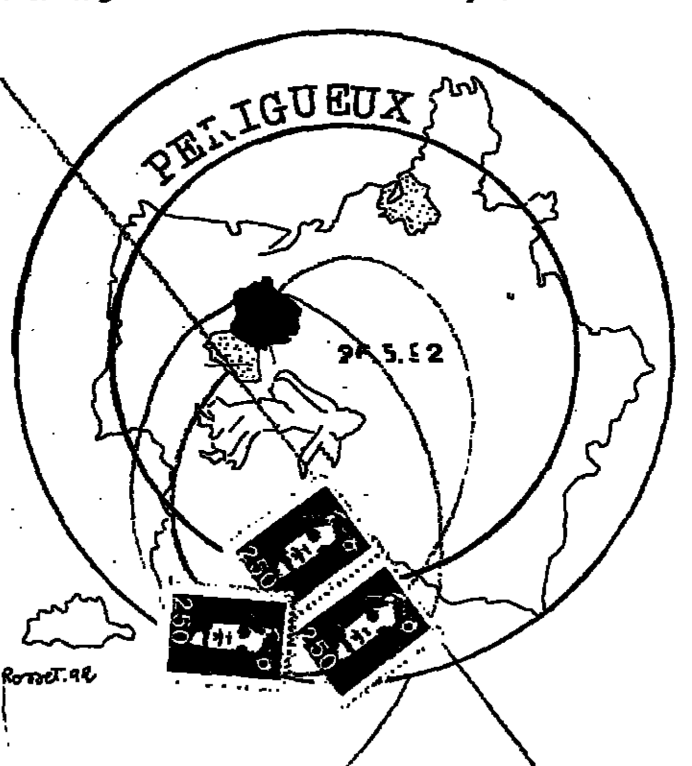
Au-delà des polémiques, c'est surtout le reclassement des conjoints à Périgueux qui posait problème. Quelques-uns ont pu être embauchés à l'imprimerie, une poignée dans le privé. *« Il n'y a pas eu une coopération extraordinaire de la part des employeurs potentiels »*, déplore Michel Marsaud, directeur commercial qui, à l'époque, faisait fonction de chef du personnel à Périgueux. Le conseil général et la chambre de commerce sont restés également très en retrait. Finalement, seul un tiers des cinq cents salariés du boulevard Brune est venu dans le Périgord. Pour remplacer les absents, il a fallu recruter sur place.

La reconversion des agents restés à Paris préoccupait aussi beaucoup le personnel, dont les grades et certains métiers n'existent dans nulle autre unité des PTT. Cas extrême, celui de Claude Jumelet, quarante-six ans, l'un des deux maîtres graveurs de l'imprimerie. *« On a beaucoup insisté pour que je vienne,* explique-t-il. *Moi, je ne savais même pas où était Périgueux. Mais, de toute façon, mon métier étant très spécialisé, je n'avais pas le choix. »* Philippe Sampoux, cinquante-deux ans, chef de fabrication, avait de son côté été sollicité pour créer un atelier de photogravure. *« Pour moi, la campagne, c'était l'horreur,* explique-t-il de son bel accent de titi parisien. *Alors, à Paris, j'ai visité des centres de tri en vue d'un éventuel reclassement. Cela ne m'a pas plu. Le travail n'avait rien à voir avec celui de l'imprimerie de timbres, qui touche un peu à l'art. J'ai mis en balance l'embauche de ma femme à l'imprimerie. Cela a été accepté. »*

## Périodes d'inquiétude

Pour rassurer les salariés, des « voyages d'études » ont été organisés, les délégués du personnel sont venus visiter les chantiers. *« Nous devions assurer aux transférés un environnement social de qualité,* insiste Michel Marsaud. *Et c'était normal. L'administration n'a pas lésiné sur les moyens. »* Cent quatre-vingt-dix logements neufs en HLM ont été réservés par La Poste, desservis par des cars de ramassage gratuits. Des places en crèche ont été retenues, une coopérative, un service médical de prévention, un centre de loisirs, etc., ont été créés. *« Tout cela était prévu dès le départ »*, précise Michel Marsaud. *« Entre la décision du transfert et son application, on a eu des périodes d'inquiétude,* conteste René Éon, artisan taille-doucier qui était secrétaire général du bureau de la CGT de la nouvelle imprimerie. *C'est surtout sous la pression du personnel que des problèmes ont été résolus au coup par coup. »* En revanche, l'« abattement de zone » qui réduit les salaires de province de 15 % à 20 % a été appliqué, à peine compensé par une prime unique.

Pour la direction, il fallait aussi assurer la production de timbres pendant le déménagement, qui allait durer jusqu'en 1972. Pour Jean-Claude Jollivet, cinquante-huit ans, directeur de l'approvisionnement, c'était la conquête du Sud-Ouest ! *« A Paris, l'atelier avait ses traditions. Je savais qu'avec le transfert on allait abandonner de vieilles machines et que les gens les plus routiniers ne suivraient pas. C'était une occasion pour moderniser l'imprimerie. Il est vrai aussi qu'au passage nous avons perdu d'excellents techniciens. »*




Certains ont eu du mal à s'adapter à la vie de province. Comme Bernard Montagut, quarante-quatre ans, maître imprimeur. *« J'avais le moral à zéro. A Paris, je sortais tout le temps avec mes copains, au cinéma ou en boîte. Ici, il ne se passe rien. Je me sentais enfermé. »*

Vingt-deux ans plus tard, quel bilan tirer de l'opération ? Première remarque : le nombre de salariés expérimentés s'étant réduit du fait des défections, *« l'avancement a été très rapide,* signale Claude Bourlier. *Nous avons gagné quinze ans en moyenne »*. Un constat surtout valable pour les niveaux intermédiaires. *« J'aurais eu une carrière plus rapide si j'étais resté près du Bon Dieu »* – entendez le ministère des PTT, – estime Jean-Claude Jollivet, cadre supérieur. Car le pouvoir décisionnel, lui, est bel et bien resté dans la capitale. Il a même été créé un organisme intermédiaire de tutelle. Du coup, les contacts directs entre l'imprimerie et le ministère se sont raréfiés.

Beaucoup de salariés ont profité de ce changement de vie pour acheter une maison et cultiver leur passion. Jean-Claude Jollivet est devenu *« éleveur amateur »* de chiens briards grâce auxquels il se fait de nombreux amis en Europe. Bernard Montagut et René Éon sont respectivement devenus arbitre et entraîneur de football. Claude Bourlier, adjoint au maire de son village, a créé avec des copains, un « cercle philosophique ».

Reste un sujet, crucial pour certains : le chômage des enfants. *« Je ne voulais pas venir à Périgueux uniquement parce que je savais que mes enfants, une fois devenus adultes, auraient du mal à trouver du travail,* explique Monique Cluzeau, cinquante-cinq ans, contremaître principal à la vérification. *L'un a dû repartir à Paris, l'autre est au chômage et vit à la maison. Malgré ce que nous avait dit la direction d'alors, on ne nous a jamais aidés. »* Une note au personnel, datée du 22 avril 1968, précisait bien : *« L'administration peut se charger d'inscrire le conjoint et éventuellement les enfants sur la liste d'embauchage en vue de leur utilisation ultérieure à l'imprimerie des timbres. »*

Et si on délocalisait à nouveau l'imprimerie à Paris ? Certains accepteraient, d'autres ressortiraient les banderoles, et puis, le temps et la distance ont nourri tous les fantasmes. Paris serait devenue une *« ville dangereuse »*, qui *« fait peur »*. *« La page est tournée. »* D'ailleurs, le numéro 103 du boulevard Brune n'existe plus.

**Francine Aizicovici**

# Bienvenue aux entreprises...

*Les régions se sont équipées*

QUITTER la vaste concentration de l'Ile-de-France est rarement un exercice facile pour les entreprises. Habituées aux facilités du centralisme parisien, les sociétés appréhendent souvent de ne pas trouver, dans les régions, des interlocuteurs capables de monter avec elles leurs projets de décentralisation. Pourtant, ces relais existent. Des comités d'expansion aux chambres de commerce et d'industrie (CCI), les régions, les départements, les communes parfois, se sont dotés de dispositifs d'accueil pour attirer les services décentralisés des entreprises – voire leur siège social – ou pour faciliter l'installation d'administrations « délocalisées ».

*« Développer un territoire, en mobilisant autour de projets et d'actions d'ensemble des partenaires politiques et économiques et en s'appuyant sur des équipes professionnelles qui allient compétences et expérience »*, tels sont les termes avec lesquels Maurice Ligot, président du Conseil national des économies régionales et de la productivité (CNERP), présente l'objectif des comités d'expansion. Créés dans les années d'après-guerre à partir d'initiatives locales, ces comités ont reçu une consécration législative en 1954. Sous des appellations variées – comme celle, largement répandue, d'agence de développement,– les comités d'expansion participent depuis, aux côtés des CCI et de divers bureaux d'études privés, aux dispositifs de développement économique des régions.

Selon le CNERP, ils sont aujourd'hui 120 en France – 8 comités régionaux, 72 départementaux et 40 locaux. Financés à plus de 90 % par les conseils généraux (parfois régionaux), soit un budget annuel moyen situé entre 3 et 4 millions de francs, ils emploient entre six et douze salariés permanents, à l'exception de cas atypiques comme l'agence de développement régional (ADR) de Lille, qui regroupe cent cinquante salariés.

## Projets clés en main

Ces comités sont *« constitués en associations qui regroupent un large éventail d'élus, de représentants des syndicats, ainsi que les chefs d'entreprise et les principaux acteurs économiques,* précise Anne-France Braquehais, déléguée générale du CNERP. *Cette concertation leur permet de proposer aux entreprises des projets clés en main, répondant à l'ensemble des problèmes qui sont* [illegible]

Placés dans l'orbite des conseils généraux, ces comités coexistent parfois avec des structures similaires, comme les comités économiques et sociaux des régions, *« mais leur vocation est d'être, en plus d'un « tableau de bord » sur l'ensemble de l'économie de leur région, de véritables catalyseurs d'initiatives sur le terrain »*, souligne Anne-France Braquehais. Et l'exemple du comité départemental de Nantes est éloquent.

Réorganisé en 1988, il comprend actuellement quatre collèges regroupant des élus, des syndicats, des chefs d'entreprise ainsi que des financiers et des experts comptables. En novembre 1992, la société Saunier-Duval Electricité (groupe Générale des eaux) s'installera définitivement à Saint-Aignan-Grandlieu (Loire-Atlantique). L'ensemble du projet a été piloté par le comité : *« Grâce à une banque de données comprenant l'ensemble des sites et des locaux vacants dans le département, avec notre réseau de financiers et de chefs d'entreprises nous avons pu proposer à cette entreprise un service global incluant le montage financier, le travail des conjoints et les possibilités de logements pour les salariés »*, précise Evelyne Bocquenet, directrice du comité. En outre, des voyages sont régulièrement organisés pour permettre aux salariés de découvrir leur future région, juger des possibilités de logement et de scolarisation pour leurs enfants. Des représentants du comité se sont même déplacés à Villepinte – le lien actuel de l'unité de fabrication qui doit être décentralisée – afin de présenter aux personnels les premiers projets.

Mais l'exemple du comité de Nantes est aussi trompeur. On reconnaît volontiers au CNERP que *« les comités peuvent n'exister que sur le papier : cela dépend en grande partie de la volonté des élus locaux d'en faire ou non des structures dynamiques. Et les résultats sont variables, notamment en raison, parfois, des oppositions politiques entre les élus »*, concède Anne-France Braquehais. Les CCI prennent quelquefois le relais dans les régions où les comités sont peu développés. Mais la recherche d'entreprises nouvelles reste le plus souvent étrangère aux missions qu'elles se fixent. Elles conservent encore la marque de leurs origines plus commerciales qu'industrielles et interviennent avant tout au niveau de la gestion du réseau d'entreprises existantes. *« Elles cherchent peu à faire venir des concurrents sur leur territoire »*, précise un chef d'entreprise. Il y a pourtant des exceptions : motivée par la possibilité de bénéficier à terme du dynamisme de l'ensemble du tissu industriel de sa région, la CCI de Nevers a ainsi largement développé son service de *« prospection d'entreprises »*.

## Une technopole originale

De façon générale, le rôle que se sont fixé les comités d'expansion laisse encore une large place aux initiatives locales. Preuve de leur présence encore trop limitée, de nombreux bureaux d'études et associations d'aide au déplacement ont déjà pris position sur le marché des décentralisations, offrant leurs services variés aux entreprises déroutées par le dédale des démarches administratives. La technopole de Toulouse en est un bon exemple. Créée en 1988, elle s'est donné pour mission d'*« accélérer le développement économique de l'agglomération toulousaine en collaboration avec tous les acteurs locaux »*. Constituée en société d'économie mixte – avec cinq salariés permanents, – son budget est composé d'un financement à 50 % des treize communes périphériques, à 25 % de la CCI de Toulouse et à 25 % des banques privées locales.

Un réseau d'une centaine de chefs d'entreprise, en plus des liens avec les élus, les milieux de la recherche et de la finance, permet à cette structure originale de *« fédérer l'ensemble des décideurs locaux autour de projets d'implantation de sociétés françaises ou étrangères »*, précise un de ses responsables. Et la formule est concluante : le 22 juin prochain, la première pierre des futurs locaux d'Air Inter sera posée à Toulouse. Jean Arichbaeff a été chargé, en 1991, de préparer ce projet de décentralisation des services informatiques et d'une partie de la direction administrative et comptable de la compagnie aérienne française, une opération dont la fin est prévue pour septembre 1994. Après de nombreuses propositions de régions différentes, et à la suite de rencontres variées avec des partenaires potentiels, il a finalement décidé de traiter directement avec la technopole de Toulouse : *« Ils ont su nous proposer un projet global,* précise-t-il. *Leur réseau nous a permis d'éviter d'aller frapper à de multiples portes, et le cas nous était déjà arrivé d'être systématiquement renvoyés de conseil général en conseil régional. »*

**Olivier Piot**

# ... et au personnel

*L'accueil d'une association de bénévoles*

A ses débuts, la décentralisation n'avait pas fait que des heureux. Dans les années 60, pour certains Parisiens, partir en province tenait du cauchemar. Un certain nombre de municipalités ont alors senti le besoin d'informations et d'intégration qu'avaient ces « exilés ». D'où la création d'associations de bénévoles destinées à accueillir les nouveaux habitants. C'est ainsi qu'est née en 1964 l'association Accueil des villes françaises (AVF).

En trente ans, ce mouvement spontané n'a fait que croître ; et il s'est organisé. Les six cents associations locales et indépendantes se sont fédérées en une Union nationale (1), les dix-huit présidents des unions régionales étant membres de droit du conseil d'administration. Vingt mille bénévoles toutes formées par des formateurs professionnels animent l'association. *« Beaucoup de nos bénévoles sont des épouses de personnes déplacées, qui ont connu les problèmes liés à l'intégration et qui, n'exerçant pas d'emploi, s'investissent à fond dans la vie associative »*, explique Dominique Briand, une des responsables d'AVF.

Leur première tâche consiste à accueillir les « nouveaux » en leur donnant toutes les informations sur les ressources de la ville, les équipements culturels et sportifs, les écoles, les universités. *« Mais nous ne sommes pas un annuaire. Les gens attendent des renseignements qualitatifs : quel est le bon dentiste, le meilleur boulanger, le cours de danse le plus performant. A tous ceux-là aussi nous répondons »*, précise une « accueillante ».

La mission des AVF va plus loin : en effet, pour s'intégrer dans une ville, il faut aussi se faire des amis ou, au moins dans un premier temps, des relations. Un peu à l'instar des Rotary et autres Lions Clubs, l'association organise des dîners, des sorties, des réunions destinés à établir des liens entre les habitants anciens et nouveaux. *« Il y a un risque de déviance,* reconnaît Dominique Briand. *Au lieu de tourner, les gens ont tendance à rester dans l'association. Or, elle ne doit pas devenir un club d'activités, ce n'est pas sa vocation. »*

On estime à un demi-million le nombre de ceux qui ont bénéficié un jour ou l'autre des services des AVF. Parmi eux, beaucoup de cadres du secteur privé, comme le personnel des banques qui change de ville tous les trois ou quatre ans. L'armée a sa propre structure, mais certaines épouses de militaires qui veulent justement sortir de leur milieu viennent aux AVF. En revanche, les fonctionnaires de l'éducation nationale fréquentent peu ce type d'associations.

Les grosses entreprises sous-traitent souvent les démarches d'installation de leur personnel déplacé à des sociétés commerciales, comme M2M ou bien MD (Mobilité et développement), qui se chargent de trouver un logement et de s'occuper des démarches administratives. Pour assurer un suivi de l'intégration, durant six mois ou un an, ces sociétés signent des contrats de partenariat avec les AVF.

## L'objectif européen

Vingt-sept ans après les transplantés du service public, les mesures prises par Edith Cresson vont donner aux AVF l'occasion de recommencer. Les trente mille agents de l'Etat renâclent en effet à quitter la région parisienne. Aussi la DATAR a chargé l'Association d'une mission : donner aux gens l'envie de s'installer là où leurs administrations souhaitent les envoyer et faire du pré-accueil.

Il n'est pas facile de donner une image accueillante d'un endroit pour lequel il y a un préjugé défavorable. Pourtant, le pari a été réussi par des entreprises privées. Par exemple, lorsque Renault a commencé à envoyer les salariés de Billancourt vers d'autres sites, une majorité d'entre eux ont choisi Le Mans, tant la publicité faite par l'AVF locale sur la ville était attirante. Séduite, la société Philips a demandé le même service, ainsi que Thomson. Une enquête a aussi été lancée dans cinq villes : Angoulême, Bourges, Lille, Lyon et Marseille, pour faire l'inventaire des possibilités en matière de logement, d'emploi pour le conjoint, de ressources scolaires, culturelles et sportives. Le but est de les confronter avec les souhaits des futurs délocalisés.

La présidente, élue en avril dernier, Marie-Christine Paris, avoue un rêve : faire école dans les pays de la Communauté européenne. Dans quelques mois, les entreprises enverront des gens aux quatre coins des Douze. Les accueillir, c'est un peu faire l'Europe.

**Liliane Delwasse**

(1) Union nationale des Accueils des villes françaises, 20, rue du Quatre-Septembre, 75002 Paris. Service Minitel : 3615 AVF ACCUEIL.

LUCARNES

# Les chaînes du bureau

*La télévision, en diffusant des programmes professionnels, devient un outil de travail*

NI paillettes ni stars, peu d'heures d'émission, une audience limitée : dans le monde cruel des télévisions commerciales, Computer Channel serait vouée à une rapide faillite. Mais Computer Channel n'est pas dans la course à l'Audimat.

Depuis le 12 mars 1991, cette chaîne d'un genre nouveau s'active à satisfaire une clientèle très ciblée : les «télécommunicants» et autres informaticiens des grands centres de traitement d'information. *«Dans un secteur où les technologies évoluent très rapidement, les besoins de formation et d'information sont importants,* explique Jean-Marc Harion, le directeur général de la jeune chaîne, *et nous sommes donc complémentaires tant de la presse spécialisée que des formations classiques.»*

Du mardi au jeudi, à 12 h 30 (après les réunions, avant le repas...), Computer Channel diffuse par satellite ses émissions, d'environ une demi-heure. Cinq émissions nouvelles par mois viennent s'ajouter aux rediffusions des mois précédents, classées par genre (produits, dossiers, débats...) et par public de destination (de «spécialiste» à «utilisateur» en passant par «averti», «généraliste» et «décideur»). Reportages, plateaux, témoignages, graphiques, une petite équipe de huit permanents prépare, avec des formateurs, les émissions tournées avec les moyens de VT-COM. Cette filiale de France Télécom détient 63 % de Computer Channel, le reste appartient à Industry Television International.

Ce menu didactique touche environ 5 000 informaticiens répartis chez la soixantaine de clients actuels (banques, assurances, laboratoires pharmaceutiques, SNCF, EDF, Shell ou Essilor, ainsi que des écoles d'ingénieurs ou le centre de formation Bull). Chacun consomme à sa façon : certaines entreprises organisent des «réunions-télé» en direct, d'autres diffusent le programme dans des salles en libre-service ; certaines enregistrent les émissions pour les visionner en différé ou les verser à leur documentation, d'autres se contentent de l'envoi des cassettes sans même s'équiper d'une antenne satellite. Chez Bouygues, où le câblage est particulièrement sophistiqué, il est même possible de regarder les émissions sur certains terminaux informatiques.

*«C'est un service qui répond à une philosophie : «facile à digérer»,* reprend Jean-Marc Harion, *et c'est aussi un média souvent consommé collectivement. Il permet à l'ensemble d'une population souvent très sollicitée d'assimiler rapidement des éléments de formation.»*

## La neutralité d'un « porte-parole »

L'ensemble fonctionne comme une sorte de club, de chaîne «sur mesure». Les abonnés sont régulièrement sondés sur les sujets à traiter et invités à noter les émissions (le dernier référendum donne 3,9 sur 5 à Computer Channel). La chaîne se veut le «porte-parole» des utilisateurs, et joue une stricte neutralité vis-à-vis des constructeurs de matériels ou de logiciels. L'adhésion à ce club n'est pas à la portée de tout le monde : l'abonnement est facturé 45 600 francs la première année, antenne satellite comprise. Ce qui permet à Computer Channel d'espérer l'équilibre avec seulement 200 clients, attendus pour fin 1993.

Cette stratégie prudente (le budget annuel ne dépasse pas 8 millions de francs, dont la moitié en production) vaut aussi en matière de programmes. Computer Channel teste quelques nouveaux concepts (séminaires retransmis, opérations spéciales avec les grandes écoles...), réfléchit à des émissions sectorielles (informatique de santé, de transport...) ou d'anglais informatique, projets qui pourraient être facturés en option puisque chaque abonné est équipé d'un décodeur Visiopass. Mais dans l'immédiat, pas d'augmentation des horaires pour ne pas saturer les téléspectateurs...

Cette prudence a peut-être fait défaut à Canal Santé. Lancée il y a trois ans, cette chaîne destinée aux professionnels du secteur a dû arrêter ses émissions le 15 février dernier. La Lyonnaise des eaux a englouti plus de 100 millions de francs dans l'aventure, *via* sa filiale Lyonnaise Santé. Son président, le docteur Simon Thabaut, regrette que la conjoncture publicitaire, morose dans le secteur médical, et la lenteur des négociations avec les organismes publics ou parapublics (caisses d'assurance-maladie, centres de formation) aient empêché à la chaîne de survivre.

Ambitieuse, Canal Santé avait séduit 4 700 praticiens avec ses 5 heures d'émissions quotidiennes, de bonne facture (*le Monde* du 27 juin 1991). Mais ces 1 600 heures annuelles, dont 500 heures «fraîches», coûtaient cher, 45 millions de francs de budget pour 12 millions de recettes (à 98 francs par mois l'abonnement)...

## « Enfants gâtés »

L'échec vient aussi des revirements successifs en matière de stratégie, Canal Santé hésitant entre une logique commerciale fondée sur la publicité et une logique de service public avec un financement assorti. *«Les médecins sont des enfants gâtés,* analyse Antoine Vial, fondateur et dirigeant de Canal Santé jusqu'en 1989, *peu habitués à payer leur information. Il était donc hors de question de faire payer à des praticiens libéraux le prix réel du programme. Mais pour pouvoir attirer les annonceurs, devenir incontournable pour la publicité, il fallait équiper au moins 10 000 personnes aux frais de la chaîne.»* Ou alors, passer à une logique de chaîne très professionnelle, très ciblée, à financement parapublic.

Antoine Vial travaille maintenant sur un projet de ce type, ciblé (*«On ne peut pas s'adresser au pharmacien comme au généraliste»*), à dimension européenne. Avec l'obsession de ne pas singer les chaînes grand public. Car, conclut Antoine Vial, *«il y a d'énormes recherches à faire sur la pédagogie de l'image, pour répondre à la demande».*

En Europe, cette demande de chaînes professionnelles est encore faible. Il existe certes des télévisions d'entreprise, mais ces réseaux restent le plus souvent internes. Les scientifiques de grandes entreprises communiquent *via* Europace, association qui diffuse par satellite des séminaires de haut niveau sur des sujets comme l'intelligence artificielle. En Grande-Bretagne, le système BBC Select permet la location des ondes de la télévision publique la nuit, pour diffuser vers des publics spécialisés.

Mais les projets abondent. Aux Etats-Unis, on trouve déjà des chaînes pour les concessionnaires automobiles, les pompiers, les policiers, les comptables...

**Michel Colonna d'Istria**

CULTURE

# Des privés au musée

*Des entreprises spécialisées dynamisent le patrimoine*

C'EST effectivement un drôle de couple. On voit mal convoler en justes noces le conservateur d'un musée et le gestionnaire du privé élevé dans le culte de la rentabilité. Les deux mondes auraient plutôt tendance à s'affronter. Pourtant, petit à petit, çà et là, il y a bel et bien mariage. A Avignon, par exemple. Le palais des Papes est, avec cinquante mille visiteurs par an, l'un des dix sites les plus visités en France, loin, bien sûr, derrière le château de Versailles ou ceux de la Loire.

Depuis août dernier, la ville d'Avignon, propriétaire de l'endroit, a fait appel à Culture Espaces, une entreprise privée spécialisée dans la valorisation et la sauvegarde du patrimoine, pour essayer de se sortir d'une belle impasse : la gestion du palais des Papes, qui, certes, vit ses heures de gloire en été, lors du Festival d'art dramatique, mais qui, pour le reste de l'année, aurait plutôt des difficultés à boucler ses fins de mois – sans parler de la course aux subventions entraînée par des travaux réguliers évalués en moyenne à 1 million de francs par an. Rien que la société d'économie mixte (SEM) où se retrouvent la ville et le département et qui gère le centre des congrès ainsi que le parking situé au pied du palais affichait un déficit de plusieurs millions de francs en 1991, les recettes visiteurs, tout juste équilibrées, étant, elles, recueillies par les seules finances communales.

## Circuits de visite

Une fois en charge du dossier, Culture Espaces décide d'agir sur trois fronts : développer un mécénat durable, rénover le monument et développer ses centres d'intérêt, enfin, assurer sa gestion au quotidien. Le dernier point est, pour Bruno Monnier, le PDG de Culture Espaces, un gestionnaire modèle formé à l'Institut supérieur des affaires (ISA, groupe HEC), imprégné des cours d'histoire de l'art de l'Ecole du Louvre, *«l'un des premiers pas à franchir afin de réconcilier un monument historique avec les règles de base de l'économie... ou du bon sens».* Pour le palais des Papes, le bon sens, c'est, par exemple, ne pas fermer ses portes à 18 heures en été (une mesure qui a déjà permis d'augmenter de 20 % les recettes), ou étendre ses circuits de visite, auparavant rétrécis et réduits au minimum pour plus de facilité. Du concret encore avec de nouveaux panneaux de signalisation, des fauteuils plus accueillants lorsque les visiteurs veulent faire une pause, ou des gardiens et gardiennes habillés tous de la même façon, ce qui n'était pas le cas auparavant ; le couturier Torrente a créé, pour l'occasion, quinze tenues différentes pour l'ensemble des salariés attachés au palais (guides, jardiniers...).

S'attaquer à la restauration du palais des Papes a nécessité beaucoup plus de savoir-faire culturel, et donc une collaboration étroite avec la direction du patrimoine du ministère de la culture, qui a son mot à dire, même si l'Etat n'est pas propriétaire, lorsque le site est directement concerné par des travaux de rénovation. *«Nous voulions arriver à présenter au public le cloître de Benoît XII ainsi que ses jardins, jusqu'à maintenant plutôt laissés à l'abandon. Nous avons obtenu l'autorisation de l'Etat, les travaux étant dirigés par des experts en monuments historiques. De même,* poursuit Bruno Monnier, *nous avons pu élargir le circuit de la visite à la terrasse des Grands Dignitaires, qui offre une vue exceptionnelle.»*

## Perles rares

Développer la fréquentation du site passe aussi par la création d'expositions. Avignon en organisait au mieux une par an. Culture Espaces espère tenir le rythme de deux manifestations annuelles. La première annoncée au programme s'inscrit dans le cadre du jumelage entre Sienne et Avignon, avec, de juin à septembre, «Prima di Leonardo», consacrée aux machines de guerre ou de génie civil inventées par les précurseurs de Léonard de Vinci.

L'expérience d'Avignon n'est pas unique. Culture Espaces a plusieurs cordes à son arc (le château de Monte-Cristo, la ville de Provins...). *Son dernier joyau ?* La villa Ephrussi de Rothschild à Saint-Jean-Cap-Ferrat, que vient de lui confier l'Institut de France, propriétaire de ce magnifique palais depuis 1934. *«Nous allons commencer par faire l'inventaire des œuvres d'art qu'elle contient,* explique Bruno Monnier, *ce qui n'a jamais été fait. Vous savez, les trois quarts des monuments français sont dans ce cas-là.»*

A priori, donc, le marché semble plutôt ouvert. Et il l'est certainement, à regarder les chiffres. La France compte mille deux cents monuments accessibles au public. Cent d'entre eux, ainsi que les palais nationaux et les cathédrales, sont gérés directement par l'Etat. Le reste est du ressort des collectivités locales, des départements, des régions, et dans quelques cas de propriétaires privés. Certains sites atteignent sans difficulté leur seuil d'équilibre, comme le château de Chambord, par exemple, tandis que d'autres souffrent beaucoup plus.

L'arrivée du privé est toute récente, quatre, cinq ans à peine, et encore toute modeste. Les sociétés reconnues comme solides se comptent sur les doigts de la main. Les trois plus importantes ont un point commun, qui ne doit rien au hasard : leur filiation avec un groupe dont le marché captif tourne autour des collectivités locales. Culture Espaces est ainsi une filiale de la Lyonnaise des eaux-Dumez, associée au Crédit national et à Havas Tourisme. Patrimoine de France fait, quant à elle, partie du groupe de la Générale des eaux. Dernier membre du trio, la Société pour le développement du patrimoine, filiale du groupe Accor et de la Caisse des dépôts et consignations. Les synergies sont ici bien claires : il s'agit de répondre aux besoins des communes, à tous leurs besoins, y compris la gestion de leur patrimoine culturel.

La démarche semble de bonne guerre, mais on ne souhaite pas faire beaucoup de publicité autour d'elle, comme l'espérait Philippe Botte, directeur général de Patrimoine de France. *«Le sujet est difficile. Nous attendons que les municipalités nous contactent. Nous croyons effectivement qu'il peut y avoir une complémentarité entre les méthodes du privé et la gestion du patrimoine français. Mais laissons les esprits faire leur chemin. Vous risquez souvent des conflits d'école entre les deux mondes.»* Une prudence reprise par Christian du Pavillon, directeur du patrimoine au ministère de la culture : *«Nous sommes assez ouverts à l'intervention des entreprises privées dans notre domaine, mais à condition de cadrer chacun des objectifs, de l'évaluer, de vérifier évidemment qu'il ne met pas en péril le patrimoine sous prétexte de rentabilité. Les choses vont se faire petit à petit.»*

Bruno Monnier ne tient pas d'autre discours. Pour lui, *«augmenter la fréquentation des monuments n'est pas une fin en soi. Le plus que nous allons dégager, par exemple, au palais des Papes, simplement en rationalisant quelques points-clés, va nous permettre de réinvestir dans sa restauration».* Car il semblerait en effet que l'activité, bien que passionnante, ne soit pas effectivement très lucrative. Si bénéfices il y a, la sagesse implique, a priori, de les consacrer à l'entretien de toutes ces perles rares. Un tonneau des *Danaïdes qui expliquerait aussi le* peu de professionnels sérieux intéressés par ce créneau.

**M.-B. B.**

ÉCHANGES

# Visite en Russie

*Prospection et formation*

SAINT-PÉTERSBOURG

*de notre envoyée spéciale*

DERRIÈRE les vitres poussiéreuses de Smolny, la nouvelle mairie de Saint-Pétersbourg, qui fut un institut pour jeunes filles nobles, on entrevoit l'éclat métallique des eaux de la Neva et la flèche dorée de la forteresse Pierre-et-Paul. Au loin, rutilent sous le soleil pâle du nord les multiples coupoles de la cathédrale Notre-Dame de Kazan. Le maire de la vieille cité, Anatoli Sobtchak, reçoit une délégation d'élus et d'industriels d'Annecy (Savoie) dirigée par le député et maire Bernard Bosson.

Après les politesses d'usage sur l'amitié séculaire entre la France et la Russie, Bernard Bosson va droit au but : Tefal possède une entreprise sous licence à Saint-Pétersbourg, qui fournit l'aluminium sous forme de disques plats. Le produit part ensuite en France pour subir le traitement anti-adhésif et recevoir le manche en bakélite. Tout irait bien si les taxes exorbitantes mises à l'exportation sur les matières premières n'étaient pas en train de tuer l'affaire. Anatoli Sobtchak écoute, réfléchit un instant et promet de demander une dérogation au gouvernement en excipant de l'argument suivant : l'aluminium russe de Tefal est déjà un produit semi-fini puisqu'il a été traité avant l'exportation. Le responsable de Tefal écoute la traduction et soupire, soulagé : son voyage n'aura pas été inutile.

## Transmission de savoir-faire

Cette visite était la première organisée par le nouveau club Saint-Pétersbourg. Créé à l'initiative du publicitaire Jacques Séguéla, qui a effectué pour l'ancienne capitale impériale diverses opérations de relations publiques, ce club s'est fixé une double mission. Il veut faciliter aux investisseurs français démarches et contacts et encourager ainsi les frileux à s'implanter dans la ville la plus occidentale de Russie, afin de lui apporter l'oxygène nécessaire.

Sa démarche comporte aussi un important volet sur la formation. Ainsi dix villes françaises aussi diverses que Paris, Lille, Nîmes, Annecy ou Quimper ont spontanément adhéré au club, chacune apportant sa contribution. Paris par exemple a reçu en avril dernier quatre hauts fonctionnaires de la mairie de Saint-Pétersbourg pour les initier durant quinze jours à la gestion municipale d'une métropole. Le directeur de la communication a longuement expliqué aux stagiaires comment l'information circulait auprès des 35 000 salariés répartis sur des milliers de lieux de travail, depuis l'hôtel de ville jusqu'au plus petit square. Il a précisé l'utilisation des trois supports réguliers : l'affichage, le journal vidéo, le journal interne. Avec Jacques Toubon, maire du 13ᵉ arrondissement, les membres de la délégation ont pu discuter du rôle d'une mairie d'arrondissement et des problèmes d'urbanisme.

Mais c'est la mairie d'Annecy qui a lancé, sous l'impulsion de Jean Régis, son maire-adjoint chargé du sport, l'opération la plus spectaculaire. Annecy a un savoir-faire dans l'épuration de l'eau et le traitement des déchets. Elle a donc offert à deux ingénieurs russes un cycle de formation technique dans ces domaines en collaboration avec l'université de Savoie. La formation continue de l'IUT a déjà une activité au Kazakhstan et étudiants et personnels kazakhs viennent régulièrement à Annecy par groupes de quinze ou vingt acquérir en quelques semaines une spécialisation dans l'industrie agroalimentaire. En 1991, six stages ont eu lieu dans le domaine de la stérilisation et de l'empaquetage des produits laitiers.

Des dirigeants d'entreprise qui aimeraient pénétrer le marché russe s'étaient joints aux élus savoyards. Noyés par la masse des intermédiaires, effrayés par le chaos juridique et la désorganisation apparente, ils ne savent pas trop comment s'y prendre.

## Décolletage et miches de pain

Jean-François Bucourt, vice-président de la Chambre de commerce et d'industrie, dirige une entreprise de trente salariés qui fabrique l'outillage à base de diamant pour l'industrie. Il s'est implanté à Moscou en 1975. *«Je me suis débrouillé seul et personne ne m'a aidé ; mais j'ai mis des années,* raconte-t-il. *Les gros industriels qui travaillent déjà ici n'ont pas besoin de soutien. Mais les PME n'osent pas se lancer et se font damer le pion par les Américains, les Allemands, les Italiens et maintenant les Japonais. Nous avons un pôle industriel de 800 entreprises très pointues spécialisées dans le décolletage dans la vallée de l'Arve. Si le club Saint-Pétersbourg pouvait les aider à être moins frileuses, fortes de l'appui politique personnel d'Anatoli Sobtchak, il aurait rempli son rôle.»*

Le responsable de la boulangerie d'Annecy La Gloriette ne s'est pas contenté d'offrir ses miches de pain. Fort de ses cinq points de vente et de ses trois franchisés, il réfléchit déjà au moyen d'ouvrir sur la célèbre perspective Nevski une boulangerie-viennoiserie à la française. En deux jours, il a réussi – grâce à l'appui du club, tient-il à préciser – à rencontrer un industriel de la branche, un homme d'affaires privé et à visiter une usine de fabrication automatisée de pain de 500 salariés. *«Je peux apporter un concept, une technologie, mais je suis trop petit, seul je ne peux rien faire. Je vais contacter de gros groupes français comme les Grands Moulins de Paris pour avoir un soutien.»*

Pour la responsable de l'Association des chargeurs et professionnels du commerce international (ACPCI), cadre chez Tefal, *«c'est un premier pas. Nos entrepreneurs, nos cadres, ont vu les interlocuteurs. Le club a une antenne à la mairie depuis trois ou quatre mois. Il aura à présent un bureau, un secrétariat ; le vrai travail peut et doit commencer. Le plus grand besoin ici, c'est la formation, et il faut porter tous nos efforts sur ce point».*

**L. D.**

TRIBUNE

# Pour un management interculturel

par Evalde Mutabazi

L'INTERNATIONALISATION des entreprises crée, au travers des opérations de négociation et de travail, des situations interculturelles caractérisées par la rencontre des hommes (et de leurs cultures d'appartenance), mais aussi et surtout par la rencontre des modèles de management. L'analyse des facteurs de succès des entreprises allemandes, *américaines et japonaises*, en particulier, et des échecs de coopération entre pays développés et pays en voie de développement a mis en évidence les déterminants culturels des comportements économiques. Cette découverte fondamentale dans l'histoire des organisations et du management a entraîné la *remise en question* des approches universalistes au profit des spécificités culturelles, nationales ou régionales. On a constaté en somme que l'efficacité des organisations ne pouvait passer par une uniformisation culturelle mais par une mobilisation globale des hommes autour d'un projet fédérateur et respectueux des spécificités en présence.

Il s'agit, au sein d'une firme multinationale, d'*apprendre à concilier l'intégration* et la différenciation, l'ouverture et l'environnement, pour mieux créer des synergies, renforcer les complémentarités et tirer profit des situations interculturelles. On admet ainsi que chaque culture, chaque modèle « a du bon », qu'il s'agit de développer au profit du projet global de l'entreprise. *Plus* concrètement, on reconnaît que la performance globale des entreprises multiculturelles, réunissant des membres appartenant à des communautés culturelles différentes, passe nécessairement par la capacité de ceux-ci à communiquer, négocier et travailler efficacement avec des partenaires de cultures différentes.

TANT que le management a été dominé par des approches universalistes, la formation dans cette discipline *était très fortement marquée par le* commerce et les affaires internationales. Cette vision essentiellement mercantiliste (distinguant depuis le quinzième siècle le commerce intérieur du commerce étranger) *a longtemps porté sur les disciplines* classiques de gestion et de droit (environnement, organisation, finance, marketing, fiscalité...), auxquelles on a quelquefois superficiellement rajouté le qualificatif *international*. Bien souvent, on a négligé les aspects humains et culturels liés au développement international des entreprises.

Le but principal était alors de former *des agents pour l'exportation des produits* (services) tels qu'ils étaient réalisés dans leur pays de conception, sans aucune adaptation au contexte d'accueil. Il s'agissait de vendre aux partenaires étrangers et non d'élaborer ou de réaliser avec eux des produits répondant aux préoccupations locales, de nouer des relations durables d'échange de coopération et d'enrichissement mutuel véritable. En conséquence, la pédagogie était essentiellement classique et expositive par rapport aux relations multiculturelles. *Excepté dans quelques grandes* écoles européennes, les aspects interculturels étaient à peine abordés dans le cursus de formation des étudiants.

ON se contentait de la formation linguistique *(deuxième langue étrangère*, anglais en général), complétée de courts stages en pays ou institutions étrangères. L'objectif essentiel de la formation était de développer la « capacité technique » des étudiants à instruire ou à prendre des décisions liées au développement international de l'entreprise, et éventuellement à les motiver vers une carrière internationale. Cette motivation restait souvent superficielle pour ceux qui n'avaient ni expérience étrangère préalable à leur formation ni opportunité forte de carrière *internationale. L'attrait pour* le voyage, l'exotisme, l'aventure ou la fuite du contexte d'origine ne pouvait faire de ces étudiants de véritables cadres internationaux.

*Dans un contexte multiculturel*, les cadres formés aux seuls aspects techniques font en effet du côte-à-côte et non de la coopération véritable avec des partenaires étrangers. Très peu sensibles aux aspects interculturels du management, certains d'entre eux rentrent très rapidement « au bercail », après avoir essuyé quelques échecs (par ailleurs très coûteux pour l'entreprise) en matière de communication, de négociation ou de travail avec des partenaires étrangers.

Face à la globalisation des marchés, quelques entreprises que nous avons étudiées (RVI, Rhône-Poulenc, Merlin-Gerin) ont cherché à développer la mobilité croisée des cadres internationaux, et non plus l'unilatérale expatriation. Au sein d'une firme multinationale, cette mobilité croisée permet la nécessaire interculturation du top-management de ses différentes filiales qui produisent ensemble (coproduction) des outils harmonieux de gestion et un ensemble cohérent de comportements managériaux. Intégrée *à la stratégie globale d'internationalisation* de l'entreprise, cette approche favorise la complémentarité des partenaires et un enrichissement mutuel sur les plans humain, technologique, économique et managérial. Elle permet à l'entreprise de tirer profit de la rencontre des cultures et des modèles de management.

Reste qu'au-delà des compétences techniques et linguistiques évidemment indispensables, au-delà de la mobilité croisée, il faut former les cadres aux aspects interculturels du management, et les entreprises multinationales doivent donc mettre en œuvre des structures et des politiques de formation appropriées intégrant ces aspects à la stratégie globale de développement. *Car la capacité à tirer profit des* situations interculturelles s'appuie sur des « habiletés » spécifiques en matière de communication, de négociation et de travail en équipes multiculturelles.

*Plus concrètement*, en situation de communication et de négociation interculturelle, l'attitude d'écoute active nécessaire doit être nourrie par une connaissance approfondie des spécificités des contextes *économique, juridique, politique, mais* aussi et surtout des spécificités culturelles de l'interlocuteur. Cette « gymnastique d'esprit » permet de le comprendre au-delà du discours, des gestes et des signes échangés, d'en saisir la signification et de mesurer la portée réelle du propos, en termes d'authenticité, d'implication et d'engagement. Cette exigence est encore plus complexe s'agissant des relations de travail avec des partenaires de cultures différentes, car on doit faire face à la fois aux problèmes liés à la rencontre des *cultures et des modèles de management* en particulier.

DANS ce contexte particulier, une simple sensibilisation aux spécificités des cultures en présence ne suffit pas : il *faut comprendre les logiques et systèmes* de cohérence interne pour pouvoir décoder les comportements des partenaires et des collaborateurs, et les resituer convenablement par rapport à leurs propres *attentes. Des outils de diagnostic, un* séjour prolongé et des interactions suivies avec des partenaires étrangers permettront de comprendre les logiques de hiérarchisation, de priorité, de légitimité sous-jacentes à leurs comportements, leurs modes de fonctionnement et leur style de management.

Former aux aspects interculturels du management suppose que l'on respecte *une certaine progression pédagogique*. Cette progression comporte quelques étapes-clés permettant d'acquérir des connaissances, des outils et des méthodes de réflexion et de travail, mais aussi et *surtout de développer* des attitudes et des comportements souhaitables. Dans la mise en œuvre concrète de la formation aux aspects interculturels, les apports théoriques, les travaux en groupes multiculturels de réflexion et d'entraînement alternent progressivement avec des périodes plus ou moins longues d'immersion en contexte multiculturel en pays d'origine *et/ou à l'étranger*. Les participants doivent ainsi passer du développement de leur ouverture d'esprit et de la sensibilisation aux aspects interculturels, à l'ancrage des comportements performants en matière de communication, de négociation et de travail en situations interculturelles.

EN conclusion, on peut dire que la globalisation des marchés et l'internationalisation des entreprises exigent, de la part de ces dernières et pour leur efficacité globale, une interculturation de leurs membres et de leurs cadres en particulier. Pour les entreprises concernées, il serait à la fois illusoire et dangereux de chercher à gommer les spécificités culturelles de leurs membres. Plusieurs expériences l'ont montré, toute tentative d'uniformisation culturelle entraîne, avec son échec inévitable, des rejets très coûteux. Les résistances liées aux points de conflits entre la culture *nationale de l'entreprise et les cultures* d'appartenance de ses membres peuvent hypothéquer l'avenir de la firme en faisant échouer ses stratégies de développement international.

Par conséquent, la meilleure stratégie consiste à développer un fonds culturel commun à partir des points de synergie entre cultures en présence dans l'entreprise. Ce fonds culturel commun, respectueux des spécificités culturelles de chacun, permet aux différents partenaires (et filiales) de s'accorder et de faire converger leurs efforts autour des défis et enjeux du groupe. *Ainsi, les aspects interculturels du* management sont intégrés à la stratégie globale de développement international de l'entreprise. La mise en œuvre de structures de communication et de styles de management appropriés permettent alors de réaliser cette intégration des spécificités, *au profit des projets fédérateurs que* développe l'entreprise multiculturelle.

C'est dans cette optique que doit être envisagé un processus progressif de formation aux aspects interculturels du management ainsi qu'une stratégie performante de gestion internationale des ressources humaines. Ce processus de formation, associé à une évolution de carrière intégrant les mobilités géographique et professionnelle, développe l'adaptabilité psychologique et l'efficacité professionnelle et managériale des cadres au sein d'entreprises multiculturelles.

**► Evalde Mutabazi est professeur au groupe ESC-Lyon.**

ÉCHOS

## Les libertés individuelles selon l'UCI-FO

■ Il y a peu, l'Union *confédérale* des cadres CFDT avait pris pour cheval de bataille le thème du recrutement pour souligner les inquiétudes des cadres, par *rapport au développement de* certaines pratiques dans les entreprises. Pour partie, ses observations ont été à l'origine du rapport du professeur Lyon-Caen, demandé à l'époque par *Jean-Pierre Soisson et rendu* public par Martine Aubry.

Sur le *même terrain*, l'UCI-FO (Union des cadres et ingénieurs) vient d'élargir le champ des investigations en l'étendant à l'ensemble des atteintes éventuelles à la liberté individuelle. Elle a organisé un colloque, le 8 avril dernier, et s'est associée à la première publication, par l'Institut RES, d'un Observatoire de la tolérance.

Cette initiative, due à Hubert Bouchet, secrétaire général de *l'UCI-FO, s'inscrit dans le* temps et présente l'avantage, pour Force ouvrière, de correspondre parfaitement aux *« valeurs »* de cette organisation syndicale. C'est d'ailleurs ce que le secrétaire *général de la confédération*, Marc Blondel, est venu *expliquer aux participants*.

Appuyée sur un travail *préparatoire réalisé* par deux étudiants, la démarche est intéressante, qui repère plusieurs moments forts de l'atteinte aux libertés. Il y a, bien sûr, ce qui se produit lors de l'embauche, avec les abus *constatés quand l'employeur* s'appuie sur des critères non professionnels, depuis la graphologie, pour le plus simple, jusqu'à l'astrologie, en passant par la quête d'informations privées. *Mais sont aussi en cause les* méthodes d'évaluation, développées avec la mode des entretiens individuels, qui n'offrent pas toutes les garanties d'objectivité, ou, encore, les excès auxquels peut donner *lieu le motif de la « perte de confiance »* dans la *décision de licenciement*. Le salarié devrait pouvoir l'évoquer également et négocier des indemnités en conséquence.

Viennent ensuite les ambiguïtés introduites par l'usage répandu de l'informatique qui peut servir *à la surveillance* des performances de chacun, voire, comme le recours à la vidéo, au contrôle continuel des faits et gestes. Dans le même sens, l'UCI-FO évoque les dérapages possibles dus aux nouvelles techniques de gestion des ressources *humaines : au nom de* la rationalité et de la productivité, on peut définir le *« cadre idéal »* et, par voie de conséquence, désigner le *« mauvais cadre »*. A l'extrême, tel type d'entreprise peut *refuser les personnages « déviants »* par rapport au modèle, ou les marginaliser, parce que *« non conformes »*. Toujours dans cette logique, l'UCI-FO s'inquiète de l'accroissement du stress, qui s'accompagne parfois d'une *« gestion par le stress »* particulièrement éprouvante. Elle voit dans certaines formes de cultures d'entreprise une action psychologique ou une tentative de conditionnement ; elle cite des exemples de *« harcèlement hiérarchique »* et relève les contradictions entre *« citoyen et salarié »*, entre *« démocratie et entreprise »*.

Ce premier travail, salutaire, devrait être suivi. L'UCI-FO en a fermement l'intention, qui imagine que, au-delà des cadres, tous ces thèmes concernent l'ensemble des salariés dans les entreprises modernes.

ÉCHOS

## La culture de l'entreprise

■ Le centre de recherches Ethnologie et entreprise et le service de la formation continue de l'université Paris-VII organisent, les 1er et 2 juin, un colloque sur le thème « Identité et culture en entreprise ». Après les années 70, au cours desquelles les entreprises étaient contestées, puis les années 80, où elles ont enfin été reconnues, les promoteurs de ces journées pensent que les années 90 seront celles de l'enracinement de l'entreprise.

**► Service de la formation continue de Paris-VII, 2, place Jussieu, 75251 Paris Cedex 05.**

## Les hommes, enjeu du XXIe siècle

■ *L'Association aéronautique* et astronautique de France (AAAF) organise, les 2 et 3 juin, à Paris, à l'Espace Cardin, un forum international et *intersectoriel* sur le thème : « Entreprises européennes face au XXIe siècle : les hommes, l'enjeu *essentiel ». Illustrés par* trois études de cas, plusieurs sujets seront abordés : quelles méthodes, quelles approches les entreprises mettent-elles en place *pour prévoir et gérer* les métiers et les compétences ? quels types d'hommes pour des entreprises *flexibles* ? quelle place pour la gestion des *ressources humaines* dans les stratégies d'entreprises ? peut-on envisager une prise en charge *beaucoup plus large de* la formation par les entreprises ?

**► Secrétariat général : Londez conseil, 116, avenue Gabriel-Péri, 93400 Saint-Ouen. Tél. : 40-11-87-08.**

STAGES

**Le service des offres de stages est désormais accessible en tapant directement 3615 LEMONDE.**

***Les personnes intéressées* doivent contacter directement STAG'ETUD, (12, avenue Raspail, 94257 Gentilly Cedex), le service des stages de la MNEF, en téléphonant au (1) 49-08-99-99.**

***Les entreprises désireuses* de passer des offres sont priées de consulter directe*ment cette association* au 45-46-16-20.**

### GESTION

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. *Ind. : à définir. Profil : bac* + 4/5, école de commerce ou université. Mission : participer à la mise en *œuvre d'un outil informatique au sein* du contrôle de gestion d'une banque. 01043.

### COMPTABILITÉ

Lieu : Courbevoie. Date : juillet. Durée : 2 mois. Ind. : SMIC. Profil : bac + 2, BTS comptabilité. Mission : saisie et relance de factures, classement. 01199.

Lieu : Paris. Date : avril. Durée : 2 mois minimum. Ind. : à définir. Profil : bac + 2/3, comptabilité, bases informatiques. Mission : collaborer aux différentes opérations liées à l'élaboration d'un document et au développement d'un logiciel de comptabilité. 00673.

### PERSONNEL

Lieu : Chatou. Date : juin. Durée : 2 mois. Ind. : 5 600 F/mois brut. Pro*fil : bac + 2, gestion des ressources* humaines ou AES, micro-informatique souhaitée. Mission : enregistrement *informatique* de la paye, attestation, suivi congés et maladie, tenue des dossiers personnels. 00983.

*Lieu : Paris.* Date : immédiat. Durée : 2/3 mois. Ind. : 1 500 F/mois. Profil : bac + 4/5, GRH ou sciences économiques, droit. *Mission : faire la synthèse* de description de fonction, participation à l'élaboration d'études synthéti*ques et à la mise en place de procédures* d'organisation. 01048.

Lieu : Vincennes. Date : juillet. *Durée : 3 mois. Ind. : SMIC. Profil :* bac + 2. Mission : assistance en gestion du personnel, études spécifiques *(expatriation, salaires...). 00781.*

### MARKETING

*Lieu : Vincennes. Date : juin. Durée :* 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 1, BTS action commerciale. Mission : *création de mailings, études de* marché. 01218.

Lieu : Charenton-le Pont. Date : septembre. *Durée : 3 mois. Ind. : 3 000* F net. Profil : bac + 3, école de commerce, statistiques. Mission : *assistants chargés d'études*. 01216.

Lieu : Gennevilliers et RP. Date : immédiat. Durée : 1 mois minimum. *Ind. : à définir. Profil : bac + 1 mini,* école de commerce (avoir suivi des cours sur études de marché). Mission : *étude de marché d'un produit dans* un segment, participation à l'élaboration de la stratégie. 00984.

### VENTE

Lieu : Vincennes. Date : juin. Durée : 2 mois. Ind. : commissions. Profil : bac + 1, force de vente. Mission : établissement de fichiers, prospection. 01219.

Lieu : Boulogne-Billancourt. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 1/2, action commerciale/marketing. Mission : prospection dans la promotion des ventes, mailings, relance, suivi clientèle. 01187.

Lieu : Boulogne. Date : indéterminée. Durée : 1 mois minimum. Ind. : à définir. Profil : bac + 1/2. *Mission : vente* par téléphone auprès de professionnels (cadres supérieurs). 01224.

*Lieu : Alfortville. Date : juin. Durée :* 1 mois minimum (vacations). Ind. : de 36 à 43 F/heure. Profil : bac. Mission : *enquêteur par téléphone, sur le terrain,* saisie, codification. 01221.

Lieu : Montreuil. Date : immédiat. *Durée : 3 mois minimum.* Ind. : à définir. Profil : bac + 2, femme souhaitée. Mission : prise de contacts et rendez-vous par téléphone pour société en informatique, télémarketing. 01088.

Lieu : proche du domicile. Date : *immédiat. Durée : 4/6 semaines. Ind. :* fixe + prime + frais. Profil : bac + 2/3, études commerciales – force de *vente. Mission : dans le cadre d'une* action commerciale nationale, développer les ventes d'un gadget anti-stress *déjà médiatisé*. 01098.

Lieu : L'Hay-les Roses. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : commis*sions-ventes. Profil : bac + 1, BTS* action co. Mission : prospection-vente dans le secteur de la restauration. 01200.

Lieu : Fontenay-sous-Bois. Date : septembre. Durée : 1 mois. Ind. : à *définir. Profil : bac + 3, vente*. Mission : vente par téléphone et sur le terrain. 01205.

*Lieu : Italie. Date : juin. Durée :* 3/6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4, école de commerce, bilingue *français-italien, jeune fille souhaitée*. Mission : élaborer et lancer un magazine sur le mariage (listes, robes...) à partir d'un produit déjà existant. 01208.

Lieu : toute la France. Date : immé*diat. Durée : 3 mois. Ind. : 6 000* F + 2 000 F de prime. Profil : bac, jeune femme souhaitée, expérience de la vente d'un véhicule. Mission : animation et vente de produits minceurs aux clients en pharmacie. 00492.

### INFORMATIQUE

Lieu : Neuilly. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4, MIAGE, informatique, comptabilité, gestion. Mission : assurer la mise en place et l'interface avec la paie d'un *logiciel* de gestion des ressources humaines. 00535.

### COMMUNICATION

Lieu : Chatou. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 5 600 F/mois brut. *Profil : bac + 4, communication,* Harvard graphic, Word 5, anglais. Mission : participation à la réalisation des outils de communication internes, préparation d'une réunion annuelle d'information. 00969.

Lieu : Versailles. Date : juillet. Durée : 2/3 mois. Ind. : 3 000 F/mois net. Profil : bac + 4, communication ou sciences humaines. Mission : mener à terme un projet de restructuration complète de l'information professionnelle. 01042.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 4/5 mois. Ind. : 3 000 F à 4 000 F. *Profil : bac + 4/5, communication.* Mission : communication et organisation de la troisième université d'été de l'environnement. 00924.

### SECRÉTARIAT

Lieu : Rueil-Malmaison. Date : juin. Durée : 3 mois. Ind. : 8 500 F-10 000 F/mois. Profil : bac + 2, TTX, Word 5 et/ou Word sous windows, notions anglais et compta. Mission : effectuer des tâches liées au secrétariat. 01058.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : *5 mois. Ind. : 8 900 F. Profil* : bac, TTX. Mission : standard + dactylo, TTX, formation si nécessaire. 01057.

### TECHNOLOGIE

Lieu : Hendaye. Date : immédiat. Durée : 1 mois minimum. Ind. : 6 000 F minimum. Profil : bac + 2, transports, logistique, informatique IBM AS 400, parler espagnol. Mission : agent d'exploitation suivi de dossiers, facturation, affrètement. 01225.

### AUTRES

Lieu : Courbevoie. Date : juillet. Durée : 1 mois. Ind. : SMIC. Profil : bac, permis de conduire. Mission : employé au service courrier. 01201.

Lieu : Combs-la Ville. Date : immédiat. Durée : 3 mois, 2/3 heures par semaine. Ind. : 1 000 F/mois. Profil : bac + 2, bonne connaissance de l'anglais indispensable. Mission : faire une *revue de presse quotidienne économique* sur des journaux anglais et français. 01041.

*Lieu : Gentilly. Date : juillet.* Durée : 2 mois. Ind. : 6 000 F base mensuelle. Profil : bac, permis B. Mission : faire des photocopies et des colis, affranchissement du courrier, courses éventuelles. 01175.

Lieu : Courbevoie. Date : juillet. Durée : 2 mois. Ind. : SMIC. Profil : bac + 2, économie, AES, gestion, connaissances comptables, informatiques (multiplan). Mission : remise à jour de dossiers, crédit, saisie de bilan, classement. 01198.

# Le Monde des Dirigeants

POSTES A PLUS DE 400 KF

## Vrai challenge pour vrai patron

L'Association pour le Développement de la Chirurgie Réparatrice et Orthopédique (**ADCRO**), Association de loi 1901 recherche pour les 2 établissements hospitaliers (180 lits, 250 salariés) qu'elle gère son

## DIRECTEUR

Responsable de la gestion et de l'animation de ces deux établissements, votre première mission sera de mener à bonne fin un projet général de rénovation immobilière et de veiller à la mise en place des nouvelles organisations en découlant.

Agé d'environ 40 ans et de formation supérieure (Bac + 4, ENSP,...), vous possédez une solide expérience de gestionnaire, acquise en partie en milieu hospitalier. Vos talents d'organisateur et de négociateur font de vous un interlocuteur apprécié sur le terrain et vous savez travailler en équipe.

Nous vous proposons pour ce poste, basé en proche banlieue sud, une rémunération d'environ 400 KF.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature : lettre manuscrite CV et rémunération actuelle sous référence P 330 M à ERNST & YOUNG CONSEIL, 51 rue Louis Blanc, Cedex 75, 92037 Paris la Défense 1.

DESSEIN




La société qui appartient à un groupe industriel très important assure 80 % de son CA à l'étranger. Depuis deux ans, elle connaît un développement très rapide dans de nouvelles technologies et de nouveaux marchés. La moitié de l'effectif est composée d'ingénieurs et de techniciens. Elle recherche son

## RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES

### ingénierie internationale

Il doit élaborer et mettre en oeuvre la politique des Ressources Humaines correspondant à la stratégie générale de l'entreprise (France et étranger). Il fait partie des cinq membres du Comité de Direction.

Ce poste particulièrement évolutif s'adresse à un ingénieur Grandes Ecoles qui présente obligatoirement deux expériences réussies dans l'industrie. L'une dans l'ingénierie de terrain, l'autre dans la gestion des Ressources Humaines. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Vous êtes un réel manager de 35 à 45 ans, et vous aimeriez vivre et travailler dans la région Rhône Alpes.

Merci d'adresser votre dossier à notre conseil :



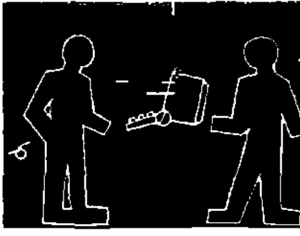
**Georges ICARD / Conseils** - 10, Boulevard Suchet - 75016 Paris - Confidentialité assurée

PUBLIPANEL

## 36 15 LM

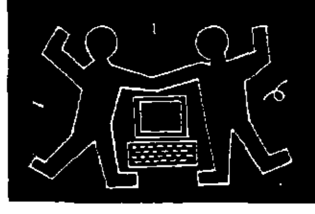
### L'EXPERTISE

Chaque jour, des centaines de candidats découvrent vos annonces sur 3615 LM, soit par une recherche précise de poste, soit par une sélection réalisée par notre système expert en fonction de leurs curriculum-vitae.



### LA PERTINENCE

Pendant un mois, grâce à la télématique du *Monde*, vous recevrez des candidatures qui correspondent exactement aux profils que vous recherchez. Les CV peuvent comprendre jusqu'à 7 écrans (formation, expérience, langue.. ), complétés par les coordonnées et une lettre de motivation des candidats.



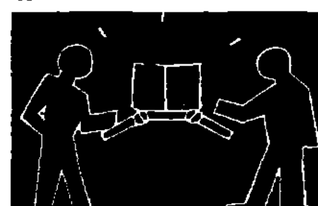
### LE RENDEMENT

Du jeune diplômé au profil le plus pointu, *le Monde*, en couplage avec son service télématique expert de l'emploi des cadres, vous propose le système le plus performant pour améliorer vos rendements.

## 36 17 LM CV

### L'INTERACTIVITÉ

Offrez-leur la possibilité de postuler directement dans votre boîte aux lettres et découvrez leurs CV sur 3617 LMCV.



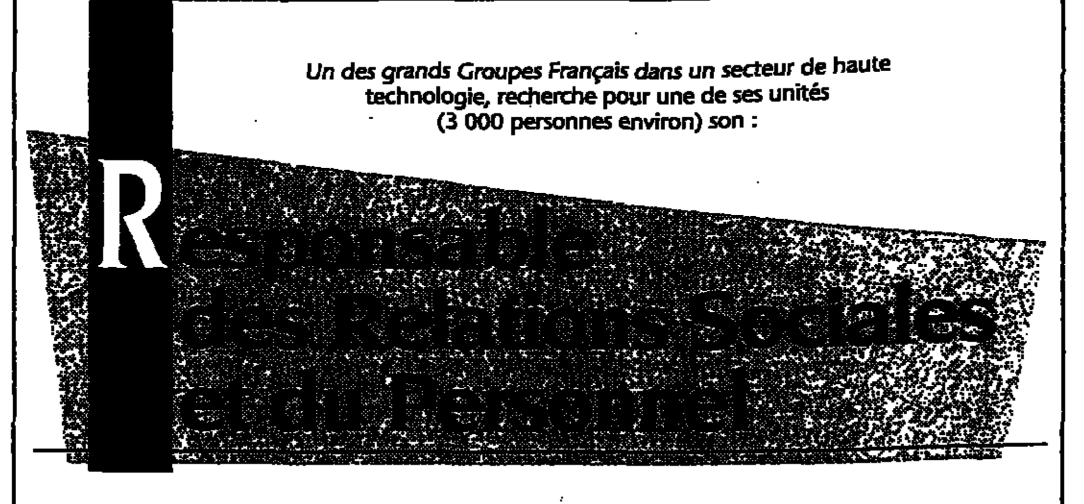
### LA CONVIVIALITÉ

Pour connaître les statistiques de rendement, pour répondre aux candidats en temps réel, pour joindre une lettre si nécessaire, il vous suffira d'une simple pression sur la bonne touche.



# Le Monde des Ressources Humaines

Un des grands Groupes Français dans un secteur de haute technologie, recherche pour une de ses unités (3 000 personnes environ) son :




Plus de 35 ans, Grandes Ecoles, Universitaires (Maîtrise au moins) vous justifiez d'expériences réussies dans l'intégralité de la Fonction, obligatoirement dans un secteur industriel. Sens du dialogue, esprit d'équipe et personnalité affirmée sont les qualités que nous souhaitons. Directement rattaché au directeur de l'établissement, animant un service de 25 personnes, vous assurerez la cohérence entre les différentes entités, administrerez le personnel, participerez à l'élaboration de la politique de formation, conduirez les relations avec les syndicats, superviserez les services de sécurité, restaurant, médecine du travail...

La délégation dans ce poste est facile, mais elle s'associe à des synthèses bien faites dans un climat de confiance.

Organisation et Publicité




Vous êtes intéressé, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV), sous référence A2 05 11, à notre Conseil, Madame Claude Favereau
FAVEREAU CONSULTANTS
52, rue de la Fédération - 75015 PARIS.

DEVENEZ, CHEZ NOS CLIENTS,
LE REPRÉSENTANT DE NOTRE SOCIÉTÉ DE CONSEIL ET DE FORMATION SPÉCIALISÉE EN RESSOURCES HUMAINES.



## FORMATEURS INTERVENANTS

- Pédagogie orientée participants.
- Orientation, bilan.



## CONSULTANTS EN FORMATION

- Audit, diagnostic, conseil, plan et dispositif de formation.
- Elaboration de modules et de supports multimedia, informatique.



## CONSULTANTS GESTION MANAGEMENT RESSOURCES HUMAINES

- Audit, diagnostic, intervention.
- Domaines : GPEC, organisation, management, communication, conduite des changements.

Pour ces activités, nous recherchons des formateurs et des consulants junior ou senior, de formation supérieure, justifiant d'une expérience dans les domaines des services, de l'industrie, du tertiaires, de la banque, del'assurance ou du secteur public.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions à :
Michel BOYE - CIEFOP - 60, rue de Wattignies - 75012 Paris




HCAP



Sciences Com'

L'ÉCOLE DE LA COMMUNICATION
RECRUTE LES

## Responsables de ses 2ème et 3ème cycles

**POSTES :**
Responsable du programme 2ème cycle (Bac + 4, 2 ans, 200 étudiants).
Responsable du programme 3ème cycle (Bac + 5, 1 ans, 35 étudiants).

- Gestion et coordination des enseignements et des intervenants,
- Encadrement des étudiants et des projets,
- Participation aux autres programmes de l'école (2ème et 3ème cycles, formation continue) ainsi qu'au projet global de l'école.

**PROFIL :**
- Diplômé de l'enseignement supérieur (bac + 4 ou bac + 5),
- Expérience pédagogique impérative,
- Très bon sens de l'organisation et de l'animation,
- Anglais souhaité,
- 28/40 ans.

Postes basés à NANTES.

Adresser votre candidature (CV complet avec photo + lettre manuscrite) à : Sciences com' - Bruno RETAILLEAU
1 rue Didienne - BP 67 - 44003 NANTES CEDEX 01.

Organisation et Publicité



JURISTE



# Le Monde des Juristes

*Notre groupe (1,2 Milliard de F en 91) partenaire majeur du BTP est présent dans toute la France. Nous recherchons un*

## JURISTE

*pour notre siège à Lyon.*

A 30 ans minimum avec une formation supérieure juridique, votre expérience de généraliste dans une entreprise de BTP ou en cabinet de conseil juridique vous permet de couvrir de préférence le droit des sociétés mais aussi les assurances et le contentieux.

Vous êtes rigoureux, bien sûr, et vous avez le goût du conseil.

Rejoignez-nous pour progresser au sein d'un groupe de bonne envergure !

Ecrivez à notre conseil,
Catherine de LAPORTE
(réf. 1622 LM)



ALEXANDRE TIC
7, RUE SERVIENT - 69003 LYON

---

**VOTRE COMPETENCE : Le droit des marques et des contrats**
**VOTRE AMBITION : Une dimension internationale dans le droit des affaires**

**Puissant groupe alimentaire français** avec de nombreuses filiales en France et à l'étranger, recherche pour la Direction Administrative et Juridique de sa holding :

## JURISTE DE VALEUR

**Expérience minimum de 5 ans**

**Son rôle :**
- Etre un conseil pour la Direction Générale et les sociétés du groupe dans les domaines de la propriété intellectuelle (droit des marques et de la propriété littéraire...), du droit des contrats (notamment de distribution), et du droit de la consommation (publicité, promotion des ventes...).
- Participer auprès du Directeur Administratif et Juridique à des missions l'ouvrant aux autres volets du droit des affaires.

**Son profil :**
- *DJCE ou DEA - DESS en Droit des affaires*
- Une expérience acquise dans le domaine de la grande consommation (ou secteur proche) *au sein d'un Groupe important ou d'un Cabinet de forte notoriété*
- Anglais courant
- *Des qualités de rigueur, de dynamisme et de dialogue, atouts indispensables de sa réussite et de son développement dans le groupe*

Poste à **PARIS**.

*Rémunération motivante.*

Ecrire sous réf. 22C 2375 2M
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil
75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

---

## ATTACHÉ JURIDIQUE
### DIJON

A 28 ans environ, titulaire d'une maîtrise en droit des affaires, si possible spécialisé en droit de la construction, vous possédez une expérience des Travaux Publics au cours de laquelle vous avez exercé votre sens des contacts.
En collaboration étroite avec le Directeur Régional et conseil d'une unité de 1700 personnes vous prenez en charge le suivi des marchés publics et privés, des contacts commerciaux, des baux conclus par l'entreprise..., ainsi que la gestion des contentieux et des sinistres.
Pour ce poste basé à DIJON, merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, curriculum vitae et photo) sous référence 764 à MEDIAPA - 50/54, rue de Silly 92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra.

***Electricité, génie civil, bâtiment, instrumentation, automatismes, informatique industrielle, audiovisuel, télévidéocommunication, génie climatique, étanchéité, canalisation, traitement des eaux... 13 000 collaborateurs, 7 milliards de F de chiffre d'affaires.***



*L'Entreprise Industrielle*

BIEN DANS SON MÉTIER
BIEN DANS SA RÉGION

---

## SPECIALISTE
## SECURITE

Vous êtes diplômé de l'Institut National du Travail ou vous avez un 3è cycle équivalent.

Vous possédez en outre une expérience de 5 ans dans la fonction sécurité au sein d'une entreprise de B.T.P. Vos compétences techniques alliées à une excellente connaissance de la réglementation sur la sécurité du travail vous permettent d'être un spécialiste reconnu par vos interlocuteurs au plus haut niveau.

Nous attendons que :

- vous conseilliez et assistiez nos adhérents sur des questions de sécurité et de droit social,
- vous preniez en charge les contentieux sur les accidents du travail,
- vous assuriez le suivi de groupes de travail internes et des *négociations sur les conditions de travail.*

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sou réf. 91371 à préciser sur l'enveloppe à LTA VITAE 31 boulevard Bonne Nouvelle - 75083 Paris cedex 02.

LEVI-TOURNAY-ABBCOM

---

***"Sous la mer vous cherchez le passé, vous allez découvrir le futur."***
**Jean COCTEAU.**

## CADRE JURIDIQUE

**Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer, 1.200 personns en France et Outre-Mer, nous recrutons pour notre siège un CADRE JURIDIQUE**

*De formation Juriste : Maîtrise ou* DESS en Droit des Affaires, vous jusitifiez d'une expérience de deux ans dans le domaine juridique. De plus vous avez des connaissances en Droit de la propriété intellectuelle (brevets, logiciels) et en Droit des sociétés. *Vous avez l'esprit d'équipe* et le sens des relations humaines.

Sous la responsabilité du Directeur des Affaires juridiques et logistiques, vous assumerez votre mission de Juriste au service des directions opérationnelles et fonctionnelles de l'IFREMER:

- Négociation et rédaction des *contrats, en particulier des contrats de* collaboration industrielle, des contrats de concession de licence et des contrats relatifs aux logiciels.

- Instruction des dossiers présentés à l'examen de la commission des Marchés ainsi que des dossiers *relevant de la compétence du Conseil* d'administration : contrats, créations de filiales.- Instruction des affaires contentieuses et défense des intérêts de l'IFREMER.- Etudes juridiques

Bon niveau d'anglais, une deuxième langue européenne est souhaitée.

Merci d'adresser lettre et C.V. à IFREMER - 155, rue Jean-*Jacques ROUSSEAU - 92130 ISSY-LES-*MOULINEAUX.




ISCG CARRIERES

---

**126 000 LECTEURS du *Monde* exercent une PROFESSION LIBÉRALE. *Le Monde* est leur premier titre d'information.**
(IPSOS 91)

---

**Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.**

---

Grand Groupe prestigieux
*recherche un*

## Fiscaliste

**Paris**

Rattaché au Responsable fiscal, au sein de la Direction financière, vous interviendrez pour la Holding ainsi que pour les filiales françaises et étrangères sur des dossiers fiscaux très variés : gestion fiscale des filiales, intégration, optimisation, TVA, T.P, optimisation des flux...

Agé de 27/30 ans, de formation fiscale supérieure (DEA, DESS, DJCE), bon niveau comptable ou DESCF souhaité, vous parlez couramment anglais, justifiez d'au moins 3 ans d'expérience acquise au sein d'un cabinet français ou international ou en entreprise et vous avez travaillé aussi bien en matière de fiscalité de structures que de bilan.
Faisant preuve de maturité et de vivacité, vos qualités de rigueur et de créativité alliées à une approche pragmatique des problèmes vous permettront de réussir dans un environnement très opérationnel.

Contactez Antoine Goldschmidt au (1) 45.53.26.26 ou adressez votre CV + photo + lettre manuscrite + tél + rémunération actuelle à Michael Page Tax & Legal, 30 bis rue Spontini 75116 PARIS sous réf. AG7927MO.

MP
**Michael Page Tax & Legal**
***Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal***

L.B.W.

---

RÉALISONS ENSEMBLE

## JURISTE EXPERIMENTE

*Afin d'instruire et de gérer les dossiers contentieux d'Entreprises (secteurs PME, immobilier...), la Direction des Affaires Juridiques de la Banque recherche un JURISTE EXPERIMENTE.*

*Votre formation, maîtrise de droit privé, votre expérience de 3 à 5 ans dans une fonction similaire au sein d'un établissement bancaire, ainsi que de bonnes connaissances du droit bancaire, des voies d'exécution et des procédures collectives vous permettront rapidement de prendre en charge la responsabilité de dossiers.*

*Rigueur, analyse mais aussi des qualités relationnelles sont indispensables pour mener à bien les différentes missions qui vous seront confiées.*

*Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) à Marie-Dominique KHAROUNI, Banque HERVET, Division Recrutement, 127 avenue Charles de Gaulle, 92200 NEUILLY, sous réf.M24JE*

**BANQUE HERVET**

*Partenaire de vos ambitions*

L.B.W.

---

R E T R O U V E Z   C E S   A N N O N C E S   S U R   3 6 • 1 5   L M

# Le Monde de la Gestion et des Finances

## Des idées, de la conviction, de la technique, c'est tout vous !

PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS ET TROISIEME EUROPEEN

GROUPE BSN




Avec un effectif de 1500 personnes, 2 usines, 1,9 Md de CA, Belin produit et commercialise des marques leaders sur le marché des biscuits sucrés et salés : Petits cœurs, Pepito, Cookies, Crackers, Chipster...

### *Contrôleur de gestion usine*

Notre usine de Château-Thierry (02), 550 personnes, est spécialisée dans les assortiments et biscuits haut de gamme. Avec 10 000 tonnes de produits par an (275 références, 82 produits, 14 lignes de production dont 2 en continu, 6 ateliers d'emballage), nous devons faire face sans cesse aux fluctuations de nos marchés saisonniers. Membre du Comité de Direction du site, manager d'une équipe de 11 collaborateurs, vous animez, à court terme, la planification, les approvisionnements et le contrôle de gestion. De vos recommandations dépend le niveau d'emplois et d'approvisionnements nécessaires.
A l'aide de l'outil informatique, vous élaborez le plan et budget, suivez les tableaux de bord, animez les plans de productivité et aidez les opérationnels à piloter leurs objectifs.
De formation supérieure, vous avez acquis 4 à 5 ans d'expérience en univers industriel, au cours de laquelle vous avez développé des connaissances en outils et systèmes de gestion et démontrez une forte attirance pour la logistique.

Vos résultats et votre potentiel d'évolution vous amèneront à élargir vos responsabilités au sein de la société ou dans le groupe BSN.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. SJ136M2, à BSN, Service Recrutement Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

## Auditeurs informaticiens

Ingénieur ou diplômé d'école de commerce, vous possédez une première expérience de développement et de mise en place d'applications informatiques, en particulier dans le secteur tertiaire ; une expérience réussie dans le domaine des travaux d'audit informatique serait particulièrement appréciée.

Dans l'ensemble du Groupe Crédit Lyonnais (directions centrales, agences et filiales) vous participerez, puis dirigerez des missions d'audit, soit sur l'ensemble des fonctions de nos unités inspectées, soit sur leurs processus informatiques.

Basé à Paris, vous vous déplacerez fréquemment en province et à l'étranger. Une parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable.

Ces postes, tenus pendant quatre à cinq ans, ouvrent de larges possibilités de carrière au sein du Groupe.

Merci d'adresser CV et prétentions sous réf. 120, à Pierre DUCREY, CREDIT LYONNAIS, Inspection Générale, 47 rue Baudin, 92303 Levallois Perret.

L.B.W.




Filiale phare d'un grand groupe allemand international, leader sur son marché (CA x 3 en 4 ans, en 1992 : 1,4 milliard, 5 sociétés, 300 personnes), nous distribuons des produits grand-public à forte notoriété. Nous recherchons notre :

## *Jeune Responsable des Services Comptables*

### *FUTUR DIRECTEUR COMPTABLE*

Rattaché à notre Directeur Administratif et Financier, supervisant et animant une équipe de 24 personnes, vous assurerez, pour les 5 entités juridiques constitutives de notre groupe, l'ensemble des responsabilités comptables et fiscales liées à cette fonction. Elément moteur de l'optimisation de notre organisation comptable, vous participez à l'amélioration constante de nos systèmes et de nos procédures.

A 30 ans environ, de formation comptable supérieure (DECSF) et, si possible, diplômé d'une école de commerce, vous justifiez de solides compétences dans les techniques comptables et fiscales acquises, depuis 6 ans minimum, idéalement en cabinet d'audit puis en entreprise, filiale d'un groupe international.

Au-delà de vos qualités de rigueur et d'organisation, nous apprécierons votre goût pour la communication et l'animation d'équipe. Une bonne maîtrise de l'Allemand est souhaitable. A défaut, une pratique courante de l'Anglais est indispensable. La rémunération sera fonction des compétences et du potentiel des candidats (H/F).
Le poste est basé à Paris Nord.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature : lettre, CV et salaire actuel s/réf. 347 M à ERNST & YOUNG CONSEIL, 51 rue Louis Blanc, Cedex 75 - 92037 Paris La Défense 1, qui étudiera votre dossier en toute confidentialité.

ERNST & YOUNG CONSEIL

O&C DESSEIN

## Contrôleur de gestion de Division

**Alcatel Cuivre, filiale de l'un des plus grands groupes industriels français, notre société bénéficie d'une avance technologique qui la place parmi les leaders européens de la transformation du cuivre (fils de cuivre tréfilés et émaillés). Nous recherchons pour l'une de nos divisions (320 personnes, 700 MF de CA, 2 sites industriels) un Contrôleur de gestion.**

Rattaché au Directeur de la Division, vous prendrez en charge la conception et le contrôle du budget ainsi que les plans à moyen terme, les études financières, les investissements, l'évolution de nos systèmes de gestion...

Au delà de cette fonction classique, nous attendons que vous fassiez parler nos chiffres. Par vos analyses, vos recommandations, vos actions d'organisation et de correction, vous participerez de façon déterminante à nos résultas et affirmerez votre **potentiel à évoluer**, dans le cadre de nos projets.

A 30 ans environ, diplômé d'une grande école de commerce ou d'ingénieurs, vous avez confirmé une première expérience du contrôle de gestion dans un contexte industriel.

Le poste est basé à une centaine de kilomètres au nord de Paris.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), sous réf. 33671, à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra à notre conseil en toute confidentialité.

MEDIA-SYSTEM




La Direction de l'Enseignement Supérieur des Télécommunications recherche un :

## CONTRÔLEUR DE GESTION

Au sein de la Direction, qui coiffe plusieurs grandes écoles, vous avez pour mission d'assurer, notamment, le contrôle de gestion budgétaire et qualitatif, de garantir les procédures, d'établir les tableaux de bord, d'assurer le suivi des objectifs et du budget ainsi que le reporting.

De formation supérieure (Grande Ecole, MBA, ...), vous maîtrisez parfaitement l'anglais et avez de bonnes connaissances en micro-informatique.

Vos premières expériences professionnelles dans ce domaine vous donnent la compétence nécessaire pour accéder à un poste de haut niveau au sein du groupe France Télécom.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à :
Monsieur le Secrétaire Général de la Direction de l'Enseignement Supérieur des Télécommunications - 46, rue Barrault - 75634 Paris Cédex 13.

MILLESIMES



## *Operateur de Marché*

Au sein de notre salle des marchés, vous réalisez différents types d'interventions sur les marchés interbancaires, des changes, des instruments de gestion (swaps, futures, options...), nécessaires au financement des prêts et à la gestion de la trésorerie du Crédit National.

Vous participez également à la conception de nouveaux produits pour la clientèle et à la création des outils de gestion nécessaires à leur suivi.

Diplômé de l'enseignement supérieur (Ecole d'Ingénieur, ENSAE...), vous êtes débutant ou bénéficiez d'une première expérience. Votre anglais est opérationnel et vous avez une bonne maîtrise de la micro-informatique. La connaissance d'un langage de programmation (Pascal, C, ...) serait un atout supplémentaire.

Ce poste basé à Paris requiert de la rigueur, de la créativité et le goût du travail en équipe. Nous vous offrons une rémunération motivante et de réelles possibilités d'évolution dans le groupe Crédit National.

Merci d'adresser une lettre de candidature manuscrite avec CV, photo et votre rémunération actuelle au CREDIT NATIONAL - Département des Ressources Humaines 45, rue Saint Dominique - 75700 PARIS.

O&C DESSEIN

CN *Crédit National*

## PRODUITS DÉRIVÉS ACTIONS

**(MONEP, CAC 40)**

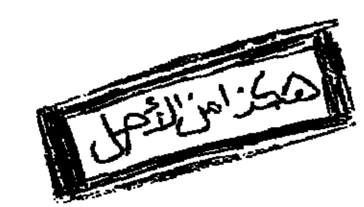
MEESCHAERT-ROUSSELLE, filiale du Groupe AXA, est une société de Bourse qui renforce actuellement ses activités de COURTAGE sur différents produits dérivés d'ACTIONS. Dans le cadre de cet important développement, elle recherche plusieurs

### OPERATEURS EXPERIMENTES

Il s'agit de professionnels, bien sûr, forts d'une expérience identique de 3/4 ans environ. De formation supérieure, âgés de 25 à 35 ans, ils ont déjà fait preuve de sérieuses compétences commerciales et maîtrisent parfaitement l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature détaillée sous référence 153 B à MEESCHAERT-ROUSSELLE, 16 Bd Montmartre, 75009 PARIS.

MEESCHAERT-ROUSSELLE
Société de Bourse







Le Monde
de la
Gestion et des Finances

## L'ENVIE DE RÉUSSIR N'EST RIEN SANS LA FORCE D'OSER



*Peut-on réussir dans un domaine aussi concurrentiel que celui des hautes technologies sans oser créer, innover et prendre des risques... calculés ? Oser maîtriser sa croissance et s'assurer ainsi la meilleure rentabilité du marché, oser associer sa perennité sur la priorité à l'autofinancement, oser consacrer 10 % de son CA à la R & D.*
*Cette ligne de conduite, c'est celle de HEWLETT-PACKARD, et elle nous a permis d'afficher une croissance ininterrompue depuis plus de 50 ans.*
*Pour y parvenir, nous accordons une place de choix à nos financiers : partenaires privilégiés du management, ils participent directement aux décisions opérationnelles.*
*Diplômé d'une Grande Ecole de Gestion (HEC, ESSEC, ESC, DECS), vous avez une première expérience de la finance, vous possédez l'envie de réussir et la force d'oser ? Nous vous proposons de garantir l'intégrité des résultats financiers d'une ligne de produits comme :*

- ***Contrôleur de gestion***
- ***Analyste financier.***

*Postes basés à Grenoble et Lyon-Isle d'Abeau.*

*Merci d'adresser votre candidature à :*

- *Eliane Vidil – HEWLETT-PACKARD – Service Recrutement 38053 GRENOBLE Cedex 09.*
- *Béatrice Jouanneau – HEWLETT-PACKARD – Service Recrutement Boulevard Steve Biko – 38090 VILLEFONTAINE.*




Le Monde
des
Cadres

### BERNARD KRIEF CONSULTING GROUP
recherche

# 2 Directeurs de Projet
# 6 Consultants Seniors

Expérimentés dans le conseil dans les domaines suivants :
- Audit de fonctionnement
- Réaménagements structurels
- Restructuration stratégique
- Marketing international
- Audit financier
- Privatisation

Il faut : • pouvoir travailler en anglais et en français (la connaissance d'autres langues, notamment le russe, est un *atout*) • une expérience réussie dans un cabinet de conseil de renom international, grâce à des travaux conduits pour de grands groupes multinationaux.

Il est offert : la possibilité de s'épanouir dans l'approche créative des problèmes telle qu'elle se pratique chez Bernard Krief Consulting Group ; des déplacements couvrant différents pays intéressants (Europe, Afrique, Russie) ; de réelles possibilités d'autonomie et de développement personnel (N.B. : la prochaine mission concerne la Russie).

*Merci d'adresser votre candidature, sous* la réf. R 28 K, à Bernard Krief Consulting Group, 115 rue du Bac, 75007 Paris. Fax : 42.84.10.72.

BERNARD KRIEF MANAGEMENT
WASHINGTON MOSCOU BRUXELLES PARIS
*Un département de Bernard Krief Consulting Group*

### CXP
*La compétence en progiciel*

*Depuis 20 ans, nous intervenons en tant que Centre d'Information et de Conseil auprès des utilisateurs* européens d'informatique pour la recherche et le choix de leurs progiciels. Cette assistance est réalisée au sein de Centres de Compétences spécialisés par domaine d'informatisation. Chaque Centre de Compétence se *compose d'un responsable animant une équipe de consultants*, qui dans *le cadre d'un programme annuel*, réalisent des études comparatives approfondies (fonctionnalités, performances, commercialisation...), animent des séminaires et participent à des missions de conseil.
Afin d'assurer notre développement, nous recherchons dans les domaines suivants :

**TROIS RESPONSABLES DE CENTRE DE COMPETENCE**

**❑ GENIE LOGICIEL ET ARCHITECTURES TECHNIQUES**
*Formation d'ingénieur, avec une première expérience en encadrement. Les thèmes (outils de conception,* ateliers de génie logiciel, langages de développement,...) portent sur des environnements divers (grands et mini systèmes, micro-ordinateurs). *Réf : CXP 11*

**❑ RESEAUX ET TELECOMMUNICATIONS**
Formation d'ingénieur (ENST, INT, ENSIMAG...), *spécialisation Télécommunications. Une première expérience* a conforté vos connaissances techniques qui vous permettent d'aborder des thèmes de haute technologie (réseaux locaux, videotex, messagerie, PABX, EDI,...). *Réf. : CXP 12*

**❑ BANQUE**
Formation Grandes Ecoles ou Universités. Une solide expérience en informatisation des banques vous permet de créer et de développer cette nouvelle activité du CXP, en liaison étroite avec les nombreux établissements *bancaires membres du CXP. Réf : CXP 13*

**UN CONSULTANT EN PROGICIEL**

**❑ GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE**
*Formation de Gestion (Maîtrise, DESS, ESC...) avec une connaissance des techniques informatiques. Une* première expérience des progiciels comptables et financiers (consolidation, trésorerie, contrôle de gestion,...) est souhaitée. *Réf. : CXP 14*

*Tous ces postes sont basés à Paris et impliquent des contacts au niveau européen. La pratique de l'anglais est* donc nécessaire.

*Merci de transmettre votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en indiquant la référence choisie à : Jean-T. MORTINI - CXP - 19/21 rue du Rocher - 75008 PARIS*

Le Monde des Cadres



# VENEZ PRENDRE EN CHARGE NOTRE COMMUNICATION FINANCIERE

*La Compagnie Bancaire est le premier groupe européen de sociétés spécialisées dans le crédit et les services financiers.*
*Sa communication s'adresse surtout à des spécialistes de l'économie et de la finance.*
*Venez rejoindre la direction de la communication et prendre en charge la communication financière.*
*Rigueur dans l'information et dialogue seront vos préoccupations constantes :*

- *vous serez en contact permanent avec nos services financiers pour mener à bien les opérations de communication financière,*
- *vous aurez en charge les relations avec la presse économique et financière : préparation et diffusion de documents destinés à la presse, contacts avec les journalistes, organisation des opérations de relations presse...*
- *vous assurerez la gestion de la publicité financière.*
- *vous aurez la responsabilité des relations avec les actionnaires individuels.*

*Pour réussir dans cette mission, nous souhaitons une formation école de commerce ou second cycle en économie/gestion. Votre première brève expérience en entreprise vous a familiarisé avec les relations presse et vous maîtrisez parfaitement l'anglais.*
*Merci d'adresser votre candidature sous réf. 9005 à Béatrice Plantureux - Compagnie Bancaire - 5, avenue Kléber - 75116 Paris.*







# BUSINESS DEVELOPPER FRANCE

**300 - 350 KF** — **ANGLAIS**

*En étroite relation avec la Direction Générale Italienne, vous prenez en main la création et le développement de notre filiale française à partir du portefeuille clients existant. Ambassadeur de notre stratégie marketing, vous avez l'entière responsabilité de la prospection et du développement des ventes sur l'hexagone : la Grande Distribution, les postes, l'édition, les transporteurs, les grandes sociétés de service, la Grande Industrie... sont et seront vos cibles, pour des projets de plusieurs dizaines de millions de francs.*
*A l'écoute permanente des besoins spécifiques de vos clients (ingénieurs et consultants de haut niveau), vous êtes le chef d'orchestre des projets développés, élaborés avec l'aide des ingénieurs d'étude du siège. Le SAV est ensuite confié à un technicien français que vous managez. Patron de la filiale française, vous en assurez aussi la gestion.*

*A 30/35 ans, de formation école d'ingénieur, votre maturité professionnelle, acquise sur des projets complexes, de longue haleine, vous incite aujourd'hui à valoriser votre expérience commerciale de 5 ans minimum dans le domaine de l'automation, la manutention, la logistique informatique, l'engineering. Vous souhaitez donner une nouvelle dimension à vos responsabilités, gagner en autonomie et offrir à votre carrière l'ampleur de vos ambitions. Vous maîtrisez l'anglais et une formation approfondie à nos produits vous donnera tous les moyens de votre réussite.*

*Pour ce poste à Paris, merci d'adresser CV, photo, lettre en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 95 avenue Victor Hugo, 92563 Rueil-Malmaison sous la référence 56.5988/LM.*

Mercuri Urval

CONTESSE

# « MANAGEMENT CONSULTANT »

**Kepner-Tregoe fait autorité internationalement dans le conseil et la formation pour améliorer l'efficacité des organisations tant dans les domaines stratégique qu'opérationnel.**

**En expansion, nous sommes à la recherche d'un consultant pour participer au développement de nos activités.**

**Les méthodes Kepner-Tregoe requièrent des consultants des capacités analytiques et conceptuelles, ainsi que des qualités relationnelles leur permettant d'être crédibles à tous niveaux dans les entreprises.**

**Agés de 28 à 35 ans, les candidats auront acquis une formation initiale (grande école ou université), complétée par une expérience professionnelle d'un minimum de 2 à 3 années (si celle-ci a été acquise dans un cabinet de conseil, une expériance en audit opérationnel serait un avantage).**

***Les candidats devront également avoir impérativement :***

- **une aptitude à voyager de façon fréquente**
- **la maîtrise du français et de l'anglais, ainsi que, éventuellement, d'autres langues européennes**

**Nous offrons des opportunités de développement attractives dans une ambiance internationale.**

**Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, rémunération actuelle) à :**

**91, rue du Faubourg-St-Honoré 75370 Paris Cedex 08.**

**KEPNER TREGOE**

New Sulzer Diesel

*Industriel européen, leader dans sa spécialité, recherche pour son siège France (370 P - 1,5 MdF) situé dans les Yvelines, un*

# INGÉNIEUR ACHETEUR

Ingénieur Electro-mécanicie... formation, avec une expérienc... 5 ans dans les achats de gros mat... électriques et mécaniques, de bo... connaissances de génie civil. ... êtes très autonome... aptitudes à travaill... groupe vous perme... de vous intégrer ... équipe d'une quin... de personnes.

Notre marché e... monde, nos fournisseurs sont surtout en Eu... L'anglais courant est indispensable pour ce p...

Merci d'envoyer votre dossier de candidature ... manuscrite, CV, photo, rémunération act... sous réf. 8108/I.Ach à notre partenaire AS... Département Industrie - 30, rue Jean Me... 78000 VERSAILLES.

ASCOM
OPQCM

*ASCOM relie les compétences à l'entrep...*

MEDIAPA

## ORGANISME DE PROMOTION INDUSTRIELLE

# CHARGES DE MISSION

A 30/40 ans, de formation supérieure, vous disposez d'une expérience du monde industriel et institutionnel et si possible des PMI.

Vous aurez pour mission de promouvoir les programmes de diffusion des nouvelles technologies dans le domaine de la micro-électronique, des matériaux avancés et de la gestion intégrée auprès du milieu industriel.

Vous disposez d'un excellent contact humain, de solides qualités d'analyse, de synthèse et d'organisation, d'une grande expérience de l'animation d'équipes.

Ces postes sont situés à **Paris** et en **régions.**

**Pour nous rejoindre,** merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) **sous référence 299 à C.K 7, rue Robert Le Coin 75016 Paris**

LEVI TOURNAY/ABRIOM



*Chantal Kenvyn*



DAMREC

**DAMREC,** Société de dimension internationale de la branche Minéraux Industriels du Groupe IMETAL, poursuivant son expansion en France et au travers de ses activités internationales, notamment en Afrique du Sud, en Espagne et au Canada, recherche un



# JEUNE INGENIEUR
## (25 à 30 ans)

**DE FORMATION POLYTECHNIQUE, ECOLE CENTRALE OU MINES DE PARIS**

Vous serez responsable, dans votre premier poste, des études minières et minéralurgiques pour notre établissement de Bretagne, spécialisé dans l'extraction d'andalousite (matière première pour l'industrie réfractaire).

Débutant ou possédant une première expérience, votre jeunesse alliée à un fort potentiel vous permettront d'évoluer, à moyen terme, dans le Groupe.
La pratique de l'anglais est indispensable, celle de l'allemand ou de l'espagnol est souhaitée.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 84165 à : BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra



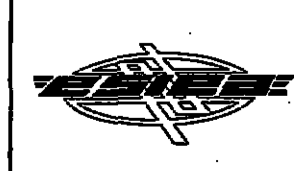
# Directeur Commercial

FORMATION TECHNIQUE — 120 KM OUEST PARIS

Une P.M.E., du secteur de la mécanique (fabrication en petites et moyennes séries), leader dans son domaine, recherche son Directeur Commercial. Agé d'environ 30 ans, de formation supérieure technique généraliste ou mécanique, il possédera de 2 à 5 ans d'expérience de l'animation commerciale. Après une période de familiarisation avec l'activité de la société, il prendra en charge l'ensemble de la fonction commerciale : suivi des grands comptes, animation d'une équipe de 15 personnes, administration des ventes... Ce poste comporte une rémunération motivante, des déplacements courts et fréquents en France et à l'étranger et nécessite de parler couramment anglais et, si possible, allemand.

IDL

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous réf. 297 LM à IDL CONSEIL S.A. - BP 275 - 54, rue du Docteur Oursel - 27002 EVREUX Cedex.



ECOLE SUPERIEURE D'INGENIEURS INFORMATIQUE ELECTRONIQUE AUTOMATIQUE PREPARATOIRE INTEGREE recherche



# Directeur de section du cycle ingénieur

Vous avez de 30 à 45 ans, vous êtes dynamique et pédagogue. Vous avez une expérience de management en entreprise.

Ingénieur de préférence, votre formation est éventuellement complétée par un Doctorat. Vous avez une expérience d'enseignant dans l'enseignement supérieur.

***Votre mission :***

Dans le cadre de la Direction Pédagogique, vous participerez au recrutement et à l'animation du corps professoral de votre section, et serez responsable du suivi des étudiants.

Vous enseignerez vous-même dans votre spécialité.

Gestionnaire, vous proposerez vos budgets et assurerez la gestion de votre section.

Vous serez l'interface de la Direction avec les Etudiants, les Parents d'Elèves et les Enseignants. Vous représenterez l'Ecole à l'extérieur.

Vous serez opérationnel pour la rentrée de septembre 1992.

Merci d'envoyer votre c.v., lettre manuscrite, photo et prétentions à Catherine COISEL, E.S.I.E.A., 9 rue Vésale, 75005 PARIS, ou déposez votre candidature sur minitel en tapant 3617 code CPR réf. 1199.

AXIAL

# Le Monde des Cadres

Nous sommes un important Groupe du secteur tertiaire qui s'étoffe et recherche un

## ORGANISATEUR

***pour prendre en charge la normalisation d'une partie de notre réseau de vente***

**Votre mission :** • Elaborer un cahier des charges en vue de définir un ensemble de normes spécifiques et suivre leur application sur le terrain • Veiller au respect des procédures existantes, les faire évoluer et en définir de nouvelles • Contribuer à maintenir un niveau élevé dans la qualité du service proposé • Mettre en place des outils de communication performants pour favoriser une bonne circulation de l'information.

**Votre profil :** Agé d'environ 28/30 ans, vous avez une formation supérieure commerciale (Bac + 4) et une première expérience réussie à un poste impliquant la gestion d'un réseau large, de type "franchise". Vous avez ainsi développé de solides compétences dans la définition et l'amélioration de procédures, de préférence dans le domaine des services.

Nous vous offrons l'opportunité d'élargir cette expérience en participant à un projet passionnant qui vous ouvrira de réelles perspectives de carrière dans le Groupe.

Poste basé en région parisienne.

Ecrire sous réf. 22B 2394 2M
Discrétion absolue

Membre de Syntec
71, rue d'Auteuil
75016 Paris
etap

PUBLIPANEL

---

recrute pour

## Chargé d'études

**secteur production laitière**

Traitement brut de départ : 123.000 F + primes à débattre (possibilité de tenir compte de l'expérience professionnelle).

Si vous possédez un diplôme de niveau BAC + 4 minimum, si vous êtes de nationalité française, si vous avez moins de 35 ans,

adressez votre candidature à ACOFA, 2 rue Saint-Charles - 75740 PARIS CEDEX 15, avant le 18 juin 1992.

*Pour tous renseignements complémentaires*, veuillez appeler le 40 58 70 92.

---

## Directeur

### Etablissement Hospitalier

◆ L'ASSOCIATION Léopold BELLAN, reconnue d'Utilité Publique regroupant 10 Etablissements sanitaires et sociaux 900 salariés ; CA : 250 MF - recherche un Directeur pour l'Hôpital Léopold BELLAN.
Cet établissement entièrement rénové, situé dans le 14ème arrondissement de Paris, au coeur du nouveau Montparnasse, participe au SPH. Il est doté de près de 200 lits, et d'un budget de 100 MF. Hôpital "ouvert sur la ville", de très bonne notoriété, dédié à la chirurgie et à la médecine il compte 45000 consultations par an.

◆ Rattaché directement au Directeur Général de l'Association, le Directeur assumera l'entière responsabilité de la conduite de l'Hôpital. Il sera chargé de la mise en oeuvre du projet d'Etablissement. Il devra faire preuve d'une bonne capacité d'initiatives, de réelles qualités en matière de gestion hospitalière, d'un sens développé de la communication et de la négociation. Il saura s'intégrer dans un environnement convivial où les valeurs humaines et les compétences sont jugés primordiales.

◆ De formation supérieure, 40 ans environ, il a obligatoirement acquis une expérience du secteur hospitalier et du management d'équipes pluridisciplinaires.

Notre conseil vous remercie de lui adresser votre CV avec photo et rémunération actuelle sous la référence 3463




MEMBRE DE SYTEC

12, Rue Hamelin 75116 PARIS
*Paris-Lille-Lyon-Strasbourg*

---

# Le Monde de l'Informatique

Organisme du Service Public, (4 000 personnes), doté d'un système d'information élaboré, recherche par suite d'une évolution de carrière de son titulaire, un :

## Directeur de l'organisation

Dans ce poste large, 50 personnes à manager, vous avez à prendre en compte tout ce qui évolue autour de la conception et de la mise en place des systèmes informatique, sans oublier l'environnement du travail.
*Vous êtes Ingénieur* (option Informatique et Organisation). A 35 ans environ, vous avez une expérience pratique de plusieurs *années plutôt dans le secteur tertiaire, en* matière d'organisation du travail et de méthodes de conception de projets informatiques ; vous y avez eu des équipes à diriger.
Votre sens de l'équipe, votre convivialité, votre fermeté restent pour nous des atouts majeurs. En outre pour réussir, vous devez être présent sur le terrain, le suivi opérationnel étant important.




Ce poste qui reste la clef de voûte de notre système vous intéresse, merci d'adresser votre dossier de candidature (CV + lettre manuscrite) sous réf. A2 05 13 à notre Conseil, Madame Claude Favereau
FAVEREAU CONSULTANTS,
*52, rue de la Fédération* - 75015 PARIS.

Organisation et Publicité

---

## CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

### Animé par l'esprit de service

Groupe de dimension internationale, Lafarge Coppée, leader mondial des matériaux de construction développe un CA de 31 milliards de francs, avec 31 000 personnes et 500 unités réparties en France et *dans une trentaine de pays.*

La Direction des Systèmes et Organisation *Informatique de la Division* **CIMENTS LAFARGE** (4,7 milliards de CA, 2 100 personnes) étoffe son équipe.

Véritable conseil auprès des utilisateurs, vous conduisez des projets dans un environnement VAX distribué et micro, en maîtrisant les différentes phases :
• étude préalable, • établissement du cahier des charges, • réalisation et mise en place des solutions, • formation et audit d'utilisation.

Outre l'encadrement technique, votre mission implique la gestion d'un budget dont vous assurez l'estimation et le suivi, et l'animation d'une petite équipe de collaborateurs.

Diplômé d'une école supérieure de commerce ou d'ingénieurs (+ cycle de gestion si possible), vous avez acquis pendant 3 à 5 ans l'expérience des systèmes d'information. *Vous maîtrisez la langue anglaise.*

Vos qualités relationnelles et votre sens *du service vous permettront de faire vos* preuves efficacement dans ce poste.

La taille du groupe, sa dimension internationale et la diversité de ses métiers ouvrent à un candidat de valeur, de larges perspectives de carrière dans l'informatique ou dans d'autres domaines.

Poste situé au siège à Saint-Cloud.
Ecrire sous réf. 22B 2342/2M, à notre conseil **ETAP**, 71 rue d'Auteuil, 75016 Paris.

LAFARGE COPPEE

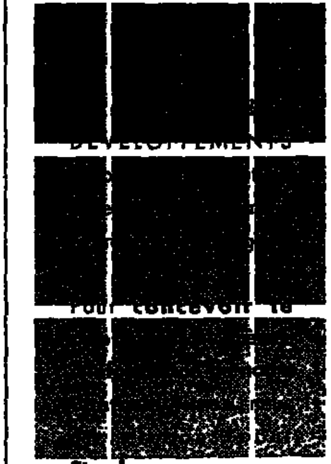
leader mondial des matériaux de construction

MEDIA-SYSTEM

---

UN REEL TEMPS D'AVANCE

## CHEF DE PROJET CONFIRME



Sous l'autorité du Responsable des Etudes, vous serez chargé de la conception, de la mise en place et du suivi des **projets liés au Back-Office Titres.** *Vous assurerez également* la maintenance et l'évolution du système.

Une véritable expérience du management, ainsi que des qualités relationnelles réelles sont *indispensables pour réussir à ce* poste.

Vos connaissances bancaires et des *grands* systèmes IBM *seront* appréciées.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite + CV + photo *et rémunération souhaitée*) à Mademoiselle Dominique MONAURY - **EURO - INFORMATION DEVELOPPEMENTS** 34, rue du Wacken - 67000 STRASBOURG.

EURO-INFORMATION

CONTESSE

---

## *Une méthode pour un projet industriel*

*Filiale d'un groupe français d'envergure internationale notre activité se caractérise par d'importants efforts en développement dans un contexte de technologie de pointe. Installés dans la région de* ***Fontainebleau*** *nous recherchons pour notre service informatique équipé VAX/VMS, RDB, Ethernet :*

### *1 Jeune chef de projet en informatique industrielle*

***Réf. : CP 9212 M***

*Votre mission consiste à développer des applications de contrôle de procédé pour intégrer plus étroitement l'informatique dans le système de production.*

*De formation ingénieur, vous avez idéalement une première expérience de conception d'application en milieu industriel avec l'utilisation d'une méthode d'analyse (SADT ou équivalent).*

*L'importance stratégique de ces projets et d'importantes possibilités d'évolution sont de nature à intéresser des candidats débutants ou plus expérimentés.*




*Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence du poste à notre conseil : DATAID SELECTION 48, av. Raymond-Poincaré 75116 PARIS.*

---

RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 36•15 LM

Le Monde des



# Collectivités territoriales

## Dans un an, vous risquez fort d'avoir l'embarras du choix !

*l'éducation, la justice, la culture, les finances, la santé, la mer, l'agriculture ...*

**INSCRIVEZ-VOUS AU CONCOURS DES IRA**

Diplômé Bac+3 minimum (licence ou équivalent), agé de moins de 30 ans, vous êtes intéressé par une carrière de haut niveau dans la fonction publique.
Les Instituts Régionaux d'Administration vous offrent une formation rémunérée d'un an, aux métiers d'encadrement de l'administration.

A l'issue de ces 12 mois, vous vous orienterez vers l'une des carrières nombreuses et variées proposées en ministère ou en région...
Date de clôture des inscriptions : 3 juillet
Pour informations, composez le 3616 Code Fonctionnaire. Pour en savoir plus et obtenir un dossier, téléphonez...


notre numéro (1) 42 27 40 27

**Instituts Régionaux d'Administration**

MEDIA-SYSTEM



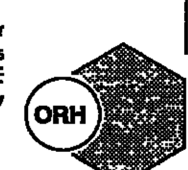

Le CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE souhaite s'adjoindre son (sa)

## Chargé des Affaires Européennes

Fortement motivé par les questions européennes et leurs incidences régionales, vous intervenez en qualité de conseil au sein de l'institution, vous assurez une mission de veille et d'étude pour les acteurs économiques, sociaux et culturels de la région, vous administrez vos dossiers avec rigueur.

A environ 30 ans, de formation supérieure (Bac + 4 ou 5 si possible juridique), vous justifiez surtout d'une expérience significative au sein d'une organisation ou d'une institution tournée vers l'Europe. Naturellement, vous parlez anglais et êtes disponible pour de fréquents déplacements mais de courte durée.

Pour cette opportunité basée à **RENNES**, merci d'adresser votre lettre de candidature avec CV, photo et prétentions sous la réf. CAE/LM à notre Conseil : Olivier PLESSE **OUEST RESSOURCES HUMAINES - 32 rue Tronjolly 35000 Rennes** qui vous garantit discrétion et réponse.
Les premiers entretiens pourront avoir lieu à Paris.




Pôle de développement du Nord-Ouest de l'Ile-de-France
ARGENTEUIL (95)
Un Projet de Ville (Economique, Social, Urbain)
De fortes potentialités
(Aménagement, Urbanisme)
recrute




## Secrétaire Général Adjoint

(Administrateur Territorial)

### Chargé du département Solidarité et Développement Social

Directement rattaché au Secrétaire Général, en vous appuyant sur l'observatoire récemment mis en place, vous prendrez en charge l'innovation et le développement social de notre ville. La mutation des centres de santé municipaux vous sera également confiée.

Dans le cadre de vos missions, vous serez amené à dynamiser et à animer des équipes qui comprennent 350 personnes. Vous travaillerez en étroite collaboration avec votre collègue, plus spécialement chargé de l'animation socio-culturelle notamment pour l'élaboration et la mise en place de projets concernant l'emploi, la formation, les relations avec les partenaires sociaux...

A 35-50 ans, de formation supérieure, votre fibre, votre sensibilité sociale, votre expérience du management et vos compétences financières (100 MF à gérer), sont reconnues.
Votre ouverture d'esprit, votre autonomie, vos capacités d'écoute et d'adaptation, votre implication feront de vous le vecteur des ambitieux projets humains de notre cité.

LIGHT

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite, photo) sous la réf. 1757/M à notre conseil LIGHT - Ph. PREVOST 5/7 rue Jeanne Braconnier 92366 MEUDON LA FORET cedex.

## DIRECTEUR GENERAL

CENTRE DE FORMATION LA ROCHELLE



Vous êtes le manager d'une véritable PME (CA 20 millions de francs - 60 permanents) qui doit rapidement trouver sa dimension européenne.
Une gestion parfaite des finances et des ressources humaines accompagnera votre politique de développement : vous saurez jouer des partenariats, découvrir des actions innovantes et des produits porteurs.
Bilingue BAC+4, Ecole de Commerce/Gestion, vous avez surtout une solide expérience de l'entreprise et de la gestion d'un centre de profit et vous connaissez bien le milieu de la formation.

Adressez votre dossier (lettre de motivation, CV, prétentions et photo) à notre conseil :
S. BECQUET - BP 5 - 17002 LA ROCHELLE CEDEX.

AFFLUENTS

Le Monde des

# Secteurs de Pointe

## Ingénieur Développement




**De renommée et de dimension internationales, notre Groupe Industriel s'affirme comme l'un des tous premiers équipementiers automobiles mondiaux. Pour notre site industriel, situé à REIMS (51), nous recherchons un Ingénieur Développement.**

**Intégré à notre équipe METHODES, vous prendrez en charge l'optimisation des procédés et le développement des moyens de production, en contribuant à l'amélioration continue de la qualité, à la maîtrise des coûts (énergies, matières...) et au renouvellement des gammes de produits.**

**Vous serez également responsable des problèmes d'environnement de l'unité.**

**Nous souhaitons rencontrer des candidats à fort potentiel, diplômés d'une école d'Ingénieurs à dominante métallurgique ou chimique, justifiant d'une première expérience industrielle et motivés par des responsabilités en milieu opérationnel.**

**Ce poste constitue une étape pour évoluer dans notre Groupe.**

**Françoise CRENN vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV avec photo et prétentions) à VALEO THERMIQUE MOTEUR Division Véhicules Industriels - Service Ressources Humaines - 9, rue du Colonel Charbonneaux - 51100 REIMS.**

*Le Groupe Valeo, par ses réalisations, son potentiel technologique, son implantation internationale, est l'un des principaux partenaires des constructeurs automobiles et de véhicules industriels dans le monde.*




L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE

ORC

Les vraies réussites ont un secret, le nôtre est consommé plus de 600 millions de fois par jour dans plus de 170 pays.

Et cette formidable expansion, Coca-Cola la doit notamment à son système de production rationnel et performant.

## DIRECTEUR TECHNIQUE

Directement rattaché au Directeur Industriel, vous participerez à la réflexion stratégique de notre développement industriel en France.

Responsable d'un budget annuel de 50 MF pour les sites existants, vous définirez ainsi les besoins d'investissement à moyen et long terme pour de nouveaux projets, vous réaliserez avec votre équipe les études techniques nécessaires et serez étroitement impliqué dans les projets de développement d'usine à venir.

Véritable soutien auprès des Directeurs des sites, vous aiderez à la mise en place des équipements et assisterez les équipes opérationnelles en matière d'optimisation et de maintenance des matériels.

En relation fréquente avec l'ensemble des Directions Techniques COCA-COLA International, vous vous rendrez sur les sites étrangers afin de maintenir au "Top" votre niveau de connaissance et d'information sur les innovations technologiques de la profession.

Ingénieur Grandes Ecoles (Arts et Métiers, Centrale...) possédant si possible une spécialisation en gestion, votre expérience terrain d'au moins 5 ans dans l'industrie alimentaire ou cosmétique vous a permis d'acquérir une parfaite connaissance des équipements de conditionnement (embouteillage, flaconnage, verre, métal, plastique).

Au-delà des compétences techniques, vos qualités d'organisation et de communication, de management ainsi que la maîtrise parfaite de l'anglais feront la différence.

Poste basé à Paris.

**Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo à : Josette BOYER-LABAT Conseil, 14 avenue Jean Rieux, 31500 TOULOUSE.**




CONTESSE



# Secteurs de Pointe

Le Monde des Secteurs de Pointe



# RAMEAU, la communication sans fil et sans frontière.

Parce que chez nous demain est déjà à l'étude, participez dès aujourd'hui au projet RAMEAU sur le système de communication personnelle sans fil de l'an 2000. Ce système assurera le dialogue entre les personnes, indépendamment de leur lieu de séjour ou de leur déplacement, et offrira, à l'image des réseaux filaires (RTC, NUMERIS), une grande variété de services avec une qualité et une capacité en trafic optimales. Le projet RAMEAU confirme ainsi la place prépondérante du Centre National d'Etudes des Télécommunications (CNET) dans les projets mondiaux de recherche.

## *ingénieurs débutants ou 1ère expérience*

appliquée. Vous travaillerez dans un environnement international à l'étude et à la faisabilité technique de ce système de radiocommunication personnelle et universelle. Si vos compétences s'exercent dans le domaine **des réseaux télécom, des radiocommunications, du traitement du signal et des satellites de télécommunication,** et si vous souhaitez évoluer dans un secteur qui constituera pour les années à venir un des axes de l'évolution des techniques de télécommunication, au CNET vous trouverez l'environnement professionnel et les moyens nécessaires à l'expression de votre créativité. Postes basés à Issy-les-Moulineaux et Lannion. Que vous soyez universitaire ou diplômé d'une grande école, adressez votre dossier de candidature à Patrick MAILLET, CNET, Responsable de Recrutement, Direction de la Gestion des Ressources Humaines, 38/40 rue du Gal Leclerc, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

cnet




CONTESSE

---

**Phase 1 :** *L'esprit pionnier à Longlaville.*

# INGENIEURS

- SECURITE (formation CNPP) Réf. M 212
- ENVIRONNEMENT Réf. M 213
- SECTEUR POLYMERE Réf. M 211
- ELECTROTECHNICIEN Réf. M 214

**Créativité et supériorité technologiques sont les meilleures armes du Groupe américain ALLIED SIGNAL (105 000 pers., CA 12 Mds $, 500 établissements dans 46 pays). LEADER MONDIAL DANS LA PRODUCTION DE FIBRES DE POLYESTER ET DÉJÀ PRÉSENT EN LORRAINE AVEC ALLIED SIGNAL AUTOMOTIVE CATALYST À FLORANGE, ALLIED SIGNAL FIBERS INVESTIT + DE 1 MDF SUR LE P.E.D. DE LONGWY POUR RÉPONDRE AUX BESOINS EUROPÉENS. Rejoindre cette usine, c'est s'engager au 1er rang de la restructuration de l'Europe industrielle.**

Idéalement vous avez un diplôme d'ingénieur et une expérience réussie dans un secteur d'activité proche du nôtre. Bien sûr, vous parlez l'anglais. Notre future usine sera la plus avancée du monde technologiquement. Vous pourrez y réaliser des missions à la hauteur de vos compétences au sein d'une équipe partageant le goût des responsabilités et du dialogue.

Si pour vous réussir signifie donner le meilleur de soi-même, alors rejoignez une entreprise attachée à votre développement personnel : formation initiale aux USA puis en France, conditions et ambiance de travail privilégiées, dans un cadre respectueux de l'environnement. Merci d'adresser votre dossier de candidature à notre Conseil : ADH - BP 3458 - 54014 NANCY cedex. Pour en savoir plus, tapez 3615 MEDIAPA s/réf. choisie.

# ANTICIPEZ

UN PROJET D'ENVERGURE EUROPEENNE.

Allied Signal Industrial Fibers S.A.




MEDIAPA

---



Le Groupe CGI est un des leaders mondiaux du Conseil et de l'Ingénierie Informatique.

- 4000 personnes
- C.A.: 2 milliards de francs
- 50 implantations en Europe et en Amérique du Nord

**CGI INFORMATIQUE**

# CGI: SI VOUS ENVISAGEZ VOTRE AVENIR AVEC SÉRIEUX

Notre présence dans tous les métiers du Conseil et de l'Ingénierie, notre maîtrise des techniques informatiques les plus avancées, nos outils logiciels qui s'imposent comme des standards mondiaux, notre expansion régulière en France et à l'étranger, nous permettent de mettre en œuvre de solides stratégies pour demain. Elles s'appuient sur la responsabilisation rapide et évolutive des

# INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES SCIENTIFIQUES

Débutants - 1ère expérience

qui nous rejoignent chaque année.

Très vite, après une formation à nos activités, nos techniques et nos outils, vous prendrez en charge des missions opérationnelles dans le cadre de projets diversifiés de conception et de réalisation de systèmes d'information pour de grandes entreprises.

Vous y développerez les compétences et les qualités de contact et d'animation indispensables à nos métiers (Direction de Projets, Conception et Développement de produits, Commercial, Conseil de Direction, création ou animation de Centres de profit en France ou à l'étranger....).

Vous vous y préparerez aux responsabilités que vous aurez à terme à exercer dans le cadre de nos stratégies de développement.

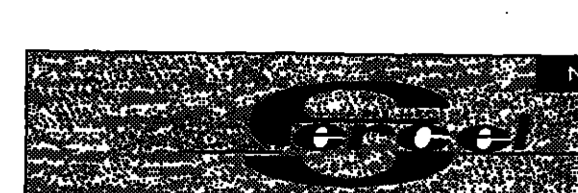
Merci d'adresser lettre, et C.V. en précisant la référence CMO. 592, à Madame Dominique Jamet

CGI INFORMATIQUE - 30, rue du Château-des-Rentiers
75640 Paris Cedex 13 - ou directement sur minitel
3614 code CGI INF, tapez AVENIR



ON N'EST JAMAIS TROP SÉRIEUX

# Secteurs de Pointe




## INGÉNIEURS DIPLOMES

**DÉBUTANTS OU PREMIERE EXPÉRIENCE**

SPÉCIALISATION AUTOMATIQUE ÉLECTRONIQUE
Connaissances en hydraulique et logiciels Temps Réel appréciées.

SPÉCIALISATION TRAITEMENT DU SIGNAL
Connaissances Radioélectricité et informatique appréciées.

Adresser CV, photo et prétentions à SERCEL
BP 439 - 44474 CARQUEFOU CEDEX.

HAVAS

---

PMI (100 personnes, C.A. 100 MF), spécialisée dans le développement et la fabrication de systèmes d'analyses pour la biologie, nous recherchons un

## RESPONSABLE SERVICE ETUDES ET DEVELOPPEMENTS

En liaison directe avec la Direction Générale, vous participerez à l'élaboration des nouveaux développements, établirez les cahiers des charges et assurerez le suivi jusqu'à la fabrication et la commercialisation.

Vous aurez, également, la responsabilité technique et opérationnelle d'une équipe de 6-7 personnes : Electronique - Logiciel - Mécanique.

Ce poste convient à un Ingénieur de Grande Ecole, de formation pluridisciplinaire, spécialisé en électronique et en informatique.

Déposez dès maintenant votre candidature par **Minitel 3616 EUROMES code 4056** ou adressez votre dossier sous réf. 4056 à **EUROMESSAGES** BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex, qui transmettra.

PARIS - STRASBOURG - LYON - MARSEILLE - BREST EUROMESSAGES

---

# BSN, des idées qui font la différence, une vocation industrielle qui fait référence.

### *Responsables Maintenance Travaux Neufs*
*4-8 ans d'expérience*

**BSN GROUPE**

Danone, Panzani, Belin, BSN Flaconnage...
BSN est le 3e groupe alimentaire européen : 66 Mds de F de CA, 59 000 personnes, plus de 100 filiales, implantées dans 37 pays.

Pour faire la différence dans un contexte fortement concurrentiel où les besoins des consommateurs évoluent, nous développons une stratégie industrielle et élaborons des produits, des technologies, des process toujours plus performants.
Pour assurer la pérennité de notre outil industriel et conduire ses différentes mutations, nous recrutons des Ingénieurs confirmés. Ils encadreront des équipes importantes et de haut niveau professionnel dans des contextes où les enjeux humains et technologiques sont fortement associés.

**Plusieurs postes sont proposés sur nos sites industriels dans le Nord, le Sud-Est, la Région Parisienne :**

• Vous avez plus de 5 ans d'expérience.
En tant que Chef de Service, membre du Comité de Direction de l'usine, vous gérez des investissements importants, développez l'organisation de la maintenance préventive (système MAO). Vous encadrez une équipe de plus de 35 personnes.

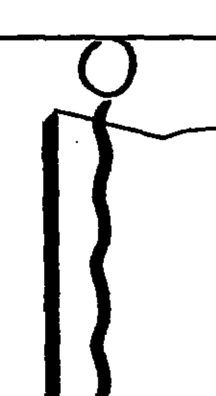
• Vous avez entre 3 et 5 ans d'expérience.
Responsable de la maintenance d'un secteur de l'usine, vous conduisez le changement par le renouvellement des équipements, l'animation et le développement du professionnalisme de vos équipes.

Votre réussite vous permettra d'évoluer vers des fonctions élargies au sein du groupe.

Merci d'adresser votre candidature, en indiquant la région souhaitée, sous réf. 138M à **Hervé et Millet Conseil**
56 rue de Passy, 75016 Paris.

BSN GROUPE — PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS ET TROISIEME EUROPEEN

---



## TEMPS DENSE

Une nouvelle adresse :
6, rue de Saint Petersbourg 75008 Paris.
**Tél. : 42 93 59 53**
Fax : 42 93 59 47




---



## Un ingénieur qualiticien en Vendée.

*Pour notre site de La Roche sur Yon, qui rassemble 400 personnes,* nous recherchons le responsable du service qualité (5 personnes) de l'unité "Chauffe-eau électriques" qui sort 200 000 appareils/an. Sa mission, en bref : réduire les coûts de non-qualité, optimiser les coûts d'obtention de la qualité et préparer pour 93 la certification ISO 9001.

*Ingénieur UTC, AM, INSA...,* vous avez, après environ 5 ans d'expérience, acquis une réelle expertise dans la fonction. Les *performances et les ambitions de notre groupe* (1 500 personnes, un CA dépassant le milliard de francs), actif dans les secteurs thermique et robotique, sont de nature à intéresser un élément de valeur.

Du fournisseur au client, votre champ d'intervention sera largement ouvert. Dialoguer avec les acheteurs, assister la R&D, détecter les failles du process, mesurer, tester, informer, concevoir les procédures..., autant d'actions où votre dynamisme, votre rigueur et votre force de conviction trouveront à s'employer. Pour un premier contact, merci d'écrire sous référence 401 452 LM à notre conseil Elizabeth Morin, associée de Sirca, 140 Bd Haussmann - 75008 Paris, en précisant votre rémunération actuelle.

SIRCA *anticiper la réussite*

**atlantic** L'AVANCE TECHNOLOGIQUE

HAVAS

---

**ENVIRONNEMENT**

## *Ingénieur risques industriels*

Notre société d'ingénierie, filiale de grands groupes pétroliers, conçoit, réalise et exploite des installations industrielles.
Notre savoir-faire et notre réputation en matière d'élaboration de dossiers d'environnement nous amènent à développer une nouvelle activité pour laquelle nous créons le poste d'Ingénieur risques industriels.
Directement rattaché à l'Ingénieur responsable de ce développement et dépendant de la Direction Générale, vous : • réalisez des études d'impact sur l'environnement • effectuez des études de dangers : analyse de risque, modélisation • collaborez avec nos partenaires : juristes et agence de communication • proposez des solutions à nos clients.
Ingénieur (formation génie chimique de préférence), âgé de 28/30 ans, vous avez une première expérience en risque industriel.
Vous désirez aujourd'hui vous investir dans un poste évolutif, *au sein d'une activité à très fort développement.*
Poste basé à Rueil-Malmaison (92).

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions, sous réf. E 204300/LM, à notre conseil Bernard Krief Recrutement, BP 186-07, 75341 Paris Cedex 07.



BERNARD KRIEF RECRUTEMENT
PARIS LILLE LYON SOPHIA-ANTIPOLIS
*Un département de Bernard Krief Consulting Group*

---

*"Sous la mer vous cherchez le passé, vous allez découvrir le futur."*
Jean COCTEAU.

## INGENIEURS D'ETUDES

**INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE POUR L'EXPLOI-TATION DE LA MER, 1200 personnes en FRANCE et OUTRE-MER, nous recrutons pour notre siège un INGENIEUR D'ETUDES**

De formation Ingénieur informatique, vous possédez un diplôme de gestion et justifiez d'une expérience réussie en conception et applications informatiques de gestion. De plus, vous avez des connaissances en comptabilité publique et analytique, ainsi que des notions des systèmes BULL et PC.

Assisté d'un chargé d'études, et sous l'autorité du Directeur de la Gestion et de l'Organisation, vous serez l'interface entre les services utilisateurs et le service informatique de gestion.

Vous devrez définir une politique informatique de gestion à long terme, mettre en place une comptabilité analytique à l'aide du service de gestion et, contrôler la réalisation des autres projets informatiques de gestion réalisé par l'équipe IN/GE.

Autonome, vous avez le goût des initiatives et disposez d'un excellent sens relationnel.

Merci d'adresser lettre et CV à IFREMER - 155, rue Jean-Jacques Rousseau - 92130 ISSY LES MOULINEAUX




RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 36•15 LM

Le Monde des COMMERCIAUX

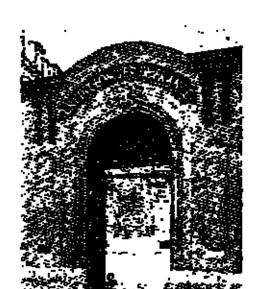


JEUNES COMMERCIAUX - BAC + 2

CLERMONT-FERRAND • ILE-DE-FRANCE

*Nous sommes l'un des tout premiers intervenants sur le marché des prêts immobiliers. Avec près de 3 500 collaborateurs en France et un encours de 300 milliards de francs, notre signature est reconnue et appréciée dans l'opinion publique et les milieux d'affaires. Premiers par tradition, nous développons une stratégie de diversification de nos produits et services. Ce courant novateur nous porte vers de nouveaux marchés et nous engage à développer nos équipes commerciales.*

*De formation commerciale supérieure (Bac + 2), vous êtes débutant ou avez acquis une toute première expérience dans la vente de services financiers, immobiliers, bancaires...*





## Si vous cherchez une offre bien placée, suivez notre regard

*Plus que votre diplôme, ce sont vos qualités de contact, votre aptitude à négocier, votre réelle mobilité qui vous permettront d'évoluer avec aisance dans l'une de nos équipes commerciales.*

*Vous aurez pour mission de développer une clientèle de particuliers et de nouer des contacts avec des professionnels de l'immobilier. Vous assurerez le suivi de votre clientèle afin de la fidéliser à l'enseigne du Crédit Foncier.*

*Pour participer à notre recrutement, nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions), **en précisant le lieu d'affectation souhaité** et la réf. JCF/M, au Crédit Foncier de France, Direction du Personnel, 19 rue des Capucines, BP 65, 75050 Paris Cedex 01.*




**Crédit Foncier. Votre allié dans le temps.**

---

# IMPORTANT GROUPE DU SECTEUR THERMIQUE

**Filiale d'un groupe spécialisé dans le négoce des combustibles (C.A. 3 Milliards de Francs). Nous avons pour vocation :**
- **d'assurer le chauffage urbain à travers l'implantation et l'exploitation d'unités thermiques puissantes,**
- **d'apporter le service de maintenance et d'entretien d'équipements de chauffage et de climatisation.**

**Nous recherchons un**

## CADRE COMMERCIAL

**Notre objectif est précis : intégrer un Commercial de qualité susceptible d'évoluer par la suite vers des responsabilités d'animation d'équipe ou de gestion d'un centre de profit.**

**Ce poste s'adresse soit à un diplômé d'une école de commerce ayant la pratique de la prospection et de la négociation de produits ou de services à composante technique ; soit à un candidat de formation technique en génie climatique et ayant évolué vers le commercial.**

**Dans tous les cas, une expérience de deux à quatre ans dans la vente est nécessaire.**

**Auprès de notre clientèle (collectivités locales, sociétés de gestion immobilière, industriels ...) vous aurez pour mission de contribuer à la promotion de notre société et de négocier des marchés fondés avant tout sur notre capacité à analyser le besoin, à établir un plan technique et financier, à apporter un service de qualité.**

**C'est votre réussite, dans le respect de cette démarche, qui vous ouvrira des perspectives d'évolution intéressantes au sein de notre groupe.**

**Poste basé proche banlieue Nord-Ouest de PARIS.**

**Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et prétentions) en indiquant sur l'enveloppe la réf. C.COM à LTA Saint-Lazare 4 rue du Fbg Poissonnière 75010 PARIS qui transmettra.**

---

Premier distributeur français de papier (Département du groupe ARJOMARI, WIGGINS TEAPE APPLETON, premier papetier de la CEE, CA : 25 Mds de F) dans le cadre de son développement recherche un :

Arjomari Diffusion

# Attaché commercial H/F

**19 - 63 - 03 - 71 / 23 - 58 (partiellement)**

Vous avez la pleine responsabilité d'un portefeuille de clients existant, le gérez avec méthode et entière autonomie, le développez par votre perspicacité, votre mordant.

Vous commercialisez une gamme étendue auprès des professionnels (imprimeurs, agences de publicité, éditeurs). Une collaboratrice commerciale est votre relais permanent à l'Agence.

Vous êtes soit jeune diplômé ayant une expérience commerciale réussie, soit professionnel des Arts Graphiques, désirant élargir votre champ d'action.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV + photo et prétentions), sous référence A2 05/MO, à notre Conseil, Madame Claude Favereau
FAVEREAU CONSULTANTS
52, rue de la Fédération - 75015 PARIS.

FAVEREAU CONSULTANTS

---

TOULOUSE

***NOUS COMMERCIALISONS LES DONNÉES DES SATELLITES SPOT ET DÉVELOPPONS LEURS APPLICATIONS. DANS UN CONTEXTE DE FORT DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL, NOUS RECHERCHONS UN***

# ■ Responsable marketing

*A partir d'une analyse permanente du marché, vous aurez à élaborer et mettre en oeuvre un plan marketing proposant des choix stratégiques pour les quatre variables du mix.*

*Vous saurez par votre personnalité faire intégrer la dimension marketing dans toutes les activités de la société.*

*Parfaitement bilingue anglais, diplômé d'Etudes Supérieures avec spécialisation marketing, vous possédez une expérience de 5 ans minimum dans un poste similaire du secteur industriel. Une expérience en vente serait un plus.*

*Poste basé à Toulouse.*

*Merci d'adresser votre CV, lettre manuscrite, photo et rémunération actuelle à SPOT IMAGE, BP 4359 31030 TOULOUSE CEDEX, sous réf. SRH/RM*



SPOT IMAGE

**L'observation de la terre est notre métier**

---

# Un ESC qui aime et qui sait vendre

Un groupe industriel performant et renommé, réalisant des produits haut de gamme destinés à l'industrie de la parfumerie et des cosmétiques, recherche un **responsable commercial** de valeur.

Interlocuteur de grands "Clients", il participera à l'élaboration de la politique commerciale (évaluation du potentiel des Clients, prévision de ventes,...) et il la mettra en oeuvre (négociation et suivi des contrats).

Ce poste conviendrait à un candidat ayant une première expérience professionnelle réussie (dans la vente, le marketing ou les achats). La connaissance de l'industrie de la parfumerie, sans être indispensable, serait un atout supplémentaire.

Réelles perspectives d'évolution dans le Groupe.

Connaissance de l'anglais et/ou de l'allemand appréciée.

Poste basé à PARIS.

Ecrire sous réf. 22A 2409 2M - Discrétion absolue.

Membre de Syntec




71, rue d'Auteuil 75016 Paris

---

PORTAKABIN est un groupe dynamique de taille internationale présent notamment en Grande-Bretagne, France, R.F.A., Pays-Bas, Belgique, Suisse et Espagne. Nous sommes le leader européen sur notre marché : la vente et la location de SYSTEMES DE CONSTRUCTIONS INSTANTANEES, avec une réputation de service, de qualité et d'innovation entretenue par des ressources technologiques, des capacités de production et des actions marketing d'un niveau inégalé dans notre profession. Nous vendons et louons une gamme étendue de constructions déplaçables pour tous les usages : bureaux, salles de classe, cliniques, magasins, laboratoires, salles informatiques, etc... pour l'industrie, le commerce, les administrations et tout autre secteur d'activité.

**Notre croissance sur le marché parisien nous conduit à recruter un :**

# Ingénieur d'Affaires Paris - (h/f)

Rares sont les opportunités où une personne ambitieuse et déterminée peut prouver son aptitude à exploiter un potentiel latent avec succès et voir ses efforts récompensés : ce poste offre cette opportunité. Avec un taux de progression spectaculaire, des capacités de production exceptionnelles et une solide implantation sur la région parisienne, le potentiel de croissance restant à mettre en valeur est considérable.

Nous recherchons donc une personne ambitieuse prête à jouer un rôle important dans l'exploitation de ce potentiel et bénéficier ainsi de réelles opportunités de carrière. Initiative, organisation, capacité de convaincre, excellente présentation, et, surtout, volonté d'atteindre ses objectifs, tels sont les atouts fondamentaux de la personne recherchée. La préférence sera toujours accordée au savoir-faire commercial par rapport aux critères de formation.

Nous offrons une rémunération fixe à laquelle s'ajoutent une partie variable substantielle et des remboursements de frais. Les personnes intéressées devront envoyer leur C.V. accompagné d'une photo récente et de leurs souhaits de rémunération, sous la réf. SF 92/05/LM à : PORTAKABIN SARL - Service du Personnel Zone Industrielle de Lille - Templemars - 59175 TEMPLEMARS.

**Portakabin**

---




# CADRES COMMERCIAUX OU FUTURS CADRES COMMERCIAUX

Nos produits d'épargne et de placement destinés aux particuliers sont incontestablement innovants, attractifs et performants. Notre croissance dynamique (nous doublons notre C.A. tous les 4 ans) est due également au niveau élevé de concertation avec nos équipes commerciales (plus de 850 collaborateurs salariés) qui ont une approche de services et de conseils auprès de nos 160 000 clients.

En plus d'une politique volontariste de promotion et de formation interne, notre croissance nous conduit à renforcer nos équipes d'encadrement par le recrutement de futurs cadres commerciaux.

Vous possédez une expérience réussie dans le domaine de la vente directe et de préférence une expérience de management d'équipes, vous recherchez un niveau de responsabilités et de revenus plus élevés, nous saurons vous former à notre métier et vous trouverez votre place parmi nos cadres commerciaux.

Merci d'adresser lettre de candidature, C.V. complet, photo et rémuneration actuelle sous la référence 6K9/M à notre conseil : PANEL - 181, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly sur Seine, qui vous garantit toute confidentialité.

FRANÇOIS SANCHEZ CONSULTANTS **PANEL**



COMMUNICATION AUDIOVISUELLE

*Recrute son*

## DIRECTEUR COMMERCIAL

*H/F*

Vendre et faire vendre, coordonner une équipe en place bien rodée, votre première mission sera de créer une structure régionale, la seconde de vous attaquer à l'Europe.

- De formation supérieure, Commerce ou Communication, vous avez une expérience analogue d'au moins 3/4 ans, acquise obligatoirement dans le monde de l'Audiovisuel, des Média ou de la Communication.
- Vous parlez couramment l'Anglais et pratiquez éventuellement l'Allemand.
- Vous aimez les challenges, les nouvelles technologies et les environnements en évolution.
- Vous avez un sens aigu des rapports humains et une grande capacité d'écoute.
- Vous souhaitez rejoindre une équipe de 55 personnes, dont les locaux fonctionnels permettent un développement important dans un secteur qui prend ses lettres de noblesse : le hors média audiovisuel.

*Avec une lettre manuscrite adressez nous votre CV + photo sous la référence DC à : CEDFI SA*
*125, avenue Louis Roche*
*92230 GENNEVILLIERS*

Le multi-services pour les agents et courtiers d'assurances : telle est notre vocation.



De la protection juridique au conseil

## ECOUTER, CONSEILLER, GERER EN TOUTE AUTONOMIE...

*L'esprit CFDP, c'est... notre implantation régionale (70 délégations, CA 120 MF) qui nous permet d'être présent sur le terrain et de répondre réellement aux besoins de nos partenaires. C'est aussi cette philosophie faite de dynamisme et d'enthousiasme qui nous caractérise.*

*Si, à 25/35 ans, vous avez complété votre formation supérieure (Bac + 4) par une 1ère expérience réussie...,*

*Si vous souhaitez exploiter votre goût pour le conseil et valoriser vos qualités commerciales, de gestion et d'organisation, nous vous proposons de devenir*

## Responsable de Délégation

Amiens - Boulogne-sur-Mer - Caen - Dunkerque - Le Havre
Le Mans - Montpellier - Paris - Reims

*Vous êtes à l'écoute de vos clients que vous conseillez et à qui vous proposez l'ensemble de nos services (marketing, gestion interne, informatique, recrutement...).*

*Vous êtes responsable de votre unité décentralisée que vous gérez et rentabilisez en toute autonomie.*

*Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre + CV + photo) en précisant la ville choisie à CFDP - 2, rue du Temple - 51100 Reims.*

GROUPE INTERNATIONAL LEADER DANS LE DOMAINE DE LA RESTAURATION ET DES SERVICES

## 450 KF

## RESPONSABLE MARKETING ET DÉVELOPPEMENT

Au sein de notre équipe internationale, vous exercerez une fonction très élargie. Véritable bras droit du Directeur du Développement International, vous serez responsable du Marketing en insistant particulièrement sur la qualité des services proposés, l'innovation et les moyens de promotion à mettre en oeuvre.

Vous concrétiserez sur de nouveaux pays des accords de représentation locale, voire des créations de filiales. Enfin, vous pourrez être amené à participer à la préparation et à la négociation d'importants contrats.

De formation supérieure, ESC *ou équivalent, trilingue* anglais + allemand (de préférence), vous possédez 10 ans minimum d'expérience commerciale réussie sur l'international, impérativement dans les services. Homme créatif et de communication, *rigoureux et diplomate,* votre pragmatisme et votre personnalité vous feront évoluer.

Poste basé en banlieue Ouest.

Adressez votre dossier de candidature à CURRICULUM sous référence *7676/MC*
6, passage Lathuile
75018 PARIS

**Lanier Worldwide,** filiale du groupe *américain Harris* Corporation et leader mondial (CA 1 milliard de $) sur le marché de la bureautique, recherche pour sa filiale française son *Chef de Ventes* marchés nationaux.



## CHEF DE VENTES

MARCHES NATIONAUX

En relation avec le Directeur Commercial, vous devrez animer, motiver et développer l'équipe commerciale Grands Comptes. Optimiser les résultats : tel sera votre challenge.

De nombreux moyens seront à votre disposition : une gamme de *produits attrayante, une tarification adaptée et un programme majeur de* fidélisation clients : LA PROMESSE LANIER.

Votre profil :
Agé de 35 ans minimum, vous possédez une solide expérience de la vente aux Grands Comptes et de l'animation d'une équipe. Familiarisé avec le marché de la bureautique (Copie-Télécopie) vous recherchez des responsabilités très opérationnelles.

*Vous bénéficierez* d'une rémunération motivante, du remboursement des frais de déplacements et d'un véhicule de fonction.

Ecrivez (lettre, CV et photo) à Ghislaine LEGRAND – LANIER FRANCE SA – BP 8282 – 95802 CERGY-ST-CHRISTOPHE Cedex – Tél : 30 73 60 15.

**LA PROMESSE LANIER**

la preuve de notre engagement



COPIEURS - TELECOPIEURS

**LANIER**

service gagnant



eurocoustic

La qualité de nos produits fait de nous un des leaders français en plafonds suspendus. Notre appartenance au Groupe SAINT GOBAIN renforce notre dynamique commerciale.
Nous recherchons un :

## Délégué commercial

PARIS - ILE de FRANCE

*Vous aurez dans votre région la responsabilité de la prescription et de la vente d'une gamme de produits* isolants thermiques et acoustiques destinés à l'équipement des bâtiments.
Vous êtes diplômé d'études supérieures commerciales *(BTS, ESCAE) et avez une expérience de la vente en second* œuvre ou en bien d'équipement.
Votre dynamisme et vos capacités de développement vous permettront de réussir ce challenge sanctionné par une rémunération motivante.

Si vous vous sentez concerné par cette opportunité, merci d'adresser lettre manuscrite + CV et prétentions sous référence B2 05/MO à notre Conseil, Madame Béatrice Galievsky,
FAVEREAU CONSULTANTS
52, rue de la Fédération
75015 PARIS.

FAVEREAU CONSULTANTS

SAINT-GOBAIN

**844 000** CADRES DÉCOUVRENT
*les offres d'emploi*
**LE MONDE DES COMMERCIAUX**
Source IPSOS Cadres actifs 1991

**1 575 000** LECTEURS DÉCOUVRENT
chaque mardi dans ***INITIATIVES***
la nouvelle rubrique
**LE MONDE DES COMMERCIAUX**
Source CESP 1991

**LE MONDE DES COMMERCIAUX**
*les nouvelles offres d'emploi d'* ***INITIATIVES***

**JEUMONT SCHNEIDER INDUSTRIE**

**ET 3615 LM**

**VOUS DONNENT RENDEZ-VOUS SUR ANTENNE 2 - TÉLÉMATIN LE MERCREDI 27 MAI À 6H40**

RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 3615 LM

Le Monde des COMMERCIAUX